
ACADEMICS

a cura di

ALESSIA BONADEO · ALBERTO CANOBBIO · ELISA ROMANO

Centro e periferia nella letteratura di Roma imperiale

PaviaUniversityPress



Per la presente pubblicazione si è ottenuto un cofinanziamento da parte del Dipartimento di Studi Umanistici dell'Università di Pavia (Fondi FAR).

Copertina: Cristina Bernasconi, Milano
Impaginazione: Alberto Bellanti, Milano

Copyright © 2022 EGEA S.p.A.
Via Salasco, 5 - 20136 Milano
Tel. 02/5836.5751 - Fax 02/5836.5753
egea.edizioni@unibocconi.it - www.egeaeditore.it

Tutti i diritti sono riservati, compresi la traduzione, l'adattamento totale o parziale, la riproduzione, la comunicazione al pubblico e la messa a disposizione con qualsiasi mezzo e/o su qualunque supporto (ivi compresi i microfilm, i film, le fotocopie, i supporti elettronici o digitali), nonché la memorizzazione elettronica e qualsiasi sistema di immagazzinamento e recupero di informazioni. Per altre informazioni o richieste di riproduzione si veda il sito www.egeaonline.it/fotocopie.htm.

Date le caratteristiche di Internet, l'Editore non è responsabile per eventuali variazioni di indirizzi e contenuti dei siti Internet menzionati.

Pavia University Press
info@paviauniversitypress.it – www.paviauniversitypress.it

Prima edizione: gennaio 2022
ISBN volume 978-88-6952-140-9

Stampa: Logo S.r.l. – Borgoricco (PD)

Indice

PRESENTAZIONE	VII
CENTRE, MARGES ET RECOINS: LE RAPPORT COMPLEXE DE L'IMAGINAIRE DES ROMAINS AU CENTRE ET À LA PÉRIPHÉRIE	1
J. Thomas	
PROCRIS DANS L'ÉPOPÉE ET DANS LA MYTHOGRAPHIE: CENTRE OU PÉRIPHÉRIE?	13
N. Villagra	
LINGUA, INSTITUTIS, LEGIBUS: LA REPRÉSENTATION DES CULTURES PÉRIPHÉRIQUES DANS L'HISTORIOGRAPHIE LATINE	27
P. François	
'DIMMI COSA NON MANGI E TI DIRÒ CHI SEI'. TABÙ ALIMENTARI E CULTI DI PERIFERIA NELLA ROMA IMPERIALE	49
A. Rolle	
CENTRE ET PÉRIPHÉRIE DANS LE STOÏCISME ROMAIN. LE MOI ET LE MONDE, OU L'UTILITÉ SOCIALE DU SAGE SELON SÉNÈQUE (<i>DE OTIO</i>)	63
J. Dross	
METTRE LA GRÈCE À DISTANCE: LA DÉMARCHE NORMATIVE DE VITRUVÉ	77
M. Courrént	
LENTULUS, CAMILLE ET LE SÉNAT DANS LA <i>PHARSALE</i> , OU LA CENTRALITÉ DE ROME À L'ÉPREUVE DE LA GUERRE CIVILE	87
F. Galtier	
<i>HIC SUNT DRACONES</i> . TRANSGRESSION DES LIMITES DANS LE <i>BELLUM CIVILE</i> DE LUCAIN (L'ÉPISODE DES SERPENTS LIBYENS)	103
L.M.G. Cerqueira	
CENTRE ET PÉRIPHÉRIE: POUR UNE LECTURE POLITIQUE DE PLINE L'ANCIEN	117
V. Naas	

CENTRO E PERIFERIA, MA IN CHE SENSO? LA DIALETTICA ROMA-NAPOLI IN STAT. SILV. 3,5 A. Bonadeo	131
PERIFERIE DEI PATRONI NELL'EPIGRAMMA DI MARZIALE E. Merli	143
LA PERIFERIA COME VALORE: LE VILLE DI PLINIO IL GIOVANE TRA REALTÀ, RETORICA E METALETTERATURA A. Canobbio	163
LE RETOUR DE L'EXILÉ: VARIATIONS SUR UN THÈME DÉCLAMATOIRE D. van Mal-Maeder	177
LES <i>BITHYNIKA</i> ET LA QUESTION DES IDENTITÉS D'ARRIEN S. Barbara	193
GOUVERNER L'EMPIRE DEPUIS LA PÉRIPHÉRIE: RÉFLEXION SUR LES CÉSARS «CENTRIFUGES» DANS L' <i>HISTOIRE ROMAINE</i> DE CASSIUS DION M. Platon	207

Presentazione

Nell'immaginario comune la Roma imperiale ha assunto a lungo il ruolo di centro del mondo che essa stessa dominava: un centro così forte da imporre fino alle più lontane periferie i propri modelli organizzativi (politici, sociali, economici), il proprio sistema culturale, le proprie pratiche di vita. Il paradigma che ha a lungo prevalso nel panorama degli studi è stato dunque quello della romanizzazione.¹ Ma un vivace dibattito sviluppatosi negli scorsi decenni ha messo in discussione l'impostazione classica del problema e ha richiamato l'attenzione su forme di interazione dialettica fra l'*Urbs* e i 'centri minori' delle province. Lo spostamento concettuale legato all'imporsi delle categorie di centro e periferia è soprattutto un portato degli studi postcoloniali, nei quali modelli identitari monolitici, come quello di romanizzazione o del suo complementare dialettico di ellenizzazione, troppo legati a una visione classicistica eurocentrica, sono stati dismessi a favore della ricerca di identità plurali dislocate, da definire rispetto a un centro attrattivo e fagocitante. Questo dibattito, che ha portato alla riformulazione del tradizionale paradigma romanocentrico, ha visto come protagonisti soprattutto storici e archeologi, e ha avuto esiti rilevanti come la rivalutazione del ruolo delle province nella formazione di un'identità in età imperiale e, più in generale, la riscoperta di pluralismi locali.² Ma anche gli storici della letteratura hanno attirato l'attenzione sull'utilità che lo studio dei testi può avere nel dibattito, mostrando come l'analisi dei testi letterari aiuti a differenziare punti di vista 'centrali' e 'periferici' e, nello stesso tempo, mettendo in luce la pluralità di declinazioni dei concetti di centro e periferia, corrispondenti a categorie non solo spaziali, ma anche sociali ed esistenziali.³

Ai riflessi letterari del rapporto fra centro e periferia, con attenzione a declinazioni concettuali diverse e a partire da angolazioni differenti, è stato dedicato il Convegno "Centro e periferia nella letteratura di Roma imperiale", organizzato dal Dipartimento di Studi umanistici dell'Università di Pavia e svoltosi presso Palazzo Vistarino a Pavia dal 12 al 14 giugno 2019. L'incontro di studio è stato organizzato nell'ambito dell'attività del Réseau Thématique de Recherche "Le Phénomène littéraire aux premiers siècles de notre ère", che riunisce le università di Lille 3, Sorbonne Paris, Toulouse II, Montpellier 3, Perpignan, Lausanne, Lisboa, Pavia, Trieste, Wroclow, Louvain-la Neuve, e ha visto inoltre la partecipazione di alcuni componenti del pro-

1. Cfr. per esempio Woolf (1998); sulla stessa linea, Wallace-Hadrill (2008).

2. Cfr. fra gli altri Purcell (2003); Kurke-Dougherty (2003); Terrenato (2005).

3. Ci limitiamo a ricordare l'efficace sintesi di Barchiesi (2005).

getto di ricerca nazionale “Centro e periferia nella letteratura di Roma imperiale” (Prin 2015). I testi delle relazioni presentate al convegno sono raccolti in questo volume secondo l’ordine di svolgimento previsto dal programma. La varietà delle tematiche affrontate e la pluralità dei punti di vista adottati lasciano comunque riconoscere alcune linee direttrici e alcuni nuclei tematici rilevanti.

Il contributo di Joël Thomas propone una riflessione generale sull’espressione letteraria di concetti come centro e periferia nel loro significato, rispettivamente, di mondo dominato dall’impero e di marginalità rispetto al potere. In coincidenza con il culmine dell’espansione geopolitica di Roma e con il suo consolidamento in età imperiale, una parte delle testimonianze letterarie esprime fiducia trionfalistica in un processo di sviluppo senza limiti, ma altre lasciano cogliere una sensazione opposta, che è definibile come una sorta di ‘paura del potere’ e che porta alla ricerca di una dimensione intima (per es., l’*angulus* oraziano o il ritiro in periferia di Stazio). Fra queste due opposte reazioni, fra l’idea di un trionfale possesso del mondo e la creazione di uno spazio privato, si colloca la sintesi fra centro e periferia realizzata nell’*Eneide* virgiliana.

Ma all’interno dell’ecumene imperiale come venivano percepiti e come si definivano i rapporti fra centro e periferia (o meglio periferie)? Per trovare qualche risposta a questa domanda, un terreno di indagine particolarmente adatto è dato dai testi storiografici. Paul François si interroga sui criteri distintivi adoperati per tracciare i confini non solo fra il centro e le periferie, ma anche fra popoli confinanti fra loro. A partire dalla triade concettuale *lingua, instituta, leges*, con cui Cesare indica i criteri di demarcazione fra le popolazioni galliche, l’analisi di una serie di testi storiografici rivela, pur in presenza di altri tratti distintivi, un uso costante delle tre categorie rese celebri dall’inizio del *De bello Gallico*, nelle quali perciò appare condensarsi il nucleo forte dell’identità di un centro rispetto alle proprie periferie. Di particolare interesse, all’interno della storiografia imperiale, è lo studio degli autori ellenofoni, che scrivono in greco la storia di Roma in un impero controllato da Roma. Un esempio significativo del modo in cui il rapporto centro/periferia veniva elaborato nel II secolo d.C. è quello, studiato nel contributo di Sébastien Barbara, di Arriano, una figura di intellettuale che si colloca in certo senso fra due mondi e al quale possono attribuirsi tendenze culturali centrifughe. L’analisi dei frammenti dei *Bithyniaka* rivela l’importanza che l’autore attribuiva a Nicomedia, sua città natale, come centro culturale oltre che affettivo. Si tratta di un caso interessante di costruzione ideologica, che rientra in un processo, in atto nell’età imperiale, di creazione di un policentrismo culturale. Su un altro autore bitinico di storiografia, Cassio Dione, si concentra il contributo di Marie Platon, che mette in luce una particolare dinamica del rapporto fra centro e periferia dell’impero, relativa al trasferimento del governo fuori dalla città di Roma. Dal racconto storiografico di certi tentativi di esercitare il potere in sedi esterne (Rodi per Tiberio, la Grecia per Nerone) e dalle reazioni negative dell’opinione pubblica, che lo stesso Cassio Dione sembra condividere, emerge una

stretta connessione fra la lontananza da Roma e la perdita di autorevolezza politica, a conferma del forte radicamento di un'idea di governo romanocentrico. Accanto alla storiografia, anche il poema epico di Lucano offre elementi adatti a un'analisi volta a indagare le dinamiche fra centro e periferia dell'impero. Il discorso contenuto all'inizio del libro V della *Pharsalia*, con cui il console Lentulo si rivolge ai senatori pompeiani, è oggetto del contributo di Fabrice Galtier, che mette in luce lo spostamento ideologico operato dal poeta. Per legittimare le decisioni di un 'senato in esilio' era necessario valorizzare, in una prospettiva puramente ideologica, la sua attuale marginalità in Epiro, mediante uno spostamento verso l'Oriente che implicava una marginalizzazione di Roma. Il libro IX del poema, popolato dai serpenti che ostacolano la marcia di Catone nel deserto libico, è poi oggetto del contributo di Luís Manuel Gaspar Cerqueira, che mette in luce la funzione assunta dai minacciosi rettili in quanto simbolo di perdita di controllo sugli spazi: i Romani non dominano più il territorio che pure appartiene al loro impero, la natura del luogo li travolge, e in questa perdita di dominio dello spazio si consuma anche uno smarrimento di identità.

Un altro gruppo di contributi affronta, attraverso l'esame di testi letterari significativi, alcuni aspetti del rapporto centro/periferia in una dimensione culturale, in un senso ampio che comprende anche i culti religiosi e le pratiche di vita. Nel contributo di Alessandra Rolle l'attenzione è rivolta ai 'culti di periferia', in particolare al ruolo delle prescrizioni alimentari in due religioni orientali molto diffuse a Roma come quella egiziana e quella ebraica, con l'idea che i divieti di consumo alimentare rappresentino una chiave di lettura antropologica per capire le dinamiche di integrazione culturale. L'attacco satirico e/o polemico nei confronti di certe pratiche dietetiche, visibile in una parte della letteratura latina di età imperiale, da Petronio a Giovenale a Tacito, dà la misura della distanza tra culto pagano e religioni periferiche e della difficoltà per queste ultime di convivenza con il corpo centrale dell'impero. Il contributo di Mireille Courrént si concentra sull'operazione culturale messa in atto da Vitruvio nel presentare al pubblico romano un sapere tradizionalmente greco come l'architettura. Attraverso una serie di strategie testuali che nel *De architectura* vengono applicate all'utilizzazione del lessico greco, viene a crearsi una distanza rispetto alla cultura greca. Quello di Vitruvio si può in certo senso definire come l'intento di spingere tale cultura ai margini, con un'operazione politica più che strettamente culturale, che va oltre lo specifico sapere dell'architettura e che mira a colpire al cuore il rapporto fra il nuovo centro romano e l'antico centro greco, ora periferia dell'impero. La *Naturalis historia* di Plinio il Vecchio, opera che risponde al progetto di contenere tutta la realtà del mondo, si presta in modo particolare all'analisi della dialettica centro/periferia e a una complessiva lettura geopolitica, quale è quella offerta dal contributo di Valérie Naas. In tale prospettiva, si può affermare che tutta la realtà del mondo è presentata in funzione di Roma ed è oggetto di uno sguardo che parte da Roma, la cui superiorità rispetto alle periferie è costantemente

te affermata; nonostante il fascino esercitato dai *mirabilia*, unico polo di attrazione verso la periferia, quest'ultima rimane confinata nello spazio dell'esotico.

Le categorie di centro e periferia, come si diceva all'inizio, non sono pertinenti solo all'ambito spaziale-geografico, ma conoscono altre declinazioni, per esempio in senso filosofico, sociale, esistenziale. Juliette Dross rivolge l'attenzione al rapporto centro/periferia in prospettiva filosofica, interrogandosi sul rapporto fra il sé e il mondo nella dottrina stoica della 'appropriazione' (*oikeiosis*), che definisce il rapporto fra la ragione individuale e il mondo che la circonda. L'analisi della riflessione originale condotta da Seneca nel *De otio* su tale dottrina può gettare luce sul problema, nella filosofia stoica, del rapporto fra quel centro che è il sé e le sue periferie, costituite da un esterno disposto in cerchi concentrici, che va dalla famiglia all'universo.

Rispetto alla centralità dei *negotia* del cittadino romano lo spazio dell'*otium* si configura come una periferia, un luogo ritirato da cui guardare Roma a distanza. È in particolare nella letteratura di età flavia che il mito romanocentrico appare messo in discussione e che il rapporto centro/periferia viene a configurarsi come rapporto fra spazio pubblico e privato. Nel suo contributo Elena Merli fa emergere le linee essenziali della dialettica *otium/negotium* nella cultura delle élites attraverso una rilettura del *corpus* di epigrammi di Marziale, all'interno del quale quelle che vengono definite 'periferie del lavoro' e 'periferie della vacanza' hanno una distribuzione diseguale, in ragione fra l'altro del momento di composizione dei singoli libri. L'attenzione si volge specificamente agli epigrammi di omaggio rivolti ad amici e a patroni che per lavoro o per vacanza si trovano fuori Roma, o stanno per lasciarla o sono appena rientrati; l'analisi di una serie di testi in questo senso significativi porta a concludere che nessuno dei due modelli, la periferia 'di vacanza' e quella 'di lavoro', prevale sull'altro, ma che entrambi rinviano a un'alternanza di pratiche di vita della *upper class*, divisa fra *otium* e *negotium* e desiderosa che entrambe le sfere siano oggetto di omaggio. Sempre nell'ambito della letteratura di età flavia, Alessia Bonadeo analizza la *Silva* 3,5, in cui Stazio invita la moglie a lasciare Roma per seguirlo a Napoli: un invito che si configura come una sorta di sfida al mito romanocentrico. Ma dietro questa riduzione del primato di Roma rispetto alla periferia campana agisce anche un livello metapoetico, per cui la dialettica centro/periferia assume il senso figurato di una dinamica interna alle scelte eidografiche del poeta e al suo rapporto con i modelli canonici. Ci spostiamo di qualche decennio con il contributo di Alberto Canobbio, dedicato alle epistole in cui Plinio il Giovane descrive le sue residenze suburbane, in modo così dettagliato da permettere un *tour* virtuale nei suoi luoghi e fra le sue attività. Le ville pliniane si presentano come luoghi ideali in cui si realizza una totalità che concilia *otium* e *negotium*, sfera pubblica e privata: una totalità non monolitica, ma plurale. Plinio punta a ricordare un centro, di cui conosce i disagi, con una periferia di cui coglie i vantaggi: si delineano così un progetto e un ideale di vita che il lettore trova rispecchiato nella

retorica della dualità che percorre le descrizioni delle ville, con una serie di polarizzazioni pronte a trasformarsi in una compresenza dei contrari. Perciò, oltre alla dimensione autobiografica, tali descrizioni si caricano di un carattere metaletterario, che si coglie soprattutto nella celebre epistola 9,7, sulle due residenze denominate dallo scrittore Commedia e Tragedia.

Una domanda finale, rimanendo nell'ambito delle rappresentazioni letterarie, riguarda la mobilità di un personaggio letterario, o di una tipologia di personaggi, fra ruolo centrale e ruoli periferici. Il contributo di Danielle van Mal-Maeder prende in esame una figura periferica per eccellenza, quella dell'esiliato, protagonista di alcune declamazioni latine, dove egli viene a trovarsi al centro di discussioni di ordine giuridico ed etico in campo sia pubblico sia privato. Nella maggior parte dei casi, è il ritorno in patria ad attivare una controversia; le declamazioni latine conservate non sono invece interessate ai luoghi dell'esilio né ai sentimenti dell'esiliato, e in ciò differiscono dalla ricca produzione letteraria e filosofica antica su questo soggetto. Uno specifico caso letterario di studio viene infine proposto da Nereida Villagra, il cui contributo riguarda il personaggio di Procri, moglie di Cefalo nella mitologia antica. Si tratta di una figura del tutto marginale nell'epica omerica, che per contrasto assume un ruolo di protagonista nel racconto del cosiddetto *Mythographus Homericus*, in cui compare anche una sua diversa caratterizzazione. Questo spostamento del personaggio da un ruolo periferico a uno centrale si spiega alla luce dell'attribuzione ad esso di una funzione paradigmatica e scolastico-educativa, connessa alla necessità di adattarsi a nuovi, mutati destinatari in età imperiale.

I CURATORI

Bibliografia

- Barchiesi, Alessandro (2005), *Center and Periphery*, in S. Harrison (ed.), *A Companion to Latin literature*, Oxford, Blackwell, pp. 394-405.
- Kurke, Leslie - Dougherty, Carol (eds.) (2003), *The Cultures within Ancient Greek Culture*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Purcell, Nicholas (2005), *Romans in the Roman world*, in K. Galinsky (ed.), *The Cambridge Companion to the Age of Augustus*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 85-105.
- Terrenato, Nicola (2005), *The deceptive Archetype. Roman Colonialism and Post-colonial Thought*, in H. Hurst - S. Owen (eds.), *Ancient Colonizations*, London, Duckworth, pp. 59-72.
- Wallace-Hadrill, Andrew (2008), *Rome's cultural Revolution*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Woolf, Greg (1998), *Becoming Roman*, Cambridge, Cambridge University Press.

Centre, marges et recoins: le rapport complexe de l'imaginaire des Romains au Centre et à la Périphérie

JOËL THOMAS*

There is a phantasm in the collective imagination of the Romans. It could be called «the fear of power». It is, in a way, a counterpoint to their geopolitical expansion. From spatial markers, like the notions of margin, nook, center and periphery, we will identify it, through three moments, which correspond to three periods of the history of Rome: first, the feeling of the triumphant expansion; then, the counterpoint, which refuses this official and conquering image, in favor of a more intimate vision, under the sign of withdrawal and nook (in the Horatian *Odes*, of course, but also in Statius' *Silvae*); finally, especially in the national Virgilian epic, the emergence of a synthesis that reconciles and associates the images of center and of periphery, but also those of order and disorder, of exterior and interior, stability and immobility, legend and history, homeostasis and expansion, in a complex initiatory reading.

Keywords: Blend, closure, corner, enclosure, exile, expansion, fold, margins, Virgil

Trop d'espace nous étouffe beaucoup plus que s'il n'y en
avait pas assez

(Jules Supervielle, *Gravitations*, Paris, Gallimard, 1966, p. 19)

At mehercules magni artificis est clusisse totum in exiguo

Mais diable, il faut être un génie pour enfermer la totalité
du monde dans un espace réduit! (Sen. *epist.* 53,11)

Dans un chapitre de son livre *Les Grecs et l'irrationnel*,¹ E. Dodds évoquait la 'crainte de la liberté', et ses effets pernicieux chez les Grecs. Pour ma part, je voudrais vous parler d'un phantasme bien particulier de l'imaginaire collectif des Romains. On pourrait l'appeler 'la crainte du pouvoir': une sorte de contrepoint de leur expansion géopolitique. C'est à partir de marqueurs spatiaux, comme les notions de marge, de recoin, de centre et de périphérie, que nous allons le repérer, à travers trois moments, qui correspondent à trois dominantes de l'imaginaire romain: d'abord le sentiment de l'expansion triomphante; puis le contrepoint, qui refuse cette image officielle et conquérante, au profit d'une vision plus intimiste, sous le signe du repli et du recoin;

* Université de Perpignan, jthomas@univ-perp.fr

1. Dodds (1965, pp. 226-244).

enfin, en particulier dans l'épopée nationale virgilienne, l'émergence d'une synthèse qui concilie et associe les images du centre et de la périphérie, mais aussi celles de l'ordre et du désordre, de l'extérieur et de l'intérieur, de la stabilité et de l'immobilité, de la légende et de l'histoire, de la mémoire et de la respiration, de l'homéostasie et de l'expansion, dans une lecture complexe de type initiatique.

Pour les Grecs, la représentation des confins, et plus généralement l'image du monde, passent d'abord par une polarisation qui identifie le Centre à la civilisation et au climat tempéré, et la Périphérie à la barbarie et à des conditions de vie extrêmes, dans la sécheresse brûlante des tropiques, ou dans l'atmosphère glaciale des pôles – la série-culte *Game of Thrones* s'en est souvenue. Le Centre est donc caractérisé par l'équilibre, le refus des extrêmes, et une forme d'isonomie, ou d'homéostasie, qui s'identifiera vite à la recherche éthique et esthétique de l'harmonie, et évoque bien sûr le 'miracle grec', archétype de cette réussite de l'équilibre, alors que la nature des confins se présente sous le signe de l'excès, excès de richesse ou de dénuement. Certes, les confins ont aussi des traits positifs: la périphérie peut regorger de richesses, comme le rappelle Hérodote (3,106 et 116); et elle peut abriter des peuples heureux, comme les Hyperboréens. Mais ces marges sont des sortes d'enclaves, en dehors du temps, pour abriter les survivants de l'Âge d'Or. Quant à l'Océan qui entoure les terres tempérées, il est forcément angoissant, car il est, d'abord, ambivalent. Il possède les traits positifs et négatifs des temps primordiaux, de l'*illud tempus*, car il est lui-même une entité primordiale. Lié au chaos, il offre un refuge aux êtres monstrueux.² De cette vision du monde se dégage la structure classique de l'altérité chez les Grecs. Elle est liée précisément à ces cercles concentriques évoqués lors du voyage des Prétendants guidés vers les Enfers par Hermès, au début du chant 24 de l'*Odyssée*. À mesure que l'on s'éloigne du Centre, l'étrangeté, la violence, la différence augmentent pour culminer à la périphérie. Sur ces bases, l'Autre est perçu comme le contraire de soi. Il est dévalorisé, et rejeté du côté de l'animal. Il n'est pas *alter ego*, mais *ego alter* «moi, je suis un autre que toi». En ceci, l'on serait tenté de dire, *mutatis mutandis*, que, à travers leur système de représentation de l'Autre, les Grecs pourraient confiner à une forme de ce que nous appelons le racisme.

Il est un autre constituant de l'imaginaire des Grecs qui va, par d'autres voies, dans le même sens; il est d'ailleurs commun à toutes les sociétés traditionnelles, et il est lié à leur relation au sacré. La pensée traditionnelle sépare le sacré du profane; ils risquent de se détruire mutuellement; en conséquence, elle a horreur du mélange.³ Cela implique que les périphéries, les marges, les frontières sont perçus comme des états dangereux, des situations de pollution potentielle. La pollution apparaît lorsque

2. Voir là-dessus Thomas (2006b).

3. Voir Caillois (1988).

les frontières d'un système, d'un territoire, d'une forme, d'un corps, sont menacées, dans les zones obscures du ni l'un ni l'autre. C'est vrai dans le temps, et dans le calendrier, avec l'angoisse du passage entre les deux bouts de l'an, lors des 'jours de chaos' de la fin de l'année, dans une fermeture et une ouverture qui ont du mal à s'apparier; d'où la proximité temporelle de la fin de l'année et des Saturnales, ces 'jours du désordre', comme irruption d'un chaos régénérateur, mais aussi dangereux et potentiellement mortifère; d'où aussi la nécessité de placer le premier mois de l'année, *Januarius*, sous l'égide de Janus, le Passeur et l'Ouvreur. C'est vrai, de façon plus générale, pour tous les états transitionnels troubles, qui sont considérés comme risqués; les corps mêlés sont potentiellement impurs et dangereux,⁴ y compris ce qui filtre à travers les frontières corporelles; d'où, dans la pensée magique, le tabou sur les productions et les déjections du corps (les ongles, les cheveux, les menstrues), à la fois efficaces et potentiellement maléfiques. Dans le même contexte, l'évocation de la saleté (que nous retrouverons à Rome, associée aux Thermes) implique une réflexion sur le rapport de l'ordre au désordre, de l'être au non-être, de la forme au manque de forme, et plus généralement de la vie à la mort.⁵ Être propre, c'est donc être pur, et c'est échapper à la pollution et au mélange mortifère. N'oublions pas que si, en grec, *kosmos* désigne à la fois 'l'ordre' et 'le monde', en latin, c'est le même mot *mundus* qui signifie à la fois 'propre' et 'le monde'⁶.

Avec l'expansion exponentielle de l'*imperium Romanum*, nous passons à l'émergence d'un autre imaginaire, et d'une tout autre signification des rapports entre le centre et la périphérie. L'ancienne représentation subsiste partiellement, parce que les Romains, comme les Grecs, sont issus de sociétés traditionnelles, et que, à ce titre, ils participent d'un monde archétypal commun, en particulier pour ce qui touche aux structures du sacré. Mais ce qui est nouveau, c'est cette extraordinaire force d'expansion, qui projette les Romains dans une logique de conquête et de construction. Pour ne pas être inquiétante – car la Roche Tarpéienne est proche du Capitole – elle a besoin d'être soutenue, justifiée, entretenue par des mythes collectifs, qui seront un exorcisme au phantasme de la chute, et un acte de foi apotropaïque dans la capacité de l'organisme jeune de la romanité à se régénérer. L'imaginaire géopolitique des Romains s'est construit autour d'une vision sublimée de la cité romaine, qui passe par une capacité illimitée à croître, dans le temps et dans l'espace, à travers la certi-

4. D'où, peut-être, un des sens de la désincarnation du Christ, comme réponse à cette angoisse: si un homme peut être désincarné après sa mort, tous ces soucis de pollution du corps sont éliminés. Inversement, l'interdiction des rapports sexuels dans les rituels d'initiation mystérique pourrait trouver sa source dans ce refus du mélange des corps, et de la souillure du rapport sexuel, qui engendre un troisième être.

5. Voir Douglas (2005).

6. D'où la formule augustinienne *mundus est immundus*.

tude que tout ceci est stable, et n'aura pas de fin, énoncée par la voix des dieux eux-mêmes.⁷ C'est ce que dit Jupiter au I^{er} livre de l'*Énéide* à propos des Romains:

imperium sine fine dedi,

je leur ai donné un empire sans fin (1,79).

Mais on ne peut pas éternellement se donner bonne conscience. Le risque est que ces récits n'apparaissent comme une autojustification, finalement peu crédible; comme le rêve un peu fou d'une nation encore adolescente qui se laisse emporter par son *hybris* et griser par ses succès. Mais il ne faut pas oublier le retour du refoulé. C'est à ce moment que l'angoisse⁸ que l'on croyait surmontée, mais qui n'avait été qu'occultée, réapparaît, sous une autre forme,⁹ dans l'imaginaire des Romains. L'expansion impériale s'accompagne du sentiment du danger qu'elle implique, voire d'une forme de malédiction, si elle est perçue comme injustice ou usurpation. À cette angoisse, s'ajoute aussi le sentiment d'une incomplétude, à travers le refus de se contenter d'un destin collectif jugé comme pauvre, parce qu'il se résume d'abord à une expansion matérielle, souvent violente pour les autres, et complaisante, triomphante, envers elle-même. Properce, Tibulle, nous disent qu'ils préfèrent être poètes, voire ivrognes, que généraux d'armée. Properce souligne que si tous les hommes vivaient comme lui,

*...nec totiens propriis circum oppugnata triumphis
lassa foret crinis solvere Roma suos,*

Rome, assiégée de toutes parts par le poids de ses propres triomphes, ne serait pas lasse de s'arracher les cheveux de désespoir (2,15,45-46).

Ainsi, les figures de l'intimité seraient la *Nachtseite*, le côté obscur de celles de la Rome triomphante, un peu de la même façon que l'œuvre d'un J. Kerouac est le versant obscur d'une Amérique conquérante et sûre d'elle-même jusqu'à l'arrogance. Dans l'anti-épopée de ses voyages, Kerouac, ce 'clochard céleste', ce 'voyageur soli-

7. On peut relever une forme de légitimation plus grossière, frisant la propagande, dans la légende tendant à justifier les Guerres puniques, et concédant une légitimité à Rome, ville 'complète' au sens de la trifonctionnalité dumézilienne, puisqu'en creusant le *sulcus*, le sillon des fondations, Romulus avait découvert trois crânes: un crâne d'homme (symbolisant la fonction du prêtre-roi), un crâne de cheval (la fonction guerrière) et un crâne de bœuf (la fonction économique). À Carthage, l'on n'en avait exhumé que deux: un crâne de cheval et un crâne de bœuf: Carthage serait donc une grande cité guerrière, une puissance économique, mais elle ne serait jamais habilitée à avoir l'*imperium* sur le Bassin méditerranéen.

8. Voir là-dessus Thomas (2015b).

9. Nous n'aborderons pas ici les manifestations de l'angoisse liée à une durée de vie limitée assignée à l'*imperium*. Voir Thomas (2006a, pp. 214-233).

taire' (ce sont les titres de deux de ses nouvelles) se veut le chantre d'une Amérique libre, non asservie à une logique impérialiste, matérialiste et expansionniste.

C'est ainsi qu'apparaissent, dans l'imaginaire littéraire et artistique de Romains, des images du repli, du recoin, de l'intimité, de l'*angulus*, d'une périphérie qui n'inquiète plus, mais qui rassure. L'imaginaire romain est alors polarisé entre un double mouvement d'expansion et de repli, la crainte étant que cet espace clos et intime que l'on s'est aménagé ne soit envahi. Sur ce plan, le Cheval de Troie constitue l'archétype de ce trauma:¹⁰ un lieu clos en forme de piège subvertit et détruit un autre lieu clos, maternel et tutélaire celui-là, la ville forte de Troie et ses Pénates. L'image perdure jusque dans l'épopée fondatrice, l'*Énéide*, où elle est évoquée au livre 2, mais aussi, en contrepoint, au livre 9, comme la fin possible de Rome avant même qu'elle n'ait été créée: Turnus, deuxième Cheval de Troie, est enfermé dans les remparts des Troyens, mais il ne pense pas à ouvrir les portes aux Rutules; s'il l'avait fait, ç'aurait été la fin des Troyens. En ceci, cet épisode répond à celui du Cheval, qu'il exorcise et dont il est en quelque sorte une réécriture thérapeutique.

Horace est bien sûr le chantre privilégié de cet espace à la fois clos et miniaturisé dans lequel on s'abrite et qu'on aménage en fonction de son paysage intérieur. Pour Horace, *small is beautiful*. C'est sans doute une des raisons de son goût pour l'*ekphrasis*, une forme de *downsizing* qui nous restitue le monde en miniature. Il évoque lui-même cette prédilection pour l'*angulus*, le recoin, qui abrite les amours enfantines et leur vert paradis. La violence, le désir n'en sont pas absents, mais ils sont euphémisés, apprivoisés:

...nunc et Campus et areae
lenesque sub noctem susurri
composita repetantur hora,
nunc et latentis proditor intumo
gratus puellae risus ab angulo
pignusque dereptum lacertis
aut digito male pertinaci,

Maintenant il faut aller, comme tous les soirs, au champ de Mars, et sur ses places pleines de murmures, quand la nuit vient, à l'heure des rendez-vous; il faut aller retrouver ce rire charmant qui, du recoin où elle se cachait, trahit la présence de ton amie, et le gage que tu dérobes à son doigt ou à son bras qui ne t'oppose guère de résistance (*carm.* 1,9,18-24).

G. Bachelard appelle l'*angulus*, le recoin, «une image psychologique primordiale». Pour Horace, c'est un cadre esthétique lié à l'*ekphrasis*, mais c'est aussi un espace

10. Voir Paschalis (1997).

protégé, un havre d'intimité. Pour le poète, c'est aussi, plus généralement, un lieu de création et de transformation, car il n'est pas totalement clos: il est juste assez ouvert sur le monde pour permettre la créativité. Car un système surprotégé n'assure finalement pas une bonne protection, puisqu'il génère, dans son enfermement, une nouvelle anxiété. À la fois ouvert et fermé, l'*angulus* d'Horace est en même temps séparé du centre, et loin des bordures. Il échappe à la centralisation autoritaire du pouvoir, mais il est aussi à l'abri des marges barbares et de leurs guerres. En ceci, les *Odes* d'Horace sont aussi centripètes que centrifuges.¹¹ Elles vérifient un principe fondamental de la systémique: l'auto-organisation d'un système, à la fois ouvert sur le monde, et fermé sur lui-même, capable de transformer son information. À ce titre, et comme toute œuvre de création authentique, les *Odes* sont bien un microcosme en miroir avec les structures du vivant. Et l'esthétique d'Horace est pour ainsi dire celle d'un voyeur: pour lui, on peut voir la totalité du monde à travers le trou de serrure de notre psyché:

at mehercules magni artificis est clusisse totum in exiguo,

Mais diable, quel génie il faut pour enfermer la totalité du monde dans un espace minuscule! (Sen. *epist.* 53,11).

Comme l'écrit V. Rimell,¹² les poètes impériaux ont des 'chambres à eux', des bosquets pleins d'ombre, dont l'ouverture sur l'empire est très soigneusement régulée. Mais la fermeture ne saurait être totale, car toutes les tentatives pour créer un monde intérieur absolument pur, sûr, isolé (le sanctuaire des philosophes stoïciens; ou le contrôle politique parfait des limites) sont impossibles, puisqu'elles détruiraient non seulement l'angoisse, comme on le voudrait, mais aussi le désir, l'élan, le risque: tout ce qui fait la vie elle-même, cette vie faite, comme le dit E. Morin, de «l'incertitude du risque» et de «la certitude de l'amour».¹³

Dans un contexte un peu différent, et sur un plan sociologique, cette fois, il est intéressant de repérer le rôle que jouent les thermes dans la cité romaine.¹⁴ Ils prolongent cette polarisation entre un espace de l'activité, ouvert sur le monde, celui du *negotium*, et un espace plus intérieur, généralement enclos dans un parc, re-fermé sur lui-même: celui de l'*otium*. On sait que les Romains consacraient la matinée au *negotium* sur le forum, et l'après-midi à l'*otium*, dans les thermes, où ils prenaient une respiration et se recentraient sur eux-mêmes. J. Derrida considère

11. La symbolique spatiale de l'*Énéide* est nettement centripète, et celle de la *Pharsale*, nettement centrifuge. Cfr. Thomas (2006a, p. 219).

12. Voir Rimell (2015).

13. Morin (1980, p. 64).

14. Voir là-dessus Rimell (2015, p. 276).

cette opposition entre l'intérieur et l'extérieur comme la matrice de toutes les oppositions possibles».¹⁵

Mais les thermes, leurs bibliothèques, leurs jardins, leurs piscines, apparaissent aussi comme des architectures closes, dédiées à l'intimité, et permettant d'échapper au monde ambiant, au stress aliénant de la cité. Ils sont à la fois des espaces ouverts, accessibles à tous, et des lieux où l'intimité, la vie intérieure, l'originalité ont leur place, et sont respectées. Ils jouent pleinement leur rôle d'échappatoire à l'angoisse qui saisit le citoyen devant la démesure de l'*Urbs* et de l'*imperium*. Comme l'écrit C. Newlands, les thermes vus par Stace apparaissent comme *a safe enclosure*, un espace clos et rassurant «qui exorcise par l'art et neutralise toutes les anxiétés extérieures provoquées par la puissance impériale et la guerre civile».¹⁶ N'oublions pas aussi que ces établissements de bain sont destinés à se laver, à se libérer des saletés et des impuretés dont la pollution de la ville charge ses habitants. Quand on en sort, on est à la fois lavé et régénéré: un homme nouveau, en quelque sorte. C'est précisément une réponse à ce vieux phantasme de la souillure, du miasme associé au mélange, que nous relevions précédemment.

Le Romain sait donc s'aménager des espaces clos – ou partiellement ouverts, selon une subtile régulation –, rassurants par rapport à la grosse machine de l'*imperium* qui l'entoure et l'aliène potentiellement. Ce sont des refuges, des lieux secrets, non parce qu'on ne peut y accéder, mais parce qu'ils ne prennent sens que s'ils sont reliés à une vie intérieure permettant de les voir différemment: ce repérage des recoins passe aussi par une éducation du regard qui conduit potentiellement à un *introrsum ascendere*.

À partir de là, entre le désir expansif et néoténique d'une nation jeune, et la peur ou le sentiment d'incomplétude qui se font jour en contrepoint, les Romains, plutôt que de rester schizophrènes, ont développé un schéma très intéressant, de type résilient, qui se fonde sur des scénarios de type initiatique. Un courant fort de leur imaginaire va avoir pour préoccupation de relier ces deux instances opposées, le centre et la périphérie, et de les lire dans un schéma de complémentarité. Dans le même sens, la place des thermes dans la cité, dont nous avons parlé, met en évidence ce lien entre l'*otium* et le *negotium*, et Vitruve relevait déjà que les bains ne sont pas seulement un lieu où l'on se lave et se purifie, mais aussi un lieu qui purifie l'espace et le temps en soi.¹⁷

Dans cette lecture, il n'y a plus de place pour la crainte; au contraire, c'est la sérénité qui prévaut. Mais cette capacité à se sentir relié, il faut la mériter: c'est tout le sens de l'*Énéide*, en tant qu'épopée fondatrice du peuple romain, mais aussi qu'épo-

15. Derrida (1972).

16. Newlands (2002, p. 210).

17. Rimell (2015, p. 216).

pée initiatique, racontant le voyage d'Énée, reliant Troie à Rome, et restaurant l'ancien Âge d'Or dans les terres italiennes. Nous sommes dans une nouvelle logique, où le Centre n'est plus 'ici' ou 'là', mais où il peut être partout où les conditions sont réunies pour qu'il existe. C'est précisément la définition d'une structure holiste: chaque partie est à la fois un élément constitutif et un résumé de l'ensemble de la structure.

Il est vrai que l'*Énéide* peut être lue comme un récit racontant la recherche d'un refuge sûr. On a vu, dans ce sens, les différentes réécritures de la figure du Cheval de Troie. La projection vers la nouvelle fondation peut produire parallèlement, de petits espaces protégés, qui peuvent apporter, au moins provisoirement, un refuge par rapport à l'exil éternel: c'est le cas de la calanque dans laquelle les Énéades s'abritent quelques heures (1,157-207), et qui a bien des traits du *locus amoenus*, du Paradis perdu et provisoirement retrouvé.¹⁸ Et le but d'Énée, le futur site de Rome, ne se situe-t-il pas dans le Latium, dont une des étymologies encore admises par Varro était le 'lieu caché', de *latere*?

Mais en même temps, dans l'*Énéide*, le voyage est décrit comme un mouvement asymptotique et spiralé vers un centre. Dans d'autres récits, comme la légende d'Héraclès, la trajectoire du héros voyageur s'apparente à une sorte de roue,¹⁹ où le centre et la périphérie sont reliés, comme par des rayons, par les voyages du héros, qui ne cesse d'aller du centre vers la périphérie, pour accomplir ses travaux ; puis il revient vers le Centre, pour l'augmenter de l'énergie supplémentaire qu'il a puisée dans l'exploration des confins. Cette irrigation est précisément celle que reproduisent concrètement les voies romaines, reliant l'espace de l'*imperium* depuis les confins jusqu'au centre, Rome, *caput rerum*. En plus, le *limes*, dans sa zone ultime de contact entre l'*imperium* et les 'barbares', n'est pas perçu comme une barrière, mais plutôt comme une zone d'échange, où les Romains se vivifient au contact des autres peuples, et vice-versa. Tout le principe du droit de cité, et celui de l'accession au pouvoir des empereurs provinciaux, reposent là-dessus.

Dans l'*Énéide*, ce lent mouvement vers le futur site de Rome nous donne bien sûr le sens de la geste héroïque du Fondateur, comme progression et capacité à surmonter les épreuves et à se dépasser. Le voyage est alors à la fois exploration et dépassement de soi. Il associe extérieur et intérieur, et exorcise la première relation, où l'Autre était l'Étranger. La structure du récit fait alors sens comme 'tissage' initiatique, comme mouvement complexe associant une Mémoire axiale immobile (la chaîne, qui relie Énée à Troie, et à ses valeurs) et une Respiration horizontale mobile (la trame, qui le projette dans la nécessité transformatrice du voyage de l'exil). Leur croisement est la complexité de deux dynamismes complémentaires, l'un qui

18. Voir Thomas (1995).

19. Cfr. Thomas (2017, pp. 109-114).

stabilise, sur les bases d'une isonomie, d'une homéostasie; l'autre, expansif, qui dynamise et ancre dans l'action.

C'est le moment de rappeler que le mot *condere*, signifie à la fois 'créer' et 'cacher': dans l'imaginaire latin, la création n'est pas dissociable d'une forme d'intimité, de repli. Le sens de 'enfouir' se retrouve dans l'acte fondateur des murailles protectrices de la cité, qui doivent être enracinées dans le sol: la fondation est un mouvement, un système dynamique, qui doit en même temps s'assurer une sécurité inscrite dans l'immobilité de l'enracinement.

C'est précisément sur cette base que les Romains construiront leur lien entre l'Histoire et la Légende: elles se nourrissent l'une de l'autre, comme une mémoire et une respiration. C'est ce qui donne sens à la légende des grands hommes: ils s'inscrivent dans la trace des fondateurs, tout en la prolongeant. Auguste insistait beaucoup sur son titre de second Romulus. Ainsi se rejoignent la relation révérencieuse au sacré et la relation vitalisée au profane, dont se nourrit le sacré. Tant que Rome s'en est souvenue, elle a vécu. La dépoliarisation entre son histoire et sa légende est un des signes, sinon une des causes, de sa chute.

En ceci, et par un apparent paradoxe, la trajectoire de l'exil est l'un des liens qui rapprochent la périphérie et le centre, et qui donnent un sens positif à l'expérience de l'exilé. Comme l'écrit V. Rimell, «Key to the Romanization of exile, then, is the idea – after Virgil's *Aeneid* –, that exilic experience opens up the possibility of founding a whole new world».²⁰ Ce sont bien les conditions d'un baptême, d'une renaissance, d'un processus initiatique : «Roman exile [...] is always both loss and transformation, both death and rebirth».²¹ On comprend alors que l'horreur de l'exil résidait précisément, tant qu'il n'était pas assumé, dans un syndrome de la dislocation, du démantèlement des certitudes spatiales, de la distinction stable entre ce qui est à l'intérieur et à l'extérieur: le trauma de perdre le refuge d'un espace intérieur de sécurité, en même temps que le sentiment de sa propre identité. On le voit clairement dans les *Tristes* d'Ovide.

Ainsi l'*Énéide* est plus que la commémoration du récit des Origines. Elle est elle-même une structure dynamique qui se donne à voir aux Romains, à travers l'aventure du Fondateur. En ceci, elle est vraiment fondatrice, car, par un processus holiste, elle est écrite pour chaque Romain, à chaque instant; pour qu'il puisse coïncider avec son dynamisme organisateur et le faire sien. Ce schéma est à la fois l'archétype sur lequel se construit l'*Énéide*, le récit de la fondation de Rome, et l'archétype à partir duquel se fera l'expansion de la romanité, par la reproduction aux confins de l'Empire de ces cités qui sont toutes de petites Rome en réduction, et qui sont à vrai dire

20. Cfr. Rimell (2015, p. 282); Thomas (2015a, pp. 33-60).

21. *Ibid.*

Rome elle-même. Que l'on soit à Timgad ou à Volubilis, d'une certaine façon, on est à Rome, on est relié à la même entité unique et multiple à la fois. Ces répliques mimétiques de l'*Urbs* sont rattachées à la figure-mère par un réseau, visible (les voies de communication, la langue commune, la reproductibilité des structures architecturales), mais aussi invisible, fait de valeurs institutionnelles et religieuses reconnues de tous et partagées; c'est la 'grande patrie' dont parlait Cicéron (*leg.* 2,2,5), celle qui ouvre la porte au métissage, à la reproduction des élites, à la circulation des énergies du centre vers la périphérie, et de la périphérie vers le centre. C'est l'illustration particulièrement réussie d'un processus de mise en miroir, vital dans la construction de soi, pour un individu ou une entité collective, et qui a été récemment mis en évidence par les neurosciences, et la découverte des neurones-miroirs, comme base indispensable de tous les apprentissages et de toutes les affiliations.²²

Revenons à l'*'imperium sine fine dedi'*. Il ne prend son sens que dans le contexte du long développement qui le suit. Jupiter y annonce que cet *imperium*, commencé dans la guerre, s'ouvrira sur une période infinie de paix identifiée à l'Âge d'Or retrouvé. Ainsi, le temps linéaire, comme apparence, s'efface devant un temps circulaire, 'absolu', où Rome, la ville guerrière (il ne faut pas oublier que son nom assone avec le grec *rôomé*, la force), est aussi l'anagramme d'*Amor*, la force de Vénus mère d'Énée. Ainsi, Rome, dans sa complexité, se charge de ces doubles valeurs. C'est ce que disait Macrobe, quand il nous parlait, dans le livre 3 des *Saturnales*, d'une tradition des noms secrets de Rome (il fallait sans doute y ajouter Flora, nom évocateur de l'aptitude et de la légitimité de l'*imperium* à une croissance exceptionnelle).

On le voit, cette complexité donne un autre sens à la simple relation spatiale entre le centre et la périphérie: elle les dépasse, parce qu'elle les associe et les relie dans un système du monde où les perceptions ordinaires du centre et de la périphérie sont abolies, au profit d'une vision plus essentielle. C'est une des caractéristiques de la dimension initiatique d'un texte comme l'*Énéide*: lorsque le héros est allé au bout de lui-même, et de ses épreuves, son regard s'ouvre, et les choses, les êtres, prennent une autre valeur, ils ne sont plus seulement ce qu'ils avaient l'air d'être. On notera que ce processus rend indissociables l'évolution intérieure, et l'évolution dans le monde extérieur. Il est intéressant de remarquer que l'expérience que fait le héros est, par bien des points, analogique de ce que la systémique appelle une *auto-organisation*: la capacité d'un système à être spécifié à la fois de l'intérieur et de l'extérieur, à être un *inward turn*, un repli vers l'intérieur, mais aussi une capacité de transformer l'information reçue, et de la restituer dans une émergence, à un autre niveau, ... dont l'*in-trorsum ascendere* des mystiques médiévaux avait déjà aussi l'intuition.

22. Cfr. Oughourlian (2013).

Dans *La Science de la logique* (1), Hegel disait que les choses ont leur identité dans leurs frontières. C'est ce que nous voudrions avoir montré à propos des Romains. À travers les différentes représentations et constructions de leur imaginaire, on est passé de la néoténie juvénile à la crainte du pouvoir, puis à une nouvelle maîtrise 'adulte' du cosmos, saisi dans sa complexité. Dans tous les cas, il s'agit de dépasser une peur devant l'espace et le temps qui s'ouvrent, celle-là même qui faisait dire à Jules Supervielle dans *Gravitations*, «Trop d'espace nous étouffe beaucoup plus que s'il n'y en avait pas assez».

L'imaginaire romain excelle dans l'art de l'*aequilibritas*: la danse sur un fil entre deux espaces périphériques mortifères; dans l'art du métissage, aussi.²³ Il a su accompagner son exceptionnelle expansion par une 'théorie de l'expansion', qui lui a permis de l'appriivoiser et de ne plus en avoir peur. Mieux que d'autres peuples, les Romains, pendant douze siècles, y sont parvenus. Pour nous, en ces temps troublés, l'exemple est à méditer.

Bibliographie

- Bachelard, Gaston (1961), *Les Coins*, in *La Poétique de l'Espace*, Paris, Gallimard, pp. 163-174.
- Caillois, Roger (1988), *L'Homme et le Sacré*, Paris, Gallimard.
- Derrida, Jacques (1972), *La Pharmacie de Platon*, in *La Dissémination*, Paris, Seuil, pp. 77-214.
- Dodds, Eric R. (1959), *The Greeks and the Irrational*, Berkeley, University of California Press, trad. fr. (1965), *Les Grecs et l'Irrationnel*, Paris, Aubier.
- Douglas, Mary (2005), *De la Souillure. Essai sur la notion de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte.
- Morin, Edgar (1980), *La Méthode II, La Vie de la Vie*, Paris, Seuil.
- Newlands, Carole E. (2002), *Statius' Silvae and the Poetics of Empire*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Oughourlian, Jean-Michel (2013), *Notre troisième cerveau*, Paris, Albin Michel.
- Paschalis, Michael (1997), *Virgil's Aeneid. Semantic Relations and Proper Names*, Oxford, Clarendon Press.
- Rimell, Victoria (2015), *The Closure of Space in Roman Poetics. Empire's Inward Turn*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Thomas, Joël (1995), *La symbolique de la calanque dans l'Énéide de Virgile*, in *Méditerranée. Imaginaires de l'espace*, par Carmignani P., Laurichesse J.-Y., Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan (= *Cahiers de l'Université de Perpignan* 20), pp. 13-28.
- Thomas, Joël (2001), *Deux figures de l'imaginaire gréco-romain: l'acrobate et le plongeur*, in

23. À l'appui, cfr. Thomas (2001 et 2014).

- Études sur l'imaginaire. Mélanges offerts à Cl.-G. Dubois*, par Peylet G., Paris, L'Harmattan, pp. 77-89.
- Thomas, Joël (2006a), *L'Imaginaire de l'Homme romain. Dualité et complexité*, Bruxelles, Latomus.
- Thomas, Joël (2006b), *Images de la carte du monde chez les Latins*, in *Le Monde et les Mots. Mélanges G. Aujac*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, pp. 97-109.
- Thomas, Joël (2014), *Le sacré comme extra-vagance*, in *Extravagances. Écart et norme dans les textes grecs et latins*, par Deproost P.-A., Paris, L'Harmattan, pp. 11-20.
- Thomas, Joël (2015a), *Mythanalyse de la Rome antique*, Paris, Les Belles Lettres.
- Thomas, Joël (2015b), *La place et le rôle de l'anxiété dans l'imaginaire gréco-romain*, in *L'imaginaire dans tous les états. Hommage à J.-J. Wunenburger*, par Buse I., Craiova-Lyon (= «Symbolon», 11), pp. 93-110.
- Thomas, Joël (2017), *Les mythes gréco-romains, ou la force de l'imaginaire. Les récits de la construction de soi et du monde*, Louvain-la-Neuve, Academia.

Procris dans l'épopée et dans la mythographie: centre ou périphérie?

NEREIDA VILLAGRA*

The paper conducts an analysis of the treatment of Procris' and Cephalus' myth by the commentary known as *Mythographus Homericus* (MH). The figure of Procris, a marginal character in the Homeric poems, becomes the main figure of the MH's *ιστορία* and a negative exemplum of a wife. The state of text, the comparison to other Imperial versions and the possible context of use of the MH, suggest that some variants in the text could be conscious choices to adapt the myth to its readership.

Keywords: Mythography, Procris, *Mythographus Homericus*

1. Introduction¹

L'objectif de cet article est de réfléchir sur la relation des poèmes homériques avec la mythographie d'époque impériale, en prenant comme cadre d'analyse la métaphore de la relation entre le centre et la périphérie. La dialectique centre-périphérie est devenue un système de critique principalement dans le domaine de la sociologie et l'histoire depuis l'après-guerre. Ce modèle a commencé à être appliqué également aux études classiques depuis les années 80, en mettant en avant l'importance des concepts comme public ou destinataire et la relation entre œuvre et pouvoir politique.² Ces questions contribuent sans doute à une compréhension plus profonde du phénomène littéraire.

Nous prendrons la figure de Procris comme étude de cas pour analyser comment l'adaptation de son rôle dans le mythe, un rôle tantôt central tantôt périphérique, peut nous donner de petites pistes et des indices sur les objectifs et sur le destinataire des œuvres où il est raconté. Nous explorerons plus spécifiquement ce qu'il nous révèle sur le destinataire du *Mythographus Homericus* (MH ci-après). Cette œuvre est conservée par des scholies ainsi que par des papyri et consistait en un commentaire mythographique aux poèmes homériques, qui avait la structure des *hypomnemata*, mais avec des contenus spécifiquement mythographiques. Les papyri montrent qu'il était en circulation environ depuis le I^{er} siècle a.C. jusqu'au IV^{ème} siècle d.C. Son état fragmentaire

* CEC. Universidade de Lisboa, nereida@campus.ul.pt

1. Je remercie Khadija Benis et Sébastien Barbara pour leur précieuse aide avec le français.

2. On peut voir cette perspective par exemple dans les manuels de littérature Cavallo (1989-1991). Sur le monde grec, voir par exemple Goldhill (2001); Dougherty – Kurke (2011).

rend complexe la compréhension de sa finalité et de son utilisation.³ Une hypothèse proposée est qu'il s'agissait d'une sorte de manuel scolaire dans les premiers niveaux d'études, quand les élèves lisaient et étudiaient les poèmes homériques.⁴

2. Procris: épouse, chasseuse et magicienne

Les apparitions de Procris dans la littérature archaïque et classique sont très fragmentaires:⁵ son nom est mentionné dans le chant 11 de l'*Odyssee*, quand le héros Ulysse la voit dans l'Hadès.⁶ Procris apparaissait aussi dans le *Catalogue de femmes* d'Hésiode mais il ne reste plus qu'une mention de son nom.⁷ Michael West supposait que le rôle de Procris était dans ce poème celui d'une vierge associée au monde de la chasse. Photius témoigne que le cycle épique thébain racontait la mort de Procris causée par Céphale et associait le couple au chien chasseur infailible.⁸ Euripide,⁹ la comédie et Xénophon mentionnaient Procris par sa relation avec Artémis et le monde de la chasse.¹⁰ Le seul fragment attribué à Sophocle est douteux et on ne trouve pas Procris dans la poésie lyrique.¹¹ Le récit le plus complet d'époque classique est celui attribué à Phérécyde d'Athènes par le MH,¹² qui racontait comment la méfiance mutuelle de Céphale et Procris conduisait à la fin fatale de Procris. Hellanicus de Lesbos racontait, selon le scoliaste à Euripide, que Céphale avait tué son épouse Procris et qu'il avait été condamné par l'Aréopage pour cela.¹³ Au IV^{ème} siècle a.C., on trouve une brève notice de Palaiphatos, selon laquelle Procris avait guéri Minos et avait reçu en échange un chien et une lance magiques.¹⁴ Le texte de Palaiphatos a une lacune mais on peut imaginer qu'il racontait que le chien et la lance étaient donnés à Céphale. Cette notice est insérée dans le chapitre sur Pasiphaé. A l'époque hellénistique, Callimaque mentionne Procris en relation avec

3. Sur le MH voir Montanari (1995; 2002); Van Rossum-Steenbeek (1998, pp. 85-118); Cameron (2004, pp. 23-28, 104-106); Pagès (2007); Pàmias – Villagra (2020); Villagra (sous presse).

4. Cameron (2004, pp. 116-119); Pagès (2007, pp. 125-128); Villagra (sous presse). Mais ce n'est pas l'unique fonction proposée pour le MH: voir Montanari (1995, pp. 145-148); Van Rossum-Steenbeek (1998, pp. 117-118); Pagès (sous presse).

5. Sur Procris voir LIMC s.v. Kephalos; Fontenrose (1981, pp. 86-111); Davidson (1997, pp. 165-184).

6. *Od.* 11,321.

7. Fr. 332 M.-W.

8. *Epigoni*, fr. 5 Bernabé.

9. Eur. *Hyps.* fr. 1.

10. Eub. fr. 89; Xen. *Cyn.* 13.18. Liée au chien: Paus. 9,19,1.

11. Soph. *TGF* 4 fr. 533.

12. Pherecyd. *BNJ* 3 fr. 34. Sur Phérécyde voir Fowler (1993, pp. 29-42); Fowler (2000, pp. 296-297); Fowler (2013, pp. 461-463); Dolcetti (2004); Pàmias (2008).

13. Hellanic. *BNJ* 4 fr. 169. Voir aussi Fowler (2000, p. 222); Fowler (2013, p. 455).

14. Paleph. 2; Voir *BNJ* 44; Festa (1902); Roquet (1976); Stern (1996); Hawes (2014).

la chasse,¹⁵ et Ératosthène raconte la même version que Palaiphatos, version également synthétique et insérée dans un chapitre dédié à la constellation du Chien.¹⁶ C'est seulement à l'époque impériale que l'on trouve des récits plus complets sur Procris toujours associée à Céphale: outre le MH déjà mentionné qui apparemment suivait Pherecyde, Apollodore, Hygin et Antoninus Liberalis donnent des versions qui sont différentes dans leurs détails et dans leur formulation, mais elles racontent toutes, d'un côté, l'épisode crétois du remède de Minos, qui implique que Procris recevait le chien et la lance; et d'un autre côté, le motif de la mutuelle méfiance du couple Céphale et Procris, qui mène, en définitive, à la mort de Procris.¹⁷ D'un autre côté, Ovide a poétisé cette histoire non seulement une fois, mais deux, dans l'*Ars amandi*. et dans les *Métamorphoses*.¹⁸ Dans l'*Ars amandi*, l'histoire de Procris est racontée comme *exemplum* du fait que la méfiance peut être mauvaise pour les amants. Dans la version des *Métamorphoses*, l'histoire est relatée avec une focalisation sur Céphale. Il s'agit, donc, de la voix de Céphale que nous entendons. La figure de Procris est, donc, vue à travers ses yeux et elle est caractérisée comme très pure et digne. Elle est l'épouse idéale, et Céphale ne lui donne la responsabilité ni de son infidélité ni de sa suspicion.

Dans l'*Odyssée*, l'histoire de Procris n'est pas racontée. Homère se contente de mentionner son nom:

Hom. *Od.* 11,321-325:

Φαίδρην τε Πρόκριν τε ἴδον καλὴν τ' Ἀριάδην,
 κούρην Μίνωος ὀλοόφρονος, ἣν ποτε Θησεὺς
 ἐκ Κρήτης ἐς γουνὸν Ἀθηναίων ἱεράων
 ἦγε μὲν, οὐδ' ἀπόνητο· πάρος δέ μιν Ἄρτεμις ἔκτα
 Δίη ἐν ἀμφιρύτῃ Διονύσου μαρτυρήσι.

Je vis Phèdre et Procris et la belle Ariane, la fille de Minos à l'esprit malfaisant :
 Thésée qui l'emmena de la Crète aux coteaux d'Athènes la sacrée, n'en connut pas
 l'amour. Dionysos l'accusait. Artémis, dans Dia, dans l'île entre-deux-mers, la perça
 de ses flèches.

Trad. Victor Bérard

Depuis le XIX^{ème} siècle, le catalogue de femmes vues par Ulysse a été plusieurs fois considéré comme un ajout postérieur, et seulement depuis la fin du XX^{ème} siècle il a été revalorisé comme partie intégrante du chant. Gazis a défendu l'originalité du

15. Call. *Dian.* 209-210.

16. Eratosth. *Cat.* 33

17. Apollod. 3,15,1 [197-198]; Ant. Lib. 41; Hyg. *fab.* 197.

18. *Ov. ars* 686-746; *met.* 7,690-862. Probablement suivent Ovide, Serv. *Aen.* 6,445 et Mythogr. I 1,44; II 260 (216).

catalogue qui, à son avis, se trouve organiquement intégré et proportionne au poète un espace pour l'expérimentation et pour la réflexion meta-poétique.¹⁹ Néanmoins, du point de vue de la composition poétique cristallisée dans le texte de *l'Odyssee*, le place de Procris dans le poème et dans le catalogue des femmes est périphérique: elle est mentionnée dans un passage qui, même s'il est original, est différent, car le poète abandonne l'espace narratif prédominant du poème, l'espace des vivants, pour décrire le monde des morts. D'un autre côté, l'énumération des âmes fonctionne comme une allusion poétique à des histoires, à des espaces narratifs différents de celui du poème.

L'omission des histoires sur Procris et Phèdre dans ce passage peut être vue comme un indicateur selon lequel l'audience d'Homère connaissait bien les traditions qui lui étaient associées. En fait, la critique considère que ce vers reflète un intérêt athénien, car les trois héroïnes mentionnées ensemble, en plus d'être liées à la mythologie crétoise,²⁰ sont rattachées à la mythologie attique: Phèdre est épouse de Thésée, Ariane, sa maîtresse, Procris, fille d'Érechthée et épouse de Céphale. Justement Céphale et Procris, étaient objets d'un culte en Attique. Pour cette raison, il a été proposé que ce passage pourrait provenir du moment de la mise en forme de texte de *l'Odyssee* à Athènes à l'époque archaïque. Cependant, une autre interprétation de ce passage suggère que les trois femmes nommées dans le vers 321 étaient des exemples d'infidélité ou trahison, et que ces deux histoires sont étouffées pour rendre heureuse Arête, la puissante reine des Phéaciens, qui écoute le récit d'Ulysse.²¹ Quoi qu'il en soit, l'enjeu du compositeur de *l'Odyssee* pour inclure Procris dans ce catalogue et la réception de cette allusion par l'audience du poème restent, en tout cas, incertains.

Au I^{er} siècle a.C. environ, le chant 11 recevait assez d'attention dans le MH, qui éclairait ce passage avec des histoires mythographiques plus complètes sur plusieurs personnages, qui étaient mentionnés brièvement dans le poème. En effet, dans le chant 11, le MH commentait les figures de presque toutes les héroïnes trouvées par Ulysse, Eurypyle et Ajax. *Ἰστορία* qui ajoute un commentaire au nom de Procris est la suivante:

Sch. (ZMC) *Od.* 11,321c (Ernst) (=Pherecyd. fr. 34 Fowler):²²

Πρόκριν τε: Κέφαλος ὁ Δηϊονέως γήμας Πρόκριν τὴν Ἐρεχθέως ἐν τῇ Θορικίῳ

19. Gazis (2015, pp. 69-99); Gazis (2018, pp. 21-23).

20. Phèdre et Ariane sont filles de Minois et Procris avait guéri le roi de son infertilité. Voir Heubeck – Hoekstra (1989, pp. 96-97).

21. Alden (2017, p. 53), avec bibliographie complète sur cette interprétation.

22. Fowler (2000); Ernst (2006). Nous pouvons lire des commentaires dans Dolcetti (2004); Pàmias (2008); Fowler (2013).

κατόκει. θέλων δὲ τῆς γυναικὸς ἀποπειρᾶσθαι λέγεται εἰς ἀλλοδαπὴν ἀποδημῆσαι ἐπὶ ἔτη ὀκτῶ καταλιπὼν αὐτὴν ἐπὶ νύμφωνος οὔσαν. ἔπειτα κατακοσμήσας καὶ ἀλλοειδῆ ἐαυτὸν ποιήσας ἔρχεται εἰς τὴν οἰκίαν ἔχων κόσμον, καὶ πείθει τὴν Πρόκριν δέξασθαι τοῦτον καὶ συμμιγῆναι αὐτῷ. ἡ δὲ Πρόκρις ἐποφθαλμίσασα τῷ κόσμῳ καὶ τὸν Κέφαλον ὀρώσα κάρτα καλὸν συγκοιμᾶται αὐτῷ. ἐκφήνας δὲ ἐαυτὸν ὁ Κέφαλος αἰτιᾶται τὴν Πρόκριν. οὐ μὴν ἀλλὰ καταλλαγεὶς ἐξέρχεται ἐπὶ θήραν. πυκνῶς δὲ αὐτοῦ τοῦτο δρώντος ὑπόπτεισεν ἡ Πρόκρις ὅτι μίσηται γυναικὶ ἑτέρᾳ. προσκαλεσαμένη οὖν τὸν οἰκέτην ἔλεγεν εἰ σύνοιδεν. ὁ δὲ θεράπων ἔφη τὸν Κέφαλον ἰέναι ἐπὶ τινος ὄρους κορυφῆν, καὶ λέγειν συχνῶς, ὦ νεφέλα παραγενοῦ, καὶ τοῦτο μόνον συνειδέναι. ἡ δὲ Πρόκρις ἀκούσασα ἔρχεται εἰς ταύτην τὴν κορυφῆν καὶ κατακρύπτεται. καὶ τὸ αὐτὸ λέγοντος αὐτοῦ πυθομένη προστρέχει πρὸς αὐτόν. ὁ δὲ Κέφαλος ἰδὼν αὐτὴν αἰφνιδίως ἔξω ἐαυτοῦ γίνεται, καὶ ὡσπερ εἶχε βάλλει <τῷ> μετὰ χειρᾶς ἀκοντίῳ τὴν Πρόκριν καὶ κτείνει. μεταπεμψάμενος δὲ τὸν Ἐρεχθέα θάπτει πολυτελῶς αὐτὴν. ἡ δὲ ἱστορία παρὰ Φερεκύδη ἐν τῇ ἐβδόμῃ.

Ce texte, donc, constitue une sorte d'exégèse mythographique, du fait qu'elle explique les circonstances de la mort de l'héroïne qui se trouve dans l'Hadès, en racontant l'histoire de son mariage avec Céphale. À la fin de la narration, comme nous voyons, s'ajoute une *subscriptio* qui cite Phérécyde d'Athènes. L'interprétation plus commune, mais pas unique,²³ de la *subscriptio* est qu'elle indiquait la source de la ἱστορία. Cependant, il y a accord sur le fait que l'état de ce texte ne correspond pas à la rédaction originelle de Phérécyde à l'époque classique. Son œuvre a été résumée ou altérée par le MH, ou par quelqu'un avant lui, entre le V^{ème} siècle a.C. et le I^{er} siècle.²⁴

Le référence dans le texte à Thoricus (γῆμας Πρόκριν τὴν Ἐρεχθέως ἐν τῇ Θορικίων κατόκει) et à la sépulture de Procris (μεταπεμψάμενος δὲ τὸν Ἐρεχθέα θάπτει πολυτελῶς αὐτὴν) suggère que Phérécyde, en tant qu'Athénien, pourrait avoir suivi des traditions locales. En effet, l'histoire ne mentionne aucun lien avec la mythologie crétoise, ni avec le chien ou la lance, mais souligne la liaison avec l'Attique. West a signalé que le fait d'intégrer Procris, la fille d'Érechthée, dans la famille de Céphale peut être lié à l'intérêt de la famille des Cephalides à l'époque classique. Il s'agissait d'une façon de montrer les Cephalides comme étant des descendants d'Érechthée même, le mythique roi autochtone d'Athènes.²⁵ D'un autre côté, Fowler a souligné le fait que l'histoire contient des éléments culturels, comme la pause du mariage

23. Delattre (2016, pp. 89-110) arrive à des conclusions différentes.

24. Van Rossum-Steenbeek (1998, pp. 86-92); Montanari (1995; 2002); Pagès (2007, pp. 46-80); Pàmias – Villagra (2020, pp. 20-38).

25. West (1985, pp. 106-107).

pendant huit ans et l'appel à Néphéle,²⁶ en mettent cela en relation avec le culte rendu à Procris, Céphale et Philonis en Attique.²⁷

En tout cas, l'état du texte que nous avons correspond à une rédaction d'époque impériale, étant donné que le MH utilise le récit de Phérécyde en l'adaptant pour commenter l'allusion poétique d'Homère. Toutefois, il est improbable que le MH ait interprété la mention de Procris dans l'*Odyssée* comme une allusion à la version spécifique du mythe de Phérécyde. Au contraire, il est plausible que le MH ait voulu simplement illustrer un mythe qui à son époque était important, car ce n'était plus un mythe local et marginal, mais une tradition assez populaire, comme on le voit dans le fait que nous avons plusieurs versions de cette période.

Si nous comparons le rôle de Procris dans cette version à d'autres versions mythographiques impériales, nous voyons que tous les récits racontent une histoire similaire, mais nous pouvons constater des différences intéressantes (*Tableau 1*).

Les rôles de chasseuse et de magicienne sont fréquemment utilisés pour décrire les positions périphériques des femmes: soit la chasseuse vierge, soit la magicienne hypersexuelle se trouvent en dehors du mariage, de ce qui constitue la norme sociale.²⁸ Nous avons vu ces deux fonctions attribuées à Procris dans les sources d'époque hellénistique. Sa relation avec la chasse et Artémis est également rapportée à l'époque classique par les fragments d'Euripide, par la comédie et aussi par Xénophon. Ce qui ressort, donc, est l'omission de ces caractéristiques dans la version que nous étudions.²⁹ Tandis que dans le récit du MH Procris est fondamentalement une épouse, dans les autres versions rapportées dans le tableau 1 elle endosse une double fonction: elle est l'épouse de Céphale, comme dans notre texte, mais elle est aussi, soit une chasseuse liée à Artémis, soit une magicienne qui soigne les problèmes sexuels de Minos.³⁰ De plus, le travestissement de Procris chez Hygin et Antoninus Liberalis entraîne l'élimination de sa condition de femme.

D'un autre côté, la narration du MH se construit sur le motif de la fidélité, de la confiance et du mensonge, de façon telle que Céphale et Procris semblent être des figures parallèles: Céphale quitte sa terre justement pour tester Procris (θέλων δὲ τῆς

26. Fowler (1993, pp. 29-42).

27. Fowler (2013, p. 461) souligne la relation profonde de Procris et Céphale avec l'Attique, où ils recevaient un culte: «Kephalos, Prokris, and Philonis all receive offerings in the fifth century sacred calendar of Thorikos, so these are characters with deep roots in Attic soil».

28. Vernant (1972) [consulté dans l'édition anglaise 1977, pp. xiv-xvii]; Detienne (1979, pp. 20-26); Davidson (1997, p. 197). Voir aussi Burkert (1983, pp. 58-72).

29. Fowler (2013, p. 462) semble considérer la juxtaposition des deux rôles comme une innovation tardive: «Later writers remove the bumps and embellish the tale yet more, taking Prokris off to Crete, where, revealing her Medeia side, she heals Minos of a sexual disease, and acquires the hound that never fails of its prey, and the spear that never misses its target».

30. Fontenrose (1981, p. 90) considère que la version originale de Phérécyde devait inclure l'épisode du séjour de Procris en Crète.

Tableau 1 Versions mythographiques impériaux*

Apollod. 3,15,1 [197-198]	Hyginus, Fab. 197	Ant. Lib. 41
<i>Développement narratif dans un catalogue des mariages des filles d'Érechthée.</i>	<i>Chapitre Indépendant qui porte le titre «Procris».</i>	<i>Chapitre indépendant qui porte le titre «Le renard».</i>
Procris épouse Céphale	Céphale épouse Procris	Céphale épouse Procris
	Céphale est kidnappé par Aurore.	Céphale est kidnappé par Aurore.
	Aurore lui donne l'idée de la preuve de fidélité.	Céphale éprouve Procris avec l'aide d'un membre de la famille et de l'or.
	Céphale est transformé par Aurore et offre des présents.	Céphale se cache dans le bois. Se montre avec des torches.
Procris est infidèle avec Pteleon.	Procris ne réussit pas le test.	Procris ne réussit pas le test.
Elle est découverte et s'enfuit en Crète	Procris s'enfuit en Crète.	Procris s'enfuit en Crète.
En Crète, Procris guérit Minos, couche avec lui et reçoit le chien et la lance.	En Crète, Diane critique Procris mais à la fin a pitié d'elle et lui donne la lance et le chien.	En Crète, Procris guérit Minos et l'aide à s'unir avec Pasiphaé et à avoir des enfants. Elle reçoit le chien et la lance.
Procris rentre.	Procris rentre par ordre de Diane. Elle s'habille comme un garçon.	Procris rentre habillée comme un garçon.
	Procris éprouve Céphale en proposant une union homosexuelle en échange de la lance et du chien.	Procris éprouve Céphale en proposant une union homosexuelle en échange de la lance et du chien.
	Procris révèle le piège et fait des reproches à Céphale.	Procris révèle le piège et fait des reproches à Céphale.
	Céphale obtient la lance et le chien.	Céphale obtient la lance et le chien.
Procris va chasser avec Céphale.	Méfiante, Procris suit Céphale.	
Procris meurt par accident.	Procris meurt par accident.	
Céphale est condamné à l'exil par l'Aréopage	On sait que Procris avait donné un fils à Céphale, Arcesius	Céphale aide Amphitryon à chasser le renard.
		Le chien et le renard sont métamorphosés en pierres

* Les motifs qui diffèrent sont signalés en caractères gras.

Tableau 2 Céphale et Procris dans le MH

Céphale	Procris
Céphale épouse Procris	Soupçonne et demande à l'esclave
Il part	Quitte la maison
Test de fidélité	Suit Céphale et espionne
Se déguise	Se cache
Est offensé	Meurt

γυναικὸς ἀποπειρᾶσθαι λέγεται εἰς ἀλλοδαπὴν ἀποδημῆσαι ἐπὶ ἔτη ὀκτώ),³¹ il se déguise (ἀλλοειδῆ ἑαυτὸν ποιήσας) et finalement s'offense de l'infidélité de Procris (αἰτιᾶται). Procris, à son tour, quitte la maison et se cache pour espionner Céphale (ἡ δὲ Πρόκρις ἀκούσασα ἔρχεται εἰς ταύτην τὴν κορυφὴν καὶ κατακρύπτεται) et finalement est tuée (τὴν Πρόκριν καὶ κτείνει) (Tableau 2)

En plus, Procris ne chasse pas dans cette version et la raison pour laquelle l'héroïne se trouve dans la forêt quand Céphale est en train de chasser, c'est qu'elle veut l'espionner. Bien entendu, Procris n'est pas l'épouse modèle, étant donné qu'elle trahit son mari et qu'elle agit presque comme son époux. Bien que Procris ne soit pas explicitement condamnée, la conséquence de son comportement est fatale et sa mort est directement causée par ses doutes envers son mari. Nous pouvons donc voir ici une critique indirecte d'un tel comportement. De plus, dans la version d'Apollodore la mort de Procris n'est pas liée à sa méfiance ni à sa double infidélité. Elle raconte que Procris et Céphale se sont réconciliés et que Céphale est condamné à l'exil perpétuel pour avoir tué Procris, bien que ce ne soit qu'un accident. Par ailleurs, dans la version d'Antoninus Liberalis, la mort de Procris n'est même pas racontée.

D'autre part, la facette la plus documentée de Procris dans les sources hellénistiques, sa liaison avec Minois où elle apparaît comme une magicienne hypersexuelle, épisode que toutes les autres versions impériales incluent d'une façon ou d'une autre, est complètement étouffé dans la version du MH. Davidson (1997), en analysant justement notre texte, souligne:

«Prokris anomalous status at the beginning of the 'Pherekydes' narrative brings into focus the problems of definition for the female associated with the pre-marital and post-marital phases of her life».

31. Sur le période de huit ans voir Fowler 1993.

Il arrive à la conclusion que la Procris phérécydéene doit refléter une Artémis amoureuse. Néanmoins, l'analyse de Davidson ne tient pas compte du fait que la rédaction du texte n'est pas seulement celle du scholiaste, mais aussi celle du MH. En effet, la comparaison avec le papyrus PSI 1173, du III^{ème} siècle a.C., montre que le texte que l'on lit dans les scholies V à l' *Odyssée*, est très proche de sa phase impériale:

PSI 1173 Fr. 2r +v (Van Rossum-Steenbeek):³²

Πρόκριν. Κέφαλ[ο]ς ὁ Δηϊ[ονέως
 30 γή]μας Πρόκριν τὴν Ἐρεχθ[έως
 κα]τῷκει ἐν Θορικῶι. θέλων [δὲ
 τῆς γ]υναικὸς ἀποπειρᾶσθαι ἀ[-
 πο]δημεῖ ἐπ' ἔτη ὀκτὼ καταλ[ι-
 πῶ]ν αὐτὴν ἔτι νύμφην. [ἔπει-
 35 τα κατ]ακοσμήσας ἑαυτὸν κ[αὶ
 ἀλλ]οῖώ[σα]ς ἔρχεται[
 εἰς τὴν οἰκία]ν ἔχων κ[όσμον
] . .[

29 κελαφαλ[ο]ς || 33 επ' || 34 ετει || 36 ερχετειερχ

.
][. .]προσα[
 40]αυρα γένοιτο καὶ τ[οῦ-
 το μόνον σ]υνειδένα αὐτῷ· ἢ [δὲ
 Πρόκρις] ἀκούσασα ἔρχεται εἰς
 ταύτ]ην τὴν κορυφὴν καὶ κατα[κρύπτε-
 τ]αι καὶ κατακούσα αὐτο[ῦ
 45 τοῦτο λέγοντος προστρέχ]ει
 ὡς αὐτὸν. ὁ δὲ Κέφαλος ἐξ[αίφ-
 νης ἰδὼν ταύτην ἔξ[ω αὐτοῦ
 γί]νεται καὶ ὡς εἶχε βάλλ[ει ἀκον-
 τί]φ τὴν Πρόκριν κ[αὶ κτεί-
 50 νε]ι. μεταμεψάμεν[ος δὲ τὸν
 Ἐρεχ]θέα τα. [

.
 43 `την' || 47 ἰδων

32. LDAB 2760/TM 61611; MP³ 01209.000. Sur le PSI 1173 voir Coppola (1932, pp. 131-140); Pfeiffer (1937, pp. 14-16); Luppe (1997, pp. 13-18); Haslam (1990, pp. 31-36); Van Rossum – Steenbeek (1998, pp. 301-311); Fowler (2000, pp. 296-297); Montanari (2002, pp. 129-144); Pontani (2005, pp. 126-130); Pontani (sous presse).

Bien entendu, cela ne prouve pas que la description de Procris comme épouse soit originale du MH et non de Phérécyde. Mais, indépendamment de la relation du MH avec Phérécyde, ce qu'il est important de souligner, c'est que le MH adaptait ou choisissait justement cette version, même quand la Procris plus périphérique, la chasseuse et la magicienne, devait être déjà bien connue.

Assurément, la version du mythe que nous pouvons lire dans les *Métamorphoses*, suggère qu' Ovide connaissait également la facette crétoise de Procris, même quand il choisit la représenter comme une épouse idéal.³³ En effet, dans les *Métamorphoses* Céphale possède le chien et la lance que Procris lui avait offerts comme présents de réconciliation. Ces objets sont offerts à Procris par Minos dans plusieurs sources: Palaiphatos, Eratosthène, Apollodore et Antoninus Liberalis. Ovide, au contraire, raconte que Procris avait reçu le chien de Diane, mais il ne précise pas comment elle avait reçu la lance.³⁴

3. Conclusion

Nous n'exagérerons probablement pas en disant qu'Homère était une autorité indiscutable durant toute l'Antiquité grecque. Nous pouvons voir chez Platon, par exemple, le rôle de maître qui lui était conféré, même quand les poètes sont expulsés de sa République parfaite. Homère était le centre de l'intérêt des philologues et critiques littéraires attachés au Musée d'Alexandrie depuis le III^e siècle a.C. De plus, les témoignages indirects d'Aristote, Libanius ou Quintilien, et les papyri exhumés des sables d'Égypte, confirment le rôle central d'Homère dans les premières phases de l'éducation. En même temps, nous savons qu'avec la romanisation de la Grèce, la connaissance de la mythologie est devenue de plus en plus populaire.³⁵ Nous devons imaginer la circulation du MH dans ce contexte: il s'agissait d'un commentaire mythographique des poèmes homériques qui mettait au centre de la discussion la mythographie, non pas comme genre littéraire, mais comme méthodologie exégétique. Si nous acceptons qu'au moins un des contextes de circulation du MH était l'école, la caractérisation de Procris comme exemplum d'épouse et l'omission des références à ses affaires avec Minos, autant l'union sexuelle que la guérison de sa maladie sexuelle, ainsi que la formulation du texte où l'héroïne semble responsable de sa propre mort, apparaissent comme un choix conscient, conséquence de l'utilisation du MH dans ce contexte spécifique.

33. Fontenrose (1981, p. 89).

34. Sur les traitements ovidiens voir Segal (1978, pp. 175-205); Fontenrose (1979/80, pp. 289-294); Green (1979/80, pp. 15-24); Davis (1983); Anderson (1990, pp. 131-144); Hejduk (2011, pp. 285-314).

35. Cameron (2004).

Bibliographie

- Alden, Maureen (2017), *Para-Narratives in the Odyssey. Stories in the Frame*, Oxford, Oxford University Press.
- Anderson, William S. (1990), *The Example of Procris in the Ars Amatoria*, in Griffith M., Mastronarde D.J. [eds.], *Cabinet of the Muses: Essays on Classical and Comparative Literature in Honor of Thomas G. Rosenmeyer*, Atlanta, Scholars Press, pp. 131-145.
- Burkert, Walter (1983), *Homo Necans. The Anthropology of Ancient Greek Sacrificial Ritual and Myth*, Berkeley-Los Angeles-London, University of California Press.
- Cambiano, Guido – Canfora, Luciano *et al.* [a cura di] (1992-1996), *Lo spazio letterario della Grecia antica*, I-III, Roma, Salerno.
- Cameron, Alan (2004), *Greek Mythography in the Roman World*, Oxford-New York, Oxford University Press.
- Cavallo, Guglielmo – Fedeli, Paolo *et al.* [a cura di] (1989-1991), *Lo Spazio letterario di Roma antica*, I-V, Roma, Salerno.
- Coppola, Goffredo (1932), *PSI 1173*, in *Papiri greci e latini*, vol. 10/2, ni. 1163-1181, Firenze, Stab. Tip. E. Ariani (*Pubblicazioni della Società Italiana per la ricerca dei Papiri greci e latini in Egitto*), pp. 131-140.
- Davidson, John F. (1997), *Antoninus Liberalis and the Story of Procris*, «*Mnemosyne*», 50,2, pp. 165-184.
- Davis, Gregson (1983), *The Death of Procris. Amor and the Hunt in Ovid's Metamorphoses*, Roma, Edizioni dell'Ateneo (= *Instrumentum Litterarum* 2).
- Delattre, Charles (2016), *Référence et corpus dans les pratiques de commentaire. Les emplois de historia*, «*RPh*», 90,2, pp. 89-110.
- Detienne, Marcel (1979), *Dionysos Slain*, Engl. Transl. by Muellner M. and L., Baltimore-London, Johns Hopkins University Press.
- Dolcetti, Paola (2004), *Ferecide di Atene: testimonianze e frammenti*, Alessandria, Edizioni Dell'Orso.
- Dougherty, C. – Kurke, L. (2011), *The Cultures within Ancient Greek Culture: Contact, Conflict, Collaboration*, Cambridge-New York, Cambridge University Press.
- Ernst, Nicola (2006), *Die D-Scholien zur Odyssee. Kritische Ausgabe*. Diss. Universität zu Köln.
- Festa, Nicola (1902), *Mythographi Graeci* 3.2, Leipzig, Teubner.
- Fontenrose, Joseph E. (1979/80), *Ovid's Procris*, «*GJ*», 75, pp. 289-294.
- Fontenrose, Joseph E. (1981), *Orion: The Myth of the Hunter and the Huntress*, Berkeley, Los Angeles and London, University of California Press (= *University of California Publications in Classical Studies* 23).
- Fowler, Robert L. (1993), *The Myth of Kephalos as an Aition of Rain Magic (Pherekydes FGrHist 3 F 34)*, «*ZPE*», 97, pp. 29-42.
- Fowler, Robert L. [ed.] (2000), *Early Greek Mythography*, I: Texts, Oxford-New York, Oxford University Press.

- Fowler, Robert L. [ed.] (2013), *Early Greek Mythography*, II: Commentary, Oxford-New York, Oxford University Press.
- Gazis, George (2015), *The Nékyia's Catalogue of Heroines: Narrative Unbound*, «LEC», 83, pp. 69-99.
- Gazis, George (2018), *Homer and the Poetics of Hades*, Oxford, Oxford University Press.
- Goldhill, Simon [ed.] (2001), *Being Greek under Rome: Cultural Identity, the Second Sophistic and the Development of Empire*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Green, Peter (1979/80), *The Innocence of Procris: OVID A.A. 3.687-746*, «CJ», 75, pp. 15-24.
- Haslam, Michael W. (1990), *A New Papyrus of the Mythographus Homericus*, in «BASP», 27,1,4, pp. 31-36.
- Hawes, Greta (2014), *Rationalizing Myth in Antiquity*, Oxford, Oxford University Press.
- Hejduk, Julia D. (2011), *Death by Elegy: Ovid's Cephalus and Procris*, «TAPhA», 141, pp. 285-314.
- Heubeck, Alfred – Hoekstra, Arie (1990), *A Commentary on Homer's Odyssey*, II: Books IX-XVI, Oxford, Clarendon Press.
- Luppe, Wolfgang (1997). *Nachlese und Überlegungen zum Mythographus-Homericus-Codex P.S.I. 1173*, «ZPE», 116, pp. 13-18.
- Montanari, Franco (1995), *The Mythographus Homericus*, in Schenkeveld, D.M., Abbenes, J.G.J., Slings, S. R., Sluiter, I. (eds.), *Greek Literary Theory after Aristotle: A Collection of Papers in Honour of D.M. Schenkeveld*, Amsterdam, VU University Press, pp. 136-172.
- Montanari, Franco (2002), *Ancora sul Mythographus Homericus (e l'Odissea)*, in Hurst A., Létoublon F. (par), *La mythologie et l'Odyssee*, Genève, Droz, pp.129-144.
- Pagès, Joan (2007), *Mythographus Homericus. Estudi i edició comentada*. Diss. Universitat Autònoma de Barcelona.
- Pàmias, Jordi [par] (2008), *Ferecides d'Atenes: Històries*, I-II, Barcelona, Fundació Bernat Metge.
- Pontani, Filippomaria (2005), *Sguardi su Ulisse. La tradizione esegetica greca all'Odissea*, Roma, Edizioni di Storia e Letteratura.
- Pontani, Filippomaria (sous presse), *Notes on the Manuscript Transmission of Some Fragments of the Mythographus Homericus on the Odyssey*, in Pagès J., Villagra N., *Myths on the Margins of Homer. Prolegomena to the Mythographus Homericus*, Berlin-Boston, De Gruyter.
- Roquet, Enric (1975), *Històries increïbles*. Text revisat i traducció, Barcelona, Fundació Bernat Metge.
- Segal, Charles P. (1978), *Ovid's Cephalus and Procris: Myth and Tragedy*, «GB», 7, pp. 175-205.
- Stern, Jacob [ed.] (1996), *Palaephatus: On Unbelievable Tales*, Wauconda, Bolchazy-Carucci Publishers.
- Van der Valk, Marchinus (1963), *Researches on the Text and Scholia of the Iliad*, Part I, Leiden, Brill.
- Van Rossum-Steenbeek, M. (1989), *Greek Readers' Digests? Studies on a Selection of Sub-literary Papyri*, Leiden, Brill.
- Vernant, Jean-Pierre (1972), *Introduction*, in Detienne M., *Les jardins d'Adonis*, Paris, Gal-

- limard, pp. I-XLVII (= Detienne, M. [1977], *The Gardens of Adonis*. Translated from French by Lloyd, J., with an Introduction by Vernant J.P., Harvester Press).
- Villagra, Nereida (sous presse), *Towards the Edition and Commentary of the MH to the Odyssey*, in Pagès J., Villagra, N., *Myths on the Margins of Homer. Prolegomena to the Mythographus Homericus*, Berlin-Boston, De Gruyter.
- Villagra, Nereida – Pàmias, Jordi (en presse), *Los escolios mitográficos y el Mythographus Homericus*, «Polymnia», 5.
- West, Martin L. (1985), *The Hesiodic Catalogue of Women*, Oxford, Clarendon Press.

Lingua, institutis, legibus: la représentation des cultures périphériques dans l'historiographie latine

PAUL FRANÇOIS*

This paper is based on the famous beginning of Caesar's *Bellum Gallicum*, and more precisely on the sentence *Hi omnes lingua, institutis, legibus inter se differunt*. It aims to investigate the criteria that Antiquity would use in order to draw the line between one people and its neighbours or one ethnical group from its periphery. It mainly relies on works pertaining to Latin historiography but also takes into account other genres liable to throw light on this issue. The three notions mentioned above are by no means the only criteria used to distinguish one specific people from surrounding groups. It is worth pointing out, however, that they all tend to recur in the works of writers of various periods – especially Polybius, Caesar, Livy and Ammianus Marcellinus. Would it be appropriate, therefore, to refer to it as a *topos* or as some mechanical phrase used with no relevance to the context? The present paper focuses on each of the three words liable to express the three criteria, along with the fact that one of them may occasionally be missing, and the specificities of the contact zones between peripheral areas.

Keywords: ethnicity, acculturation, Roman conquest, Roman empire, citizenship, Greco-Latin historiography, Herodotus, Polybius, Caesar, Sallustius, Livy, Dionysius of Halicarnassus, Tacitus, Ammianus Marcellinus

Introduction

Hi omnes lingua, institutis, legibus inter se differunt. Par cette phrase placée dans les premières lignes du *Bellum Gallicum*, César énonce trois critères qui, selon lui, distinguent les peuples (Belges, Aquitains et Celtes) occupant les trois parties de la Gaule. Ces mots présentent un parallèle frappant avec des passages d'autres historiens de l'Antiquité, chronologiquement éloignés les uns des autres: Polybe, Tite-Live, Ammien Marcellin.

Que peut révéler une telle récurrence sur les critères qui, pour les Anciens, distinguaient un peuple de ses voisins, une ethnie de sa périphérie? Pour tenter de répondre à cette interrogation, je me suis tourné essentiellement vers des œuvres relevant de l'historiographie latine, du I^{er} siècle a.C. au IV^e siècle d.C.¹

Je m'intéresserai dans un premier temps aux termes qui expriment ces trois critères

* Université de Toulouse II – Jean-Jaurès, paul.francois@univ-tlse2.fr

1. Les traductions dont l'auteur est précisé sont empruntées à la CUF, les autres sont personnelles.

(langue, coutumes, lois). J'essaierai ensuite de comprendre pourquoi l'un d'eux, parfois, est absent. Une dernière partie examinera les particularités des zones périphériques.

I. LES CRITÈRES ET LEUR LEXIQUE

I.1. Citations présentant les trois termes

Plusieurs auteurs, présentent les mêmes trois critères mentionnés par César au début du *Bellum Gallicum*, en les associant directement.

Au-delà même des écrivains cités plus haut, on pourrait remonter à Hérodote (8,144,2): Τὸ Ἑλληνικὸν ἐὸν ὁμαίμον τε καὶ ὁμόγλωσσον καὶ θεῶν ἰδρύματά τε κοινὰ καὶ θυσίαι ἤθεά τε ὁμότροπα («Les Grecs ayant un même sang, une même langue, des temples de dieux et des rites communs, les mêmes mœurs»).

Si nous trouvons bien la langue et les mœurs dans cette liste, les lois en sont absentes. Apparaît en revanche le critère du sang, critère racial qui ne se retrouve pas chez les auteurs que j'ai mentionnés. Ces derniers évoquent, eux, des traits culturels: on pourrait dire qu'il s'agit de traits secondaires, propres à une société organisée. La religion est également mentionnée par Hérodote; nous aurons à revenir sur ce point.

Voyons les passages essentiels, en commençant par celui qui a été à l'origine de mon questionnement.

Caes. Gall. 1,1,1-2: *Gallia est omnis diuisa in partes tres, quarum unam incolunt Belgae, aliam Aquitani, tertiam qui ipsorum lingua Celtae, nostra Galli appellantur. Hi omnes lingua, institutis, legibus inter se differunt.*

L'ensemble de la Gaule est divisé en trois parties: l'une est habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains, la troisième par ceux qui, dans leur langue, s'appellent Celtes, dans la nôtre, Gaulois. **Tous ces peuples diffèrent entre eux par la langue, les coutumes, les lois** (trad. L.-A. Constans modifiée).

Les trois mêmes critères se trouvaient chez Polybe (11,19,3-4), dans un contexte tout différent: un éloge d'Hannibal, où il est notamment question de sa capacité à unifier une armée disparate, en grande partie composée de mercenaires et recrutée dans diverses nations:

... καίπερ οὐχ οἶον ὁμοεθνέσιν, ἀλλ' οὐδ' ὁμοφύλοις χρησάμενος στρατοπέδοις, εἶχε γὰρ Λίβυας, Ἰβηρας, Λιγυστινούς, Κελτοὺς, Φοίνικας Ἰταλοὺς, Ἑλληνας, οἷς οὐ νόμος, οὐκ ἔθος, οὐ λόγος, οὐχ ἕτερον οὐδὲν ἦν κοινὸν ἐκ φύσεως πρὸς ἀλλήλους.

... pourtant ses armées comprenaient non seulement une diversité de peuples, mais une diversité de races. Car il avait des Africains, des Ibères, des Ligures, des Celtes, des Phéniciens, des Italiens, des Grecs, **à qui la nature n'avait donné de commun ni loi, ni coutume, ni langue, ni rien d'autre** (trad. R. Weil).

L'ordre de présentation est inverse mais l'identité des critères est frappante, si l'on admet l'équivalence entre ἥθος et *instituta*, qui peut s'autoriser de Cic. *fat.* 1,1 *mores quod ἥθος Graeci uocant* («les mœurs, que les Grecs appellent ἥθος»). Nous verrons en effet qu'une équivalence sémantique peut par ailleurs être établie, dans ce type de contexte, entre *instituta* et *mores*.

On lit chez Tite-Live (28,12,3) un développement similaire, également au sujet de l'armée d'Hannibal:

... exercitu non suo ciuili sed mixto ex conluuione omnium gentium, quibus non lex, non mos, non lingua communis, alius habitus, alia uestis, alia arma, alii ritus, alia sacra, alii prope di essent...

... avec une armée formée non de compatriotes, mais d'un agrégat confus de troupes appartenant à toutes les nations, **qui n'avaient en commun ni loi, ni coutume, ni langue, chez lesquelles différait l'allure, différait le vêtement, différaient les armes, différaient les usages, différaient les pratiques du culte, différaient presque les dieux...** (trad. P. Jal modifiée).

Conformément au passage du *De fato* cité *supra*, ἥθος est ici rendu par *mos*. Polybe pourrait être la source du Padouan. Mais, si les trois critères apparaissent exactement dans le même ordre, ils sont amplifiées quand à la triple anaphore de *non* succède la sextuple anaphore d'*alius*. Les six nouveaux éléments peuvent-ils être considérés comme des sous-catégories de *mos*? Développent-ils οὐχ ἕτερον οὐδέν?²

Deux livres plus loin (30,33,8), au moment où va s'engager la bataille de Zama, l'historien romain reprend les trois critères, en leur ajoutant de nouveau des éléments, dont les trois premiers figuraient dans le passage précédent. Le dernier (*causa militandi*) est inspiré par le contexte particulier.

Varia adhortatio erat in exercitu inter tot homines quibus non lingua, non mos, non lex, non arma, non uestitus habitusque, non causa militandi eadem esset.

Différentes étaient les exhortations, dans cette armée, parmi tant d'hommes **qui n'avaient en commun ni langue, ni coutume, ni loi, ni armes, ni costume ou allure, ni motif de combattre.**

On ne lit pas chez Polybe un développement équivalent au moment où il évoque, lui aussi, les harangues et exhortations prononcées avant cette bataille.³ L'historien

2. Voir Pianezzola (2018, pp. 35-36).

3. Peut-on rapprocher cette absence du fait que Tite-Live adopte maintenant l'ordre choisi par César? Sur les implications idéologiques de l'adaptation de Polybe par Tite-Live dans ce récit cfr. Pianezzola (2018, pp. 80-85).

grec mentionne seulement, au cours même du combat (15,12,9), les «cris confus et discordants» des mercenaires de Carthage, confusion due à la diversité des origines (πολύκλητοι). S'il emploie plusieurs termes pour caractériser ces différences, tous se rapportent à la voix: φωνή; θροῦς; γῆρυς; γλώσσα. Et il renvoie à l'énumération qu'il a donnée plus haut des peuples chez lesquels Hannibal avait recruté des mercenaires (15,11,1-2).

Cela correspond, chez Tite-Live, quelques lignes plus bas (30,34,1), à l'opposition entre ce caractère disparate, linguistiquement composite, et l'homogénéité de l'armée romaine:

... congruens clamor ab Romanis eoque maior et terribilior, dissonae illis, ut gentium multarum discrepantibus linguis, uoces

... la clameur poussée par les Romains, homogène et d'autant plus grande et terrible, les cris de leurs ennemis, discordants comme il était naturel de la part de peuples multiples, aux langues différentes.

Antérieurement (23,5,11-12), quand Varron, vaincu à Cannes, cherche à convaincre les Campaniens de rester fidèles à Rome, il se sert des mêmes critères pour les 'recentrer', en repoussant dans une périphérie irréductible, étrangère même à l'humanité, le soldat d'Hannibal: *Poenus hostis [...] expertem omnis iuris et condicionis et linguae prope humanae militem trahit. Hunc natura et moribus immitem ferumque insuper dux ipse efferauit...* («Notre ennemi punique [...] entraîne un soldat étranger à tout droit, à toute relation et presque à toute langue propres à des hommes. Ce soldat, que sa nature et ses mœurs font cruel et sauvage, son chef lui-même l'a encore ensauvagé...»)⁴

Plusieurs autres textes mentionnent ces trois critères; il n'est pas possible de les citer ici.⁵ Remarquons simplement qu'ils permettent d'établir des équivalences sémantiques sur lesquelles je reviendrai. Arrêtons-nous pourtant sur la description des Gaules par Ammien Marcellin (15,11,1):

Temporibus priscis, cum laterent hae partes ut barbarae, tripertitae fuisse creduntur, in Celtas eisdemque Gallos diuisae et Aquitanos et Belgas, lingua institutis legibusque discrepantes.

Au temps jadis où ces régions demeuraient dans l'obscurité, comme des régions barbares, elles furent divisées en trois parties, croit-on, entre les Celtes ou Gaulois, les Aquitains et les Belges, **qui diffèrent de langue, de coutumes et de lois** (trad. É. Galletier & J. Fontaine).

4. Texte cité plus longuement *infra*, I.4.

5. E.g. Liv. 24,3,12; 31,29,12-15; 37,54,21-22.

Ce passage, s'il n'est pas repris de Caes. *Gall.* 1,1,1-2 dont il est très proche, pourrait provenir d'une source commune (Posidonius). La suite du texte dépend de la même source.

I.2. Instituta, mores, ritus, cultus

Si les termes *lingua* et *leges* ne semblent pas poser de problème d'interprétation, il n'en va pas de même pour *instituta*: quel contenu recouvre cette notion? Nous avons vu, dans plusieurs passages, *instituta* remplacé par *mos* ou *mores*. On pourrait citer d'autres exemples en ce sens: Liv. 31.29.12; 37,54,22 (cité *infra*, III.1) et rapprocher Festus 146,3 *mos est institutum patrium*. En Liv. 24,3,12 (cité *infra*), il est possible qu'*instituta* soit représenté par le doublet *ritus mores*.

Cette quasi synonymie ne permet cependant pas d'éclairer suffisamment le contenu de la notion. Peut-on y voir un 'fourre-tout': institutions politiques, vêtement, usages alimentaires, coutumes sociales (lieux de sociabilité, thermes, théâtre, jeux...), comportements dans la vie quotidienne? S'agit-il de marqueurs culturels? Doit-on y inclure les institutions et pratiques militaires? La religion?

Les institutions politiques me semblent plutôt à inclure dans *legibus* (voir e.g. *infra*, II.2b, Sall. *Catil.* 6,1). Pour ce qui est du vêtement, si, en Liv. 28,12,3, la syntaxe m'a conduit à voir dans *uestis* une sous-catégorie de *mos*, un passage comme 30,33,8 place *uestitus* sur le même plan que *mos*: il pourrait donc s'agir d'une catégorie différente. En revanche, les pratiques militaires relèvent, d'après moi, des *instituta*. J'en veux pour indice des expressions comme *militare institutum* (Caes. *civ.* 3,75,2), *institutis militaribus* (Liv. 8,6,15), *militaribus institutis* (Val. Max. 2,4,1).⁶

Quant à la religion, elle paraît être à considérer à part. Certes elle fait partie des éléments que j'ai pu considérer comme inclus dans *mos* en Liv. 28,12,3, avec des mots comme *ritus* et surtout *sacra* et *di*,⁷ mais quelques textes semblent la mentionner séparément, si du moins on donne à *ritus* cette signification-là. Ainsi en Liv. 24,3,12 (il s'agit des Crotoniates): *Moritueros se adfirmabant citius quam immixti Bruttiis in alienos ritus mores legesque ac mox linguam etiam uerterentur* («Ils déclaraient vouloir mourir plutôt que de devoir, une fois mêlés à des Bruttiens, être amenés à adopter les rites, les mœurs, les lois et bientôt même la langue d'étrangers» trad. P. Jal).

Ritus n'est cependant pas limité au domaine religieux. Le *dictionnaire étymologique de la langue latine* d'Ernout & Meillet est explicite sur ce point: «Terme du vo-

6. Voir aussi Liv. 24,48,11 (Q. Statorius organise l'armée de Syphax à la manière romaine – *proxime morem Romanum*) et Tac. *Germ.* 46,2 (*infra*); ann. 2,45,2 (*infra*, II.3).

7. Dans ce passage, l'organisation de la phrase invite à associer *ritus*, *sacra* et *di*, en donnant donc au premier mot un sens religieux: après les trois critères de base, les six rassemblés par l'anaphore d'*alios* se regroupent en deux ensembles de trois. Voir aussi Pianezzola (2018, pp. 35-36 et note 45).

cabulaire religieux [...]. Dans la langue commune, a le sens plus général de *mos*, auquel il est souvent joint ou substitué: cfr. P. F. 337, 4: *ritus mos uel consuetudo. Rite autem significat bene ac recte*. L'ablatif *ritu* s'emploie souvent avec le sens de *more, modo* "à la façon de" [...]. Des expressions comme *ritus mores* ou *instituta ritusque* dans les deux passages précédents n'impliquent donc pas nécessairement une allusion au champ du sacré.⁸

Il en va de même pour *cultus*, que nous retrouverons plus loin. Voir Ernout & Meillet (s.v. *colo*): «*cultus*, -us m.: culture (sens propre dans Cic. et T.-L.); mais beaucoup plus employé au sens moral "éducation, culture, civilisation"; d'où "manière d'être ou de se vêtir, mode"; dans la langue religieuse, "culte". C'est ce sens «moral» non spécifiquement religieux que l'on peut voir dans les passages suivants:⁹

Sall. *Iug.* 78,4: *Eius ciuitatis lingua modo conuorsa conubio Numidarum; legum cultusque pleraque Sidonica.*

Seule **la langue** de cette cité [Leptis] a changé par suite des mariages avec les Numides; **les lois et les mœurs** sont demeurées pour la plupart celles de Sidon.

Tac. *Germ.* 43,1: *Retro Marsigni, Cotini, Osi, Buri terga Marcomanorum Quadorumque claudunt. E quibus Marsigni et Buri sermone cultuque Suebos referunt. Cotinos Gallica, Osos Pannonica lingua coarguit non esse Germanos, et quod tributa patiuntur.*

En arrière, Marsignes, Cotins, Oses et Bures ferment le pays dans le dos des Marcomans et des Quades. Parmi ces peuples, Marsignes et Bures rappellent les Suèves par **leur parler et leurs mœurs**; la **langue** gauloise des Cotins, pannonienne des Oses démontre que ce ne sont pas des Germains, le fait aussi qu'ils supportent des tributs.

Tac. *Germ.* 46,1-2: *Peucinorum Venethorumque et Fennorum nationes Germanis an Sarmatis adscribam dubito. Quamquam Peucini, quos quidam Bastarnas uocant, sermone, cultu, sede ac domiciliis ut Germani agunt, conubiis mixtis nonnihil in Sarmatarum habitum foedantur. Venethi multum ex moribus traxerunt; nam quidquid inter Peucinos Fennosque siluarum ac montium erigitur latrociniiis pererrant; hi tamen inter Germanos potius referuntur, quia et domos figunt et scuta gestant et peditum usu ac pernecitate gaudent; quae omnia diuersa Sarmatis sunt in plaustro equoque uiuentibus.*

Les tribus des Peucins, des Vénèthes et des Fennes doivent-elles être rattachées aux Germains ou aux Sarmates, je me le demande. En tout cas, les Peucins, que certains

8. Voir aussi Tac. *Germ.* 27,5: *Haec in commune de omnium Germanorum origine ac moribus accepimus; nunc singularum gentium instituta ritusque, quatenus differant...* («Voilà les renseignements d'ordre général que nous avons recueillis sur l'origine et les mœurs de tous les Germains; je vais exposer maintenant les institutions et les usages de chaque nation, en quoi elles diffèrent...» trad. J. Perret).

9. Aussi Amm. 29,5,28 (*infra*, I.3).

appellent Bastarnes, ont **une langue, un genre de vie, des établissements et des maisons** tout semblables à ceux des Germains, mais doivent à des unions mixtes quelque hideuse ressemblance avec les Sarmates. Les Vénèthes ont pris beaucoup de leurs **mœurs**, car tout ce qui s'élève de monts et de forêts entre Peucins et Fennes, est rempli de leurs courses et de leurs brigandages; pourtant on les compte plutôt parmi les Germains parce qu'ils plantent leurs maisons, portent des boucliers, se plaisent aux manœuvres d'une infanterie légère, bien différents en cela des Sarmates qui passent leur vie en chariot et à cheval (trad. J. Perret).

Inclure ou non la religion dans les *instituta* ne va pas de soi; ce point serait à étudier de manière plus précise et complète que je ne peux le faire ici. Je tendrais cependant à ne pas la comprendre parmi les *instituta*, pour diverses raisons.

– Il me semble qu'étant donné l'importance de la religion dans les sociétés antiques, elle serait mentionnée explicitement pour elle-même, plus précisément que par un simple οὐχ ἕτερον οὐδέν (Polyb. 11,19,4 – *supra*).

– Je n'ai trouvé, dans le cadre ici étudié, qu'un seul texte (Liv. 28,12,3 – *supra*) qui en parle de manière explicite, et encore avec précaution (*alii prope di* – l'expression n'est d'ailleurs pas très claire). S'agissant de peuples dont certains sont mal connus, Tite-Live reste prudent. Il semble que cet historien patriote aimerait sans doute pouvoir ajouter cet élément pour accentuer le caractère différent, voire barbare des hommes d'Hannibal, l'opposition irréductible entre Eux et Nous, mais qu'il ne soit pas certain de la justesse de ce critère.

– En effet, la religion ne me paraît pas ressentie comme un réel marqueur d'identité et de différence. L'*interpretatio*, on le sait, montre que des équivalences ou plutôt même des identifications peuvent être établies entre les divinités de différentes nations. L'exemple des panthéons grec et romain est évident. Mais on peut rappeler que César à propos des dieux honorés par les Gaulois, parle de Mercure, d'Apolon, de Mars, de Jupiter, de Minerve (*Gall.* 6,17,1-4). Tacite (*Germ.* 9,1-2) écrit que les Germains vénèrent Mercure, Hercule, Mars, Isis; au sujet des Naharvales, il évoque Castor et Pollux (*Germ.* 43,4-5): *Apud Naharualos antiquae religionis lucus ostenditur. Praesidet sacerdos muliebri ornatu, sed deos interpretatione Romana Castorem Pol-lucemque memorant. Ea vis numini, nomen Alcis* («Chez les Naharvales, on montre un bois, lieu sacré d'une antique religion. Un prêtre habillé en femme y préside, mais **les dieux d'après l'interprétation romaine, seraient Castor et Pollux**; tel est le caractère de leur divinité, leur nom est Alci» trad. J. Perret).

On peut aussi citer Cicéron (*div.* 1,90) pour qui l'art divinatoire n'est pas négligé par les peuples barbares: *Eaque diuinationum ratio ne in barbaris quidem gentibus neglecta est*. Il donne l'exemple des Gaulois, des Perses, des Chaldéens, des Étrusques, de divers peuples d'Asie mineure, des Arabes.

I.3. Lingua et sermo

Je serai plus rapide pour dire que le critère linguistique, exprimé chez César, Tite-Live ou Ammien Marcellin, par *lingua* (λόγος chez Polybe) se rencontre aussi désigné par *sermo*. Un passage d'Ammien peut ici servir de transition avec le développement précédent. Si les lois n'y sont pas mentionnées, on y trouve les mœurs et la langue sous la forme non d'*instituta* et de *lingua*, mais de *mores* et de *sermo* (27,4,9 – il est question de la Thrace): *Haec quoque priscis temporibus loca barbari tenuere, morum sermonumque uarietate dissimiles* («Ces régions aussi furent occupées à une époque ancienne par des barbares **de mœurs et de langues différentes**» trad. M.-A. Marié). Le même auteur utilise ailleurs le couple *cultus* et *sermo* (29,5,28 – il s'agit de Théodose en Maurétanie): *Progressusque aliquantum iuxta Addense municipium comperit dissonas cultu et sermonum uarietate nationes plurimas unum spirantibus animis, inmanium exordia concitare bellorum* («S'étant avancé assez loin, il apprit, près du municpe dit Addense, que de très nombreuses tribus **différentes par les coutumes et la diversité des langues**, mais animées d'une seule et même ardeur, prenaient l'initiative de guerres sans merci» trad. G. Sabbah).

Citons aussi Tite-Live 1,18,3 (à propos de la légende sur Numa disciple de Pythagore):

Ex quibus locis, etsi eiusdem aetatis fuisset, quae fama in Sabinos? Aut quo linguae commercio quemquam ad cupiditatem discendi exciuisset? Quoue praesidio unus per tot gentes dissonas sermone moribusque peruenisset?

De ces villes lointaines, quand Pythagore eût vécu à la même époque, comment sa renommée pouvait-elle venir jusque chez les Sabins, et en quelle **langue** pouvait-elle venir éveiller chez un homme le désir d'être son élève? Sous quelle sauvegarde cet homme isolé fût-il arrivé **à travers tant de nations différentes de langage et de mœurs** jusqu'au bout du voyage? (trad. G. Baillet).

Sermo pourrait être utilisé ici comme synonyme de *lingua*, employé une ligne plus haut, par souci de *uariatio* (voir aussi Tac. *Germ.* 43,1 – *supra*).

Il est possible que *sermo* désigne parfois un dialecte à l'intérieur d'une langue, ainsi en Tac. *Agr.* 11,4. Mais dans plusieurs passages de la *Germanie*, *sermo* semble ne pas avoir cette nuance et être employé comme équivalent de *lingua*. De même Amm. 22,8,31, passage dans lequel l'historien pourrait être influencé, dans son choix lexical, par son modèle Tacite: *Circa haec stagna ultima extimaque plures habitant gentes, sermonum institutorumque uarietate dispariles* («Autour de ces marécages, des peuples assez nombreux habitent les dernières régions, situées le plus à l'extérieur; ils se distinguent par **la variété de leurs langues et de leurs institutions**»).

I.4. *Leges et ius*

Enfin, *lex* ou *leges* peut être remplacé par *ius* ou par *iura*. Un exemple suffira (Liv. 23,5,11-13 – a. 216, discours de Varron aux émissaires campaniens après sa défaite à Cannes):

*Poenus hostis ne Africae quidem indigena ab ultimis terrarum oris, freto Oceani Herculisque columnis, expertem omnis iuris et condicionis et linguae prope humanae militem trahit. Hunc natura et moribus immitem ferumque insuper dux ipse efferauit, pontibus ac molibus ex humanorum corporum strue faciendis et, quod proloqui etiam piget, uesci corporibus humanis docendo. His infandis pastos epulis, quas contingere etiam nefas sit, uidere atque habere dominos et **ex Africa et a Carthagine iura petere** et Italiam Numidarum ac Maurorum pati prouinciam esse, cui non, genito modo in Italia, detestabile sit?*

C'est le Carthaginois qui est notre ennemi, lui qui, même en Afrique, n'est pas un indigène, mais qui, du fin fond des terres, du détroit de l'Océan et des colonnes d'Hercule, traîne ici **un soldat qui ignore tout droit, toute relation et presque toute langue propre à des hommes. Ce soldat, que sa nature et ses mœurs ont rendu cruel et sauvage** son chef lui-même l'a encore ensauvagé en lui faisant faire des ponts et des chaussées avec des monceaux de corps humains et en lui apprenant, il m'en coûte de le dire, à s'alimenter avec de la chair humaine. Des hommes qui se sont nourris de ces repas innommables et qu'on ne saurait même toucher sans souillure, les voir et les avoir comme maîtres, **demandeur des lois à l'Afrique et à Carthage**, permettre que l'Italie soit une province des Numides et des Maures, qui, si du moins il est né en Italie, ne le trouverait abominable? (trad. P. Jal).

II. LIMITATION À DEUX OU UN CRITÈRES

II.1. *Un seul critère*

La présence d'un seul des trois éléments est parfois intéressante. Si Cicéron, quand il évoque les différences entre les Gaulois et les autres peuples (*Font.* 13,30), ne parle que de leur *mos* et de leur *natura*, c'est qu'il s'attache à montrer que ces peuples ne sont pas dignes de confiance:

An uero istas nationes religione iuris iurandi ac metu deorum immortalium in testimoniis dicendis commoueri arbitramini, quae tantum a ceterarum gentium more ac natura dissentiunt?

Croyez-vous vraiment que ces peuples soient animés par un culte du serment et par la crainte des dieux immortels, lorsqu'ils font une déposition, **eux dont les mœurs et le caractère différent tant de ceux des autres nations?**

Parler ici de la langue et des lois n'aurait pas de pertinence dans l'argumentation de l'orateur.

Quand il franchit une frontière, César s'informe sur les *mores* du peuple qu'il va rencontrer (*Gall.* 2,15-2-5): *In fines Ambianorum peruenit [...] Eorum fines Neruii attingebant. Quorum de natura moribusque Caesar cum quaereret, sic reperiebat...* Le général se limite à ce qui importe pour ses campagnes militaires. Introduisant un passage ethnographique sur les différences entre Gaulois et Germains (*Gall.* 6,11,1), il ne retient que le critère des *mores*: *Non alienum esse uidetur de Galliae Germaniaeque moribus et quo differant hae nationes inter sese proponere*. Montrer que les Germains sont, sur ce point, plus différents des Romains que les Gaulois,¹⁰ moins accessibles à l'*humanitas*, permet de justifier qu'il n'ait pas porté la conquête au-delà du Rhin.

II.2. Limitation à deux critères

Si la présence d'un seul des trois critères est rarement significative, en revanche, il semble possible de formuler à propos de la limitation à deux quelques observations et hypothèses. Plusieurs textes intéressants sur ce point ont été vus dans la partie précédente, à propos des équivalences lexicales.

Quand deux critères seulement sont présents, ce sont les *leges* qui ne sont pas mentionnées. On peut y voir plusieurs raisons.

II.2a. Leges non pertinent dans le contexte

C'est notamment le cas dans un contexte militaire, où les lois sont 'hors-sujet':¹¹

Liv. 8,6,15-16: *Aduersus Latinos bellandum erat, lingua, moribus, armorum genere, institutis ante omnia militaribus congruentes: milites militibus, centurionibus centuriones, tribuni tribunis compares collegaeque iisdem praesidiis, saepe iisdem manipulis permixti fuerant. Per haec ne quo errore milites caperentur, edicunt consules ne quis extra ordinem in hostem pugnaret.*

On avait à lutter contre des Latins dont **la langue, les mœurs, le mode d'armement et surtout l'organisation militaire** correspondaient exactement à ceux des Romains: ils se ressemblaient tous entre eux, soldats aux soldats, centurions aux centurions, tribuns aux tribuns, et ils s'étaient trouvés mêlés les uns aux autres en camarades de garnison, souvent même de manipules. Aussi, afin d'éviter aux soldats d'être par là les victimes de quelque méprise, les consuls par un édit défendent à qui que ce soit de combattre contre l'ennemi hors des rangs (trad. R. Bloch & Ch. Guittard modifiée).

10. Cfr. Strabo 4,4,2; de Souza (2005, p. 115).

11. Voir aussi e.g. Liv. 21,32,10.

Tac. *hist.* 2,37,2: ... *neque aut exercitus **linguis moribusque dissonos** in hunc consensum potuisse coalescere.*

... ni non plus que des armées **différentes par la langue et par les mœurs** auraient pu s'unir en un tel accord (trad. H. Le Bonniec).

Tac. *hist.* 3,33,2 (sac de Crémone, a. 69): *utque exercitu **uario linguis, moribus**, cui ciues, socii, externi interessent, diuersae cupidines et aliud cuique fas nec quicquam inlicitum.*

Et comme toujours dans une armée **de langue et de mœurs différentes**, où se mêlaient des citoyens, des alliés, des étrangers, les passions s'opposaient, chacun avait sa morale et rien n'était interdit (trad. H. Le Bonniec).

Le contexte immédiat est apparemment le même que dans les textes polybien et livien qui nous ont servi de point de départ. La différence est que ceux-là cherchaient à montrer une altérité essentielle entre les armées romaine et carthaginoise, irréductibilité qui s'élargissait aux peuples eux-mêmes et devait être illustrée par tous les critères possibles, de manière à rejeter l'ennemi à la périphérie de l'*humanitas*, comme on l'a vu pour le soldat d'Hannibal en Liv. 23,5,11-12 (*supra*, I.1 et I.4). Dans les derniers textes cités, en revanche, le critère des lois n'est pas pertinent.

De la même façon, quand Ammien Marcellin (22,8,11) parle des peuples habitant la rive nord du Pont-Euxin, en dehors des provinces romaines, il dit qu'ils sont entre eux *linguis et moribus dispare*: du moment qu'ils ne sont pas soumis à la loi romaine, peu importe leurs éventuelles différences dans ce domaine – et aussi bien l'historien ne connaît-il sans doute pas leurs lois.¹²

II.2b. Caractère 'naturel', 'premier' de la langue et des mœurs

Les lois apparaissent comme plus 'extérieures', résultant d'une étape ultérieure dans la définition d'un peuple, alors que la langue serait première, plus essentielle, plus 'intérieure'. Les lois d'une cité sont souvent attribuées à l'influence d'un législateur unique (parfois légendaire); les *instituta* sont le fait d'une société dans son ensemble, constituent un comportement collectif, et la langue appartient d'emblée à l'ensemble du peuple. La langue et les *instituta* définissent le peuple en tant qu'ethnie; les lois, en tant qu'entité politique.

Cet aspect non originel des lois apparaît ainsi en Sall. *Catil.* 6,1-2:

... *Aborigines, genus hominum agreste, **sine legibus, sine imperio, liberum atque solutum**. Hi postquam in una moenia conuenere, **dispari genere, dissimili lingua, alius alio more** uiuentes, incredibile memoratu est quam facile coaluerint; ita breui multitudine diuersa atque uaga concordia ciuitas facta erat.*

12. Voir aussi e.g. Amm. 22,8,31; 27,4,9; 29,5,28 (cités *supra*, I.3).

... les Aborigènes, peuplade agreste, **sans lois, sans gouvernement, libre et sans entrave**. Quand furent réunis dans les mêmes remparts ces hommes **de peuplades diverses, de langues différentes, aux mœurs propres à chacun**, ils se fondirent avec une facilité incroyable; ainsi, en peu de temps, d'une multitude disparate et vagabonde la concorde avait fait une cité.¹³

Le choix du mot *genus* pour désigner ce peuple connote le caractère natif de ces caractéristiques. De même un passage comme Sall. *Catil.* 9,1 montre l'aspect naturel, premier des mœurs par rapport aux lois: *Domi militiaeque boni mores colebantur; concordia maxuma, minuma avaritia erat. Ius bonumque apud eos non legibus magis quam natura ualebat* («En temps de paix comme en temps de guerre, les comportements étaient conformes au bien; la concorde était extrême, insignifiante la cupidité. Ce qui donnait force à la justice et au bien, c'était moins les lois que l'instinct naturel»). On en trouve un écho (dans un autre contexte géographique) en Tac. *Germ.* 19,6: *Plusque ibi boni mores ualent quam alibi bonae leges* («Et là les bonnes mœurs ont plus de force qu'ailleurs les bonnes lois»).

Nous pouvons, à ce sujet, dire un mot de l'ordre des termes, différent, nous l'avons vu, chez Polybe et chez César. Il me semble que, du point de vue aussi de l'observateur extérieur, la présentation césarienne est plus conforme à la logique ou plutôt à la chronologie: quand on aborde un peuple étranger, ce qu'on note en premier lieu, c'est la différence de langue; ensuite, celle des coutumes, des façons de vivre; les lois ne sont connues que plus tard. De ce caractère frappant de la différence de mœurs, Romains et Carthaginois font notamment l'expérience lorsqu'ils se rendent chez les Gaulois; Tacite l'évoque à propos des Germains. Cela concerne aussi les coutumes militaires.¹⁴ Langue et mœurs sont ce qu'il y a de plus immédiatement hétérogène; les lois sont uniquement affaire d'intellect. Langue et mœurs sont, du moins au départ, perçues par les sens, plus précisément par l'ouïe et par la vue, les deux premiers dans la hiérarchie des sens.¹⁵ Aussi, quand un historien compare des peuples étrangers, il s'en tient souvent à ces deux facteurs.¹⁶

13. Que cette présentation relève d'une conception mythique rattachée au thème de l'âge d'or ne regarde pas mon propos.

14. E.g. Liv. 21,20,1; Tac. *Germ.* 22. Voir François (2006, pp. 316-321).

15. E.g. Plato *Tim.* 47a-d; Arist. *Métaph.* 1,1,980a; *de An.* 3,8; *EN* 10,1176a; *Sens.* 1,437a; 4,442b; Cic. *de orat.* 3,40,160-161; *off.* 1,30,105. Sur la hiérarchie des sens, voir Puccini (2013b, pp. 7-10), qui renvoie (p. 8, note 1) à Michel Serres, *Philosophie des corps mêlés. Tome I. Les cinq sens*, Paris, 1985, p. 23. Sur Aristote en particulier: Murgier (2013). Voir aussi Delbey (2013).

16. E.g. Tac. *Germ.* 27,5 (*supra*, note 8); 28,3; 45,3; 46,1-2 (*supra*, I.2); *hist.* 4,15,1; Amm. 22,8,11 et 31.

II.2c. *Lois laissées ou imposées aux vaincus*

Après qu'un peuple étranger a été vaincu, le vainqueur peut décider de lui laisser ses lois ou lui imposer les siennes. On voit certaines cités demander des lois à une plus puissante. Parmi de nombreux exemples, citons simplement Liv. 9,20,10:

Et postquam res Capuae stabilitas Romana disciplina fama per socios uolgauit, Antiatribus quoque, qui se sine legibus certis, sine magistratibus agere querebantur, dati ab senatu ad iura statuenda ipsius coloniae patroni; nec arma modo sed iura etiam Romana late pollebant.

Quand se fut répandue parmi les alliés la nouvelle que la discipline romaine avait rétabli l'ordre à Capoue, les Antiates, eux aussi, qui se plaignaient de vivre sans lois précises, sans magistrats, reçurent du Sénat, pour fixer leur droit, les patrons de la colonie même. Non seulement les armes, mais le droit romains étendaient largement leur puissance.

Ainsi les lois peuvent-elles être ce qui unifie des peuples qui se distinguent sous les deux autres aspects (*lingua* et *instituta*). Nous avons vu en ce sens *supra* Sall. *Catil.* 6,1-2: les Aborigènes vivaient sans lois; une fois réunis aux Troyens, de langue et de mœurs différentes, ils forment avec eux une cité.

Adoptées ou imposées, les lois sont appliquées immédiatement. Les *instituta*, le mode de vie à la romaine par exemple, peuvent s'acquérir par imprégnation. La langue, certes, peut s'imposer d'elle-même, voire être volontairement adoptée par les élites locales, mais son acquisition relève d'un processus intellectuel, plus lent, parce que moins autoritaire, moins brutal que la législation; elle demande du temps. Liv. 24,3,12 (*supra*, I.2) exprime cette chronologie: *In alienos ritus mores legesque ac mox linguam etiam uerterentur.*

Ainsi pourrait s'expliquer l'inversion de l'ordre de présentation entre les textes de Polybe et de César: le premier parle d'une armée rassemblée mais composite et énumère des facteurs de désunion en suivant l'ordre dans lequel une unification interne aurait pu s'effectuer; le second signale les différences entre des peuples juxtaposés dans l'ordre selon lequel un observateur extérieur les perçoit.

II.3. *Les trois critères sont-ils toujours pertinents?*

En sens inverse, on peut s'interroger sur la pertinence des trois critères quand ils sont associés.

Quand Polybe présente les trois, dans un contexte où il aurait pu prendre en considération la langue seule, puisqu'il s'agit de difficultés de communication, faut-il voir là l'indice d'un *topos*? Que les trois critères ne soient pas systématiquement présents par ailleurs conduirait à penser le contraire.

De plus, dans le passage polybien comme dans celui qui lui correspond chez Tite-Live, la différence d'institutions (ou plus largement de mœurs) peut aussi entraîner des difficultés de compréhension mutuelle. Même dans le contexte d'une harangue, qui est celui de Liv. 30,33,8, le point de vue linguistique n'est pas le seul pertinent. Nous avons vu que les pratiques militaires peuvent faire partie des *instituta*.

On peut rapprocher la manière dont Tacite présente la harangue comme une acquisition récente par des peuples 'barbares' d'un usage romain. Lorsqu'il commence le récit de l'affrontement entre Arminius et Maroboduus, roi des Marcomans (*ann.* 2,45,2), il précise que les encouragements délivrés aux soldats juste avant le combat sont une habitude romaine adoptée par les Germains, au même titre que l'usage d'enseignes ou l'utilisation de troupes de réserve: *Deriguntur acies, pari utrimque spe, nec, ut olim apud Germanos, uagis incursibus aut disiectas per cateruas: quippe longa aduersum nos militia insueuerant sequi signa, subsidiis firmari, dicta imperatorum accipere* («On range les lignes, avec un espoir égal des deux côtés, et non comme les Germains jadis, avec des assauts désordonnés ou par bandes éparses, car de longues campagnes contre nous, les avaient habitués à suivre les enseignes, à s'appuyer sur des réserves, à écouter les paroles des généraux»).

Mais plus difficile à expliquer est la mention des lois dans de tels contextes. Sans doute faut-il alors conclure que quand un auteur veut faire comprendre la différence radicale entre deux peuples, il aurait spontanément recours à cet ensemble de critères.

III. INDÉPENDANCE ET INFLUENCES

Je voudrais, pour finir, m'intéresser à quelques particularités des zones de contact entre peuples voisins. Certains des critères ici étudiés peuvent, en effet, dans les zones périphériques, donner lieu à des transferts, des influences d'un peuple sur l'autre.¹⁷

III.1. *Préservation de toute influence*

Il arrive cependant que des cités conservent leur langue, leurs mœurs, leurs lois, même au milieu de populations qui ne les partagent pas. C'est le cas de colonies, qui se font une gloire d'avoir conservé les caractéristiques de leur métropole, alors même qu'elles se trouvent au centre de peuples périphériques qui leur sont en tout diffé-

17. Poutignat – Streiff-Fenart (2008, p. 175): «En se plaçant du point de vue d'un groupe particulier, la frontière qui le sépare des autres est déterminée par des forces agissant de l'intérieur et de l'extérieur et elle est constamment redéfinie par l'interaction de ces mécanismes internes et externes».

rents.¹⁸ Ainsi Marseille, évoquée dans le discours d'un ambassadeur rhodien devant le Sénat en 189 (Liv. 37,54,18-22):

*Non, quae in solo modo antiquo sunt, Graecae magis urbes sunt quam coloniae earum, illinc quondam profectae in Asiam; nec terra mutata mutavit **genus aut mores**. Certare pro certamine cuiuslibet bonae artis ac uirtutis ausi sumus cum parentibus quaeque ciuitas et conditoribus suis. Adistis Graeciae, adistis Asiae urbes plerique; nisi quod longius a uobis absumus, nulla uincimur alia re. Massiliensis, quos, si natura insita uelut ingenio terrae uinci posset, iam pridem efferassent tot indomitae circumfusae gentes, in eo honore, in ea merito dignitate audimus apud uos esse, ac si medium umbilicum Graeciae incolerent. Non enim **sonum modo linguae uestitumque et habitum**, sed ante omnia **mores et leges et ingenium** sincerum integrumque a contagione accolarum seruarunt.*

Non, les villes qui ont pour seul avantage d'être situées sur le sol national ne sont pas plus grecques que leurs colonies, parties jadis pour l'Asie, et le changement de pays n'a pas changé **les qualités originelles ni les mœurs**. Avec une pieuse émulation nous avons osé rivaliser en qualités et en valeur, dans chaque cité, avec nos métropoles et nos fondateurs. Vous avez visité les villes de la Grèce, vous avez visité les villes de l'Asie, la plupart d'entre vous: sauf pour l'éloignement, nous n'avons aucune infériorité. Marseille, qui, si la nature héréditaire pouvait céder aux influences géographiques, se trouverait assauvagie au milieu de tant de peuples indomptés, jouit auprès de vous – nous le savons – d'une considération et d'un prestige bien mérité, comme si elle occupait le nombril même de la Grèce. Car ce n'est pas seulement **la prononciation de sa langue, son costume, son extérieur**, ce sont surtout **ses mœurs, ses lois, ses dispositions profondes** qu'elle a conservées pures et intactes, à l'abri de la contagion de ses voisins (trad. J.-M. Engel modifiée).

Un mouvement géographiquement centrifuge (éloignement de la métropole) n'empêche pas un mouvement culturellement centripète (conservation de l'identité). Tout en ayant à leur périphérie des peuples étrangers, ces cités se tiennent à l'abri de toute *contagio*: c'est une idée sur laquelle l'orateur insiste particulièrement ici, avec la figure étymologique *integrum a contagione*. Le même refus d'un mélange qui priverait une communauté de son identité se lit en Liv. 24,3,12 (*supra*, I.2) ou 31,29,12-15 (a.199 – discours des délégués macédoniens à l'assemblée des Étoliens):

*Furor est, si alienigenae **homines plus lingua et moribus et legibus quam maris terrarumque spatio discreti** haec tenuerint, sperare quicquam eodem statu mansurum. [...]*

18. Poutignat – Streiff-Fenart (2008, p. 167): «Établir sa distinctivité revient pour un groupe ethnique à définir un principe de clôture et à ériger et maintenir une frontière entre lui et les autres à partir d'un nombre limité de traits culturels»; Barth (2008, p. 214): «Les groupes ethniques ne persistent comme unités significatives que s'ils impliquent des différences de comportement marquées, c'est-à-dire des différences culturelles persistantes».

Adsuefacite his terris legiones externas et iugum accipite: sero ac nequiquam, cum dominum Romanum habebitis, socium Philippum quaeritis. Aetolos Acarnanas Macedonas, eiusdem linguae homines, leues ad tempus ortae causae diiungunt coniunguntque: cum alienigenis, cum barbaris aeternum omnibus Graecis bellum est eritique; natura enim, quae perpetua est, non mutabilibus in diem causis hostes sunt.

C'est folie d'espérer que si **ces gens** d'une autre origine, plus **séparés de vous par la langue, les mœurs et les lois** que par l'étendue de la mer et des terres, occupent ce pays, il y restera rien dans l'état actuel des choses. [...] Habituez à ces terres des légions étrangères et recevez leur joug: c'est trop tard, c'est en vain, lorsque vous aurez le Romain pour maître, que vous voudrez avoir Philippe pour allié. Étoliens, Acarnaniens, Macédoniens, **gens qui parlent la même langue**, s'unissent ou se désunissent pour des motifs sans importance aux conséquences éphémères; avec des gens d'une autre race, avec des barbares, tous les Grecs sont et resteront toujours en état de guerre perpétuel: **car c'est par leur nature, qui est permanente, et non pour des motifs qui changent de jour en jour qu'ils sont nos ennemis** (trad. A. Hus modifiée).

Dans de tels passages se retrouvent naturellement les trois paramètres qui définissent cette essence propre. Adopter la langue, les mœurs, les lois d'autrui, c'est perdre sa position centrale pour se retrouver à la périphérie de ce peuple étranger.¹⁹

III.2. Adoption volontaire ou imposée de la langue et des mœurs

Souvent, au contraire, ces caractéristiques différentes font l'objet d'une adoption volontaire ou imposée. C'est évident pour les lois, on l'a vu, mais cela existe aussi pour la langue et les mœurs.

La langue est un facteur d'unité, adopté spontanément ou subi. C'est ce qu'avait bien compris Agricola quand il administrait la Bretagne (Tac. Agr. 21,1-3):

*Sequens hiems saluberrimis consiliis absumpta; namque ut homines dispersi ac rudes eoque in bella faciles quieti et otio per uoluptates adsuescerent, hortari priuatim, adiuuare publice, ut **templa, fora, domos** extruerent, laudando promptos, castigando segnīs: ita honoris aemulatio pro necessitate erat. Iam uero principum filios **liberalibus artibus** erudire, et ingenia Britannorum studiis Gallorum anteferre, ut qui modo **linguam Romanam** abnuebant, **eloquentiam** concupiscerent. Inde etiam **habitus nostri** honor et frequens **toga**; paulatimque discessum ad delenimenta uitiorum, **porticus et balnea et conuiuiorum** elegantiam; idque apud imperitos **humanitas** uocabatur, cum pars seruitutis esset.*

¹⁹. Sur les *maritimae urbes* qui risquent de perdre leur identité au contact des marchands étrangers cfr. Cic. rep. 2,4,7.

L'hiver suivant fut employé tout entier aux mesures les plus salutaires: pour habituer par les jouissances à la paix et à la tranquillité des hommes disséminés, sauvages et par là même disposés à guerroyer, il exhortait les particuliers, il aidait les collectivités à édifier **temples, forums, maisons** louant les gens empressés, gourmandant les nonchalants: ainsi l'émulation dans la recherche de la considération remplaçait la contrainte. De plus, il faisait instruire dans **les arts libéraux** les fils des chefs, et préférait les dons naturels des Bretons aux talents acquis des Gaulois, si bien qu'après avoir naguère dédaigné **la langue de Rome**, ils se passionnaient pour son **éloquence**. On en vint même à priser notre **costume** et souvent à porter la **toge**; peu à peu, on se laissa séduire par nos vices, par le goût des **portiques**, des **bains** et des **festins** raffinés; dans leur inexpérience, ils appelaient **civilisation** ce qui contribuait à leur asservissement (trad. E. de Saint-Denis).

Nous trouvons en outre dans ce passage plusieurs éléments que j'ai proposé plus haut d'inclure dans les *instituta*: les lieux de sociabilité et bâtiments caractéristiques de la société romaine (*templa, fora, porticus, balnea*), les marqueurs culturels (*habitus, toga, liberales artes, conuiuia*), tout ce qui forme l'*humanitas* romaine.

Lorsqu'il est reproché à Scipion, en 205, alors qu'il se trouve à Syracuse, de ne pas se comporter en romain (*imperatoris non Romanus [...] cultus* – Liv. 29,19,11), mais de se laisser gagner par la culture locale, les griefs portent sur la langue et sur les *mores*.²⁰ Il s'adonne, dit-on, à des pratiques grecques (par. 12): *Cum pallio crepidisque inambulare in gymnasio; libellis eum palestraеque operam dare* («En *pallium* et en sandales, il se promenait au gymnase; il consacrait son temps à de petits écrits et à la palestre» trad. P. François). Certes, il n'est pas dit expressément que ces «bouquins» (le terme *libellis* est ici dépréciatif) sont écrits en grec, mais le fait qu'ils soient mentionnés entre le gymnase et la palestre, deux *instituta* grecs, permet de l'inférer.²¹ Les 'vieux Romains' (au sens idéologique de l'expression) comme Fabius ou Caton redoutent la force centrifuge qui pousse certains de leurs contemporains vers la culture périphérique que représente l'hellénisme, ou plutôt ils craignent que, dans un monde hellénisé, Rome ne se trouve à la périphérie de ce qui est le centre de la civilisation.

Il n'est pas fait allusion, dans le passage livien, aux *leges*, mais le consul fait néanmoins l'objet d'une sorte de rappel aux lois de Rome: une commission d'enquête sénatoriale est envoyée pour juger de sa conduite et du bien-fondé des accusations dont il fait l'objet (29,20,4-8); on envisage la possibilité de le démettre de son commandement. Un préteur dirige la commission et pourra instruire l'affaire (*cognoscere*: 29,21,8 et 11).

20. François (2006).

21. Sur la 'contagion' de comportements étrangers cfr. Caes. *civ.* 1,44,2; Liv. 29,6,2.

Il n'en reste pas moins que c'est à la même époque que naît une historiographie romaine et que celle-ci s'écrit en grec, avec Fabius Pictor, Cincius Alimentus, Postumius Albinus et Acilius. Héraclide du Pont, Aristote et d'autres auteurs grecs avaient reconnu en Rome une cité grecque.²² Il restait aux Romains à adopter la langue grecque pour montrer qu'ils faisaient désormais partie d'un centre plus vaste, ou du moins qu'ils aspiraient à en faire partie.²³

Aussi bien les Romains eux-mêmes se targuent d'avoir su, au long de leur histoire, emprunter ce qu'ils trouvaient de meilleur chez les peuples avec lesquels ils entraient en contact, notamment pour la religion, la législation, l'armement.²⁴

III.3. *Rapports de proximité*

Salluste (*Iug.* 78,4) présente une variante intéressante du cas de Marseille avec Leptis, colonie phénicienne mais qui a en partie subi ou accepté, voire recherché le contact et les influences de ses voisins numides:

Eius ciuitatis lingua modo conuorsa conubio Numidarum; legum cultusque pleraque Sidonica, quae eo facilius retinebant quod procul ab imperio regis aetatem agebant. Inter illos et frequentem Numidiam multi uastique loci erant.

Seule **la langue** de cette cité a changé par suite des mariages avec les Numides; **les lois et les mœurs** sont pour la plupart celles de Sidon; il leur était d'autant plus facile de les conserver qu'ils vivaient loin de l'autorité royale: entre eux et la partie la plus peuplée de la Numidie se trouvaient des déserts.

C'est ce que j'ai défini plus haut comme un élément premier, la langue, qui a été adopté: elle est nécessaire pour les échanges publics ou privés. Les lois numides, Leptis ne se les est pas vu imposer parce qu'elle est à la périphérie du royaume. Elle a gardé celles de ses origines.

Plus souvent, la proximité entraîne une influence entre centre et périphérie. César présente plusieurs développements sur ce sujet. Soldats et marchands consti-

22. E.g. Dion. Hal. 1,72; Plut. *Cam.* 22,3. Voir aussi Dion. Hal. 1,5,1; 1,11,1; 1,17; 1,31; 1,89,1-2; 7,70; Varro *ling.* 5,4,21; Strabo 5,3,3; Plut. *Rom.* 2,1; Ferrary (1988, pp. 223-229); Canfora (1994); Martin (2000). Voir dans Martin (1993a) les contributions de D. Briquel, A. Dubourdieu, J.-C. Richard, J. Schnäbele, G. Capdeville.

23. Encore le latin fut-il parfois présenté comme d'origine grecque cfr. Dion. Hal. 1,90. Il est à noter que Denys d'Halicarnasse, qui veut montrer que Rome est une ville grecque, présente comme helléniques non seulement sa langue mais aussi ses institutions et ses lois (2,8; 2,9; 2,12,2; 2,14,2; 4,25,2; 10,51-52): même si c'est de manière dispersée, se retrouvent ainsi chez lui les trois critères.

24. E.g. Polyb. 6,25,11; Cato *orig.* 51 P.; Sall. *Catil.* 51,37-38; Cic. *rep.* 2,16,30; *leg.* 2,23,59; *Tusc.* 1,1,1; Varro *ap. Serv. Aen.* 7,176; Dion. Hal. 2,9,2; 2,18; Liv. 3,31,8; Aug. *civ.* 2,16. Sur l'importance du concept d'*imitatio* cfr. Moatti (1997, pp. 273-275).

tuent l'intermédiaire le plus évident de ces échanges. Ainsi en *Gall.* 4,3,3, à propos des Ubiens:

*Ad alteram partem succedunt Vbii, quorum fuit ciuitas ampla atque florens, ut est captus Germanorum; et paulo sunt eiusdem generis ceteris humaniores, propterea quod Rhenum **atingunt**, multumque ad eos **mercatores** uentitant et ipsi **propter propinquitatem Gallicis sunt moribus adsuefacti**.*

De l'autre côté, ils ont pour voisins les Ubiens, qui formèrent un État considérable et florissant autant qu'un État germain peut l'être; ils sont un peu plus civilisés que les autres peuples de même race, parce qu'ils **touchent** au Rhin et que les **marchands** viennent beaucoup chez eux, parce qu'aussi, étant **voisins des Gaulois, ils se sont façonnés à leurs mœurs** (trad. L.-A. Constans).

Nous retrouvons ici le vocabulaire du contact: *atingunt*. Des notations similaires apparaissent en *Gall.* 6,24,4-6:

*Nunc quod in eadem inopia, egestate, patientiaque Germani permanent, eodem uictu et cultu corporis utuntur, Gallis autem **prounciarum propinquitat et transmarinarum rerum notitia** multa ad copiam atque usum largitur, paulatim adsuefacti superari multisque uicti proeliis ne se quidem ipsi cum illis uirtute comparant.*

Aujourd'hui, tandis que les Germains continuent de mener une vie de pauvreté et de privations patiemment supportées, qu'ils n'ont rien changé à leur alimentation ni à leur vêtement, les Gaulois, au contraire, **grâce au voisinage de nos provinces et au commerce maritime**, ont appris à connaître la vie large et à en jouir: peu à peu, ils se sont accoutumés à être les plus faibles et, maintes fois vaincus, ils renoncent eux-mêmes à se comparer aux Germains pour la valeur militaire (trad. L.-A. Constans).

et en Tac. *Germ.* 43,1:

*Retro Marsigni, Cotini, Osi, Buri terga Marcomanorum Quadorumque claudunt. E quibus Marsigni et Buri **sermone cultuque** Suebos referunt. Cotinos Gallica, Osos Pannonica **lingua** coarguit non esse Germanos, et quod tributa patiuntur.*

En arrière, Marsignes, Cotins, Oses et Bures ferment le pays dans le dos des Marcomans et des Quades. Parmi ces peuples, Marsignes et Bures rappellent les Suèves par **leur parler et leurs mœurs**; la **langue** gauloise des Cotins, pannonienne des Oses démontre que ce ne sont pas des Germains, le fait aussi qu'ils supportent des tributs.

Certains, comme le montre Tacite (*Germ.* 46,1-2), connaissent l'influence de plusieurs peuples périphériques:

*Peucinorum Venethorumque et Fennorum nationes Germanis an Sarmatis adscribam dubito. Quamquam Peucini, quos quidam Bastarnas uocant, **sermone, cultu,***

sede ac domiciliis ut Germani agunt, conubiis mixtis nonnihil in Sarmatarum habitum foedantur. Venethi multum ex moribus traxerunt; nam quidquid inter Peucinos Fennoque siluarum ac montium erigitur latrociniis pererrant; hi tamen inter Germanos potius referuntur, quia et domos figunt et scuta gestant et peditem usu ac pernecitate gaudent; quae omnia diuersa Sarmatis sunt in plaustro equoque uiuentibus.

Les tribus des Peucins, des Vénèthes et des Fennes doivent-elles être rattachées aux Germains ou aux Sarmates, je me le demande. En tout cas, les Peucins, que certains appellent Bastarnes, ont **une langue, un genre de vie, des établissements et des maisons tout semblables à ceux des Germains, mais doivent à des unions mixtes quelque hideuse ressemblance avec les Sarmates. Les Vénèthes ont pris beaucoup de leurs mœurs**, car tout ce qui s'élève de monts et de forêts entre Peucins et Fennes, est rempli de leurs courses et de leurs brigandages; **pourtant on les compte plutôt parmi les Germains** parce qu'ils plantent leurs maisons, portent des boucliers, se plaisent aux manœuvres d'une infanterie légère, **bien différents en cela des Sarmates** qui passent leur vie en chariot et à cheval (trad. J. Perret).

Conclusion

Les textes étudiés ne présentent pas systématiquement une vision romanocentrée qui opposerait au centre que constitue l'*Vrbs* des peuples périphériques, mais des critères qui, à chaque fois, distinguent tel peuple de ceux qui l'entourent, tel centre de ses périphéries.

Aucun de ces trois critères n'est 'racial'. Ils ne déterminent pas un état naturel, intrinsèque et définitif mais peuvent s'acquérir. On peut apprendre une langue, adopter des 'institutions', reconnaître des lois et s'y soumettre. Rome, située en périphérie par rapport au centre grec, fut conçue comme 'cité grecque'. Des étrangers peuvent être porteurs de *uirtutes* romaines: ainsi Hiéron II, Massinissa, Jugurtha dans sa jeunesse. L'empereur Claude argumente en faveur de l'admission de Gaulois dans le Sénat romain. Les provinces adoptent le modèle romain sous les trois critères *lingua, institutis, legibus*: usage du latin; édification de bâtiments propres à des *instituta* romains; application du droit romain.

Contrairement à ce qu'on lit chez Hérodote (8,144,2), la notion de communauté de sang n'apparaît pas chez les autres auteurs cités. C'est un aspect qui, dans le monde grec, a sans doute été dépassé à partir d'Alexandre, dépassement qu'Isocrate avait théorisé, en voyant la source dans les institutions athéniennes (*Panegyrique d'Athènes* 50): ἡ πόλις ἡμῶν [...] τὸ τῶν Ἑλλήνων ὄνομα πεποίηκεν μηκέτι τοῦ γένους, ἀλλὰ τῆς διανοίας δοκεῖν εἶναι, καὶ μᾶλλον Ἕλληνας καλεῖσθαι τοὺς τῆς παιδείας τῆς ἡμετέρας ἢ τοὺς τῆς κοινῆς φύσεως μετέχοντας («Notre cité a fait que le nom de Grecs n'apparaît plus comme celui d'un peuple mais d'une forme

de pensée et qu'on appelle Grecs ceux qui partagent avec nous une éducation plutôt qu'une origine commune»²⁵.

Le même mouvement eut lieu aux derniers siècles de la République et aux premiers siècles de notre ère, quand Rome a diffusé ses lois, ses institutions et sa langue dans une zone de plus en plus vaste, jusqu'à des périphéries de plus en plus éloignées, à partir du centre qu'était l'*Vrbs*. Cela est bien connu. Mais, à d'autres échelles, des mouvements semblables sont perceptibles à partir de différents centres.

On voit combien une telle définition de la périphérie correspond à la conception romaine de la citoyenneté: définir la différence entre peuples par des critères culturels et non naturels (le sang, l'autochtonie) permet l'ouverture de la cité, l'intégration de nouveaux citoyens, trait constitutif de Rome depuis ses origines.²⁶

Bibliographie

- Barth, Fredrik (2008), *Les groupes ethniques et leurs frontières*, trad. par Bardolph J., Poutignat Ph., Streiff-Fenart J., in Poutignat – Strieff-Fenart (2008).
- Canfora, Luciano (1994), *Roma "città greca"*, «QS», 39, pp. 5-41.
- Delbey, Évrard (2013), *Le regard agit: recherches sur l'importance du regard dans les traités de rhétorique de Cicéron*, in Puccini (2013a, pp. 123-134).
- Ferrary, Jean-Louis (1988), *Philhellénisme et impérialisme. Aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique*, Rome, École Française de Rome.
- François, Paul (2006), *Externo more: Scipion l'Africain et l'hellénisation*, in *L'hellénisation en Méditerranée occidentale au temps des guerres puniques (260-180 av. J.-C.)*, Actes du Colloque International, Toulouse, 31 mars - 2 avril 2005, par François P., Moret P., Péré-Nogués S., «Pallas», 70, pp. 313-328.
- Martin, Paul Marius [par] (1993a), *Denys d'Halicarnasse historien des origines de Rome*, Actes du Colloque International, Montpellier, 20-21 mars 1992, «Pallas», 39.
- Martin, Paul Marius (1993b), *De l'universel à l'éternel: la liste des hégémonies dans la préface des Antiquités romaines*, «Pallas», 39, pp. 193-214.
- Martin, Paul Marius (2000), *Rome, cité grecque dressée contre les barbares, d'après les excerpts de Denys d'Halicarnasse*, «Pallas», 53, pp. 147-158.
- Moatti, Claudia (1997), *La Raison de Rome. Naissance de l'esprit critique à la fin de la République (IIe-Ier siècle avant J.-C.)*, Paris, Seuil.
- Murgier, Charlotte (2013), *Comment hiérarchiser les sens? Perspectives aristotéliennes*, in Puccini (2013a, pp. 59-72).

25. Voir aussi Dion. Hal. 2,17,1; 16,6,3-6. Sur l'origine commune de tous les hommes, voir aussi, plus tard, Diod. 1,1,3: πάντας ἀνθρώπους, μετέχοντας μὲν τῆς πρὸς ἀλλήλους συγγενείας.

26. E.g. Dion. Hal. 1,9,4; Martin (1993b). Sur «la curiosité pour les autres» des Romains: Moatti (1997, pp. 63-88), avec de nombreuses références bibliographiques.

- Pianezzola, Emilio (2018), *Traduzione e ideologia. Livio interprete di Polibio*, seconda edizione a cura di Baldo G., Bologna, Pàtron (prem. éd. *ibidem* 1969).
- Poutignat, Philippe – Streiff-Fenart, Jocelyne (2008), *Théories de l'ethnité*, suivi de *Les groupes ethniques et leurs frontières* [= Barth (2008)], Paris, Presses Universitaires de France (prem. éd. *ibidem* 1995).
- Puccini, Géraldine [par] (2013a), *Le Débat des cinq sens de l'Antiquité à nos jours*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux.
- Puccini, Géraldine (2013b), *Introduction*, in Puccini (2013a, pp. 7-18).
- de Souza, Manuel (2005), *La religion des autres à Rome à la fin de la République et au début de l'Empire: Celtes et Germains en parallèle*, in *Le barbare, l'étranger: images de l'autre, Actes du colloque organisé par le CERHI (Saint-Étienne, 14-15 mai 2004)*, par Nourrisson D., Perrin Y., Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, pp. 111-122.

‘Dimmi cosa non mangi e ti dirò chi sei’.

Tabù alimentari e culti di periferia nella Roma imperiale

ALESSANDRA ROLLE*

The purpose of this article is to investigate the role of dietary laws in the stigmatisation of Egyptian and Jewish cults in pagan Latin literature during the imperial period. The essay shows that their different dietary restrictions represent indeed a common reason for attacks and derisions by Latin authors, such as Juvenal, Tacitus, Petronius. These authors seem to fear the distance of these two foreign cults from Roman religion and thus the difficulty of their real integration in the Roman tradition.

Keywords: Latin literature, imperial Rome, Roman religion, Egyptian cult, Jewish cult, dietary laws, Juvenal, Tacitus, Macrobius, Pliny the Elder, *Satyrice*

Con il presente contributo¹ intendo analizzare il ruolo rivestito dal tema dei tabù alimentari nella stigmatizzazione di due culti di periferia, quello ebraico e quello egizio, nella letteratura latina pagana di età imperiale. Adotto l’espressione ‘culti di periferia’, non solo perché si tratta di due religioni provenienti da aree periferiche dell’impero, ma anche perché entrambe appaiono connotate nelle fonti latine da caratteri identitari forti, percepiti come estranei, e spesso ostili, rispetto al potere centrale di Roma e alla sua tradizione religiosa.

Nella letteratura latina, a differenza di quanto avviene per esempio in ambito greco,² Egizi ed Ebrei non risultano mai espressamente associati tra loro, nemmeno per le loro interdizioni alimentari considerate a Roma parimenti bizzarre e biasimevoli.³ Credo però sia lecito e utile associarli nella nostra analisi in quanto i (diversi) tabù alimentari da questi seguiti forniscono un comune motivo di attacco e di derisione nei loro confronti da parte degli autori latini.

* Université de Lausanne, alessandra.rolle@unil.ch

1. Ad Anna Angelini, Christophe Nihan e Giuseppina Lenzo devo il primo stimolo a investigare il tema dei tabù alimentari egizi ed ebraici nella letteratura latina. Tengo poi a ringraziare tutti i partecipanti al convegno pavese che ha visto la presentazione di una prima versione di questo contributo, e in particolare Elisa Romano, per la gentile accoglienza e l’impeccabile organizzazione, ed Elena Merli, per alcuni interessanti spunti di approfondimento. Sono particolarmente grata a Mario Citroni per la rilettura della versione definitiva di questo testo e per i suoi sempre preziosi consigli.

2. Vedi e.g. Plut. *Quaest. conv.* 4,4,4 - 4,6,2 = *Mor.* 669d-672c; Arr. *Epict.* 1,11,12-13; Sext. *Emp. Phyrion.* 3,222-223.

3. Come vedremo questa idea sembra essere implicitamente suggerita solo in un passo delle *Historiae* di Tacito.

L'unico caso in cui questi due culti appaiono esplicitamente accomunati a Roma è in occasione della repressione messa in atto nei loro confronti da Tiberio nel 19 d.C. e che conosciamo attraverso le testimonianze di Tacito (*ann.* 2,85,4: *actum et de sacris Aegyptiis Iudaicisque pellendis, factumque patrum consultum*)⁴ e di Svetonio (*Tib.* 36,1: *externas caerimonias, Aegyptios Iudaicosque ritus compescuit*).⁵ Da Seneca apprendiamo come uno degli indizi usati per individuare gli adepti di questi culti proibiti fosse proprio l'osservanza di tabù alimentari connessi all'astinenza da certi animali. Per questo motivo egli, giovane seguace della scuola dei Sestii, avrebbe allora rinunciato al regime di vegetarianismo che aveva abbracciato un anno prima, assecondando così in particolare il volere del padre che, a suo dire, non temeva tanto false accuse a suo danno, quanto principalmente detestava la filosofia (*epist.* 108,22): *in primum Tiberii Caesaris principatum iuventae tempus inciderat. alienigena tum sacra movebantur et inter argumenta superstitionis ponebatur quorundam animalium abstinentia*.⁶

Nella satira 15 Giovenale attacca violentemente la religione egizia (parla di *demens Aegyptos*) e critica con toni aspramente derisori il suo teriomorfismo.⁷ Nella sua polemica nei confronti delle barbare superstizioni d'Egitto, egli fa sarcasticamente riferimento anche ad alcune interdizioni alimentari (vv. 9-13): *porrum et caepe nefas violare et frangere morsu / (o sanctas gentes, quibus haec nascuntur in hortis / numina!), lanatis animalibus abstinet omnis / mensa, nefas illic fetum iugulare capellae: / carnibus humanis vesci licet*.⁸ La menzione degli 'assurdi' tabù alimentari seguiti in Egitto permette al poeta di introdurre l'oggetto della satira: un orribile episodio di cannibalismo che sarebbe avvenuto durante una rissa tra due città vicine, Ombos e Tenthrya.⁹

La volontà polemica di questi versi di Giovenale è evidente e la critica del poeta nei confronti della religione egizia si attacca a due aspetti di essa che sono sentiti come strettamente correlati: la venerazione riservata a certi animali e vegetali e di conseguen-

4. Tac. *ann.* 2,85,4: «si discusse anche dell'eliminazione dei culti egizio e ebraico, e fu fatto un senatoconsulto».

5. Suet. *Tib.* 36,1: «proibì le cerimonie straniere, i rituali egizi ed ebraici».

6. Sen. *epist.* 108,22: «la mia giovinezza coincideva con gli inizi del principato di Tiberio Cesare. Allora venivano messi al bando i culti stranieri e tra le prove di superstizione si annoverava l'astinenza da certi animali».

7. Si tratta di un motivo molto frequente nella letteratura latina, sul quale rimando a Smelik – Hemelrijk (1984) e Rolle (2022).

8. Iuv. 15,9-13: «è empio violare e prendere a morsi il porro e la cipolla (oh sante genti, a cui queste divinità crescono negli orti!), ogni tavola si astiene da animali lanuti, laggiù è empio sgozzare il piccolo della capra: di carne umana è lecito cibarsi».

9. Sul valore probabilmente rituale dell'episodio descritto da Giovenale, che sarebbe da mettere in relazione con l'importanza del tema dell'uccisione e dello smembramento nel mito di Seth, venerato a Ombos, e Hator/Isis, venerata a Tenthrya, vedi Powell (1979) e Santorelli (2008).

za il divieto per i fedeli di cibarsi di essi. Viene infatti affermato che il *nefas* legato al consumo di porri e cipolle è determinato dal fatto che questi ortaggi sono considerati dei *numina* dagli Egizi. Se certo qui Giovenale mette in caricatura a fini polemici l’idea di una sacralizzazione degli alimenti da cui ci si astiene, questa idea doveva avere una certa diffusione a Roma, come sembrerebbe indicare un passo privo di connotazioni ironiche o critiche in cui Plinio il Vecchio, nel trattare delle varie tipologie di cipolla esistenti, accenna in modo cursorio a una pretesa divinizzazione di aglio e, appunto, cipolle in Egitto (*nat.* 19,101): *alium cepasque inter deos in iureiurando habet Aegyptus*.¹⁰

Nell’antico Egitto però la cipolla non era considerata sacra ed era anzi comunemente impiegata per scopi alimentari.¹¹ La falsa credenza di un’astinenza degli Egizi dal consumo di cipolle potrebbe essersi diffusa nel mondo romano a causa di alcune specifiche interdizioni riguardanti il consumo di cipolle in Egitto di cui abbiamo notizia da fonti greche. Plutarco infatti, nel trattato *De Iside et Osiride*, afferma che i sacerdoti egizi non consumano cipolle e giustifica quest’uso col fatto che la cipolla avrebbe un ciclo di crescita contrario a quello lunare.¹² Gellio, in relazione a un commento a Esiodo (per noi perduto) sempre di Plutarco, sostiene che questi avrebbe riferito in quel contesto ai soli abitanti di Pelusio (una roccaforte egizia al confine col Sinai) la tradizione di non mangiare cipolle, sempre per la stessa motivazione della loro crescita durante la fase di luna calante.¹³

Questi passi suggeriscono come il divieto del consumo di cipolle attribuito a Roma in generale a tutto il popolo egizio dovesse riguardare di fatto solo determinati territori o gruppi sociali. Ciò sembra trovare una conferma in Diodoro Siculo, che nel I libro della *Biblioteca storica* afferma che non ci sono divieti alimentari comuni a tutto l’Egitto, ma che particolari alimenti, tra i quali cita anche la cipolla, sono proibiti esclusivamente presso alcune realtà locali.¹⁴ Sulla base di questi paral-

10. Plin. *nat.* 19,101: «l’Egitto invoca l’aglio e la cipolla tra gli dei nei giuramenti». Un’allusione simile, ma chiaramente animata da *vis polemica*, è individuabile, in epoca leggermente più tarda, in un autore cristiano, Minucio Felice, che associa i Romani pagani del suo tempo alle accuse di superstizione da questi mosse contro gli Egizi: *idem Aegyptii cum plerisque vobis non magis Isidem quam cepearum acrimonias metuunt, nec Serapidem magis quam strepitus per pudenda corporis expressos contremescent* (28,9).

11. A questo proposito vedi in particolare Graindorge (1999).

12. Plut. *Isis* 8 = *Mor.* 353e-f: οἱ δ’ἱερεῖς ἀφοσιῶνται καὶ δυσχεραίνουσι καὶ τὸ κρίμμυον παραφυλάττοντες, ὅτι τῆς σελήνης φθινοῦσης μόνον εὐτροφεῖν τοῦτο καὶ τεθληῖναι πέφυκεν.

13. Gell. 20,8,7: *multo mirandum est magis, quod apud Plutarchum in quarto in Hesiodum commentario legi: “Cepetum revirescit et congerminat decedente luna, contra autem inarescit adolescente. Eam causam esse dicunt sacerdotes Aegyptii, cur Pelusiotae cepe non edint, quia solum olerum contra lunae augmenta atque damna vices minuendi et augendi habeat contrarias”*. Questa pratica in relazione alla città di Pelusio è confermata anche da altre fonti greche: vedi in particolare Call. *Aet.* fr. 178,25-26 Pf., da leggere con Harder (2012, p. 981), e Luc. *JTr.* 42.

14. Diod. 1,98,4: τινὰς μὲν γὰρ φακῶν, τινὰς δὲ κυάμων, ἐνίοις δὲ τυρῶν ἢ κρομμύων ἢ τινῶν ἄλλων βρωμάτων.

leli ipotizzerei che nel mondo romano la notizia del (preteso) tabù delle cipolle nella religione egizia sia penetrata attraverso fonti greche, forse di epoca ellenistica. Solo a Roma poi esso sarebbe stato esteso all'intero popolo egizio e collegato alla (pretesa) sacralità e addirittura divinizzazione di questo ortaggio.

La prima traccia di un'allusione (polemica) a questo tabù alimentare impropriamente considerato come tipicamente egizio si può forse individuare in un'opera di età tardo-repubblicana: le *Menippee* di Varrone. In un frammento della satira *Eumenides* che è probabile riferire a una scena di *incubatio* ambientata all'interno di un tempio egizio presente a Roma viene detto che (con ogni probabilità) il dio Serapide stesso *in somnis venit, iubet me cepam esse et sisymbrium*.¹⁵ Certo la solennità della scena di epifania evocata risulta in stridente contrasto con la banalità della cura prescritta, ma se si legge questo frammento alla luce dei passi precedentemente analizzati, potremmo qui individuare un ulteriore effetto ironico. L'ordine impartito da Serapide non sarebbe infatti comico solamente perché riguardante cibi comuni, ma anche perché empio, dal momento che egli esorterebbe il proprio fedele a violare un tabù alimentare e a mangiare un'altra divinità sua compatriota, la sacra cipolla, per così dire. Se questa lettura è corretta, il fr. 138 B. di Varrone testimonierebbe come già nella prima metà del I sec. a.C. la (falsa) interdizione legata al consumo di cipolle nella religione egizia fosse a tal punto nota a Roma da poter essere utilizzata come strumento di attacco e di derisione nei confronti di questo culto e come emblema della sua lontananza dalla tradizione religiosa romana.

Anche in relazione al tabù connesso al consumo di ovini da Giovenale parimenti attribuito agli Egizi nella satira 15, e che ritroveremo evocato in Tacito (*hist.* 5,4), possiamo avanzare delle considerazioni simili. Sebbene Giovenale affermi che in Egitto sia un *nefas* cibarsi di carne ovina, divieti specifici in questo senso risultano infatti aver riguardato solo determinate aree del Paese, e in particolare quelle in cui il montone era considerato animale sacro perché legato ad Ammone.¹⁶ Per quanto riguarda le pecore, non sembra che nell'antico Egitto esse rientrassero tra gli animali usualmente uccisi a scopo alimentare, ma senza che esistesse un particolare tabù in riferimento ad esse. Sarebbero stati gli autori greci (e successivamente latini) a interpretare l'astinenza degli Egizi dalla carne di pecora come determinata da una specifica interdizione religiosa.¹⁷ Così Plutarco, ancora una volta nel *De Iside et Osiride*, proprio per sottolineare la mancanza di una tradizione religiosa nazionale univo-

15. Varro *Men.* 138 B.: «appare in sonno, mi ordina di mangiare cipolla e crescione». Per una più approfondita analisi di questo frammento vedi Cèbe (1979, pp. 675-680); Krenkel (2002, II, pp. 240-242); Rolle (2017, pp. 149-153 e pp. 32-35 per l'ambientazione romana della satira).

16. Vedi in particolare Vernus – Yoyotte (2005, pp. 553-556).

17. Vedi Volokhine (2020, pp. 53-54).

ca in Egitto, nota come non ci siano interdizioni alimentari valide per tutto il Paese e fa proprio l'esempio della pecora, da cui tutti gli Egizi si sarebbero astenuti ad eccezione però degli abitanti di Lycopolis, che veneravano il lupo, suo tradizionale nemico.¹⁸ In un altro passo Plutarco afferma poi che dal montone invece, come dal maiale, si sarebbero astenuti i sacerdoti, la cui dieta era improntata a grande morigeratezza.¹⁹ Anche nel caso degli ovini possiamo quindi notare a Roma un'estensione a scopo polemico all'intero Egitto di un tabù alimentare in parte falso (le pecore non vengono mangiate, ma non per motivi religiosi) o comunque (soprattutto in relazione al montone) limitato solo a determinate realtà territoriali o sociali.

Il tabù alimentare ebraico bersaglio per eccellenza degli attacchi degli autori latini pagani è l'interdizione del consumo di carne suina. Le testimonianze che abbiamo a questo proposito sono databili per lo più al I/II sec. d.C. Si tratta sempre di passi caratterizzati da venature esplicitamente polemiche e in essi questo tabù viene annoverato tra le prove dell'irriducibile estraneità degli Ebrei rispetto ai Romani e alla loro cultura.

In un frammento poetico attribuito ai *Satyrica* petroniani nella tradizione manoscritta, il fr. 50 M.⁴, ricorrono alcuni motivi di attacco nei confronti della religione ebraica che, come vedremo, rappresentano delle costanti nel mondo romano: oltre al divieto di consumo della carne di maiale, il cielo come destinatario delle preghiere degli Ebrei,²⁰ la pratica della circoncisione e quella dello shabbat (vv. 1-6): *Iudaeus licet et porcinum numen adoret / et caeli summas advocet auriculas, / ni tamen et ferro succiderit inguinis oram / et nisi nodatum solverit arte caput, / exemptus populo Graia migrabit ab urbe / et non ieiuna sabbata lege premet.*²¹ Dal momento che l'individuo di cui si parla non è circonciso, si tratterà probabilmente di un gentile che segue le pratiche della religione ebraica senza aver portato ancora a compimento la conversione con la circoncisione.²²

18. *Isis* 8 = *Mor.* 380b: *μόνοι γὰρ ἔτι νῦν Αἰγυπτίων Λυκοπολίται πρόβατον ἐσθίουσιν, ἐπεὶ καὶ λύκος, ὃν θεὸν νομίζουσιν.*

19. *Plut.* *Isis* = 8 *Mor.* 352f: *οἱ δ' ἑρεῖς οὕτω δυσχεραίνουσι τὴν τῶν περιττωμάτων φύσιν, ὥστε [...] παραιτεῖσθαι τῶν ὀσπρίων τὰ πολλὰ καὶ τῶν κρεῶν τὰ μήλεια καὶ ἕϊα πολλὴν ποιῶντα περίττωσιν.*

20. Probabilmente per l'impossibilità di pronunciare, al di fuori delle preghiere, il nome della divinità e della comune sostituzione di questo col termine 'cielo', e forse anche per il carattere astratto del culto ebraico privo di simulacri antropomorfi da adorare, cfr. Courtney (2013², p. 505). Questa idea è diffusa nel mondo greco-romano almeno a partire da Ecateo (*FrGrHist* 264F,6), vedi Schäfer (1997, pp. 35-36).

21. *Petron.* fr. 50 (= *AL* 696 R.) vv. 1-6 M⁴: «l'Ebreo può adorare la divinità suina e urlare nelle altissime orecchie del cielo, tuttavia se non taglia col ferro dall'inguine il lembo e non scioglie con arte la testa annodata, espulso dal popolo lascerà la città greca e non imporrà al sabato la legge del digiuno».

22. Vedi da ultimo Berthelot (2020, p. 497). Cfr. anche Sommariva (1984, pp. 120-124).

Per la nostra analisi risulta di particolare interesse il primo verso in cui il divieto del consumo di carne suina viene schernito come se si trattasse di una divinizzazione dell'animale, secondo lo stesso procedimento che abbiamo visto in atto a proposito della (pretesa) astensione degli Egizi dal consumo di cipolle. La scelta di non cibarsi di un determinato alimento viene considerata in entrambi i casi, a scopo apertamente derisorio, come conseguenza dell'attribuzione ad esso di uno statuto divino.

In ambito greco possiamo confrontare con questo frammento un passo delle *Quaestiones convivales* di Plutarco in cui oggetto della discussione è proprio il motivo del tabù ebraico riguardante la carne suina. Uno dei convitati, Callistrato, sostiene infatti che questo tabù sia dovuto a una forma di venerazione degli Ebrei nei confronti del maiale, che avrebbe mostrato loro come coltivare i campi. A differenza che nei versi attribuiti a Petronio, in Plutarco questa notazione non appare però dettata da intenti provocatori né sarcastici.²³

Giovenale, nella satira 6, nell'attaccare i vari vizi propri del genere femminile, cita l'esempio della donna bella e avida di lusso, che brama tra l'altro di possedere quello che doveva essere un celebre diamante offerto da Agrippa II, re di Giudea, a sua sorella Giulia Berenice (vv. 156-160): *deinde adamas notissimus et Beronices / in digito factus pretiosior. hunc dedit olim / barbarus, incestae dedit hunc Agrippa sorori, / observant ubi festa mero pede sabbata reges / et vetus indulget senibus clementia porcis*.²⁴ In questi versi, i due riferimenti all'astensione dalla carne di maiale e alla celebrazione dello shabbat sono legati alla volontà tanto di chiarire l'identità dei due personaggi evocati quanto di sottolineare la completa estraneità loro, e del loro mondo, rispetto a Roma e ai suoi *mores*. L'ostilità di Giovenale nei confronti di queste due figure, e più in generale nei confronti della cultura ebraica, emerge chiaramente dal lessico impiegato. La relazione tra Agrippa II e la sorella è subito, apertamente denunciata come incestuosa.²⁵ Viene poi sottolineata l'abitudine dei re ebrei di togliersi i calzari per celebrare lo shabbat. Possiamo qui vedere probabilmente un'allusione alla pratica ebraica di compiere a piedi nudi le cerimonie nei luoghi sacri.²⁶ Anche in questa

23. Plut. *Quaest. conv.* 4,5,2 = *Mor.* 670d: ἴσως ἔχει λόγον, [...] οὕτω καὶ τὴν ὄν σέβεσθαι σπόρον καὶ ἀρότον διδάσκαλον γενομένην. In questo stesso passo l'astensione degli Ebrei dal consumo di carne di maiale è paragonata a specifiche interdizioni alimentari rispettate dai sacerdoti di singole zone dell'Egitto, interdizioni parimenti dovute all'attribuzione a certi animali (oltre che al maiale, all'ibis, al gatto, al cocodrillo, etc.) di una pretesa sacralità e inviolabilità.

24. Iuv. 6,156-160: «poi il diamante notissimo e reso più prezioso per essere stato al dito di Berenice. Questo un tempo l'offrì il barbaro, l'offrì Agrippa alla sorella incestuosa, là dove i re osservano le festività del sabato a piedi nudi e dove si esercita un'antica clemenza verso i maiali, a cui è permesso di invecchiare».

25. Si tratta di un'accusa che ritroviamo in Flavio Giuseppe (*AJ* 20,145), ma non in altri autori latini che fanno piuttosto riferimento alla scandalosa passione tra Tito e questa principessa ebrea, cfr. Tac. *hist.* 2,2 e Suet. *Tit.* 7,2. Vedi anche Cass. Dio 65,15 e 66,18.

26. Cfr. e.g. *exod.* 3,5; *Ios.* 5,15. Vedi anche Stern (1974, II, p. 100) e Courtney (2013², p. 243).

notazione coglierei la volontà di mettere in evidenza la distanza tra i rituali ebraici e quelli romani, che non prevedevano usualmente che gli officianti si togliessero i calzari nei templi.²⁷ Infine, palesamente ironico è l'utilizzo del termine *clementia* in relazione al tabù legato al consumo di carne suina. La clemenza infatti, virtù di moderazione nei confronti di chi è in posizione subalterna, dagli Ebrei viene applicata, si dice, per antica tradizione (*vetus [...] clementia*) nei confronti non degli altri esseri umani, ma dei *porci*, lasciati vivere sereni fino alla vecchiaia.²⁸

Come nota Edward Courtney,²⁹ in questo passo Giovenale mira a sottolineare l'assurdità dei *mores* ebraici mostrando come in essi la nozione di *pietas* sia legata all'osservanza di pratiche astruse, mentre relazioni palesamente contro natura vengono accettate senza problemi.³⁰ In questi versi gli Ebrei che praticano l'incesto e celebrano lo shabbat a piedi nudi, astenendosi dal mangiare i maiali, risultano con chiara evidenza da ogni punto di vista antitetici rispetto ai Romani.

Giovenale si esprime in termini simili anche nella satira 14, dedicata al tema dell'influenza nefasta dei genitori sulla formazione morale dei propri figli, che avendo avuto modelli negativi non possono poi che superarli in turpitudine (vv. 96-106): *quidam sortiti metuentem sabbata patrem / nil praeter nubes et caeli numen adorant, / nec distare putant humana carne suillam, / qua pater abstinuit, mox et praepudia ponunt; / Romanas autem soliti contemnere leges / Iudaicum ediscunt et servant ac metuunt ius, / tradidit arcano quodcumque volumine Moyses: / non monstrare vias eadem nisi sacra colenti, / quaesitum ad fontem solos deducere verpos. / sed pater in causa, cui septima quaeque fuit lux / ignava et partem vitae non attigit ullam.*³¹ La menzione iniziale dello shabbat sembra avere anche qui la funzione di indicare subito il contesto etnico-culturale di riferimento polemico, che sarà probabilmente da considerare, come già nel testo attribuito a Petronio, quello dei gentili che, simpatizzanti nei confronti del giudaismo, seguivano alcune sue pratiche, come l'astensione dalla carne di

27. A questo proposito si può stabilire un parallelo col fr. 439 B. di Varrone appartenente alla menippea *Pseudolus Apollo* e in cui viene sottolineato come nei templi di Apollo si acceda usualmente con i propri calzari in contrapposizione forse a quanto doveva avvenire nel mondo greco-romano nei templi di Serapide, e più in generale delle divinità egizie. Per un commento al passo, e una più approfondita disamina sulla questione, vedi Rolle (2017, pp. 172-176).

28. Per il valore prolettico da attribuire a *senibus* vedi Courtney (2013², p. 243).

29. Courtney (2013², p. 243).

30. Cfr. Tac. *hist.* 5,5: [*Iudaei*] *alienarum concubitu abstinent; inter se nihil illicitum.*

31. Iuv. 14,96-106: «alcuni, avendo avuto in sorte un padre che ha timore del sabato, non adorano nient'altro se non le nubi e la divinità del cielo, e ritengono che non ci sia differenza tra la carne umana e la suina, dalla quale il padre si astenne, e presto si fanno circoncidere; poi abituati a disprezzare le leggi romane, imparano, osservano e temono il diritto ebraico, quanto Mosè ha tramandato nel suo arcano volume: non indicare la strada se non a chi compie gli stessi rituali; su domanda, condurre alla fonte solo chi sia circonciso. Ma responsabile è il padre, che ogni settimana giorno fu ozioso e non si dedicò ad alcuna attività».

maiale. Il loro ‘cattivo esempio’, secondo Giovenale, avrebbero aperto ai figli la deriva della piena conversione, comprensiva dell’atto irreparabile della circoncisione.³²

Il carattere sarcastico della notazione riguardante il divieto di consumo di carne suina mi sembra risultare in modo evidente dall’affermazione che gli Ebrei considerano la carne di maiale sacra come quella umana. Non concordo quindi con Peter Schäfer³³ che ritiene che questo tabù alimentare certo non dovesse incontrare l’approvazione di Giovenale, ma che non per questo l’allusione fatta al riguardo nel nostro passo debba essere interpretata in senso polemico. Se nel brano precedente il rifiuto di nutrirsi di carne suina era presentato sarcasticamente come una manifestazione di *clementia*, virtù normalmente esercitata dall’uomo verso i propri simili, qui analogamente, e altrettanto sarcasticamente, uomini e maiali vengono equiparati. Giovenale associa infatti provocatoriamente l’interdizione oggetto del suo attacco satirico al tabù alimentare per eccellenza di ogni comunità civile, l’unico tabù alimentare, se vogliamo, universalmente accettato e rispettato a Roma: il divieto di cibarsi di carne umana. Agli occhi dei Romani, che facevano largo consumo di carne di maiale,³⁴ l’acostamento di questa pratica al cannibalismo doveva risultare particolarmente ridicolo.

Questo stesso motivo satirico, portato alle estreme conseguenze, è alla base della battuta, ferocemente sarcastica, da Macrobio attribuita ad Augusto e che rappresenta per noi la prima allusione nella tradizione pagana al massacro degli innocenti ordinato da Erode (*Sat.* 2,4,11):³⁵ [*Augustus*] *cum audisset inter pueros, quos in Syria Herodes rex Iudaeorum intra bimatium iussit interfici, filium quoque eius occisum, ait: melius est Herodis porcum esse quam filium.*³⁶ Anche se la rielaborazione che ce ne conserva Macrobio appare risentire dell’influenza della tradizione cristiana neotestamentaria, questa battuta, in origine forse in greco e basata sul gioco di parole tra *υἰός* (‘figlio’) e *ὑς* (‘maiale’),³⁷ sembrerebbe comunque derivare da una fonte di epoca augustea.³⁸ Nonostante che, come nota Schäfer³⁹, il bersaglio polemico dell’attac-

32. Vedi da ultimo Berthelot (2020, pp. 497-498).

33. Schäfer (1997, p. 79).

34. L’importanza nella dieta romana del consumo di carne suina risulta evidente dalla sua centralità nel *De re coquinaria* di Apicio: al maiale è dedicato infatti il più gran numero di ricette, 59 in totale. E Varrone nel *De re rustica* (2,4,3) afferma: *quis enim fundum colit nostrum, quin sues habeat, et qui non audierit patres nostros dicere ignavum et sumptuosum esse, qui succidiam in carnario suspendent potius ab lanuario quam e domestico fundo?* Plinio il Vecchio (*nat.* 8,209) sottolinea poi come nessun altro animale fornisca una tale ricchezza e varietà di usi alimentari. Sul consumo di carne suina nel mondo romano vedi MacKinnon (2019, pp. 150-162).

35. Cfr. Guittard (1997, p. 318).

36. *Macr. Sat.* 2,4,11: «[Augusto] avendo appreso che in Siria tra i bambini che, al di sotto dei due anni, Erode, re degli Ebrei, ordinò che fossero uccisi, fu ucciso anche suo figlio, disse: “è meglio essere un maiale di Erode piuttosto che un suo figlio”».

37. Vedi Stern (1980, II, p. 666).

38. Vedi in particolare Stern (1980, II, p. 666).

39. Schäfer (1997, p. 81).

co di Augusto dovesse essere specificatamente Erode, e non in generale l’astensione degli Ebrei dalla carne di maiale, mi sembra però evidente come ancora una volta questo tabù sia evocato in termini sarcastici e polemici per stigmatizzare un popolo la cui religione viene presentata come disumanizzante per chi ne segua scrupolosamente i precetti.

Ma torniamo al passo di Giovenale. Alla menzione del tabù del maiale, seguono prima un riferimento polemico alla circoncisione, e poi un’ampia denuncia del disprezzo degli Ebrei nei confronti delle leggi romane, e del loro settarismo. In questa testimonianza sottolineerei anche l’insistenza sull’idea di timore, espressa attraverso la ripetizione del verbo *metuo*, che proporrei di interpretare come determinata dalla volontà di rappresentare la religione ebraica come una *superstitio* caratterizzata da una dimensione di paura nei confronti della divinità piuttosto che come una *religio* improntata al rispetto di essa. In un frammento delle *Antiquitates rerum divinarum* Varrone indica infatti proprio la paura come elemento distintivo tra la *religio* e la *superstitio* (*div.* 1 fr. 47 C.): *quale autem illud est, quod cum religiosum a superstitioso ea distinctione discernat, ut a superstitioso dicat timeri deos, a religioso autem tantum vereri ut parentes, non ut hostes timeri.*⁴⁰

Nella parte iniziale del V libro delle *Historiae* Tacito dedica un ampio *excursus* al popolo ebraico, alla sua storia e ai suoi *mores* e attribuisce a Mosè la responsabilità, presentata come una colpa, di aver dato agli Ebrei delle leggi religiose e dei costumi destinati a distinguerli rispetto al resto dell’umanità, facendo così di essi una setta a parte legata a lui (*hist.* 5,4): *Moses quo sibi in posterum gentem firmaret, novos ritus contrariosque ceteris mortalibus indidit. Profana illic omnia quae apud nos sacra, rursus concessa apud illos quae nobis incesta. Effigiem animalis, quo monstrante errorem sitimque depulerant, penetrati sacravere, caeso ariete velut in contumeliam Hammonis; bos quoque immolatur, quoniam Aegyptii Apin colunt. Sue abstinent memoria cladis, quod ipsos scabies quondam turpaverat, cui id animal obnoxium.*⁴¹ Questo testo presen-

40. Varro *div.* 1 fr. 47 C. *ap.* Aug. *civ.* 6,9: «e che dire del fatto che (Varrone) fa questa distinzione tra l’uomo pio e il superstizioso, afferma cioè che dal superstizioso gli dei sono temuti, mentre dal pio sono solo riveriti come dei genitori, e non temuti come dei nemici». Sulla religione ebraica come forma di *superstitio* e non di *religio*, vedi anche Tac. *hist.* 5,13: *gens superstitioni obnoxia, religionibus adversa*. Stern (1980, II, pp. 103-106), seguito da Schäfer (1997, p. 83) e da Berthelot (2020, pp 497-498), vede invece nell’utilizzo del verbo *metuo* in questo passo un’allusione quasi con linguaggio tecnico ai gentili (denominati in greco οἱ φοβούμενοι τὸν θεόν) vicini al giudaismo, ma non ancora pienamente convertiti e quindi non circoncisi. Contro quest’interpretazione vedi Courtney (2013², p. 505) con relativa bibliografia.

41. Tac. *hist.* 5,4: «Mosè, per assicurarsi nel futuro la fedeltà di quella gente, le diede riti nuovi e contrari a quelli di tutti gli altri uomini. Là è empio tutto ciò che presso di noi è sacro, al contrario presso di loro è concesso quanto per noi è illecito. Consacrarono in un santuario la statua dell’animale grazie alle cui indicazioni avevano cessato la sete e l’errare, dopo aver sacrificato un montone quasi in offesa ad Ammone; anche il bue viene immolato, poiché gli Egizi venerano Apis. Si asten-

ta vari punti di contatto con il secondo passo di Giovenale che abbiamo trattato e anche se la narrazione storica appare priva dell'acre sarcasmo proprio del testo satirico, non per questo l'approccio nei confronti della religione ebraica risulta meno ostile. Come in Giovenale, la polemica nei confronti degli Ebrei è chiaramente legata all'aspetto sovversivo delle loro credenze e dei loro costumi rispetto alle pratiche civili e religiose romane, e addirittura, viene qui detto, rispetto a quelle del resto dell'umanità. La terminologia utilizzata è molto forte: si parla infatti di riti non solo *novi* ma *contrarii ceteris mortalibus*. Il valore negativo del sintagma *novi ritus* risulta evidente dalle altre attestazioni che ne troviamo nella letteratura latina: così in Livio (4,30,9) esso è utilizzato in riferimento a delle non meglio specificate superstizioni straniere diffuse a Roma nel 428 a.C. durante una pestilenza e represses duramente dagli edili, mentre in Lucano (6,509) i *novi ritus* sono gli empri rituali di necromanzia praticati da Erichtho. *Novus* equivale in questi casi a 'contrario ai rituali della tradizione romana'.

Tacito sembra anche stabilire un implicito parallelo tra Ebrei e Egizi sulla base dei loro tabù alimentari, evocati qui come elementi di costruzione dell'identità degli uni in opposizione agli altri. Afferma infatti che, come retaggio della loro espulsione dall'Egitto, gli Ebrei sacrificano, e quindi consumano, il bue e il montone, due animali legati a due importanti divinità egizie, Apis e Ammone. La cautela dell'espressione *caeso ariete velut in contumeliam Hammonis* potrebbe indurre a riferire la lettura anti-egizia di questo sacrificio a Tacito stesso, responsabile forse della proposta di interpretazione dell'uccisione del montone come una vendetta degli Ebrei nei confronti del dio il cui oracolo li aveva condannati a tante sofferenze.

Questo passo delle *Historiae* è per noi particolarmente significativo perché rappresenta l'unica proposta di spiegazione in ambito romano del divieto ebraico di consumare carne suina. La causa indicata da Tacito è di tipo per così dire 'storico': è connessa infatti alla vicenda dell'allontanamento degli Ebrei dall'Egitto in seguito a un'epidemia di lebbra che sarebbe stata causata in realtà da dei maiali. Si tratta di una spiegazione che Tacito potrebbe aver derivato da fonti greche, poiché nelle *Quaestiones convivales* di Plutarco troviamo la stessa correlazione tra il rifiuto ebraico del consumo di carne suina e la lebbra come malattia propria dei maiali, senza però in questo caso accenno alla vicenda dell'esodo.⁴²

Non concordo con la lettura di questo passo data da Schäfer,⁴³ secondo il qua-

gono dal maiale in ricordo del flagello, poiché un tempo li aveva colpiti la lebbra, a cui quell'animale è soggetto».

42. Plut. *Quaest. conv.* 4,5,3 = *Mor.* 670e-671a.

43. Schäfer (1997, p. 75) afferma: «Tacitus leaves no doubt that the Jewish dislike of pork, although explained by their history, nonetheless denounces them as a despicable nation because it is they who were responsible for the plague in Egypt. [...] when the Jews abstain from pork in memory of the plague in Egypt, they ultimately commemorate and enforce their disastrous habits which make them hateful to the gods of any civilized nation».

le Tacito riterrebbe non il maiale, ma gli Ebrei stessi responsabili dell'epidemia in Egitto, in quanto *genus hominum invisum deis*, secondo il responso dell'oracolo di Ammone evocato poco prima del passo da noi riportato. Di fatto Tacito mi sembra piuttosto sospendere il giudizio sulle reali cause dell'epidemia. Se non nasconde la propria avversione nei confronti delle pratiche della religione ebraica, questa è dovuta soprattutto alla radicalizzazione del suo settarismo voluta da Mosè in seguito all'espulsione dall'Egitto⁴⁴ e comprendente, tra le altre 'stranezze' destinate a rendere gli Ebrei diversi da tutti gli altri popoli, anche l'astensione dalla carne di maiale.

Nei passi che abbiamo analizzato i tabù alimentari (reali o presunti) connessi alla religione egizia ed ebraica risultano condannati perché considerati come elementi fortemente identitari di questi culti e come prova dell'impossibile integrazione delle comunità che li praticano nell'alveo della cultura romana, delle sue leggi e dei suoi costumi morali, civili e religiosi. Il fatto che cipolle, ovini e maiali fossero cibi d'uso corrente nell'alimentazione romana contribuisce chiaramente a rendere particolarmente efficaci e corrosivi la derisione dei divieti alimentari ad essi relativi e il discredito dei culti che li impongono. In particolare possiamo rilevare due procedimenti attraverso cui queste due azioni vengono realizzate: l'equazione (illecita) tra l'astinenza da un cibo e l'attribuzione ad esso di uno statuto sacro/divino e la presentazione (faziosa) dell'ossequio nei confronti di questi divieti come passibile di minare il principio, basilare per ogni società civile, della *philantropia*, come se il rispetto nei confronti degli alimenti sacri potesse andare a detrimento di quello verso gli altri uomini. Così nel fr. 50 M.⁴ attribuito a Petronio, per gli Ebrei che non consumano carne suina si parla di un *porcinum numen*⁴⁵ e Giovenale nella satira 15 afferma che in Egitto i *numina* crescono negli orti sotto forma di cipolle.⁴⁶ In questo secondo passo la (pretesa) sacralizzazione degli alimenti proibiti è inoltre presentata non solo come una pratica ridicola e aberrante di per sé, ma come fonte pericolosa di disumanizzazione e di misantropia: se presso gli Egizi è un *nefas* cibarsi di cipolle e di ovini, l'empietà per eccellenza del cannibalismo non solo non è ugualmente soggetta a tabù, ma è consentita (*licet*). L'accusa poi di misantropia, ampiamente presente nella critica degli autori latini contro il giudaismo,⁴⁷ risulta connessa al rifiuto di consumare carne di maiale tanto in Tacito,⁴⁸ che include questo divieto nel novero delle leggi imposte da Mosè agli Ebrei per fare di essi una setta a se stante, lontana dall'intero genere umano, quanto in modo sarcasticamente spietato in Macrobio,⁴⁹ dove il rispetto per

44. Così anche Berthelot (2003, pp. 163-164).

45. Petron. fr. 50 (= AL 696 R.) v. 1 M⁴.

46. Iuv. 15,13.

47. Vedi in particolare Berthelot (2003, pp. 156-183).

48. Tac. *hist.* 5,4.

49. Macr. *Sat.* 2,4,11.

i maiali appare non solo superare ma addirittura cancellare un sentimento tanto forte e istintivamente radicato in ogni essere umano quale l'amore verso i propri figli. In Giovenale mi sembrerebbe da interpretare in questo senso il riferimento polemico, nella satira 6,⁵⁰ alla *clementia*, una pratica virtuosa che dovrebbe essere dettata da filantropia, ma che gli Ebrei pervertono riservandola ai maiali.

Entrambe queste religioni, installatesi a Roma senza riconoscimento ufficiale durante la tarda Repubblica, sembra che avessero un certo successo presso il pubblico romano, probabilmente proprio perché proponevano forme di approccio al divino diverse rispetto a quelle della tradizione religiosa nazionale. Questo successo, insieme al loro carattere privato, che le escludeva di fatto da un controllo e da una regolamentazione diretta da parte dello Stato, potrebbe essere alla base di una certa tensione e ostilità del potere romano nei loro confronti, un'ostilità che si rifletterebbe anche nella produzione letteraria.

Il culto delle divinità egizie però, a differenza di quanto avvenne per la religione ebraica, fu riconosciuto ufficialmente a Roma in epoca imperiale, probabilmente sotto i Flavi.⁵¹ Se quindi l'ironia di Varrone a proposito del tabù egizio relativo al consumo di cipolle si può forse spiegare anche alla luce delle contemporanee lotte tra *optimates* e *populares*, in quanto questi ultimi tentavano di promuovere una ufficializzazione della religione egizia in opposizione al senato,⁵² ci si potrebbe però chiedere perché all'inizio del II sec. d.C. Giovenale attacchi in termini tanto violenti un culto di fatto ormai ufficialmente riconosciuto a Roma. La sua ostilità e la sua sottolineatura del carattere straniero e incompatibile con la religione romana delle pratiche egizie potrebbe non essere forse indipendente dal favore di cui gli dei d'Egitto avevano goduto sotto la dinastia dei Flavi,⁵³ oggetto a più riprese degli strali del poeta. Senza dubbio il genere satirico influenza in modo decisivo l'attitudine polemica tanto di Varrone quanto di Giovenale, e in questo senso il carattere scientifico dell'opera di Plinio il Vecchio certo si prestava meno all'acrimonia, ma non è forse un caso che l'unica notazione neutra che Roma ci ha lasciato sul (preteso) tabù egizio riguardante il consumo di cipolle derivi da un autore molto vicino a Vespasiano.

Anche la critica nei confronti dell'interdizione alimentare ebraica relativa alla carne di maiale appare avere a Roma una componente al tempo stesso politica e sociale. Generalmente nei testi che abbiamo analizzato questo tabù viene citato infatti insieme ad altri elementi ricorrenti (lo shabbat, l'adorazione del cielo, la circoncisione) come segno di un individualismo settario incompatibile con una reale integrazione

50. Iuv. 6,160.

51. Cfr. Versluys (2004); Bricault (2011, pp. 149-150).

52. Cfr. Tert. *nat.* 1,10,17; Cass. Dio 47,15,4 e 53,2,4. Sul rapporto di Varrone con la religione egizia vedi Rolle (2017, pp. 127-222, con considerazioni riassuntive alle pp. 213-220).

53. Cfr. e.g. Tac. *hist.* 4,81-82; Suet. *Vesp.* 7,1-3, *Dom.* 1,4-5.

ne degli Ebrei all'interno dello Stato romano e come tanto più pericoloso in quanto passibile di allontanare dal *mos maiorum* anche i *cives* che si convertivano al giudaismo. Quest'ultima problematica in particolare sembra adombrata nell'aspra polemica contro i costumi ebraici condotta da Tacito⁵⁴ e risulta di primaria importanza in Giovenale. Anche nel testo attribuito a Petronio vi si fa allusione, ma in toni che sembrano più corrosivamente scherzosi che polemicamente impegnati, per quanto la brevità del frammento permetta di osservare. Tacito e Giovenale scrivono d'altra parte in un momento in cui, dopo la Prima guerra giudaica (e per Giovenale anche dopo la rivolta sotto Traiano del 115-117 d.C.) i rapporti tra lo Stato romano e la comunità ebraica dovevano essersi inaspriti.⁵⁵

A mia conoscenza, l'unico autore pagano della romanità ad aver espresso un giudizio positivo nei confronti dell'astensione degli Ebrei dal consumo di carne suina è l'imperatore Giuliano,⁵⁶ la cui trattazione esula però dai limiti della presente analisi, incentrata sulle testimonianze della letteratura latina. Con Giuliano siamo d'altra parte ormai anche in un momento storico caratterizzato da istanze politiche, religiose e culturali completamente diverse da quelle del I-II sec. d.C. La lotta che la tradizione romana si trova allora impegnata a combattere è rivolta contro un altro 'culto di periferia' e non si gioca ormai più sul piano di una stigmatizzazione più o meno sarcastica di tabù alimentari: è una lotta molto più disperata e radicale.

Bibliografia

- Berthelot, Katell (2003), *Philanthrôpia Judaica. Le débat autour de la "misanthropie" des lois juives dans l'Antiquité*, Leiden-Boston, Brill.
- Berthelot, Katell (2020), *To Convert or not to Convert: the Appropriation of Jewish Rituals, Customs and Beliefs by non-Jews*, in *Lived Religion in the Ancient Mediterranean World*, ed. by Gasparini V., Patzelt M., Raja R., Rieger A.-K., Rüpke J., Rubens Urciuoli E., Berlin-Boston, De Gruyter, pp. 493-515.
- Bricault, Laurent (2011), *Isis à Rome*, in *De Cybèle à Isis*, par Montesino J.-P., Paris, Éditions Cybèle, pp. 137-151.
- Cèbe, Jean-Pierre (1979), *Varron, Satires Ménippées. Édition, traduction et commentaire*, IV, Rome, École Française de Rome.
- Courtney, Edward (2013²), *A Commentary on the Satires of Juvenal*, Berkeley, California Classical Studies.

54. In *hist.* 5,5 Tacito fa infatti riferimento alla fortuna da subito incontrata dalla religione ebraica, abbracciata da nuovi adepti a detrimento dei loro riti patrii: *pessimus quisque spretis religionibus patriis tributa et stipes illuc <con>gerebant, unde auctae Iudaeorum res.*

55. Vedi a questo proposito in particolare Schäfer (2010², pp. 157-172).

56. *Jul. Ep.* 89,453D, da leggere con Schäfer (1997, pp.70-71).

- Harder, Annette [ed.] (2012), *Callimachus. Aetia*, I, Oxford, Oxford University Press.
- Graindorge, Catherine (1999), *L'oignon, la magie et les dieux*, in *Encyclopédie religieuse de l'Univers végétal. Croyances phytoreligieuses de l'Égypte ancienne*, I, par Aufrère S.H., Montpellier, Université Paul Valérie, pp. 317-333.
- Guittard, Charles [éd.] (1997), *Macrobe. Les Saturnales. Livres I-III*, Paris, Les Belles Lettres.
- Krenkel, Werner A. [hrsg.] (2002), *Marcus Terentius Varro. Saturae Menippeae*, I-IV, St. Katharinen, Scripta mercaturae Verlag.
- MacKinnon, Michael (2019), *Meat and Other Animal Products*, in *The Routledge Handbook of Diet and Nutrition in the Roman World*, ed. by Erdkamp P., Holleran C., London-New York, Routledge, pp. 150-162.
- Powell, Barry B. (1979), *What Juvenal Saw: Egyptian Religion and Anthropophagy in Satire 15*, «RhM», 122, pp. 185-189.
- Rolle, Alessandra (2017), *Dall'Oriente a Roma. Cibele, Iside e Serapide nell'opera di Varone*, Pisa, Edizioni ETS.
- Rolle, Alessandra (2022), *Aegyptiorum more: le zoomorphisme égyptien à Rome à la fin de la République*, «Quaderni del ramo d'oro» (in stampa).
- Santorelli, Biagio (2008), *Antropofagia e religione nella Satira 15 di Giovenale*, in *Studi offerti ad Alessandro Perutelli*, a cura di Arduini P. et al., II, Roma, Aracne, pp. 473-482.
- Schäfer, Peter (1997), *Judeophobia: Attitudes Toward the Jews in the Ancient World*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.
- Schäfer, Peter (2010²), *Geschichte der Juden in der Antike, Die Juden Palästinas von Alexander dem Großen bis zur arabischen Eroberung*, Tübingen, Mohr Siebeck.
- Smelik, Klaas A.D. – Hemelrijk, Emily A. (1984), 'Who Knows not What Monsters Demented Egypt Worships?': *Opinions on Egyptian Animal Worship in Antiquity as Part of the Ancient Conception of Egypt*, in *ANRW*, II, 17/4, pp. 1853-2000.
- Sommariva, Grazia (1984), *Petronio, Satyr. fr. 37 e 47 Ernout*, in *Disiecti membra poetae*, 1, a cura di Tandoi V., Foggia, Atlantica Editrice, pp. 117-145.
- Stern, Menahem (1974), *Greek and Latin Authors on Jews and Judaism*, I-II, Jerusalem, The Israel Academy of Sciences and Humanities.
- Vernus, Pascal – Yoyotte, Jean (2005), *Bestiaire des pharaons*, Paris, Perrin.
- Versluys, Miguel J. (2004), *Isis Capitolina and the Egyptian Cults in Late Republican Rome*, in *Isis en Occident. Actes du II^{ème} colloque international sur les études isiaques*, Lyon III, 16-17 mai 2002, par Bricault L., Boston, Brill, pp. 421-448.
- Volokhine, Youri (2020), "Food Prohibitions" in *Pharaonic Egypt. Discourses and Practices*, in *Food Taboos and Biblical Prohibitions. Reassessing Archaeological and Literary Perspectives*, ed. by Altmann P., Angelini A., Spiciarich A., Tübingen, Mohr Siebeck, pp. 43-55.

Centre et périphérie dans le stoïcisme romain.

Le moi et le monde, ou l'utilité sociale du sage selon Sénèque (*De otio*)

JULIETTE DROSS*

This paper studies the relations between center and periphery in a philosophical perspective – stoic, in this case. We want to study how Roman Stoicism understands the relations between the self and the world in the stoic doctrine of *oikeiosis* and cosmopolitanism. In this perspective, we focus on one text in particular, which contains a very interesting enlightenment of this theory: the Senecan dialogue *De otio*, in which the Roman philosopher develops a peculiar interpretation of the Stoic doctrine of *oikeiosis* and defines in an original way the relations between the center (human reason) and the periphery (the cosmos).

Keywords: Roman philosophy, Seneca, *oikeiosis*, politics, cosmopolitanism

C'est dans une perspective philosophique, en l'occurrence stoïcienne, que je souhaite aborder ici la question du centre et de la périphérie, en observant comment le stoïcisme romain envisage le rapport entre le moi et le monde. Cette question s'inscrit dans le cadre de la doctrine politique et cosmopolitique stoïcienne, laquelle repose sur le concept fondamental de l'*oikeiôsis* («appropriation»). Définissant les rapports entre la raison de chaque individu et le monde, proche et lointain, qui l'entoure, le concept d'*oikeiôsis* et la doctrine politique et cosmopolitique qu'il soutient sont susceptibles d'apporter un éclairage intéressant à la question des rapports entre le centre – le moi –, et les divers degrés périphériques – de la famille à l'univers. Il paraît d'autant plus légitime de s'intéresser à cette doctrine dans le cadre d'une réflexion sur les rapports entre le centre et la périphérie que le paradigme du cercle, ou plutôt des cercles concentriques se développant autour d'un centre unique, était précisément utilisé par les stoïciens, dans leur doctrine de l'*oikeiôsis*, pour décrire le rapport entre l'individu et le monde.

Bien que la doctrine stoïcienne de l'*oikeiôsis* soit exposée dans de nombreux textes philosophiques romains, de Cicéron à Marc Aurèle, on se focalisera ici sur un texte en particulier, décisif sur cette question: le *De otio* de Sénèque, dans lequel le philosophe paraît proposer une lecture à rebours de la doctrine de l'*oikeiôsis* et redessiner les rapports entre la raison humaine, au centre, et le monde, périphérique, qui l'entoure.

* Sorbonne Université, EA 4081 «Rome et ses renaissances», juliette.dross@sorbonne-universite.fr

Il s'agira donc de comprendre ici comment Sénèque, en s'inscrivant à la fois dans le débat philosophique sur les genres de vie et dans la discussion romaine sur le statut de l'*otium*, réinterroge dans le *De otio* les rapports entre la raison individuelle et la raison universelle, entre le moi et le monde; comment aussi, en se réappropriant la doctrine stoïcienne de l'*oikeiôsis*, il parvient à mettre en valeur l'activité philosophique et à souligner le rôle central du philosophe dans la cité.

1. *Le dialogue De otio et ses enjeux*

Le *De otio* soulève de nombreuses difficultés. Sur le plan formel, d'abord, le dialogue nous est parvenu de manière très lacunaire: manquent le début de l'exorde, une partie de l'argumentation et, selon toute vraisemblance, la péroraison. Tel que nous l'avons aujourd'hui, le texte représente en volume entre un tiers et la moitié d'un dialogue 'classique' – et complet – de Sénèque. Le destinataire, ensuite, ne peut être identifié avec certitude. Le texte a-t-il été adressé à Serenus, déjà destinataire du *De constantia sapientis* et du *De tranquillitate animi*? L'index du *Codex Ambrosianus*, manuscrit du XI^e siècle qui rassemble sous le titre de *Dialogi* dix traités de Sénèque,¹ mentionne bien le nom de Serenus, mais à moitié effacé sous la rature d'un copiste.

Pas plus que le destinataire, la date de rédaction n'est certaine, et la première incertitude ne fait que renforcer la seconde. On estime généralement que le *De otio* a été écrit autour de l'année 62. À cette époque, Sénèque préparait ou débutait la rédaction des *Naturales Quaestiones*, dont le *De otio* peut, à certains égards, être considéré comme l'ouvrage préparatoire en raison de proximités thématiques – notamment l'éloge de la contemplation de l'univers. De même, la proximité, sur la question de l'*otium*, entre le *De otio* et les *Lettres à Lucilius*, rédigées entre 62 et 64,² va dans le sens d'une composition rapprochée des deux ouvrages. Sans entrer dans les détails d'un débat qui a divisé les spécialistes, tout porte donc à croire, comme l'a montré Ivano Dionigi de manière à la fois ferme et mesurée,³ que le *De otio* a été composé au moment pressenti ou vécu de la retraite de Sénèque, sans doute légèrement avant les *Lettres* et les *Naturales Quaestiones*.

1. Relèvent de l'ensemble des *Dialogi* le *De providentia*, le *De constantia*, les trois livres du *De ira*, la *Consolation à Marcia*, le *De uita beata*, le *De otio*, le *De tranquillitate animi*, le *De breuitate uitae*, la *Consolation à Polybius* et la *Consolation à Helvia*. Voir la présentation de cet index dans Reynolds (1977, p. ix).

2. Sur la datation des *Epistulae morales*, voir Griffin (1976, pp. 353 et 396); Grimal (1978, pp. 441 ss.).

3. Pour Ivano Dionigi (1983, pp. 50 ss.), bien que l'on ne puisse pas préciser avec certitude la datation du traité, un faisceau raisonnable d'indices invite à en situer la rédaction autour de l'année 62, c'est-à-dire au moment vécu ou pressenti de la retraite de Sénèque. Cfr. Grimal (1978, p. 297). Sur les problèmes de datation et l'importance d'éviter le double écueil des «*a priori* dogmatiques» d'un côté et de «l'hypercriticisme bien intentionné et scrupuleux» de l'autre qui, dans la lignée de Giancotti (1957), confine à l'«agnosticisme», voir André (1989, p. 1726).

D'emblée, le *De otio* apparaît comme un plaidoyer *pro domo*, dans lequel Sénèque réfute le reproche d'incohérence que l'on pourrait lui faire. Alors qu'il est stoïcien et que la doctrine du Portique prône la participation du sage à la vie de la cité, sauf exception, il a choisi de se retirer de la vie publique pour se consacrer dans l'*otium* à la philosophie. En d'autres termes, il a choisi de se recentrer sur lui-même quitte à se décentrer par rapport à la cité, comme le lui objecte l'interlocuteur fictif auquel est déléguée la parole:

Dices mihi: «Quid ais, Seneca? Deseris partes? Certe Stoici uestri dicunt: «Usque ad ultimum uitae finem in actu erimus, non desinemus communi bono operam dare, adiuuare singulos, opem ferre etiam inimicis, eniti manu. Nos sumus qui nullis annis uacationem damus et, quod ait ille uir disertissimus,

canitiem galea premimus;

nos sumus apud quos usque eo nihil ante mortem otiosum est ut, si res patitur, non sit ipsa mors otiosa.» Quid nobis Epicuri praecepta in ipsis Zenonis principiis loqueris? Quin tu bene gnauiter, si partium piget, transfugis potius quam prodis?» Hoc tibi in praesentia respondebo: «Numquid uis amplius quam ut me similem ducibus meis praestem? Quid ergo est? Non quo miserint me illi, sed quo duxerint ibo».⁴

Tu vas me dire: «Que fais-tu, Sénèque? Tu désertes et abandonnes ton camp? Car ce sont bien vos Stoïciens qui disent: “Jusqu’au moment ultime, nous serons dans l’action, sans cesser d’œuvrer pour le bien commun, d’aider chacun, de porter secours même à nos ennemis, d’employer toute notre énergie à agir. Chez nous, pas de congé, à quelque âge que ce soit. Comme le dit cet éloquent guerrier,

Nous coiffons d’un casque nos cheveux blancs.⁵

Chez nous, pas de retraite avant la mort! C’est si vrai que, si les circonstances le permettent, même la mort n’est pas une retraite.” Pourquoi donc te faire l’écho des commandements⁶ d’Épicure au milieu du camp de Zénon? Pourquoi ne pas franchement désert, si tu es las de ton parti, au lieu de le trahir?» Voici pour l’instant ma réponse: «Exiges-tu davantage de moi que de ressembler à mes maîtres? Eh bien! Si je ne prends pas la voie qu’ils m’ont prescrite, je prendrai celle où ils m’ont précédé».

4. *Ot.* 1,4. Je reprends la leçon *eniti manu* des manuscrits (cfr. Waltz et Dionigi), qui me paraît plus probante que la correction *senili manu* proposée par Haase puis reprise par Reynolds (et Williams). Cfr. ma traduction du *De otio* – Dross (2018) –, que je reprendrai dans cet article. Toutefois, si l’on retient cette correction, le passage signifie «de porter secours même à nos ennemis d’une main de vieillard», c’est-à-dire «de porter secours même à nos ennemis, jusqu’à la fin de notre vie».

5. Verg. *Aen.* 9,612.

6. *Praecepta* évoque à la fois ici les commandements militaires (cfr. *TbLL* s.v. *praecipio* 10.2,454,39-41, et les emplois du terme chez César par exemple) et les préceptes philosophiques (cfr. *ibidem* 456,22).

Selon l'interlocuteur fictif, en choisissant de se retirer dans l'*otium* et l'étude philosophique, Sénèque ne respecterait donc pas la doctrine stoïcienne, laquelle invite à vivre pour la cité, et non pour soi. Tout l'objet du *De otio* est dès lors de montrer que la contemplation philosophique est légitime, même pour un philosophe stoïcien, parce que, précisément, elle ne correspond pas à pas un repli sur soi coupé du monde, mais à un recentrement éminemment utile à celui-ci.⁷

Or, pour montrer que l'éloge de la vie contemplative n'est pas incompatible avec la doctrine du Portique, Sénèque approfondit dans le *De otio* son analyse de la théorie politique stoïcienne et développe l'idée d'une relation circulaire, au sein même de l'activité contemplative, entre le moi, central, et le monde, périphérique.

Sa démonstration, annonce-t-il dans la division du traité (*Ot.* 2,1), se fera en deux temps: il montrera dans un premier temps que le stoïcisme autorise la retraite, en se référant d'abord à l'autorité des maîtres stoïciens, ensuite à la doctrine politique du Portique, avant de soutenir dans un second temps que cette retraite est d'autant plus légitime que l'on a derrière soi de longues années de service. De cette démonstration ne nous est parvenue que la première partie. La fin du texte transmis peut difficilement être considérée comme la péroraison originelle. Pourtant, malgré cet état lacunaire, le *De otio* est un texte passionnant, dans lequel Sénèque pousse plus loin que dans tous ses autres ouvrages l'analyse des relations entre le philosophe et la cité.

2. La présentation de la doctrine politique stoïcienne dans le *De otio*

Dès le chapitre 3 du *De otio*, Sénèque procède à un rappel de la doctrine politique stoïcienne, mais il le fait de manière tout à fait singulière:

*Duae maxime et in hac re dissident sectae, Epicureorum et Stoicorum, sed utraque ad otium diuersa uia mittit. Epicurus ait: «Non accedet ad rem publicam sapiens, nisi si quid interuenerit»; Zenon ait: «Accedet ad rem publicam, nisi si quid impeditur». Alter otium ex proposito petit, alter ex causa; causa autem illa late patet.»*⁸

Sur ce point [la doctrine politique], comme sur d'autres, il y a une grande divergence entre l'épicurisme et le stoïcisme. Pourtant, les deux doctrines tendent, par des voies opposées, à la retraite. Épicure dit: «Le sage ne participera pas aux affaires publiques, sauf circonstance exceptionnelle». Zénon dit: «Il participera aux affaires publiques, sauf empêchement exceptionnel». L'un tend à la retraite par principe, l'autre par dérogation au sien.

7. Cfr. une thématique semblable dans le *De breuitate uitae* et les *Lettres à Lucilius*, dans lesquels Sénèque appelle son destinataire (Paulinus ou Lucilius) à quitter la *negotium* pour se consacrer dans l'*otium* à la seule activité valable, pour soi et pour les autres: la contemplation philosophique.

8. *Ot.* 3,2.

Sénèque reprend dans ce passage la doctrine de Chrysippe, en la latinisant. Selon Diogène Laërce, le scholarque stoïcien affirmait en effet dans le premier livre de ses *Vies* que «le sage participera[it] à la vie publique, sauf empêchement» (Πολιτεύσεσθαί φασι τὸν σοφὸν ἄν μὴ τι κωλύη, ὡς φησι Χρύσιππος ἐν πρώτῳ Περὶ βίων).⁹ La phrase de Sénèque, *accedet [sapiens] ad rem publicam, nisi si quid impedierit*, constitue une traduction fidèle de la doctrine chrysippéenne. Ce qui est en revanche singulier, dans la présentation du *De otio*, c'est le rapprochement entre l'épicurisme et le stoïcisme à travers la clause d'exception. En somme, écrit Sénèque avec un certain goût du paradoxe, l'épicurisme et le stoïcisme, quoique diamétralement opposés dans leur principe (*non accedet ad rem publicam sapiens / accedet ad rem publicam*) se rejoignent dans leur promotion différenciée de l'*otium*. Simplement, l'épicurisme fait de l'*otium* un principe, tandis que le stoïcisme en fait une exception.

Tout l'enjeu du *De otio* est dès lors de montrer que cette exception, loin d'être exceptionnelle, est en réalité le plus souvent la règle. C'est ce que Sénèque explique dans les lignes suivantes, en énumérant les différentes exceptions qui peuvent justifier que le sage se retire de la vie publique:

*Si res publica corruptior est quam <ut> adiuuari possit, si occupata est malis, non nitetur sapiens in superuacuum nec se nihil profuturus impendit; si parum habebit auctoritatis aut uirium nec illum erit admissura res publica, si ualetudo illum impedit, quomodo nauem quassam non deduceret in mare, quomodo nomen in militiam non daret debilis, sic ad iter quod inhabile sciet non accedet.*¹⁰

Si l'État est trop corrompu pour qu'on puisse le sauver, s'il est assiégé par les maux, le sage ne déploiera pas ses efforts en vain, il ne se sacrifiera pas en pure perte. Si le sage doit voir son autorité ou ses forces affaiblies et se voir refuser l'accès à la vie publique, si sa santé l'entrave, tout comme il ne mettrait pas à la mer un navire endommagé ou ne s'enrôlerait pas dans l'armée en étant invalide, il ne s'engagera pas sur un chemin qu'il saura d'avance impraticable.

Sénèque distingue ici trois grandes clauses d'exception qui peuvent justifier que le sage se retire de la vie publique pour se recentrer sur lui-même:¹¹

- L'exemption pour corruption (*corruption exemption*), elle-même liée au constat de la corruption universelle des États (*universal corruption exemption*), argument classiquement développé depuis Platon;
- L'exemption pour faiblesse et manque d'influence (*weakness exemption*): si le sage

9. Diog. Laert. 7,121 = SVF 3,697.

10. *Ot.* 3,3.

11. Je reprends la classification et les termes de Graver (2012, p. 79).

n'a aucune influence sur le pouvoir, il devient inutile qu'il participe aux affaires car son action ne pourrait être que vaine (*in superuacuum*);

- L'exemption pour maladie (*chronic illness exemption*): si le sage n'est pas en état, physique ou mental, de participer correctement aux affaires, il se retirera.

Il est notable que Sénèque relève de ces trois clauses à la fois: la corruption du pouvoir néronien, le manque d'influence du philosophe auprès de Néron à partir de 59 puis surtout de 62, année de la mort de Burrus, ainsi que sa faiblesse physique générale et sa santé fragile, auxquelles il fait fréquemment allusion dans les *Lettres*,¹² viennent triplement justifier son propre retrait des affaires.

Le philosophe pointe dès lors fréquemment, dans le *De otio*, la difficile compatibilité entre la théorie – privilégier l'implication dans les affaires publiques – et la pratique – l'impossibilité concrète, dans la plupart des cas, de faire ce choix. Ce paradoxe est résumé ironiquement à la toute fin du dialogue:

*Si quis dicit optimum esse nauigare, deinde negat nauigandum in eo mari in quo naufragia fieri soleant et frequenter subitae tempestates sint quae rectorem in contrarium rapiant, puto hic me uetat nauem soluere, quamquam laudet nauigationem...*¹³

Imaginons que l'on me dise que la navigation est la meilleure chose qui soit, puis que l'on m'interdise de naviguer sur une mer où les navires peuvent faire naufrage, où les tempêtes imprévisibles et fréquentes peuvent faire dériver le pilote à l'opposé de sa route : je crois pouvoir en conclure que l'on m'interdit de prendre la mer tout en faisant l'éloge de la navigation...

En somme, le *De otio* constitue un long développement de la clause d'exception, au fil duquel Sénèque explique pourquoi le retrait à l'écart des affaires publiques peut être légitime. Le sage doit toujours agir après avoir évalué si les conditions de la réussite de son action étaient réunies. Dans le cas contraire, c'est-à-dire dans la très grande majorité des situations, le sage choisira de ne pas s'impliquer dans la vie publique.

Mais le problème qui se pose alors est de savoir en quoi le sage stoïcien qui se retire de la vie publique se distingue de l'épicurien, indifférent à ses congénères... Comment le sage peut-il être utile à la cité et à la société des hommes en choisissant la contemplation plutôt que l'action? Car, pour les stoïciens, la raison individuelle est une parcelle de la raison universelle et chaque raison est liée à celle d'autrui et à la raison du *cosmos*. Dès lors, n'est-ce pas déroger à son devoir et à son essence d'homme que s'extraire de la communauté?

¹². Sur la question des maladies, réelles ou supposées, de Sénèque, voir Courtil (2015, pp. 127-146).

¹³. *Ot.* 8,4.

C'est précisément sur ce point que la réflexion menée par Sénèque dans le *De otio* est intéressante et originale. Loin d'abandonner l'idée, profondément stoïcienne, selon laquelle le moi ne peut se concevoir en dehors de son lien à autrui, à la cité et au *cosmos*, Sénèque la renforce par le biais de la doctrine cosmopolitique et soutient sa défense de l'*otium* par une présentation singulière de la théorie de l'*oikeiôsis*.

3. De la petite cité à la grande cité: cosmopolitisme et *oikeiôsis*

L'un des fils rouges du *De otio*, que l'on retrouvera dans les *Lettres à Lucilius*, réside dans l'idée de l'utilité du sage. Immédiatement après avoir énuméré les différentes clauses d'exception, Sénèque revendique la possibilité d'une retraite *a priori* en insistant sur le fait que ce qui prime est moins la situation du sage – *otium* ou *negotium* – que l'utilité de celui-ci dans l'une ou l'autre situation. Ce principe constitue la clef de voûte de sa pensée sur l'*otium*:

*Potest ergo et ille cui omnia adhuc in integro sunt, antequam ulla experiatur tempestates, in tuto subsistere et protinus commendare se bonis artibus et inlibatum otium exigere, uirtutum cultor, quae exerceri etiam quietissimis possunt. Hoc nempe ab homine exigitur, ut **prosit** hominibus, si fieri potest, multis, si minus, paucis, si minus, proximis, si minus, sibi. Nam cum se **utilem** ceteris efficit, commune agit negotium. Quomodo qui se deteriorem facit non sibi tantummodo nocet sed etiam omnibus eis quibus melior factus **prodesse** potuisset, sic quisquis bene de se meretur hoc ipso aliis **prodest** quod illis **profuturum** parat.¹⁴*

Ainsi, même à l'aube de sa carrière, sans avoir encore affronté les tempêtes, on peut rester à l'abri, se consacrer d'emblée à la sagesse et réclamer une retraite pleine et entière pour cultiver les vertus, lesquelles peuvent être exercées même dans la plus complète quiétude. Voici en effet, tu le sais, l'unique devoir de l'homme: **être utile** aux hommes. À beaucoup, s'il se peut; sinon, à quelques-uns; sinon, à ses proches; sinon, à soi-même. Car lorsqu'il se met en mesure d'**être utile** aux autres, il accomplit une activité utile à la communauté. Celui qui s'avilit ne nuit pas seulement à lui-même, mais aussi à tous ceux auxquels il aurait pu **être utile** s'il s'était rendu meilleur; de même, quiconque s'améliore lui-même **est utile** aux autres par le fait même qu'il se rend capable de leur **être utile** à l'avenir.

Par dérogation au principe stoïcien – mais tout l'objet du *De otio* est de montrer, précisément, que cette dérogation s'étend très largement, et que c'est le principe qui devient, en pratique, l'exception –, le sage peut donc se retirer des affaires publiques et se consacrer à la contemplation philosophique. Mais, Sénèque insiste, cette acti-

14. *Ot.* 3,5.

tivité philosophique doit être utile, aux autres comme à soi-même. Il est notable que le verbe *prodesse* revienne à quatre reprises dans ce court passage, et l'adjectif *utilis*, une fois. À défaut de pouvoir être utile à ses concitoyens dans le *negotium* et les affaires publiques, le sage cherchera donc, par son activité philosophique, à rendre service aux autres autant qu'à se rendre service à lui-même. Plus précisément même, c'est en se rendant service à lui-même, en choisissant l'*otium* philosophique, qu'il deviendra à même de se rendre utile aux autres, par son enseignement et par son exemple,¹⁵ dans une mise en œuvre parfaite de l'*oikeiôsis* stoïcienne.

Avant de revenir plus en détail sur ce passage, il faut citer le développement qui le suit immédiatement, lequel constitue sans doute l'une des plus belles présentations de la doctrine cosmopolitique stoïcienne:

*Duas res publicas animo complectamur, alteram magnam et uere publicam qua di atque homines continentur, in qua non ad hunc angulum respicimus aut ad illum sed terminos ciuitatis nostrae cum sole metimur, alteram cui nos adscripsit condicio nascendi; haec aut Atheniensium erit aut Carthaginensium aut alterius alicuius urbis quae non ad omnis pertineat homines sed ad certos. Quidam eodem tempore utriusque rei publicae dant operam, maiori minorique, quidam tantum minori, quidam tantum maiori. Huic maiori rei publicae et in otio deseruire possumus, immo uero nescio an in otio melius, ut quaeramus quid sit uirtus, una pluresne sint, natura an ars bonos uiros faciat; unum sit hoc quod maria terrasque et mari ac terris inserta complectitur, an multa eiusmodi corpora deus sparserit.*¹⁶

Essayons bien d'imaginer qu'il y a deux républiques: l'une, grande et vraiment publique, embrasse les hommes et les dieux. La portée de notre regard n'y est pas limitée à tel ou tel coin précis, mais nous en mesurons l'étendue en suivant la course du soleil. L'autre est celle à laquelle nous attache le hasard de notre naissance – ce sera Athènes, Carthage ou n'importe quelle autre cité: elle ne comprend plus l'ensemble des hommes, mais seulement un groupe déterminé. Certains se consacrent à la fois aux deux républiques, la grande et la petite; certains seulement à la petite; d'autres seulement à la grande. Cette grande république, nous pouvons également la servir dans la retraite, et probablement mieux dans la retraite, en nous demandant ce qu'est la vertu, si elle est une ou multiple, si c'est la nature ou l'art qui fait les sages; si cet ensemble de mers, de terres et de tout ce qu'il renferme est unique, ou si dieu a dispersé dans l'espace beaucoup de corps de cette nature.

Sénèque veut montrer ici que le sage qui se consacre à la contemplation demeure dans une forme d'action politique, au terme d'un simple élargissement du cercle: le centre, c'est-à-dire le moi rationnel, reste identique, tandis que la périphérie varie dans un

15. Cfr. *Tranq.* 3,3.

16. *Ot.* 4,1-2.

mouvement d'élargissement circulaire. Du cercle de la petite cité, on passe à celui de la cité cosmique, en vertu de la doctrine stoïcienne de l'*oikeiôsis* et du cosmopolitisme, dont Sénèque propose toutefois ici une interprétation singulière.

Sans entrer dans exposé détaillé de la doctrine stoïcienne de l'*oikeiôsis*, à laquelle Sénèque consacre en particulier la lettre 121 et sur laquelle il existe une littérature abondante,¹⁷ rappelons simplement que selon les stoïciens, l'homme, comme tous les animaux, a de manière innée le «sentiment de sa propre constitution» (*constitutionis suae sensus*).¹⁸ Guidé par l'amour de soi et la quête de son intérêt propre, il recherche spontanément ce qui assure sa conservation et fuit ce qui peut lui nuire.¹⁹ Mais cet amour de soi se double d'un amour des autres, en vertu de la nature sociale de l'homme et de la parenté qui unit tous les hommes en tant qu'enfants du λόγος divin.²⁰ Cet amour pour autrui, qui trouve sa matérialisation première dans la relation entre les enfants et les parents, s'élargit progressivement des êtres les plus proches jusqu'aux plus étrangers, comme l'illustre quelques décennies après la mort de Sénèque le stoïcien Hiéroclès au moyen de l'image célèbre des cercles concentriques:

“Ὅλως γὰρ ἕκαστος ἡμῶν οἶον κύκλοις πολλοῖς περιγέγραπται, τοῖς μὲν σμικροτέροις, τοῖς δὲ μείζοσι, καὶ τοῖς μὲν περιέχουσι, τοῖς δὲ περιεχομένοις, κατὰ τὰς διαφορούς καὶ ἀνίσους πρὸς ἀλλήλους σχέσεις. πρῶτος μὲν γὰρ ἐστὶ κύκλος καὶ προσεχέστατος, ὃν αὐτός τις καθάπερ περὶ κέντρον τὴν ἑαυτοῦ γέγραπται διάνοιαν· ἐν ᾧ κύκλῳ τό τε σῶμα περιέχεται καὶ τὰ τοῦ σώματος ἕνεκα παρειλημμένα. [...] δεῦτερος δ' ἀπὸ τούτου καὶ πλέον μὲν ἀφεστῶς τοῦ κέντρου, περιέχων δὲ τὸν πρῶτον, ἐν ᾧ τετάχεται γονεῖς ἀδελφοὶ γυνὴ παῖδες. ὁ δ' ἀπὸ τούτων τρίτος, ἐν ᾧ θεῖοι καὶ τηθίδες, πάπποι τε καὶ τῆθαι, καὶ ἀδελφῶν παῖδες, ἔτι δ' ἀνεψιοί. μεθ' ὃν ὁ τοὺς ἄλλους περιέχων συγγενεῖς. τούτῳ δ' ἐφεξῆς ὁ τῶν δημοτῶν καὶ μετ' αὐτὸν ὁ τῶν φυλετῶν, εἶθ' ὁ πολιτῶν, καὶ λοιπὸν οὕτως ὁ μὲν ἄστῳ γειτόνων, ὁ δὲ ὁμοεθνῶν. ὁ δ' ἐξωτάτῳ καὶ μέγιστος περιέχων τε πάντας τοὺς κύκλους ὁ τοῦ παντὸς ἀνθρώπων γένους. τούτων οὖν τεθεωρημένων, κατὰ τὸν ἐντεταμένον ἐστὶ περὶ τὴν δέουσαν ἐκάστων χρῆσιν τὸ ἐπισυνάγειν πως τοὺς κύκλους ὡς ἐπὶ τὸ κέντρον καὶ τῇ σπουδῇ μεταφέρειν αἰεὶ τοὺς ἐκ τῶν περιεχόντων εἰς τοὺς περιεχομένους. [...] ἦκοι μὲν γὰρ ἂν εἰς τὸ μέτριον, εἰ διὰ τῆς ἡμετέρας αὐτῶν ἐνστάσεως ἐπιτεμνόμεθα τὸ μήκος τῆς πρὸς ἕκαστον τὸ πρόσωπον σχέσεως.”²¹

17. Voir notamment Pembroke (1971); Engberg-Pedersen (1990); Brunschwig (1995); Radice (2000); Laurand (2005, pp. 9-58); Reydam-Schils (2005, pp. 53-82); Bénatoui (2006, pp. 22-26). Les textes antiques majeurs sur la question ont été réunis dans LS 57.

18. *Epist.* 121,5.

19. Voir Cic. *Fin.* 3,16; Sen. *Epist.* 121,17; 121,24; Epict. *Diss.* 1,19,20-21, etc.

20. Cette idée est abondamment développée par Épictète. Voir *Diss.* 1,19,10-15; 2,22,15-16; cfr. Inwood (1996) et Laurand (2005, pp. 26-40).

21. Hiéroclès *ap.* Stob. *Ecl.* 4,27,23 (671,7- 673,11 W.) = LS 57G (trad. Brunschwig – Pellegrin). Ce texte apparaît dans le chapitre intitulé «Comment traiter sa famille?», qui est l'un des sept chapitres

Chacun de nous est pour ainsi dire inscrit tout entier dans plusieurs cercles, les uns plus petits, les autres plus grands, les uns enveloppant, les autres enveloppés, selon leurs caractères différents et leur inégalité mutuelle. Le premier cercle, le plus proche, est celui que quelqu'un a tracé comme autour d'un centre qui serait sa propre pensée. Dans ce cercle sont compris le corps et tout ce qu'on reçoit pour le bénéfice du corps. [...] Le second après celui-ci, plus éloigné du centre, enveloppe le premier et contient parents, frères, femme et enfants. Après cela, il y en a un troisième dans lequel on trouve oncles et tantes, grands-pères et grands-mères, neveux, nièces et cousins. Ensuite, celui qui enveloppe les autres parents, qui est suivi par celui des membres du dème, ensuite le cercle de ceux de la tribu, ensuite celui des concitoyens, et de la même manière pour le reste: celui des villes voisines, celui des membres du même peuple. Le cercle extrême et le plus grand, qui enveloppe tous ces cercles, c'est celui du genre humain tout entier. Ces considérations une fois faites, il appartient à l'individu bien constitué, dans la manière dont il doit en user avec chacun des groupes, de rassembler d'une certaine manière les cercles vers le centre, et de s'appliquer sans cesse à transférer dans les cercles intérieurs ceux qui sont dans les cercles extérieurs. [...] On sera arrivé à une juste mesure si, de notre propre fait, nous réduisons la distance dans notre rapport à chacune de ces personnes.

L'âme de chaque homme se trouve donc au centre d'une série de cercles de plus en plus grands: celui du corps, d'abord, puis celui des parents, celui de la famille, et ainsi de proche en proche jusqu'à celui de la cité puis de l'univers, par un phénomène d'élargissement du cercle le plus intime jusqu'au cercle le plus universel.²² Notre rapport aux autres doit obéir à un mouvement centripète de resserrement de l'ensemble des cercles vers le centre. Au terme de ce mouvement, le cercle le plus extérieur – celui de l'univers – est intégré au premier cercle – celui du corps, et ce «de notre propre fait» (διὰ τῆς ἡμετέρας αὐτῶν ἐνστάσεως): Hiéroclès insiste par cette expression sur l'effort individuel inhérent à la réalisation de l'*oikeiôsis*. Le devoir de l'homme est d'agir envers chaque cercle comme il agirait envers le cercle inférieur, c'est-à-dire, finalement, d'agir envers les autres comme il agit envers lui-même. Ainsi le rapport aux autres devient-il identique au rapport à soi-même. L'interaction entre le moi et les autres – proches, concitoyens ou humanité tout entière – fonde l'*oikeiôsis* humaine.

sur l'éthique tirés de Hiéroclès et rapportés par Stobée. Sur l'identification entre ce Hiéroclès «stobéen» et celui des *Éléments d'éthique*, voir l'étude fondamentale de Von Arnim (1906, pp. VII-IX); cfr. Ramelli (2009, p. XXI). Sur la pensée de Hiéroclès – et notamment sur les *Éléments d'éthique* –, voir Inwood (1984); Isnardi Parente (1989); Ramelli (2009: introduction, édition commentée et bibliographie afférente) et Gourinat (2016).

22. On trouve un exposé assez proche de cette théorie dans le *De officiis* (1,50-58) – sans toutefois que l'image des cercles soit explicitement employée –, mais Cicéron, qui n'est pas stoïcien, s'arrête au cercle de la République, sans évoquer le dernier cercle stoïcien, celui de l'univers.

La comparaison entre les textes de Hiéroclès-Stobée et de Sénèque (*Ot.* 3,5) laisse apparaître la singularité de la présentation sénéquienne de la doctrine de l'*oikeiôsis*. La phrase *Hoc nempe ab homine exigitur, ut prosit hominibus, si fieri potest, multis, si minus, paucis, si minus, proximis, si minus, sibi* suggère en effet que le premier devoir de l'homme est d'être utile au grand cercle (celui de l'humanité, *hominibus*), puis, par défaut, aux cercles inférieurs, et finalement à soi-même, dans un mouvement de concentration focale allant de la multitude (*multis*) à un petit groupe (*paucis*), aux proches (*proximis*) et finalement à soi-même (*sibi*). En d'autres termes, Sénèque évoque moins ici le mouvement d'élargissement de l'amour de soi à l'amour du monde, caractéristique de l'*oikeiôsis*, que, par une forme d'inversion de l'ordre des cercles, un mouvement allant de l'amour du monde à l'amour de soi. Dans cette présentation, ce n'est donc pas la recherche de l'intérêt personnel (*sibi*) qui apparaît comme le moteur premier de l'action, mais bien celle de l'intérêt commun (*multis*), dans une inversion implicite de la relation entre amour de soi et amour d'autrui. Comme le suggère l'anaphore de l'hypothétique restrictive *si minus*, la recherche de l'intérêt propre se fait *sur le modèle* et *à partir* de la recherche de l'intérêt d'autrui, et non l'inverse. Cette présentation singulière de la doctrine de l'*oikeiôsis* a le mérite de mieux mettre en valeur la fin visée, à savoir l'utilité commune. Nul doute qu'il soit plus probant de défendre l'activité contemplative en montrant qu'elle vise d'abord à contribuer à l'intérêt commun (*ut prosit hominibus*), et seulement ensuite, ou par défaut (*si minus*), à l'intérêt individuel. La recherche de l'intérêt propre n'apparaît plus que comme une fin subordonnée à la fin première qu'est l'intérêt commun.

La présentation sénéquienne de l'*oikeiôsis* et de la doctrine politique et cosmopolitique stoïcienne permet donc d'envisager de manière originale les rapports entre le moi, central, et le monde, périphérique. Selon la théorie stoïcienne de l'*oikeiôsis*, l'amour de soi se double toujours de l'amour d'autrui et de l'humanité, en vertu du lien très fort, issu du *logos*, entre le moi, central, et le monde, périphérique. Comme le redira souvent Marc Aurèle, la conservation de soi est intrinsèquement liée à celle du monde: si le centre, c'est-à-dire le moi, va mal, la périphérie, c'est-à-dire la cité, politique ou cosmique, va mal également. À rebours, la santé du centre rejaillit sur celle de la périphérie. C'est sur ce fondement que Sénèque propose une réhabilitation originale de la contemplation et de l'activité philosophique, d'un double point de vue. D'abord, la contemplation philosophique est légitime, parce que le sage, en se rendant service à lui-même (par son étude philosophique), rend simultanément service aux autres, grâce à son enseignement et à son exemple. Ensuite, elle est légitime, parce que la petite cité, à laquelle on se consacre en agissant dans le *negotium*, n'est qu'une copie réduite de la grande cité, universelle, cosmique, pour le bien de laquelle on agit en se livrant dans l'*otium* à la contemplation philosophique. En

d'autres termes, la contemplation est bien une forme d'action, pour soi et pour le monde, et c'est là semble-t-il l'un des apports majeurs de Sénèque au débat sur les genres de vie. Contempler, ce n'est pas se retrancher du monde mais bien agir, pour soi et pour les autres. Le recentrement sur soi n'est pas un décentrement par rapport à la cité, mais au contraire une manière de mieux contribuer à l'amélioration de celle-ci. Le mouvement centripète de l'*oikeiôsis*, bien décrit par Hiéroclès quelques décennies après Sénèque, se double chez ce dernier d'une inversion de l'ordre des cercles au terme de laquelle le rapport à soi semble conçu *sur le modèle* du rapport aux autres. La contemplation est une action pour le monde *et* pour soi, plutôt que pour soi *et* pour le monde, dans une union étroite entre le centre, individuel, et la périphérie, politique et cosmique.

Bibliographie

- André, Jean-Marie (1989), *Sénèque. De breuitate uitae, De constantia sapientis, De tranquillitate animi, De otio*, in ANRW, II, 36/3, pp. 1724-1778.
- Bénatouïl, Thomas (2006), *Faire usage. La pratique du stoïcisme*, Paris, Vrin (= *Histoire des doctrines de l'antiquité classique* 35).
- Brunschwig, Jacques (1995), *L'argument des berceaux chez les Épicuriens et chez les Stoïciens*, in *Études sur les philosophies hellénistiques: Épicurisme, stoïcisme, scepticisme*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 69-112.
- Courtil, Jean-Christophe (2015), *Sapientia contemptrix doloris: le corps souffrant dans l'œuvre philosophique de Sénèque*, Bruxelles, Latomus (= *Collection Latomus* 351).
- Dionigi, Ivano [a cura di] (1983), *De otio* (dial. VIII). Testo e apparato critico con introduzione, versione e commento, Brescia, Paideia (= *Testi classici* 8).
- Dross, Juliette [par] (2018), *Sénèque, La tranquillité de l'âme. La retraite*, introduction, traduction et notes, Paris, Points.
- Engberg-Pedersen, Troels (1990), *The Stoic Theory of Oikeiosis. Moral Development and Social Interaction in Early Stoic Philosophy*, Aarhus, Aarhus University Press (= *Studies in Hellenistic civilization* 2).
- Giancotti, Francesco (1957), *Cronologia dei «Dialoghi» di Seneca*, Torino, Loescher.
- Gourinat, Jean-Baptiste [par] (2016), *L'éthique du stoïcien Hiéroclès*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion.
- Graver, Margaret (2012), *Seneca and the contemplatio ueri. De otio and Epistulae morales*, in *Theoria, Praxis, and the Contemplative Life after Plato and Aristotle*, ed. by Bénatouïl Th., Bonazzi M., Leiden-Boston, Brill (= *Philosophia antiqua* 131), pp. 75-100.
- Griffin, Miriam (1976), *Seneca. A Philosopher in Politics*, Oxford, Clarendon Press.
- Grimal, Pierre (1978), *Sénèque ou la conscience de l'Empire*, Paris, Les Belles Lettres.
- Inwood, Brad (1984), *Hierocles: Theory and Argument in the Second Century A.D.*, «OSAPh», 2, pp. 151-183.

- Isnardi Parente, Margherita (1989), *Ierocle stoico. Oikeiosis e doveri sociali*, in *ANRW*, II, 36/3, pp. 2201-2226.
- Laurand, Valéry (2005), *La politique stoïcienne*, Paris, Presses Universitaires de France.
- LS = Long, Anthony A. – Sedley, David N. (1987), *The Hellenistic philosophers*, I-II, Cambridge, Cambridge University Press, trad. par Brunschwig J., Pellegrin P., *Les philosophes hellénistiques*, I-III, Paris, Flammarion, 2001.
- Pembroke, Simon G. (1971), *Oikeiosis*, in *Problems in Stoicism*, ed. by Long A.A., London, Athlone Press, pp. 114-149.
- Radice, Roberto (2000), «*Oikeiosis*». *Ricerche sul fondamento del pensiero stoico e sulla sua genesi*, Milano, Vita e pensiero (= *Temi metafisici e problemi del pensiero antico* 77).
- Ramelli, Ilaria (2009), *Hierocles the Stoic: Elements of Ethics, Fragments, and Excerpts*, Leiden-Boston, Brill 2009.
- Reydams-Schils, Gretchen (2005), *The Roman Stoics. Self, Responsibility and Affection*, Chicago, University of Chicago press.
- Reynolds, Leighton Durham [ed.] (1977), *L. Annaei Senecae Dialogorum libri duodecim*, Oxonii, e typographeo Clarendoniano.
- Von Arnim, Hans (1906), *Ethische Elementarlehre (Papyrus 9780). Nebst den bei Stobäus erhaltenen ethischen Exzerpten aus Hierokles*, Berlin, Weidmannsche Buchhandlung.
- Waltz, René [par] (1927), *Sénèque, Dialogues. Tome IV, De la providence; De la constance du sage; De la tranquillité de l'âme; De l'oisiveté*, Paris, Les Belles Lettres.
- Williams, Gareth [ed.] (2003), *Seneca. De Otio. De brevitae vitae*, Cambridge, Cambridge University Press.

Mettre la Grèce à distance: la démarche normative de Vitruve

MIREILLE COURRÉNT*

When Vitruve wrote his treatise on architecture, in all disciplines, Roman intellectuals claimed the existence of a Latin tradition of knowledge. But Greece is the major reference for Roman architecture. While the Greek vocabulary is very abundant in the Latin language and even in the *De architectura*, Vitruvius, by a series of writing techniques (bilingual lexicon, translation, creation of Latin terms) pushes Greek culture to the periphery of Roman architectural theory and practice. This process of distancing goes beyond simple architecture, and can be read as a political act that consists in pushing Greece back towards the periphery of the empire.

Keywords: Roman architecture, lexicon, translation, Latin language, creation of new standards.

Au moment où Vitruve écrit son traité d'architecture, la Grèce, continentale et classique, mais aussi hellénistique et orientale, est la référence majeure de l'architecture romaine. À partir du milieu du II^e siècle avant notre ère, quand les Romains s'emparent de la Grèce, ils y découvrent de nouveaux types de bâtiments, en particulier les portiques, qu'ils importent à Rome.¹ Les premières générations d'architectes grecs arrivent aussi à Rome à ce moment-là et, comme l'indique P. Gros, «à la fin de la république, les spécialistes de la construction sont encore, très souvent des Grecs ou des Orientaux».² Cette entrée massive de la culture grecque dans le monde latin se manifeste plus généralement dans tous les domaines du savoir.

Certes, les Romains ont emprunté aux Grecs la plupart de leurs connaissances intellectuelles et de leurs théories scientifiques, telles, – pour ne mentionner que celles qui entrent en jeu dans le *De architectura* –, la physique, la géométrie, la musique, l'astronomie, la médecine ou la rhétorique, et Vitruve n'hésite pas à les utiliser, voire à s'en faire le médiateur.³ Mais, au I^{er} siècle avant notre ère, les intellectuels latins revendiquent la valeur de leurs traditions et les fixent par écrit.⁴ Vitruve, lui aussi,

* Université de Perpignan Via Domitia, courant@univ-perp.fr

1. Gros (1976, p. 387).

2. Gros (2001, p. 506).

3. Le livre V du *De architectura*, par exemple, propose un petit traité de musique théorique, fondé sur les *Éléments d'harmonique* d'Aristoxène de Tarente, dont il emprunte jusqu'à la terminologie.

4. Voir à ce propos Moatti (1997).

tente de faire une place à la culture latine dans un contexte qui ne lui est pas au départ particulièrement favorable.

Une véritable mode grecque sévit en effet alors à Rome, non seulement dans la forme de l'architecture privée et publique, mais jusque dans le vocabulaire employé pour en désigner certains éléments. Elle a été dénoncée, par exemple, par Varron dans un passage célèbre du *Res rusticae*. Après s'être plaint de l'invasion des gymnases grecs en ville, il indique :

Quae nunc uix satis singula sunt, nec putant se habere uillam, si non multis uocabulis retineant graecis, quom uocent particulatim loca, procoetona, palaestram, apodyterion, peristylon, ornithona, peripteron, oporothecon.

Ces gymnases, maintenant, c'est à peine si chacun se contente d'en avoir un et l'on n'a pas le sentiment de posséder une ferme si on ne l'emprisonne pas dans une foule de mots grecs, en appelant les lieux, dans leurs diverses parties: *procoeton* (anti-chambre), *palaestra* (palestre), *apodyterion* (vestiaire), *peristylon* (péristyle), *ornithon* (volière), *peripteros* (édifice entouré de colonnades), *oporothece* (fruiterie).⁵

Varron semble regretter que les différents éléments architecturaux de la villa soient empruntés, avec leur nom, à la tradition grecque. Pourtant, lorsque, un peu plus loin dans le même ouvrage, il décrit la magnifique volière d'agrément qu'il possède dans sa villa de Casinum,⁶ la plupart des termes qu'il utilise pour en nommer les différentes composantes sont soit des translittérations du grec au latin, – *theatridion* –, soit formés d'une racine grecque et d'un suffixe latin, – *peristylum*, *epistylum*, *exhedra*, *stylobata*, *tholus*. Les formes grecques servent tellement de modèles à l'architecture romaine qu'il semble impossible de parler de bâtiments autrement qu'en grec.

Le *Res rusticae* a été publié en 37 avant notre ère, très peu de temps avant le *De architectura*. À cette époque, le latin est encore une langue secondaire de l'architecture où la plupart des termes techniques sont grecs. Vitruve emploie donc, comme Varron, un grand nombre de mots grecs pour désigner des types de bâtiments ou des éléments de construction empruntés à la tradition grecque. Ainsi, *peristylum*, *exhedra*, *pinacotheca* ou *bibliotheca*, par exemple, sont attestés avant lui dans les œuvres de Varron ou de Cicéron et repris ensuite dans la littérature postérieure.

Ce vocabulaire, qui désigne uniquement des formes et des objets, s'inscrit dans un processus plus général, celui de l'acculturation du grec. La coutume veut, à Rome, que quand un mot est usité en grec, on ne le traduise pas en latin, comme le rappelle plus tard Aulu-Gelle à propos des nombres :

5. Varro *rust.* 2,pr.,2 (trad. Ch. Guiraud, Paris, CUF, 1985).

6. Varro *rust.* 3,5. Lui-même emploie pour la désigner le nom grec *ornithon* plutôt que le latin *auuarium*, qu'il réserve aux volières d'élevage. Sur la description de cette volière, voir Fleury (2005).

Figurae quaedam numerorum, quas Graeci certis nominibus appellant, uocabula in Lingua Latina non habent. Sed qui de numeris Latine scripserunt, Graeca ipsa dixerunt, fingere autem nostra, quoniam id absurde futurum erat, noluerunt.

Pour certaines formes de nombres que les Grecs appellent de noms définis, il n'y a pas de mot en latin. Mais ceux qui ont écrit en latin sur ces nombres se sont servis des mots grecs eux-mêmes; quant à en former qui soient à nous, ils s'y sont refusés, car cela aurait été ridicule.⁷

Une grande partie de la langue technique de Vitruve est donc composée de termes grecs. Il évite d'inventer des mots latins inutiles pour désigner des choses déjà nommées par les Grecs et largement intégrées dans la vie courante des Romains. On pourrait penser que Vitruve ne peut qu'entériner cet état de fait, faisant de son traité une sorte de lieu de transmission de ce vocabulaire à Rome, – d'autant qu'il ne cache pas, au-delà de l'architecture, un fort intérêt personnel pour la culture grecque en général –, et qu'il a du mal à trouver une place dans le concert des intellectuels de son temps et à faire émerger l'expression d'une tradition architecturale romaine. Or il n'en est rien: l'usage de ce lexique lui donne en réalité l'occasion de se détacher du modèle grec. Il ne se contente pas d'enregistrer l'existence de ce vocabulaire: il l'interroge et le met en perspective dans le contexte de la Rome de la fin de la république.

Le *De architectura*, en effet, s'adresse à un public romain, à un moment où Rome n'est plus un satellite culturel de la Grèce, mais le centre d'un Empire puissant, et son sujet est avant toute chose l'architecture romaine ou, plus précisément, la prise en main par les Romains de leur architecture. Vitruve y utilise plusieurs procédés pour placer le latin au centre de son oeuvre et mettre à distance les inévitables références grecques. Le premier consiste à rappeler que les éléments d'architecture grecque qu'il décrit et qu'il nomme s'inscrivent dans une conception romaine des bâtiments où ils changent d'usage, pratique déjà en cours dans les premiers édifices bâtis par des Grecs à Rome au II^e siècle avant notre ère⁸ mais qui se généralise à son époque. L'architecture grecque n'y est pas la seule référence à suivre, mais plutôt une étape dans l'histoire de l'architecture romaine, un type d'architecture à mettre en perspective avec celui des Romains. Le traité vitruvien invite donc souvent à la comparaison: les Romains ont emprunté des éléments d'architecture ou bien des noms aux Grecs et les ont réutilisés dans un autre contexte. Par conséquent, le même mot désigne parfois des réalités différentes:

7. Gell. 18,14,1, voir aussi 16,8,5 (à propos du vocabulaire de la dialectique) ou 19,13,3 (à propos du mot *nanos*).

8. Gros (1976, p. 392).

Nec enim graece nec latine potest id convenire. Graeci enim ἀνδρώνας appellant oecus, ubi convivium virilia solent esse, quod eo mulieres non accedunt. Item aliae res sunt similes, uti xystus, prothyrum, telamones et nonnulla alia eius modi. Ευστός enim est graeca appellatione porticus ampla latitudine, in qua athletae per hiberna tempora exercentur; nostri autem bypaethrus ambulationes xysta appellant, quas Graeci παραδρομίδας dicunt. Item πρόθυρα graece dicuntur, quae sunt ante ianuas vestibula, nos autem appellamus prothyra, quae graece dicuntur διάθυρα.⁹

Grec et latin ne peuvent ici s'accorder, car les grecs donnent le nom d'*andronas* à des *oeci* où se tiennent communément les banquets des hommes, les femmes n'y ayant pas accès. Il y a de même d'autres exemples de ce genre tels que *xystus*, *prothyrum*, *telamones* et quelques autres termes analogues. *Xystos* en effet est dans son acception grecque un vaste portique dans lequel les athlètes s'entraînent l'hiver; or, chez nous, on désigne par *xysta* les promenades à ciel ouvert que les Grecs appellent *paradromidas*. Pareillement, on appelle en Grèce *prothyra* les vestibules qui sont devant les portes, mais nous, nous désignons par *prothyra* ce que les Grecs appellent *diathyra*.

En adoptant certains éléments architecturaux grecs et en les adaptant à leur mode de vie, les Romains ont ainsi déformé le sens initial des mots qui les désignaient. Vitruve analyse plusieurs de ces glissements de sens: chaque mot est successivement présenté dans son contexte grec accompagné d'une définition (puisqu'il n'a pas d'équivalent dans la culture latine) et dans son emploi en latin, avec, en regard, le terme que les Grecs utilisent pour désigner le même élément architectural. Après *xystos* et *prothyrum*, il explique qu'*andron* désigne en grec une salle à manger réservée aux hommes et en latin un corridor entre deux pièces, qui se dirait en grec μέσσωλος, et que *telamones* n'est pas un terme d'architecture en Grèce, où il signifie «bandeau, courroie», alors qu'à Rome il désigne les statues d'hommes qui soutiennent des corniches et que les Grecs appellent ἄτλαντες.

Et le texte est sans équivoque: l'intention de Vitruve n'est pas de condamner l'usage romain de ces termes comme si c'était un dévoiement du sens originel, mais seulement de comparer les lexiques. Cette présentation en parallèle des deux langues sans porter de jugement retire au grec sa première place et le met au même rang que le vocabulaire latin. Les Grecs finalement n'ont pas le monopole du sens juste. Le mot devient un simple objet sonore auquel chaque peuple peut accorder le sens qu'il décide, comme le souligne la phrase qui introduit le passage: *nec [...] graece nec latine potest id convenire* «grec et latin ne peuvent ici s'accorder».

Vitruve enlève donc à l'architecture grecque sa valeur de référence. La Grèce devient même parfois un contre-modèle:

9. Vitr. 6,7,5 (trad. L. Callebaut, Paris, CUF, 2004).

Graeci in quadrato amplissimis et duplicibus porticibus fora constituunt crebrisque columnis et lapideis aut maromoreis epistylis adornant et supra ambulationes in contiguationibus faciunt. Italiae uero urbibus non eadem ratione faciendum, ideo quod a maioribus consuetudo tradita est gladiatoria munera in foro dari.

Les Grecs construisent leurs places publiques sur un plan carré au moyen d'immenses portiques doubles, ils les ornent de colonnes en file serrée et d'entablements de pierre ou de marbre et au-dessus, à l'étage, ils aménagent des promenades. Mais dans les villes d'Italie, il ne faut pas agir de la même façon, car nos ancêtres nous ont transmis la coutume de donner des combats de gladiateurs sur la place publique.¹⁰

L'architecture grecque appartient à une autre civilisation et, au fil des illustrations et des comparaisons, va rejoindre les autres architectures 'périphériques'. Prenons un exemple. Rome, on le sait, est célèbre dans l'antiquité pour son architecture de briques. Vitruve consacre donc un long développement aux différents types de ce matériau et indique: «l'un d'eux, qui est appelé en grec "lydien", est celui que nous utilisons [...]. Les deux autres sont utilisés dans la construction des bâtiments grecs [...]. À Maxilua et à Callet, villes de l'Espagne ultérieure et à Pitane, en Asie, les briques qui ont été travaillées et séchées, flottent, si on les jette dans l'eau».¹¹

La Grèce ici est ramenée au même niveau d'exotisme que l'Espagne et l'Asie, parmi tout ce qui n'est pas Rome. Ces mentions de lieux précis, pris tantôt à l'est, tantôt à l'ouest, concourent à mettre Rome au centre et à repousser la Grèce dans une périphérie géographique, mais aussi architecturale et culturelle. Le premier déplacement de Rome vers le centre est là, dans les rapprochements proposés régulièrement entre l'architecture grecque et celle des autres peuples de la Méditerranée.

Mais l'autre façon, plus radicale, de repousser la Grèce vers la périphérie, est de remplacer le grec par le latin. Si les termes grecs déjà entrés dans le domaine public sont conservés dans le *De architectura*, pour les autres, plus techniques, usuels dans le jargon des architectes mais inconnus du public auquel Vitruve les fait découvrir, il propose une traduction en latin. Vitruve établit le premier lexique bilingue de l'architecture, dont la fonction est de romaniser, dans la langue et dans les esprits, les formes architecturales grecques. Soixante-huit mots grecs sont ainsi présentés dans le cours du texte avec leur équivalent latin, introduits systématiquement par l'expression *X, quod graece Y dicitur*. On rencontre ainsi, par exemple, les équivalences suivantes:¹²

10. Vitr. 5,1,1 (trad. C. Saliou, Paris, CUF, 2009).

11. Vitr. 2,3,3 (trad. L. Callebat, Paris, CUF, 1999).

12. On pourra retrouver la liste complète de ces équivalences dans Courrént (2019, pp. 118-119 et 151-152).

<i>aedes in antis</i>	ναὸς ἐν παραστάσιν	(temple <i>in antis</i>)
<i>andron</i>	μέσαυλος	(couloir entre deux cours)
<i>ansa gubernaculi</i>	ῥίαξ	(barre du gouvernail)
<i>ars circularum</i>	κυκλική κίνησις	(mouvement circulaire)
<i>artemon</i>	ἐπάγων	(chape mécanique)
<i>auripigmentum</i>	ἄρσενικόν	(orpiment)

Le *De architectura* est une œuvre de transmission qui s'appuie très souvent sur la traduction: il s'agit d'acclimater un savoir grec ancien et fondamental dans l'aire culturelle latine, mais aussi d'introduire, s'ils existent, les équivalents latins des originaux grecs dans le lexique de l'architecture afin que les lecteurs en prennent connaissance.

Il arrive, très rarement, que le mot latin n'existe pas, ainsi à propos des techniques d'édification des murs (Vitr. 2,8,7): *altera est quam ἔμπλεκτον appellant, qua etiam nostri rustici utuntur* «une autre méthode est celle que [les Grecs] appellent *emplecton*, et dont se servent aussi nos paysans». Aucun terme latin, même d'origine paysanne, n'est ici proposé au lecteur, qui doit donc supposer qu'il n'y en a pas. Vitruve ne donne en effet de traduction du grec que si le terme latin existe déjà dans le lexique professionnel des architectes. Il n'invente pas de mots pour le plaisir de traduire. Mais, dans l'immense majorité des cas, le latin vient s'associer au grec. Le *De architectura* donne ainsi à voir à ses lecteurs l'importance de la tradition latine de l'architecture, qui a pris la succession de la grecque. Le passage d'une langue à l'autre lui permet de transférer le cœur de la pensée architecturale à Rome, d'organiser un nouveau centre en s'appropriant les références de l'ancien.

Ce remplacement des références grecques par des latines est évidemment le plus visible dans la définition préliminaire de l'architecture:

*Architectura constat ex ordinatione, quae graece τάξις dicitur, et ex dispositione – hanc autem Graeci διάθεσις uocitant – et eurythmia et symmetria et decore et distributione, quae graece οἰκονομία dicitur.*¹³

L'architecture se compose de l'ordonnance, qui se dit *taxis* en grec, de la disposition, que les Grecs nomment *diathesis*, de l'eurythmie, de la commensurabilité, de la convenance et de la distribution, qui se dit *oikonomia* en grec.

Des six principes qui la constituent, cinq viennent du grec. Deux d'entre eux, *eurythmia* et *symmetria*, n'ont pas besoin de traduction en latin, parce qu'ils sont déjà largement assimilés par les Romains.¹⁴ Mais Vitruve propose pour les trois autres

13. Vitr. 1,2,1.

14. *Rythmus* est entré dans la langue latine. *Symmetria* est fréquent chez Aristote et Platon. On peut le lire en particulier dans le *Timée*, dont Cicéron avait donné une traduction. Et il appartenait aussi à

des équivalents, *ordinatio*, *dispositio*, *distributio*, dont le premier est forgé par lui et les deux autres empruntés au lexique de la rhétorique, mais utilisés avec un sens propre à l'architecture: pour que ces normes, grecques, soient transposables dans un contexte culturel latin et, donc, considérées comme valides pour l'architecture romaine, il faut qu'elles correspondent aussi à des concepts romains.¹⁵ Et dans la suite du traité, seuls ces termes latins seront utilisés. Le sixième est directement latin: il est l'équivalent du *decorum*, notion typiquement romaine de convenance ou bienséance, à laquelle sont habitués les lecteurs de Cicéron ou d'Horace.

On assiste ici à un deuxième processus de mise à distance de la Grèce: non seulement les termes latins viennent remplacer les grecs, mais la tradition latine est capable d'apporter des notions nouvelles au fonds grec, de compléter la théorie grecque et de remplacer une ancienne technique par des normes nouvelles.

Enfin, si les termes qui désignent les formes dans l'architecture sont souvent grecs, en revanche pour les gestes, la pratique, Vitruve crée un vocabulaire latin. Il utilise ainsi dans le même passage (Vitr. 5,6,7) et pour désigner le même élément architectural, les deux termes *diazoma* et *praecinctio*. Pourquoi donc employer deux mots différents pour parler de la même chose? Le *diazoma* est «un palier, une galerie de circulation entre deux volées de gradins»: le mot, emprunté directement au grec, était courant à Rome et vraisemblablement bien connu des spectateurs. Il envisage l'objet dans son aspect utilitaire, celui qui intéresse le public pressé de regagner ou de quitter sa place en empruntant cette galerie de circulation. *Praecinctio*, qui signifie exactement «le fait d'entourer d'une ceinture», désigne la même chose, mais du point de vue de l'architecte. On ne le trouve en latin que chez Vitruve, mais, formé sur le verbe *praecingere*, «ceindre, porter une ceinture, entourer», bien attesté à la fin de la république, il est facile à comprendre pour les lecteurs du *De architectura*. Et toutes les occurrences de *praecinctio* accompagnent une réflexion non sur cette galerie elle-même, mais sur la hauteur de son mur, qui soutient les gradins supérieurs. Vitruve a donc nettement séparé par le lexique l'univers professionnel des architectes du quotidien des utilisateurs.

La création d'un immense vocabulaire uniquement latin pour décrire tous les procédés de l'architecture constitue ainsi un troisième procédé de mise à distance du grec: plus de trois cent quatre-vingt-dix mots entrent dans la littérature latine avec Vitruve.¹⁶ C'est tout le champ lexical de la technique et de la théorie de l'architecture qui est proposé dans une langue originale, nouvelle, à ses lecteurs. L'architec-

la langue des architectes, comme l'indique Nonius Marcellus (Non. 2, p. 87 M.): *Varro Manio: harum aedium symmetria confutabat architectones* «Varron, dans son *Manius* a écrit: “la beauté des proportions de cette maison confondait les architectes”».

15. Sur la relation entre l'architecture et la rhétorique, voir Callebat (1994) et Courrént (1998).

16. L'étude de ce vocabulaire est l'un des thèmes développés dans Courrént (2019).

ture romaine, dans sa réflexion théorique et dans ses démarches pratiques, est ainsi complètement dégagée de ses sources grecques. Vitruve les normalise avec un vocabulaire qui élimine toute référence à la tradition grecque.

Cette mise à distance va au-delà de la simple architecture. Le *De architectura* propose à ses lecteurs un bon nombre de vignettes ou d'anecdotes mettant en scène des personnages, des lieux ou des événements célèbres appartenant au savoir de tout Romain cultivé et qui viennent illustrer ou rendre plus agréables à lire divers développements techniques. Quelques-unes appartiennent à l'histoire romaine,¹⁷ telles la bataille de Corinthe ou les campagnes de Jules César, par exemple: ces anecdotes sont toujours à la fois proches, géographiquement ou historiquement, et positives. Mais la plupart font référence à la culture grecque, – Vitruve évoque ainsi la bataille de Platées, la fondation d'Halicarnasse, la naissance de la confédération ionienne –,¹⁸ d'autres encore sont empruntées à l'orient (il fait volontiers référence à Mausole et Halicarnasse).¹⁹ La Grèce qui sert de support à ces illustrations est toujours historiquement éloignée: elle n'appartient pas à l'époque des lecteurs de Vitruve et n'est donc pas un modèle qu'on puisse s'appropriier immédiatement. En outre, géographiquement, elle est systématiquement rattachée à l'Orient et repoussée ainsi vers la périphérie de l'empire.

On a évoqué précédemment l'exemple des briques, où le texte établissait un rapprochement entre la Grèce, l'Espagne et l'Asie. On retrouve le même procédé très régulièrement dans tout le traité vitruvien. C'est le cas, par exemple, à propos des eaux. Vitruve énumère toute une série de sources dont les eaux ont des qualités particulières (Vitr. 8,3,5 et 8,3,17-24): si l'eau de Pinna en Italie, possède des vertus médicinales, qui la rendent donc particulièrement positive, il évoque ensuite des sources dont les eaux sont nocives, à Athènes et Trézène; pour les eaux mortelles, il oppose la source italienne de Terracine, bouchée et donc rendue inoffensive, à une

17. Vitr. 1,4,12: comment M. Hostilius a déplacé la ville de Salpia, fondée par Diomède, et qui était insalubre à cause de la proximité de marais; 2,9,15-16: la bataille de Larignum pendant les campagnes de César en Gaule; 5,5,8: Lucius Mummius rapporte à Rome les vases du théâtre de Corinthe et les offre au temple de la déesse Lune; 10,16,11-12: le siège de Marseille pendant la guerre civile.

18. Vitr. 1,1,5: l'esclavage des femmes de Carya et l'origine des caryatides; 1,1,6: Pausanias, la bataille de Platée et le portique perse à Sparte; 2,pr.,1-4: Dinocrate, Alexandre, le mont Athos et les origines d'Alexandrie; 2,8,12: la fondation d'Halicarnasse par des colons de Trézène; 4,1,3-4: la naissance de la confédération ionienne; 5,9,1: l'Odéon d'Athènes couvert par Thémistocle au moyen des mâts des navires pris aux Perses, détruit lors de la guerre de Mithridate et restauré par Ariobarzane; 7,pr.,4-7: Aristophane et les plagiaires d'Alexandrie; 10,16,9-10: les sièges de Chios et d'Apollonie.

19. Vitr. 2,8,10-11: Mausole et le site d'Halicarnasse; 2,8,14-16: la ruse d'Artémise contre les Rhodiens et la prise de Rhodes; 10,16,3-8: le siège de Rhodes par Démétrios.

longue liste de lieux de Thrace, Thessalie, Macédoine et Arcadie.²⁰ En réalité, il a, pour écrire ce passage, abondamment puisé dans la littérature grecque sur les qualités des eaux, littérature qui lui a fourni beaucoup plus d'informations que son expérience personnelle ne pouvait lui en apporter à propos des eaux italiennes,²¹ mais l'effet produit est désastreux pour la Grèce, car sa présentation exagère l'impression d'opposition entre les deux territoires: les exemples tirés de l'Italie sont peu nombreux et peu dangereux alors que les eaux grecques sont multiples et particulièrement virulentes; on a l'impression que toute cette région est parcourue d'eaux nocives. Il achève enfin son panorama des eaux malsaines avec la Gaule et l'Afrique. Une fois encore, la Grèce, avec ses sources qui tuent, font changer la couleur des cheveux ou le ton de la voix, devient une terre de l'exotique et du merveilleux alors que Rome et l'Italie sont le lieu du rationnel et du rassurant. Par cet usage systématique des exemples tout au long du traité, la Grèce glisse peu à peu vers la périphérie géographique et mentale de l'empire. Le traité vitruvien participe à l'invention d'un espace intellectuel dont Rome est enfin le centre.

Le traité de Vitruve, dédié à Auguste, participe à la mise en place de Rome et du pouvoir de l'empereur au centre géographique, mais aussi intellectuel de l'empire qui s'étend tout autour de la Méditerranée. L'une de ses fonctions est en effet de revendiquer la légitimité de la tradition italienne en affaiblissant ses références grecques, soit en les transformant en contre-modèles, soit en les assimilant aux pratiques d'autres provinces, considérées comme barbares. La Grèce, omniprésente dans le texte, y est donc pourtant périphérique, servant de faire-valoir à l'émergence d'une nouvelle norme architecturale qui repose sur la pratique romaine et la langue latine.

Bibliographie

- Callebat, Louis (1994), *Rhétorique et architecture dans le De architectura de Vitruve*, in *Le projet de Vitruve. Objet, destinataires et réception du De architectura, Actes du colloque international, Rome, 26-27 mars 1993*, Rome, École française de Rome (= *Collection de l'École française de Rome* 192), pp. 31-46.
- Courrént, Mireille (1998), *Vitruve lecteur de Cicéron: le De oratore et la définition vitruvienne de l'ars*, «Euphrosyne», 26, pp. 25-34.

20. La seule qui était mortelle en Italie, a, dit-il, été bouchée depuis longtemps (Vitr. 8,3,15), alors que les sources grecques continuent de couler.

21. Vitr. 8,3,27: «Parmi ces phénomènes, il y en a quelques-uns que j'ai moi-même vérifiés personnellement; les autres, je les ai trouvés mentionnés dans des ouvrages grecs, ouvrages dont les auteurs sont les suivants: Théophraste, Timée, Posidonius, Hégésias, Hérodote, Aristide, et Métrodore» (trad. L. Callebat, Paris, CUF, 1973).

- Courrént, Mireille (2019), *Vitruvius auctor. L'œuvre littéraire de Vitruve et sa réception dans la littérature antique*, Bordeaux, Ausonius (= *Scripta antiqua* 124).
- Fleury, Philippe (2005), *La démonstration d'un système dans les textes techniques latins*, «Pallas», 69, pp. 277-298.
- Gros, Pierre (1976), *Les premières générations d'architectes hellénistiques à Rome*, in *Mélanges Heurgon. L'Italie préromaine et la Rome républicaine*, I, Rome, École française de Rome (= *Collection de l'École française de Rome* 27), pp. 387-410.
- Gros, Pierre (2001), *L'architecture romaine du début du IIIe siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire*, 2, *Maisons, palais, villas et tombeaux*, Paris, Picard.
- Moatti, Claudia (1997), *La Raison de Rome. Naissance de l'esprit critique à la fin de la République (IIe-Ier siècle avant J.-C.)*, Paris, Seuil.

Lentulus, Camille et le sénat dans la *Pharsale*, ou la centralité de Rome à l'épreuve de la guerre civile

FABRICE GALTIER*

At the beginning of Book V of the *Pharsalia*, Lucan relates the first meeting attended by the senators who had rallied to Pompey, after they arrived in Epirus. In his speech to them, the consul Lentulus tries to show that they still embody Rome, even if they are far away from the *Vrbs*. He then draws a comparison between the situation of the senators and that of Camillus during the Gallic episode, which would reveal an erroneous vision of the consul, too anxious to show that Rome could be elsewhere than in Rome. By examining the representation of the Gallic episode in Latin literature and analysing the context in which Lentulus delivers his speech, we can see, however, that his point of view is politically legitimised by Lucan. But Lentulus' discourse justifies the marginalisation of Rome within a geographical space dominated by the East. This is his mistake.

Keywords: Lucan, Camillus, Lentulus, senate, decentering, Rome.

La célèbre expression *Bella [...] plus quam ciuilia*, que l'on trouve dans le premier vers de la *Pharsale*,¹ annonce le caractère paradoxal d'un conflit civil dont Rome a constitué l'enjeu essentiel mais qui s'est déroulé loin d'elle, en différents points de cet espace méditerranéen qu'elle avait presque totalement assujéti. Le récit de Lucain exploite cet état de fait pour décrire un monde où les notions de centralité et de périphérie sont constamment remises en cause. Cette question a déjà fait l'objet de plusieurs études, en particulier dans la recherche anglophone.² Parmi les passages de l'épopée qui ont été traités se trouve notamment celui dans lequel les sénateurs pompéiens, qui viennent de fuir l'Italie, se réunissent en Épire alors que César est entré dans Rome. C'est sur cet épisode et son interprétation que nous souhaitons revenir.

Au tout début du livre V, Lucain relate la première réunion solennelle à laquelle assistent les sénateurs ralliés à Pompée depuis leur départ de Rome. Censée se dérouler en Épire, à l'approche du 1^{er} janvier 48, elle est convoquée à l'initiative des deux

* Fabrice Galtier, Université Clermont Auvergne, fabrice.galtier@orange.fr

1. *Bella per Emathios plus quam ciuilia campos* «Des guerres plus que civiles dans les plaines d'Émathie» (Lucan. 1,1). Les passages cités de la *Pharsale* sont extraits de l'édition établie par Bourgery (1927) pour les livres I à V et par Bourgery et Ponchont (1929) pour les livres VI à X. Les traductions sont nôtres.

2. Lire notamment Henderson (2010, en part. pp. 485 ss.); Rossi (2000); Bexley (2009); Myers (2011).

consuls en fin de mandat: C. Claudius Marcellus et L. Cornelius Lentulus Crus. Pour Plutarque et Dion Cassius, le camp de Pompée dans lequel les *patres* furent réunis se trouvait en Macédoine. Mais le premier le situe à Béroia, alors que le second le place à Thessalonique.³ Appien, pour sa part, rejoint Lucain dans la mesure où il situe en Épire la concentration des forces pompéiennes après leur évacuation de Brindes et où il ne leur attribue aucun déplacement avant d'évoquer le discours adressé par Pompée à l'ensemble de ses partisans. Cependant, il ne signale, à ce moment-là, aucune réunion du sénat en tant que tel.⁴ On a donc supposé que l'auteur de la *Pharsale* avait choisi de manière tout à fait délibérée de localiser en Épire cette première assemblée des sénateurs hors de l'*Vrbs*.⁵ Pour Andreola Rossi, ce choix révélerait la volonté de Lucain de mettre en évidence le fourvoiement du parti sénatorial. Les *patres* seraient dans l'illusion que leur lieu d'exil constituerait un nouveau site pour Rome, leur attitude faisant écho à celle d'Andromaque et de son époux Hellenus dans l'*Énéide*. C'est en effet à Buthrote, autre lieu situé en Épire, que Virgile montre les deux époux cherchant vainement à reproduire une Troie miniature, fallacieuse copie de la seule et unique Troie, que rien ni personne ne pourra en réalité faire renaître. Par cette référence implicite, Lucain condamnerait comme d'avance vouée à l'échec la tentative de maintenir coûte que coûte l'existence de la Rome du passé. Cette erreur se cristalliserait dans le discours que Lentulus adresse aux sénateurs qu'il a convoqués.⁶ Le consul veut en effet ranimer leur courage et les convaincre de donner le commandement suprême à Pompée:

Lentulus e celsa sublimis profatur:
 «Indole si dignum Latia, si sanguine prisco
 robur inest animis, non qua tellure coacti
 quamque procul tectis captae sedeamus ab urbis
 cernite, sed uestrae faciem cognoscite turbae,
 cunctaque iussuri primum hoc decernite, patres,
 quod regnis populisque liquet, nos esse senatum.
 Nam uel Hyperboreae plaustrum glaciale sub Vrsae

3. Plut. *Pomp.* 64-65; Dio 41,43. Les deux auteurs ne manquent pas de laisser entendre que les Pères qui avaient suivi Pompée représentaient une grande partie de l'assemblée. Dion Cassius mentionne le chiffre de deux cents sénateurs et Plutarque note de manière emphatique que le nombre de dignitaires qui entouraient l'*imperator* représentait un sénat complet.

4. App. *B.C.* 2,40-52. Lire Fantham (1999, pp. 119-120).

5. Lire Masters (1992, pp. 97-106).

6. Lire Rossi (2000, pp. 578-583). Bexley (2009, pp. 463 ss.) souligne de son côté – et à juste titre – la volonté de Lentulus et du sénat de s'affirmer dans une position centrale et dominatrice malgré leur éloignement de Rome. Cette conception serait remise en cause par le pèlerinage d'Appius à Delphes qui indiquerait qu'en fait, le parti sénatorial est rejeté dans un espace périphérique. Cependant, on ne voit pas clairement en quoi l'attitude individuelle d'Appius symboliserait celle du parti sénatorial.

*uel plaga qua torrens claususque uaporibus axis
nec patitur noctes nec iniquos crescere soles,
si fortuna ferat, rerum nos summa sequetur
imperiumque comes. Tarpeia sede perusta
Gallorum facibus Veiosque habitante Camillo
illic Roma fuit. Non umquam perdidit ordo
mutato sua iura solo. Maerentia tecta
Caesar habet uacuasque domos legesque silentis
clausaque iustitio tristi fora; curia solos
illa uidet patres plena quos urbe fugauit:
ordine de tanto quisquis non exulat hic est.
Ignaros scelerum longaque in pace quietos
bellorum primus sparsit furor: omnia rursus
membra loco redeunt».*

Lentulus prononce ces mots du haut de son siège surélevé: «Si vos cœurs possèdent une force digne du caractère latin et du sang des Anciens, ne considérez pas sur quel sol nous sommes rassemblés et à quelle distance nous siégeons des toits de la ville captive, mais reconnaissez l'image que forme votre troupe et, prêts à donner tous les ordres, décrétez d'abord ceci, sénateurs, qui est clair pour les royautes et pour les peuples: nous sommes le sénat. Si la Fortune nous portait sous le chariot glacé de l'Ourse hyperboréenne, ou dans la zone où un ciel brûlant et enclos de chaleur ne laisse ni les nuits ni les jours croître de manière inégale, le gouvernement de l'État nous suivrait et le pouvoir serait notre compagnon. Quand la demeure tarpéienne fut consumée par la torche des Gaulois, quand Camille habitait Véies, c'est là que fut Rome. Pour avoir changé de sol, l'ordre sénatorial n'a jamais perdu ses droits. César possède des toits affligés, des maisons vides, des lois silencieuses et des forums fermés par une sinistre suspension de la justice. Là-bas, la curie voit seulement les Pères qu'elle a expulsés alors que la Ville était pleine: de cet ordre si noble, quiconque n'est pas un exilé est ici. Ceux qui ignoraient le crime et vivaient tranquilles dans une longue paix, la première fureur de la guerre les a dispersés. Tous les membres reviennent à leur place».⁷

Dès le début de son discours, Lentulus établit sciemment une disjonction entre le lieu où siège le sénat et la légitimité de celui-ci. Il s'agit d'abord pour lui d'affirmer que l'endroit où se rassemblent les Pères n'a aucune importance. À partir du moment où ils se constituent en assemblée, ils représentent la tête de l'État romain et ce, quel que soit l'emplacement de leur réunion. Autrement dit, même loin de Rome, ils incarnent Rome. Pour renforcer son propos, Lentulus fait appel à un *exemplum* historique:

7. Lucan. 5,16-37.

Tarpeia sede perusta
Gallorum facibus Veiosque habitante Camillo
*illic Roma fuit.*⁸

Dans son commentaire du livre V, Pamela Barratt note que Lentulus établit une comparaison implicite entre la situation des sénateurs pompéiens et celle de Camille afin d'affirmer que Rome est là où se trouve le sénat: «Rome is where the senate is, just as Rome was with Camillus at Veii».⁹ La position de Lentulus rappelle, à l'évidence, celle de Thémistocle, et cela doit d'autant moins nous surprendre que Pompée, dans le discours que lui prête Appien, évoque l'évacuation d'Athènes face aux Perses pour la mettre en parallèle avec celle de Rome lors de l'attaque gauloise.¹⁰ Pompée ne manque d'ailleurs pas de mentionner, à cette occasion, l'action salvatrice de Camille, auquel il entend s'identifier. C'est justement la manière dont Lentulus s'approprie l'épisode gaulois qui a nourri l'opinion selon laquelle la rhétorique sur laquelle se fondait son discours était implicitement présentée par Lucaïn comme défailante.

Il est vrai que la formulation adoptée par le consul pour évoquer l'événement peut créer un trouble, dans la mesure où elle donne des faits une image très éloignée de celle que l'on connaît généralement et dont Tite-Live a donné la version canonique.¹¹ Sur ce plan, deux points sont à noter. En premier lieu, l'expression *Tarpeia sede perusta* pourrait indiquer que le Capitole et la citadelle sont tombés aux mains des Gaulois. Or, on sait que la tradition a fréquemment insisté sur l'impossibilité, pour les hommes de Brennus, de prendre l'*arx* et le temple d'assaut. Second point: plutôt que le nom de Véies, on attendrait celui d'Ardée, où Camille vivait en exil au moment de l'attaque gauloise. Par ailleurs, la pertinence même de la comparaison paraît discutable, parce que, d'après la tradition, lorsque Brennus et ses hommes entrèrent dans Rome, la plupart des sénateurs n'avaient pas quitté la ville mais s'étaient barricadés dans la citadelle. Leur attitude était donc à l'opposé de celle des sénateurs pompéiens, qui avaient fui la cité avec Lentulus. Que celui-ci prenne Camille en exemple pouvait paraître d'autant plus inconsideré que ce dernier était aussi connu pour s'être opposé au projet de migration des Romains à Véies, que les tribuns défendaient avec plus d'âpreté après la destruction d'une grande partie de l'*Vrbs* par les Gaulois.

Ce faisceau d'éléments permet à Andreola Rossi d'affirmer que la comparaison de Lentulus est en réalité totalement contreproductive et que sa présentation de l'épisode gaulois serait tendancieuse au point de saper son point de vue en lui ôtant

8. Lucan. 5,27-29.

9. Barratt (1979, p. 12).

10. App. *B.C.* 2,50. Lire Carsana (2013, pp. 110-115).

11. Liv. 5,41-49.

toute crédibilité. Le personnage, tel qu'il apparaît dans le récit lucanien, commettrait un double contresens historique: il inverserait le sens de l'*exemplum* pour démontrer que l'Épire pourrait accueillir une autre Rome, incarnée par les sénateurs. Il envisagerait ainsi un décentrement de Rome hors d'elle-même alors qu'une telle entreprise ne peut aboutir qu'à un échec:

The Senate's refusal to abandon the city during the Gallic attack and Camillus' fierce speech in defense of the city show the impossibility of a displacement of Rome outside its own sacred *moenia*. No Rome can exist outside Rome, not even temporarily. The Senate that meets in Epirus is not the embodiment of Rome but, like the *parva Troia* of Buthrotum, is an insubstantial double of its older self, which moreover fails to understand and live up to the standards of its own history.¹²

Il nous semble, pour notre part, qu'on ne peut considérer ce passage sans prendre d'abord en compte sa dimension éminemment politique. Le discours de Lentulus est censé se dérouler à la fin de l'année 49. À ce moment-là, César a déjà fait son entrée dans Rome et a réuni sur le Champ de Mars les sénateurs qui n'ont pas suivi Pompée. Lucain évoque cette scène aux vers 103-112 du livre III. Le poète relate ainsi la réunion de deux sénats, le premier, sur le sol de Rome, le second, au sein d'un territoire étranger, en Épire. C'est dans le cadre formé par l'opposition entre ces deux assemblées qu'il faut considérer le problème posé par la tentative de transposer la tête de l'État romain loin du sol auquel elle semblait consubstantiellement liée. Car ce qui est d'abord en jeu, dans le discours de Lentulus, c'est la légitimité de l'assemblée sénatoriale qu'il préside en tant que consul.¹³ Son but essentiel est d'affirmer que le seul sénat légitime est celui qui s'est réuni autour de lui et non celui qu'a convoqué César. L'expression *nos esse senatum* du vers 22 est, à cet égard, tout à fait caractéristique. Voilà pourquoi Lentulus s'emploie à décrire une Rome vidée de ses habitants:

maerentia tecta
Caesar habet uacuasque domos legesque silentis
*clausaque iustitio tristi fora.*¹⁴

L'*Vrbs*, que le consul a auparavant définie comme captive (*captae [...] urbis*), apparaît littéralement vidée de sa substance. Elle a perdu sa population, dont Lucain avait peint la fuite au livre I. Les lois qui régissent la *res publica* sont bâillonnées, les insti-

12. Rossi (2000, pp. 582-583).

13. Comme le souligne Ducos (2010, p. 143), les questions auxquelles Lentulus veut répondre sont: «Qu'est-ce que le Sénat? Son pouvoir est-il indépendant des lieux où il s'exerce? Peut-il exister loin de la ville de Rome?».

14. Lucan. 5,30-32.

tutions qui la fondent sont paralysées. En fait, tout ce qui fondait l'identité politique de la cité apparaît réduit à néant. Quant au sénat réuni par César, la qualité de ses membres le prive de toute validité:

*curia solos
illa uidet patres plena quos urbe fugauit:
ordine de tanto quisquis non exulat hic est.*¹⁵

Les sénateurs qui ont été rassemblés à Rome ne sont donc que les hommes qui avaient été chassés de la ville juste avant le déclenchement de la guerre, des césariens tels que Marc Antoine, Quintus Cassius ou Curion.¹⁶ Autrement dit, selon Lentulus, ce sont des individus exilés qui siègent à Rome, tandis que les seuls membres du sénat dignes de le représenter se trouvent en territoire étranger. Cette présentation volontairement paradoxale de la situation politique a souvent été mal comprise. Le consul n'affirme pas ici que Rome serait un lieu d'exil pour les *patres* césariens.¹⁷ Par ailleurs, on n'a pas suffisamment prêté attention à l'injonction formulée par le consul immédiatement après avoir enjoint aux sénateurs d'ignorer le fait qu'ils ne sont plus dans l'*Vrbs*: *uestrae faciem cognoscite turbae*.¹⁸ La possibilité de se 'reconnaître' (*cognoscere*), en tant qu'entité, est ici d'autant plus fondamentale que Rome a été rendue en quelque sorte méconnaissable par l'action de César et de ses affidés.¹⁹ Cette reconnaissance n'est justement possible que parce que les membres essentiels du sénat se sont retrouvés à la place qu'ils devaient y occuper: *omnia rursus / membra loco redeunt*.²⁰ Le 'corps' qu'ils constituaient ensemble était disloqué du fait de leur éparpillement.²¹ Il a désormais repris la forme qui doit être la sienne.

On comprend donc que la question centrale aux yeux du consul est celle-ci: les sénateurs pompéiens forment-ils encore le sénat sur un sol qui n'est pas le sien? Et sa réponse est, bien entendu, affirmative: *non umquam perdidit ordo / mutato sua iura solo*.²²

À l'appui de cette affirmation, Lentulus invoque donc ce précédent problématique: l'intervention de Camille exilé contre les Gaulois après la prise de Rome. Nous avons déjà rappelé que l'anecdote figure également chez Appien, dans la harangue que Pompée est censé prononcer à peu près au même moment devant les sé-

15. Lucan. 5,32-34.

16. Voir *Commenta Bernensia, ad loc.*

17. Lire la mise au point de Barratt (1979, p. 13), à partir de Nutting (1934, pp. 324-325).

18. Lucan. 5,20.

19. Sur l'importance du motif de la reconnaissance dans la *Pharsale*, lire Galtier (2018, pp. 269 ss.).

20. Lucan. 5,36-37. Lire le commentaire de Casamento (2012, pp. 144-145).

21. *Ignaros scelerum longaque in pace quietos / bellorum primus sparsit furor* (Lucan. 5,35-36).

22. Lucan. 5,29-30. Lire Fantham (1999, p. 119).

nateurs, les chevaliers et les hommes de troupe qu'il a réunis autour de lui. Il est possible que les deux discours dérivent d'une même tradition qui aurait transposé en décembre 49 des éléments de l'allocution prononcée presque un an plus tôt par Pompée face au sénat, le 17 janvier.²³ Quoi qu'il en soit, malgré les rapprochements que l'on peut effectuer entre eux, on constate au moins deux différences fondamentales qui concernent aussi bien le locuteur que l'allocutaire. Chez Lucain, ce n'est pas Pompée mais Lentulus, garant des institutions, qui s'exprime. Quant à l'auditoire, il est volontairement réduit aux seuls *patres*, qui reconstituent ainsi l'image d'un sénat souverain. Il s'agit là d'un point capital, dans la mesure où il fait clairement apparaître un déplacement majeur de la focalisation qui marginalise Pompée au profit de l'assemblée sénatoriale.²⁴ Comment reconsidérer, dans ce contexte, la formulation de l'épisode gaulois?

Jamie Masters considère à juste titre que l'expression *Veiosque habitante Camillo* ne contredit pas nécessairement la version livienne, mais qu'elle opère une synthèse entre l'exil de Camille à Ardée et le regroupement des Romains à Véies où le dictateur fut immédiatement ramené après sa nomination.²⁵ Il estime cependant que l'effacement d'Ardée au profit de Véies donne l'impression qu'un homme seul y a supplanté le peuple romain, ce qui constituerait, de la part du consul, une maladresse d'autant plus grave que la figure de Camille avait été récupérée par les propagandes syllanienne et augustéenne.²⁶ Nous nous permettrons ici deux objections. La première est que, dans la tradition dominante, Véies apparaît moins comme le lieu d'exil du peuple romain que comme le point de rassemblement des soldats qui entameront la reconquête de Rome.²⁷ La seconde est que la dimension idéologique de la figure de Camille ne saurait être réduite à son exploitation par tel ou tel *imperator* à des fins dictatoriales. Les *optimates* s'étaient aussi emparés du personnage pour en faire le dirigeant vertueux capable de s'opposer aux menées séditieuses des tribuns de la plèbe et d'endurer l'ingratitude du peuple.²⁸ Il est significatif que Camille apparaisse à plusieurs reprises dans l'épopée comme une figure tutélaire de l'État romain.²⁹ En réalité, si Lentulus prend soin d'évoquer Camille à Véies c'est justement parce que ce dernier ne s'y est rendu qu'après avoir été régulièrement investi de la dictature.³⁰ Ce détail, censé ne pas échapper aux sénateurs présents en

23. Lire Carsana (2013, p. 113).

24. C'est un point sur lequel insiste Masters (1992, pp. 99-106).

25. Liv. 5,46,11.

26. Lire Masters (1992, pp. 104-106).

27. Liv. 5,39,4; 5,45,4-8; 5,46,4-11.

28. Lire Akar (2002, pp. 210-213).

29. Nous renvoyons à Lucan. 1,165-170, 2,544-546, 6,786 et 7,358. Lire Barratt (1979, p. 13). Masters (1992, p. 104, note 36) voudrait y voir de l'ironie.

30. Liv. 5,46,11. Tant qu'il était à Ardée, Camille n'était qu'un simple *priatus*.

Épire, montrait la volonté du consul de ne pas fragiliser son argumentation sur le plan institutionnel.

La formule *Tarpeia sede perusta / Gallorum facibus* est a priori plus surprenante. Il faut d'abord noter qu'on connaît diverses évocations de l'épisode gaulois dans lesquelles la représentation de la prise de Rome implique des éléments qui sont censés y avoir échappé. Trois passages des *Punica* qui font référence à l'événement montrent la chute temporaire de la cité à travers l'image du Capitole ou de l'*arx*. Ainsi, au livre VI, la nouvelle de l'approche d'Hannibal provoque un moment de panique à Rome où les habitants stupéfaits se remémorent la défaite de l'Allia, les Sénons et «l'image de la citadelle prise».³¹ De fait, on compte dans la littérature latine plusieurs textes où la formulation employée semble remettre en cause la version selon laquelle la forteresse et le temple ont échappé aux Gaulois, au point que certains chercheurs ont postulé l'existence d'une tradition minoritaire contraire à celle que l'œuvre de Tite-Live a imposée. Cette thèse, défendue notamment par Otto Skutsch et Nicholas Horsfall, suscite encore la controverse.³² Sans chercher à trancher un débat qui demeure épineux, nous lui reconnaitrons un mérite particulier, celui de montrer que la formulation de Lentulus, loin d'être isolée, doit être replacée dans le cadre plus large d'un ensemble d'évocations qui ne s'ajustaient pas à la version livienne.

Dans le cas particulier des passages des *Punica* que nous avons signalés, François Spaltenstein estime qu'ils relèvent, non d'une tradition secondaire, mais d'une approximation poétique.³³ Il est tout à fait possible que nous soyons face à un phénomène similaire chez Lucain, qui met d'ailleurs dans la bouche de Lentulus une *iunctura* poétique.³⁴ Dicté par une volonté d'amplification, le syntagme *Tarpeia sede perusta* évoquerait par métonymie la violence des incendies que les Gaulois étaient censés avoir allumés partout dans Rome au moment où ils l'occupaient. Il s'agit là d'un thème récurrent dans le récit de Tite-Live, qui insiste à plusieurs reprises sur les graves destructions causées par les flammes.³⁵ Admettons dès lors qu'il y ait, de la part du consul, présentation emphatique de l'atteinte subie par Rome: ce procédé correspond à une

31. *Captaeque [...] arcis facies* (Sil. 6,655-656). En Sil. 4,151 il est écrit que le chef des Boiens Crixus, qui se proclamait descendant de Brennus, «assimilait à ses titres la prise du Capitole» (*in titulos Capitolia capta traherat*). En Sil. 1,625-626 sont évoquées les armes portées par Camille lors du triomphe qui fut célébré «une fois les Gaulois chassés de la citadelle» (*Gallisque ex arce fugatis*).

32. Lire en particulier Skutsch (1953; 1978; 1985, pp. 405-408); Clarke (1967); Horsfall (1981); Williams (2001, pp. 144-150); Perl (2007). Cornell (1986, pp. 247-248; 1995, p. 317), suivi par Lentzsch (2019, pp. 89-91), affiche son scepticisme devant la fragilité des témoignages textuels invoqués. Parmi les auteurs anciens qui se réfèrent à cette tradition minoritaire, ont été cités, outre Lucain et Silius Italicus, Ennius (*ann. fr.* 227-228 Sk.), Varron (*De vit. pop. Rom.* 2, fr. 61 – Nonius 498), Virgile (*Aen.* 8,657), Tacite (*ann.* 11,23,4) et Tertullien (*apol.* 40,9).

33. Spaltenstein (1986, pp. 94-95; 277 et 429).

34. La formule *Tarpeia sede* vient de la poésie augustéenne, comme le note Barratt (1979, p. 12).

35. Liv. 5,41,10; 42,1-4; 42,6-8; 43,1; 43,4; 48,1-3; 49,4; 53,1-3; 53,9.

pratique considérée comme normale dans l'art oratoire, dont on sait qu'il tolérait un degré de manipulation des faits historiques difficile à imaginer aujourd'hui.³⁶ Qu'elle se réfère à une tradition secondaire ou qu'elle relève d'une amplification d'ordre poético-rhétorique, la représentation de l'épisode gaulois par Lentulus n'était pas destinée par Lucain à être perçue comme insolite ou assimilée à une distorsion grossière qui aurait nécessairement discrédité l'orateur.³⁷ En réalité, la version présentée par Lentulus s'inscrit dans une stratégie rhétorique qui révèle, au bout du compte, une certaine habileté. Pourquoi le consul met-il sous les yeux de son auditoire une Rome totalement détruite? Dans la version livienne, on le sait, les sénateurs, barricadés dans le Capitole, n'avaient pas quitté l'*Vrbs*. Mais si le Capitole disparaît en tant que tel, les sénateurs s'effacent de l'Histoire. Lentulus peut ainsi ne pas même les mentionner. On en comprend la raison: il lui faut une figure capable d'incarner légalement Rome tout en étant à l'extérieur de celle-ci. Cette figure ne peut être que celle de Camille, revenu à Véies, cité qui marque à la fois son éclatante victoire passée et son retour licite. D'où l'affirmation qui conclut l'*exemplum*: *illic Roma fuit*. Autrement dit, comme l'indiquait Pamela Barratt, Rome était là où se trouvait Camille, comme Rome est là où se trouvent les sénateurs qui accompagnent Pompée. Bien évidemment, il faut comprendre cette affirmation comme une métaphore politique. Cela ne signifie aucunement, pour le consul, que Véies, en 390, ou l'Épire, en 49, pourraient constituer l'emplacement d'une nouvelle Rome.³⁸ Cela veut simplement dire que ce n'est pas Rome qui fait le sénat mais le sénat qui est Rome.³⁹ C'est à lui désormais de jouer le rôle qu'avait joué Camille en son temps, Camille qui, selon Plutarque, avait, à son retour, célébré son triomphe sur les Gaulois, comme le méritait un homme qui avait sauvé sa patrie perdue et qui ramenait Rome dans Rome même.⁴⁰

Reste à savoir si le récit lucanien donne tort ou raison au consul lorsque celui-ci affirme que les sénateurs n'ont pas besoin de l'*Vrbs* pour incarner Rome. Si l'on consi-

36. Nous renvoyons aux réflexions de Martin (2013) sur la déformation des faits que s'est autorisées Cicéron dans ses *Philippiques* et les pratiques communément admises qu'elle révèle. On notera par ailleurs la manière dont l'Arpinate s'écarte de la tradition lorsqu'il relate la fondation de Rome dans *rep.* 2,3.

37. Rossi (2010, p. 582), évoque une «gross distortion». Si cela était d'ailleurs le cas, l'absence totale de réserve de la part des sénateurs traduirait de leur part une impéritie qui paraîtrait totalement invraisemblable, surtout à un lecteur romain.

38. Selon Rossi (2000, p. 580 et note 40), Lentulus affirme que Véies était Rome et que l'Épire est désormais la patrie des Romains.

39. À comparer avec la déclaration de Pompée aux habitants de Lesbos en 8,133: *hic mihi Roma fuit* «ici ce fut Rome pour moi». Pompée veut témoigner sa reconnaissance à la population de l'île où son épouse Cornélie et ses pénates ont trouvé refuge. Il se place sur un plan affectif (*mibi*), assimilant à l'image de Rome les éléments les plus chers de son foyer. Voir également l'expression *instar patriae* en 8,263, à travers laquelle il exprime l'idée que ses troupes représentent à ses yeux la patrie.

40. Plut. *Cam.* 30,2.

dère le plan politique, force est de constater que le poète remet clairement en cause la légitimité de l'assemblée réunie par César lors de son retour dans la cité.⁴¹

Phoebea Palatia complet

*turba patrum nullo cogendi iure senatus
e latebris educta suis; non consule sacrae
fulserunt sedes, non, proxima lege potestas,
praetor adest, uacuaeque loco cessere curules.*

Le palais de Phébus est rempli de la foule des pères tirés de leurs refuges, sans aucun droit de réunir le sénat: les sièges sacrés ne brillèrent pas de la présence d'un consul; le pouvoir le plus proche selon la loi, le préteur, n'est pas là; et les sièges curules vides ont été retirés.⁴²

L'accumulation des négations montre en quoi la convocation de César contrevient au déroulement des séances et aux règles de fonctionnement traditionnelles de l'assemblée. Celle-ci doit normalement être réunie par un magistrat titulaire de l'*imperium*, consul ou préteur; en effet ce dernier est selon le droit public romain, un *collega minor* des consuls, ce que le poète indique à travers l'expression *proxima lege potestas*. Cette notation met en évidence le fait que César n'a, en réalité, aucun titre véritable pour réunir le sénat: *nullo cogendi iure*. Il est en effet redevenu à ce moment-là un simple *priuatus*. La *turba patrum*, sans doute constituée des sénateurs qui ont regagné Rome à cette date, ne forme qu'une assemblée de pacotille. L'absence des chaises curules rend encore plus criant le caractère illégal de cette réunion.⁴³ À l'inverse, c'est à l'appel des deux consuls que les *patres* se réunissent en Épire. Significativement, c'est du haut de son siège surélevé que Lentulus s'adresse à eux: *Lentulus e celsa sublimis sede profatur*.⁴⁴ Quant au camp de Pompée, il revêt finalement les attributs dignes d'une réunion du sénat; "en effet", nous dit Lucain, "qui pourrait appeler camp tant de haches légitimement sorties, tant de faisceaux?" (*nam quis castra uocet tot strictas iure securis / tot fasces?*).⁴⁵ Loin de renvoyer à l'appareil de la guerre, la mention des haches et des faisceaux témoigne de la présence des licteurs, symboles vivants du respect d'un *imperium* fondé sur le droit.⁴⁶

41. La réunion du sénat a lieu le 1^{er} avril, au Champ de Mars, hors du *pomoerium*, pour que César puisse garder son *imperium* proconsulaire. D'après Dion Cassius, 41,15,2, elle aurait été convoquée par les tribuns Antoine et Cassius Longinus. Cicéron, qui ne s'y rendit pas, estimait qu'il s'agissait d'une réunion de sénateurs et non du sénat (Cic. *Att.* 10,1,2).

42. Lucan. 3,103-107.

43. Lire Fantham (1999, pp. 116 ss.); Ducos (2010, pp. 142 ss.).

44. Lucan. 5,16.

45. Lucan. 5,12-13.

46. Lire Fantham (1999, p. 119); Ducos (2010, p. 140); Casamento (2012, p. 144).

En fait, Lucain laisse entendre que César lui-même est parfaitement conscient du fait que le sénat est l'incarnation de Rome. En témoigne l'un des ordres qu'il donne à ses hommes lors de la bataille de Pharsale:

*in plebem uetat ire manus monstratque senatum;
scit cruor imperii qui sit, quae uiscera rerum,
unde petat Romam, libertas ultima mundi
quo steterit ferienda loco.*

Il défend aux troupes de marcher contre la plèbe et montre le sénat; il sait ce qui est le sang de l'empire, les entrailles de l'État, où viser Rome, en quel endroit se trouve l'ultime liberté de l'univers qu'il faut frapper.⁴⁷

Plusieurs commentateurs ont souligné la portée de ce passage et l'importance de la métaphore qui assimile l'ordre sénatorial au sang (*cruor*) et aux entrailles (*uiscera*) de Rome.⁴⁸ La formule *unde petat Romam* est particulièrement digne d'intérêt, dans la mesure où elle prolonge l'image précédente: abattre le Sénat, c'est frapper Rome au cœur.⁴⁹ Les *patres* sont ainsi assimilés aux «forces vives de Rome», pour reprendre une expression de Michèle Ducos.⁵⁰ Ils le sont d'autant plus qu'ils représentent, face au pouvoir arbitraire que symbolise la figure tyrannique de César, l'institution dans laquelle s'affirme la liberté politique, en tant qu'elle est fondée sur les magistratures et les lois. Le sénat est le *locus* où veut frapper César, comme il était, pour Lentulus, le *locus* où chacun de ses membres devait se retrouver. L'affrontement de Pharsale devient le moment crucial au cours duquel l'existence même de Rome est mise en jeu, dans la mesure où les représentants de l'ordre sénatorial apparaissent particulièrement visés. Lucain accumule ainsi les noms des *gentes* les plus illustres pour indiquer que leurs membres ont été victimes des coups des césariens: «On abat les Lepidus, on abat les Métellus, de même que les Corvinus et les Torquatus renommés, souvent chefs de l'État».⁵¹ Le massacre des membres de l'aristocratie, qui constituent la tête de la communauté, est ainsi assimilé à un coup mortel porté contre la patrie romaine: *tu, Caesar, in alto / caedis adhuc cumulo patriae per uiscera uadis*.⁵² Les en-

47. Lucan. 7,578-581.

48. Lire en particulier Calonne (2007, pp. 20 ss.); Ducos (2010, pp. 141 ss.); Blaschka (2014, pp. 199 ss.).

49. Nous renvoyons au commentaire de Blaschka (2014, p. 200): «Es ließe sich die Übersetzung “wo Rom verwundbar ist” rechtfertigen. Der Tod des gemeinen Soldaten bringt Caesar nichts. Mit dem Senat aber fällt für ihn der letzte Hort der Freiheit, die vernichtet werden muss: Lucan wählt das treffende Verbum *ferire*».

50. Ducos (2010, p. 141).

51. *Caedunt Lepidos caeduntque Metellos / Coruinosque simul Torquataque nomina rerum / saepe duces* (Lucan. 7,583-585).

52. «Toi, César, encore au sommet du monceau des tués, tu vas à travers les entrailles de la patrie». (Lucan. 7,721-722). Lire Galtier (2018, pp. 359 ss.)

trilles de la patrie, à travers lesquelles César se fraie un chemin jusqu'au pouvoir, ne sont rien d'autre que les cadavres des hommes qui en représentent la part la plus éminente, celle qui se rattache à une mémoire que rappelaient jusqu'alors les grands noms, et sur laquelle la communauté ne fondait rien moins que son identité.

On ne peut donc nier que la parole du poète valide l'équivalence établie par Lentulus entre Rome et le groupe des sénateurs pompéiens, désigné en tant que *senatus* par Lucain lui-même. Cela ne signifie pas pour autant qu'il approuve totalement le décentrement qu'assume le consul. Pour présenter un rapport de forces qui soit favorable au parti sénatorial malgré la perte de toute l'Italie, Lentulus est en effet amené à marginaliser celle-ci par rapport au vaste ensemble au cœur duquel le sénat se trouve désormais positionné. Il affirme ainsi: *en totis uiribus orbis / Hesperiam pensant superi*.⁵³ Le poids de l'Italie apparaît volontairement minoré par rapport à la masse des forces qu'avec l'appui des dieux Pompée parviendrait à mobiliser dans tout le monde connu. Ce caractère universel des forces pompéiennes était déjà affirmé dans le catalogue des troupes qui figure au début du livre III.⁵⁴ Le propos de Lentulus trouve donc, une fois de plus, un écho dans la réalité décrite par Lucain. Mais derrière l'hyperbole qui souligne la supériorité numérique des levées effectuées par l'*imperator*, transparait le problème éthique que pose le fait d'abstraire totalement le sol romain de son propre destin pour livrer celui-ci à des nations étrangères – ces dernières étant, en l'occurrence, essentiellement orientales. Lentulus justifie et encourage ainsi sans le savoir un processus de recentrages successifs vers l'Est qui mèneront Pompée à sa perte. Après la défaite de Pharsale, il parlera de manière justifiée contre le projet affiché par Magnus de s'allier aux Parthes, mais, toujours prisonnier de la logique dictée par l'abandon de Rome, il ne trouvera qu'à le réorienter vers Alexandrie.⁵⁵ Ainsi, c'est peut-être parce que l'Épire est la région située le plus à l'ouest de l'Orient qu'elle est prise comme point de départ d'une trajectoire orientale qui se terminera tragiquement à Péluse. Il est significatif qu'à la suite du discours de Lentulus et de la nomination officielle de Pompée comme chef, la description des honneurs accordés par le sénat aux rois et aux peuples alliés s'achève sur la mention du jeune Ptolémée. Au moment où il signale la confirmation de son titre de roi d'Égypte par les Pères, Lucain ne manque pas de rappeler le meurtre dont il se rendra coupable: *donata est regia Lagi, / accessit Magni iugulus*.⁵⁶

On comprend mieux pourquoi, aux yeux de Lentulus, Rome doit être en quelque

53. «Voici que les dieux compensent l'Hespérie par toutes les forces de l'Univers» (Lucan. 5,37-38).

54. Lucan. 3,169-297. Lire Bexley (2014, p. 385), qui note que le catalogue commence et s'achève sur le mot *orbem* (3,169 et 3,297).

55. Lucan. 7,327-455.

56. «On lui fit don du palais de Lagos, il y ajouta la gorge de Pompée» (Lucan. 5,62-63).

sorte décentrée: pour que les sénateurs pompéiens aient une légitimité en dehors d'elle, pour qu'ils puissent l'incarner, il est nécessaire de la marginaliser, puisque 'l'autre sénat' est resté dans l'*Vrbs*. C'est parce qu'ils portent en eux l'image de la république, de ses institutions et de ses traditions, que les *patres* réunis en Épire peuvent toujours se penser comme la tête de l'État romain, redéfini dans un cadre géographique à la périphérie duquel Rome elle-même se trouve rejetée. Cette reconfiguration, si elle se justifie sur le plan politique, n'en demeure pas moins problématique par le basculement qu'elle implique vers l'Orient. La mort de Pompée et la victoire de César en marqueront l'échec. C'est le vainqueur des guerres civiles qui, en y mettant fin, ramènera en quelque sorte Rome dans Rome, mais au prix de ce qui déterminait son essence. Lentulus évoquait dans son discours une ville captive aux maisons vides. L'Italie et l'*Vrbs* que Lucain décrit après Pharsale correspondent exactement à ce tableau: les toits des maisons en ruines ne s'effondrent sur personne et la cité, désertée par les latins, n'est plus peuplée que d'esclaves enchaînés issus des confins du monde.⁵⁷ Au bout du compte, l'empire des julio-claudiens a réduit le centre de l'univers à sa propre périphérie.

Bibliographie

- Akar, Philippe (2002), *Camille et la concorde*, «Hypothèses», 1(5), pp. 205-215.
- Barratt, Pamela (1979), *M. Annaei Lucani Belli Civilis. Liber V. A commentary*, Amsterdam, Hakkert.
- Bexley, Erica M. (2009), *Replacing Rome: Geographic and Political Centrality in Lucan's Pharsalia*, «CPh», 104, pp. 459-475.
- Bexley, Erica M. (2014), *Lucan's catalogues and the landscape of war*, in *Geography, Topography, Landscape: Configurations of Space in Greek and Roman Epic*, ed. by Ziogas I & Skempis M., Berlin-Boston, De Gruyter, pp. 373-403.
- Blaschka, Karen (2014), *Die Allegorie vom funus Romae in Lucans Bellum Civile*, «GFA», 17, pp. 181-207.
- Bourgery, Abel [par] (1927), *Lucain. La guerre civile (La Pharsale). Tome I, Livres I-V*, Paris, Les Belles Lettres (revue et corrigée en 1997).
- Bourgery, Abel – Ponchont, Max [par] (1929), *Lucain. La Guerre civile (La Pharsale). Tome II, Livres VI-X*, Paris, Les Belles Lettres (revue et corrigé en 1993).
- Calonne, Nathan (2007), *Enjeux poétiques et idéologies de la représentation du corps dans la Pharsale*, «Camena», 1, pp. 1-30.
- Carsana, Chiara (2013), *Discours vrais ou inventés? Le cas d'Appien*, «DHA», 39, pp. 103-123.
- Casamento, Alfredo (2012), *Quando gli oracoli passano di moda: l'episodio di Appio e*

57. Lucan. 1,24-31; 7,389-408.

- Femonoe nel quinto libro della Pharsalia di Lucano*, in *Götter und menschliche Willensfreiheit. Von Lucan bis Silius Italicus*, hrsg. von Baier Th., München, Beck, pp. 141-157.
- Clarke, Graeme Wilbur (1967), *The Capitol in 390 B. C.*, «CR», 17, p. 138.
- Cornell, Tim J. (1986), *Review. The Annals of Quintus Ennius*, «JRS», 76, pp. 244-250.
- Cornell, Tim J. (1995), *The Beginnings of Rome. Italy and Rome from the Bronze Age to the Punic Wars (c. 1000 – 264 BC)*, London-New York, Routledge.
- Ducos, Michèle (2010), *Le Sénat dans l'épopée de Lucain*, in *Lucain en débat: rhétorique, poétique et histoire. Actes du colloque international, Institut Ausonius (Pessac, 12-14 juin 2008)*, par Devillers O., Franchet d'Espèrey S., Bordeaux, Ausonius, Diffusion De Boccard, pp. 137-148.
- Fantham, Elaine (1999), *Lucan and the Republican Senate: Ideology, Historical Record and Prosopography*, in *Interpretare Lucano. Miscellanea di studi*, a cura di Esposito P., Nicastri L. Napoli, Arte tipografica, pp. 109-125.
- Galtier, Fabrice (2018), *L'empreinte des morts. Relations entre mort, mémoire et reconnaissance dans la Pharsale de Lucain*, Paris, Les Belles Lettres.
- Henderson, John (2010), *Lucan/The Word at War*, in *Lucan, Oxford Readings in Classical Studies*, ed. by Tesoriero Ch., Oxford, Oxford University Press, pp. 433-492 (= «Ramus», 16, 1987, pp. 122-164).
- Horsfall, Nicholas (1981), *From History to Legend: M. Manlius and the Geese*, «CJ», 76, pp. 298-311.
- Lentzsch, Simon (2019), *Roma victa. Von Roms Umgang mit Niederlagen*, Stuttgart. Metzler.
- Martin, Paul M. (2013), *La manipulation rhétorique de l'Histoire dans les Philippiques de Cicéron*, in *Discours politique et Histoire dans l'Antiquité*, «DHA», Suppl. 8, pp. 109-142.
- Masters, Jamie (1992), *Poetry and Civil War in Lucan's Bellum Civile*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Miniconi, Pierre – Devallet, Georges [par] (1979), *Silius Italicus. La guerre punique. Tome I, Livres I-IV*, Paris, Les Belles Lettres.
- Myers, Micah Y. (2011), *Lucan's Poetic Geographies: Center and Periphery in Civil War*, in *Brill's Companion to Lucan*, ed. by Asso P., Leiden-Boston, Brill, pp. 399-415.
- Nutting, H.C. (1934), *Notes on Lucan's Pharsalia*, «CPh», 29, pp. 317-327.
- Perl, Gerhard (2007), *Haben die Gallier bei der Eroberung Roms 386 v. Chr. auch den Capitolinischen Hügel eingenommen?*, «Klio», 89, pp. 346-355.
- Rossi, Andreola (2000), *The Aeneid Revisited: The Journey of Pompey in Lucan's Pharsalia*, «AJPh», 121, pp. 571-591.
- Skutsch, Otto (1953), *The Fall of the Capitol*, «JRS», 43, pp. 77-78.
- Skutsch, Otto (1978), *The Fall of the Capitol Again: Tacitus, Ann. II. 23*, «JRS», 68, pp. 93-94.
- Skutsch, Otto [ed.] (1985), *The Annals of Q. Ennius*, with Introduction and Commentary, Oxford, Clarendon Press.

- Spaltenstein, François (1986), *Commentaire des Punica de Silius Italicus (livres 1 à 8)*, Genève, Droz.
- Usener, Hermann [ed.] (1869), *M. Annaei Lucani Commenta Bernensia*, Lipsiae, Teubner.
- Volpilhac, José – Miniconi, Pierre – Devallet, Georges [par] (1981), *Silius Italicus. La guerre punique. Tome II, Livres V-VIII*, Paris, Les Belles Lettres.
- Williams, J.H.C. (2001), *Beyond the Rubicon, Romans and Gauls in Republican Italy*, Oxford, Oxford University Press.

Hic sunt dracones.

Transgression des limites dans le *Bellum ciuile* de Lucain (l'épisode des serpents libyens)

LUÍS MANUEL GASPAR CERQUEIRA*

The dragon and the snake episode in Lucan's *Bellum ciuile* (book IX) are here studied as a symbol to support the basic idea of breaking boundaries, notion essential to the whole work. The analysis approaches its modalities in the episode, considering in parallel the same modalities in the ensemble of the poem: themes, characters, stylistic and narrative procedures. This notion of breaking boundaries results, on one hand, of the brutal political evolution of Roman society, that can't recognize herself after Pharsalia, on the other hand works as a literary mean to achieve the sublime, in the sense of Burke theoretical definition. This episode is in full harmony with this general purpose.

Keywords: Lucan, *Bellum ciuile*, sublime, snake episode

Je commence par vous rassurer, apparemment il n'y pas de dragons ici. Où sont ils? Voyons la mappemonde d'Ebstorf, du XIII^{ème} siècle, et le globe Hunt-Lenox, du XVI^{ème}. Les dragons dans cette carte médiévale sont là où Lucain les a mis, au bout du monde. Évidemment c'est par l'intermédiaire d'Isidore de Séville et de ses *Éty-mologies* ou *Origines*, livre XII, dont Lucain est la source principale.¹ Les dragons sont donc placés à la limite du monde, vraiment déjà dehors le monde commun, avertissement et symbole. Ils annoncent la fin de notre monde, et la menace du danger au-delà, l'inconnu, si on dépasse ces bornes. Et l'auteur de la carte a même accroché aux reptiles de Lucain un dragon médiéval, avec les traits des dragons nordiques.

Le dragon est donc le symbole de la transgression des limites, du passage à l'au-delà. J'essayerai une lecture de cet épisode autour de l'idée de transgression, en rapport avec l'ensemble de l'ouvrage, où cette notion me semble omniprésente et essentielle, depuis le premier vers: la guerre n'est pas civile, est *plus quam ciuilia*, en proposant l'épisode des serpents comme un microcosme cohérent et en consonance avec l'ensemble du poème.²

* Universidade de Lisboa, luiscerqueira@campus.ul.pt

1. Comme l'a démontré récemment (2017) une chercheuse italienne, Martina Venuti, de Trieste, en appelant les scholiastes de Lucain et Servius, scholiaste de l'*Énéide*, qui se sert aussi de Lucain.

2. Cette idée pour l'épisode est présente chez Eldred (2000), qui en fait une lecture postmoderniste et métalittéraire, et j'ai trouvé une thèse américaine, *Boundary violation: a reflection of pessimism*

Ces êtres cthoniens ne sont plus l'expression d'un dessein divin pouvant garder l'ordre préétabli, mais l'image même de la transgression. La transgression chez Lucain s'opère de deux façons:

1. transgression que j'appellerai solide, par choc, par contrepoint, rupture des limites.
2. transgression que j'appellerai liquide, par mélange, osmose, ambiguïté, disparition des limites.

1) Pour la transgression solide, l'exemple ce sont les soldats qui frappent les barrières du monde et connaissent un monde inconnu, secret, écarté:

9,861-863:

*per secreta tui bellum ciuile recessus
uadit, et arcani miles tibi conscius orbis
claustra ferit mundi.*

Ce coup de force transgressif se retrouve dans l'action du *iaculus*, ce serpent merveilleux qui transperce la tête d'un soldat, comme une lance.

9,822-827:

*ecce, procul saeuos sterili se robore trunci
torsit et inmisit (iaculum uocat Africa) serpens
perque caput Pauli transactaque tempora fugit.
nil ibi uirus agit: rapuit cum **volnere** fatum.
deprensus est, quae funda rotat quam lenta volarent,
quam segnis Scythicae strideret harundis aer.*

Le choix du thème de la guerre civile va non seulement à l'encontre de la tradition littéraire latine, mais aussi à l'encontre de la notion d'épopée, tout court: l'épopée, à mon avis, c'est nous contre les autres, et ici les autres c'est nous.³ Le suicide est la métaphore adéquate pour l'action choisie. Ce n'est pas normal. Il suffirait que la guerre soit civile: il ne fallait pas qu'elle soit *plus quam ciuile*. Se proposer de chanter ce thème implique l'idée d'un choc universel:

in Lucan's Bellum ciuile, Erin Paige Davis, University Missouri Columbia, 2007, qui n'est pas en adéquation avec mes réflexions mais souligne que cette idée est structurelle dans l'ouvrage.

3. La bataille d'Actium, au centre du bouclier d'Énée, au livre huit de l'*Énéide*, n'est pas une guerre civile, comme le voulait la propagande augustéenne, C'est nous, nos dieux, contre les autres, les barbares, les dieux monstrueux, les Égyptiens. Le *Carmen de Bello Actiaco*, avec ses 52 hexamètres retrouvés à Herculanium est difficile à caractériser, mais le portrait négatif de Cléopâtre aux vers où elle fait mourir des criminels pour essayer plusieurs formes de mort rappelle la vision négative des textes augustéens sur la 'regina'.

1,2-5:

*populumque potentem
in sua uictrici conuersum uiscera dextra,
cognatasque acies, et rupto foedere regni
certatum totis **concussi** uiribus **orbis***

Franchir les limites est, sans aucun doute, une des marques les plus importantes de l'oeuvre de Lucain: il est, comme César, quelqu'un qui traverse tous les Rubicons de la tradition épique, avec une énergie semblable à celle de son anti-héros. Ses phrases enragées dépassent les limites du vers, le vocabulaire n'est pas épique, ni même poétique, comme le remarque Quintilian, etc.⁴

Pietas

Au niveau des isotopies, comme exemple de la transgression par choc, je choisirai la notion de *pietas* parce qu'il s'agit non seulement d'une isotopie fondamentale dans le modèle virgilien, mais, en fait, d'une norme générale à l'espèce humaine, et pas seulement: les pères aiment leurs enfants, et vice versa, s'entretuer en famille est quelque chose qui rompt une règle générale, un tabou de la vie sociale.

Au début de la bataille de Pharsale on éprouve le choc: c'est le mot latin, *percutio*, de la transgression de cette limite: la *percussa pietas* (7,468), qui accable le coeur des soldats prêts à engager le combat contres des frères et des pères, isotopie qui suit le choix de la guerre civile comme thème. C'est donc une limite de caractère général qui est dépassée et une violence qui est accomplie, ce qui explique la longue hésitation des soldats.

7,464-469:

*uidere parentes
frontibus aduersis fraternaue comminus arma,
nec libuit mutare locum. tamen omnia torpor
pectora constrinxit, gelidusque in uiscera sanguis
percussa pietate coit, totaeque cohortes
pila parata diu tensis tenuere lacertis.*

César est, évidemment, le transgresseur le plus grand. D'abord par la valeur symbolique du Rubicon, que je considérerai comme transgression solide, quoiqu'il s'agisse d'un fleuve, près de nous à ce moment. César rompt la résistance de la patrie vénérable, comme un lion qui rompt le siège des chasseurs. Mais il se heurte à la *pietas* à

4. La tradition épique et l'innovation esthétique de Lucain ont été l'objet de maints travaux. Cfr. von Albrecht (1970).

plusieurs autres reprises: avec sa hache dans le bois sacré de Marseille, il profane les dieux celtes, il va contre les rapports familiaux qui l'unissent à Pompée, etc.

Petreius, en Espagne, force cette limite, obligeant les soldats qui l'instant d'avant s'étaient reconnus et embrassés, à s'entretuer. Après avoir franchi cette limite initiale, on observe un déclenchement du paroxysme, de la rage et de l'horreur.

4,235-236:

sic fatur et omnis

concessit mentes scelerumque reduxit amorem.

Le *miles* anonyme est l'instrument de cette transgression.

Au niveau du style, le choc se fait par des procédés d'opposition frappants, dont l'*antithèse*, par exemple, le *paradoxe* et l'*oxymore*, illustrent l'idée de choc, mais aussi la rupture violente et la subversion des catégories narratives. Les *sententiae* de l'école de rhétorique reposent sur le jeu de contrastes, efficace à l'oral. Il y a, sans doute, une influence de la *declamatio* où ces procédés violents sont efficaces.⁵ L'obsédante apostrophe change constamment les rapports discursifs, dérange la normalité de l'acte de lecture, en bouleversant le contexte de la communication, en secouant le lecteur comme destinataire du discours. Soudain, il y a quelqu'un qui s'immisce. Prenons un exemple: une page, trois apostrophes. Le narrateur rompt le dialogue avec nous et s'adresse aux Parthes, qui ont donné aux Romains la guerre civile; après il s'adresse à Julie, qui aurait pu empêcher la guerre, et à Pompée, qui craint d'être dépassé par les prouesses de César. Le lecteur se sent, moi je me sens, dérangé:

1.98-128:

*Temporis angusti mansit **concordia discors**
paxque fuit non sponte ducum; nam sola futuri
Crassus erat belli medius mora. qualiter undas
qui secat et geminum gracilis mare separat Isthmos
nec patitur conferre fretum, si terra recedat,
Ionium Aegaeo frangat mare, sic, ubi saeua
arma ducum dirimens miserando funere Crassus
Assyrias Latio maculauit sanguine Carrhas,
Parthica Romanos soluerunt damna furores.
plus illa uobis acie, quam creditis actum est,
Arsacidae: bellum uictis ciuile dedistis.
diuiditur ferro regnum, populiue potentis,
quae mare, quae terras, quae totum possidet orbem,*

5. Cfr., pour l'apostrophe, Faber (2005, *passim*): Lucain, comme nous informe le biographe Vacca, a déclamé en grec et en latin. La lecture publique de ses vers aurait développé cette influence.

*non cepit fortuna duos. nam pignora iuncti
 sanguinis et diro ferales omine taedas
 abstulit ad manes Parcarum Iulia saeva
 intercepta manu. **quod si tibi fata dedissent
 maiores in luce moras, tu sola furentem
 inde uirum poterat atque hinc retinere parentem
 armatasque manus excusso iungere ferro,
 ut generos soceris mediae iunxere Sabinae.**
 morte tua discussa fides bellumque mouere
 permissum ducibus. stimulos dedit aemula uirtus.
**tu, noua ne ueteres obscurent acta triumphos
 et uictis cedat piratica laurea Gallis,
 Magne, times; te iam series ususque laborum
 erigit impatiensque loci fortuna secundi;
 nec quemquam iam ferre potest Caesarue priorem
 Pompeiusue parem. quis iustius induit arma
 scire nefas: magno se iudice quisque tuetur;
 uictrix causa deis placuit sed uicta Catoni.***

La transgression a deux fondements: sur le plan politique, Pharsale est la fin d'un monde, menant vers quelque chose d'autre, qui va se prolonger sur la tyrannie de Néron. Mais la transgression est aussi une marque fondamentale de l'écriture de notre poète et un de ses buts artistiques. Je ne voudrais pas oublier la tradition culturelle, ni choisir entre une vision de *poeta doctus* de la critique continentale européenne, notamment Narducci, et l'idée d'un poète provocateur des études anglo-saxonnes récentes, qui en souligne la nouveauté 'post moderniste', mais personne ne niera la profonde originalité avec laquelle le poète travaille les matériaux de sa formation et de la tradition littéraire, qui sont là, évidemment.

2) Une autre modalité est la transgression que j'appellerais liquide, par mélange, ambiguïté, confusion: les limites s'effacent, la terre, la mer, l'air, les corps, humains et animaux, changent et se mélangent.⁶

À la *propositio*, le thème de la guerre civile est associé au retour du chaos, par mélange des éléments de l'univers: les astres se mélangeront les uns aux autres, la Lune ira contre le Soleil.

6. L'idée de dissolution a été étudiée par Lapidge (2010) et mise par lui en rapport avec la notion stoïcienne d'*ekpyrosis*. Mais en fait, il ne s'agit pas d'un cycle qui sera l'occasion d'un nouveau commencement, mais d'une fin du monde, pas simplement de fin d'un monde. La lecture stoïcienne que Lapidge a faite de cet épisode des serpents me semble supposer un stoïcien chez Lucain, qui, à mon avis, n'existe pas: les grandes catégories stoïciennes sont connues et présentes, mais bouleversées chez Lucain.

1.72-80:

*sic, cum compage soluta
saecula tot mundi suprema coegerit hora
antiquum repetens iterum chaos, omnia **mixtis**
sidera **sideribus** concurrent, ignea pontum
astra petent, tellus extendere litora nolet
excutietque fretum, fratri **contraria** Phoebe
ibit et obliquum bigas agitare per orbem
Indignata diem poscet sibi, totaque discors
machina diuolsi turbabit foedera mundi.*

L'espace géographique qui encadre l'épisode des serpents est le terrain de l'ambiguïté: les Syrtes sont un terrain ambigu, ni terre ni mer,

9,303-309:

*Syrtes uel, primam mundo **natura** figuram
cum daret, **in dubio pelagi terraeque reliquit**
(nam neque subsedit penitus, quo stagna profundi
acciperet, nec se defendit ab aequore tellus,
ambigua sed lege loci iacet inuia sedes,
aequora fracta uadis abruptaque terra profundo,
et post multa sonant proiecti litora fluctus).*

9,710-712:

*natus **et ambiguae coleret qui Syrtidos arua**
chersydros, tractique uia fumante chelydri,
et semper recto lapsurus limite cenchris*

Ce serpent amphibie est ambigu même dans son nom, chers-hydros, comme remarquent les scholiastes. Mais la place des serpents c'est le désert, désert qui n'a plus de références, de contours, abandonnant la réalité pour un monde où s'efface l'image du monde comme les Romains le connaissaient.

9,494:

*iamque iter omne **nec sunt discrimina terrae.***

Il nous semble que nous rentrons dans un autre monde, où nos catégories ne fonctionnent plus.⁷ Les serpents sont sur le *limes*, mais ils sont un *limen* vers autre chose.

L'effet des morsures des serpents dissout non seulement l'individualité des soldats, mais la forme humaine.

7. Selon Serban (1973, pp. 47-51), le voyage à travers le désert peut se comparer aux voyages dans les autres mondes de la satire ménippée.

9,770-784:

*membra natant sanie, surae **fluxere**, sine ullo
tegmine poples erat, femorum quoque musculus omnis
liquitur, et nigra **destillant** inguina tabe.
dissiluit stringens uterum membrana, **fluuntque**
uiscera; nec, quantus toto de corpore debet,
effluit in terras, saeuum sed membra uenenum
decoquit, in minimum mox contrahit omnia uirus.
quidquid homo est, aperit pestis natura profana:
uincula nervorum et laterum textura cauumque
pectus et abstrusum fibris uitalibus omne
morte patet. **manant** umeri fortesque lacerti,
colla caputque **fluunt**: calido non ocius Austro
nix resoluta cadit nec solem cera sequetur.
parua loquor, corpus sanie stillasse perustum:
hoc et flamma potest; sed quis rogos abstulit ossa?*

9,791-801:

*illi rubor igneus ora
succendit, tenditque cutem **pereunte figura**
miscens cuncta tumor; toto iam corpore maior
humanumque egressa modum super omnia membra
efflatur sanies late pollente ueneno;
ipse latet penitus congesto corpore mersus,
nec lorica tenet distenti pectoris auctum.
spumeus accenso non sic exundat aeno
undarum cumulus, nec tantos carbasa Coro
curuauere sinus. tumidos iam non capit artus
informis globus et confuso pondere **truncus**.*

Dans l'ensemble du poème, l'effacement des limites, des contours, de la forme, provoque aussi la perte d'identité.

À Pharsale il y a une perte de l'organisation politique de la société romaine. La société romaine ne se reconnaît plus elle-même. C'est n'est pas la fin du monde, comme croit le poète, *in funere mundi*, mais c'est certainement la fin d'un monde. La république disparaît, c'est la *libertas ultima* (7,580). Pompée, s'apercevant de la défaite, comprend que *transisse deos Romanaque fata* (7,647). C'est un moment de sublime historique, tel qu'il a été théorisé par Ankersmit, un de ces moments où toute une société devient quelque chose d'autre.⁸

8. Ankersmit (2005, *passim*).

7,638-641:

*maius ab hac acie quam quod sua saecula ferrent
uolnus habent populi; plus est quam uita salusque
quod perit: in totum mundi prosternimur aeuum.
uincitur his gladiis omnis quae seruiet aetas.*

Il y a une perte de l'identité romaine, comme elle était définie canoniquement: *regere populos, debellare superbos* ou *ueni, uidi, uici*. Les Romains ne dominent plus le territoire, ils sont les victimes de cette nature sauvage. Ce n'est pas seulement l'impossibilité de contrôler, mais aussi celle de se tenir, *stare, instabilitas*, le sol même, sous les pieds des Romains, leur est enlevé:

9,463-471:

*tum quoque Romanum solito uiolentior agmen
adgreditur, nullisque potest consistere miles
instabilis, raptis etiam quas calcat, harenis.
concuteret terras orbemque a sede moueret,
si solida Libye conpage et pondere duro
clauderet exesis Austrum scopulosa cauernis;
sed, quia mobilibus facilis turbatur harenis,
nusquam luctando stabilis manet, imaque tellus
stat, quia summa fugit.*

On observe aussi une perte de l'identité ethnique et individuelle: après la bataille navale de Marseille, les cadavres sont confondus (Romains/Grecs), à cause de l'action de l'eau. Les blessures aussi effacent l'identité des individus, les cadavres sont disputés par les parents qui ne les reconnaissent plus, pour les mettre au bûcher.

3,758-761:

*coniunx saepe sui confusis uoltibus unda
credidit ora uiri Romanum amplexa cadauer,
accensisque rogis miseri de corpore trunco
certauere patres*

Pompée aussi, par l'action de l'eau qui dépasse les limites de son corps sans tête, s'introduisant par les blessures, *cano sed discolor aequore truncus / conspicitur* (8,723), perd sa forme individuelle et son identité.

8,708-711:

*pulsatur harenis,
carpitur in scopulis hausto per uolnera fluctu,
ludibrium pelagi, nullaque manente figura
una nota est Magno capitis iactura reuolsi.*

C'est vraiment la transgression liquide, l'eau dissout les traits individuels.

La tête de Pompée, en dépit des efforts plastiques des Égyptiens, n'est pas identifiable au premier instant par César (9,1033), elle est aussi *ambigua*.

Le mélange des classes sociales, qui choque les préjugés aristocratiques de Lucain, résulte de l'évolution politique, de la perte de pouvoir des nobles confrontés à l'empereur, de l'ascension des libertés. Aux Enfers, où sont invectivés les Gracs, *camposque piorum / poscit turba nocens* (6,798-799), l'horreur suscitée par le mélange social se trouve aussi dans les références au *non* mélange des cadavres des patriciens et de plebéiens sur le champ de bataille de Pharsale:

7,596-597:

*hic patriae perit omne decus: iacet aggere magno
patricium campis non mixta plebe cadaver*

C'est la perte d'une identité humaine, politique, sociale et culturelle, mais aussi physique, comme dans le désert de Libye.

Le temps

Le présent historique chez Lucain a une vivacité qui dépasse l'usage traditionnel. La récurrence du procédé pose parfois des problèmes d'ambiguïté. Il y a un dialogue continu entre le temps de l'histoire et l'époque du poète. Et parfois le lecteur ne sait pas si le présent du verbe et l'adverbe *nunc* sont le présent du narrateur ou l'actualité du temps de l'histoire.

1,24-27:

*at nunc semirutis pendent quod moenia tectis
urbibus Italiae lapsisque ingentia muris
saxa iacent nulloque domus custode tenentur
rarus et antiquis habitator in urbibus errat*

Ce *nunc* est-il l'après-Pharsale, comme semble indiquer la même isotopie de désertification de l'Italie, conséquence des morts à la bataille, au livre 7, ou est-ce le temps du poète?

7,389-402:

*gentes Mars iste futuras
obruet et populos aeuī uenientis in orbem
erepto natale feret. Tunc omne Latinum
fabula nomen erit; Gabios Veiosque Coramque
puluerē uix tectae poterunt monstrare ruinae
Albanosque lares Laurentinosque penates,*

*rus uacuum, quod non habitat nisi nocte coacta
 inuitus questusque Numam iussisse senator.
 non aetas haec carpsit edax monumentaque rerum
 patria destituit: crimen ciuile uidemus
 tot uacuas urbes. generis quo turba redacta est
 humani! toto populi qui nascimur orbe
 nec muros implere uiris nec possumus agros:
 urbs nos una capit.*

La bataille actuelle va provoquer des conséquences futures, qui sont aussi celles du présent du narrateur, qui devient soudain le présent narratif. Mélange élaboré, qu'il faudrait étudier.

Les niveaux temporels se confondent, dans une ambiguïté qui est certainement au service du pamphlet anti-néronien. Cette instabilité temporelle est très subtile au livre dix, où l'on passe de la description du banquet à Alexandrie, à l'imparfait, à un présent, transition qui fonctionne comme un *zoom*: soudain nous sommes au banquet, comme si l'image d'un film devenait claire et nette. On va d'un niveau à un autre sans violence, de façon 'liquide'.

10,111-121:

*ipse locus templi, quod uix corruptior aetas
 extruat, instar erat, laqueataque tecta ferebant
 diuitias crassumque trabes absconderat aurum.
 nec summis crustata domus sectisque nitebat
 marmoribus, stabatque sibi non segnis achates
 purpureusque lapis, totaque effusus in aula
 calcabatur onyx; hebenus Mareotica uastos _____ (transition)
 non operit postes, sed stat pro robore uili,
 auxilium non forma domus. ebur atria uestit,
 et suffecta manu foribus testudinis Indae
 terga sedent, crebro maculas distincta zmaragdo.*

Leigh a correctement souligné l'idée de spectacle, qui se développe devant nos yeux,⁹ mais cette utilisation du présent va plutôt au sublime tel qu'il est formulé par Burke.

3) But de la transgression: et tout ça à quoi cela sert-il? À créer l'expérience du sublime, pas celui de Longin, mais celui de Burke.

Le sublime de Burke¹⁰ est défini comme un effet réussi par des procédés verbaux, qui se meut dans la frontière entre la vie et la mort, et où le lecteur se fond

9. Leigh (1997, *passim*).

10. Burke (1759, *passim*).

avec le narrateur, de forme actuelle. Il résulte du contact avec une réalité grandiose, avec un élément de mystère et de terreur, qui peut être associé à la lutte contre l'oppression, à la violence extrême, dans une dimension hors de commun. Notre façon habituelle de concevoir l'univers est bouleversée et la grandeur cosmique de l'échelle des objets provoque l'éblouissement du sujet humain, à la suite d'une expérience de chute et de fragmentation. Burke insiste sur l'horreur et son sublime dépend de la sensation d'une menace, de la dimension extraordinaire du danger, qui s'intensifie par le mystère, par l'actualité et par la participation à ce danger.

Ce sublime est essentiel au *Bellum ciuile*.¹¹ Pour mieux faire comprendre ce sublime je citerai le musicien Stockhausen, qui, en 2003, a parlé des attentats du onze Septembre comme d'«un chef d'oeuvre artistique» ce qui a choqué les gens, car 3000 personnes ont été tuées ce jour-là, mais nous tous comprenons ce qu'il a dit: c'est le dépassement d'une échelle régulière des événements, de la banalité de nos expériences, l'ampleur admirable de l'horreur.

L'épisode des serpents est un des passages où cette notion de transgression de l'habituel, d'une normalité qui est bouleversée par une nature hors de toute normalité, presque surréelle, est plus évidente et poignante.

À la fin du catalogue des serpents, à la limite aussi, se présente un dragon, et les dragons classiques sont de gros serpents, en latin, avec une dimension mythique. Les serpents qui tuent Laocoon et ses enfants sont appelés *dracones*, mais aussi *angues*, comme les *angues* qui sont derrière Cléopâtre sur le bouclier d'Énée, au huitième livre. Ils ont la grandeur des dieux serpents et sont l'instrument de l'ordre divin qui veut la fin de Troie et la naissance et l'affirmation de Rome. L'iconographie est très claire: un image, mille mots.

C'est aussi le cas du dragon du Jardin des Hespérides, tel qu'on le trouve chez Apollonios, livre 2 et 3 et le Pseudo-Apollodore, 2. Mais ce ne sont pas des serpents ailés.

L'idée des serpents avec des ailes n'est pas commune dans l'Antiquité. J'ai trouvé des traces résiduelles, mais qui ne rentrent pas dans le *mainstream* des naturalistes comme Pline et Solinus¹², qui parlent de gros serpents, mais qui ne volent pas.¹³ Seul un passage d'Hérodote est à retenir.¹⁴ Le soi-disant dragon de l'*Ara pacis* est

11. Le livre de Henry Day, *Lucan and the sublime*, de 2013, en fait une analyse magnifique.

12. Solin, au siècle III^e, parle de la lutte entre l'éléphant et le *draco*; il offre une liste plus complète et plus semblable à celle de Lucain, en 26. En 28 il les met en Afrique et à Cyrène en Cyrénaïque.

13. Plin. *nat.* 8,13 et surtout 8,32, où nous trouvons une liste de serpents qui ressemble un peu celle de Lucain, mais plus brève et sans les dragons ailés.

14. Hérodote (2,75-76) dit qu'il a vu en Arabie les épines dorsales de serpents avec des ailes ressemblant celles des chauve-souris, serpents qui migreraient en Égypte, où les ibis les tuent, d'où l'honneur accordé aux ibis par les prêtres égyptiens. Aristote (*hist. anim.* 490 a12) les mentionne, mais il

en fait un *ketos*. Chez Isidore, qui se sert de Lucain, ils volent déjà.¹⁵ Le dragon de Lucain est ailé, et il me semble un mélange du dragon de Nicandre avec l'aigle avec laquelle il combat. Qu'il s'agisse de la créativité du poète, ou de l'influence du passage d'Hérodote, qui semble se trouver chez Aemilius Macer, et de l'influence de cet ouvrage perdu,¹⁶ ce dragon ailé est lui-même une transgression de l'imaginaire commun, de la séparation terre-air, un être chthonien, de la terre, qui vole dans le ciel,¹⁷ et le choix de ce matériel et son usage sont significatifs. Il rompt les corps du bétail par le coup de sa force monstrueuse. Il a en lui les deux modalités de transgression.

9,727-733:

*uos quoque, qui cunctis innoxia numina terris
serpitis, aurato nitidi fulgore dracones,
letiferos ardens facit Africa: ducitis altum
aera cum pinnis, armentaue tota secuti
rumpitis ingentes amplexi uerbere tauros;
nec tutus spatium est elephans: datis omnia leto,
nec uobis opus est ad noxia fata ueneno.*

Après cette orgie de violence, dissolution et terreur, de cette fin du monde, nous n'avons cependant pas les mains vides, mais nous gardons l'étonnement, la *catarsis*, l'expérience du sublime, ce qui rend cet auteur si impressionnant et nous oblige à revenir encore une fois sur ce texte.

Dans la section centrale du catalogue, chaque serpent du texte de Lucain a, en moyenne, un vers; mais chaque vers est lui aussi un serpent, agressif, terrifiant, sublime. La littérature est, elle aussi, non seulement un instrument de transgression et de confrontation contre l'ordre politique établi, mais elle l'est seulement parce

est sceptique: λέγοντι γάρ τινες. Mégasthène, cité par Élien (*nat. anim.* 16,41), parle d'un serpent indien avec des ailes membraneuses, mais c'est un autre bout du monde, géographiquement. Et c'est tout. Ces références je les ai trouvées chez Kitchell (2014, p. 70).

15. Isid. *orig.* 12,4,2 *fert in aerem*; 12,28 *in Arabia sunt serpentes cum alis*. Isidore (*orig.* 12,4,24) cite deux vers de Macer, qui n'ont rien à voir avec Lucain. Il connaissait donc Macer, et de là peut venir le rapport avec l'Arabie. Les reptiles d'Isidore dérivent surtout de Lucain.

16. Dans les *Commenta Bernensia* 9,701 on lit que Lucain aurait pris les noms des serpents de Macer ou du peuple des Marse, sans mention de la source principale, Nicandre, peut-être à cause du filtre de la langue grecque, perdue en Occident: *a Macro de libris Theriacon aut a Marsis*. La comparaison entre Lucain et Nicandre a été faite par Cazzaniga (1957): Lucain est plus littéraire et moins scientifique. Pour les sources des serpents de Lucain, il faut aussi prendre en considération le *Carmen de Bello Actiaco*, dont nous avons des fragments de la *Villa dei Papiri*, et le texte perdu de Sénèque *De Situ et sacris Aegyptiorum*: discussion ample chez Wick (2004, pp. 282-284). Mais ce que nous avons ne permet que des conjectures.

17. Dans les *Fragmenta poetarum Latinorum* Blänsdorf (2011, p. 273) on trouve un vers de Macer qui semble se rattacher au passage d'Hérodote: frg. 6 *auxilium sacrae ueniunt cultoribus ibes* («intellege contra serpentes pinnatos ex Arabia aduolantes, cfr. Hdt. 2, 75»).

qu'elle dévie du langage normal, s'écarte du commun, transgressant les limites de la normalité.

Pour conclure, ce que j'ai dit au début n'était pas tout à fait vrai. Il y a un dragon dans la salle, et le voilà: ce poème transgressif, qui rompt les limites et nous arrache à la banalité de nos vies, ce poème étonnant, magnifique.

Bibliographie

Éditions de textes anciens:

- Conte, Gian Biagio [ed.] (2009), *P. Vergilius Maro, Aeneis*, Berlin-New York, De Gruyter.
- Blänsdorf, Jürgen [ed.] (2011), *Fragmenta poetarum Latinorum epicorum et lyricorum*, Berlin-New York, De Gruyter.
- Brodersen, Kai [hrsg. von] (2014), *Gaius Iulius Solinus: Wunder der Welt*, Lateinisch und deutsch, Eingeleitet, übersetzt und kommentiert, Darmstadt, Edition Antike.
- Courtney, Edward [ed.] (1993), *Carmen de Bello Actiaco*, in *The Fragmentary Latin Poets*, Oxford, Oxford University Press, pp. 334-340.
- Dittmeyer, Leonhard [ed.] (1907), *Aristotelis De animalibus historia*, Lipsiae, Teubner.
- Jan, Ludwig – Mayhoff, Karl [edd.] (1967), *C. Plini Secundi Naturalis historiae libri XXXVII*, Stuttgart, Teubner.
- Spatafora, Giuseppe [a cura di] (2007), *Nicandro, Theriaká e Alexiphármaka*, Introduzione, traduzione e commento, Roma, Carocci.
- Shackleton Bailey, David Roy [ed.] (2009), *M. Annaei Lucani De bello ciuili libri X*, Berolini et Novi Eboraci, De Gruyter.
- Usener, Hermann [ed.] (1869), *Scholia in Lucani bellum civile, pars prior, Commenta Bernensia*, Lipsiae, Teubner.
- Valdés, Manuela García *et alii* [edd.] (2009), *Claudius Aelianus. De natura animalium*, Berolini et Novi Eboraci, De Gruyter.
- Wilson, Nigel Guy [ed.] (2015), *Herodoti Historiae*, Oxonii, e typographeo Clarendoniano.

Études:

- Ankersmit, Frank (2005), *Sublime Historical Experience*, Stanford, Stanford University Press.
- Aumont, Jacques (1968), *Caton en Libye (Lucaïn, Pharsale, IX, 299-949)*, «REA», 70, pp. 304-320.
- Barbara, Sébastien (2008), *Science, mythe et poésie dans le "Catalogue des serpents" de Lucaïn (Pharsale, IX, 700-733)*, «Pallas», 78, pp. 257-277.
- Bartsch, Shadi (1997), *Ideology in cold Blood. A reading of Lucan*, Harvard, Harvard University Press.
- Burke, Edmund (1759), *A Philosophical Enquiry into the Origin of our Ideas of the Sublime and Beautiful*, London, R. and J. Dodsley [j'ai consulté la traduction portugaise (2015),

- Uma investigação filosófica acerca da origem das nossas ideias do sublime e do belo*, Lisboa, Edições 70].
- Bexley, Erica M. (2010), *Replacing Rome: Geographical and Political centrality in Lucan's Pharsalia: between epic tradition and aesthetic innovation*, «CPh», 104, pp. 459-475.
- Cazzaniga, Ignazio (1957), *L'episodio dei serpi libici in Lucano e la tradizione dei "Theriaka" nicandrei*, «Acme», 10, pp. 27-41.
- Day, Henry J.M. (2013), *Lucan and the Sublime. Power, Representation and Aesthetic Experience*, Cambridge-New York, Cambridge University Press.
- Eldred, Katherine (2000), *Poetry in motion: the snakes of Lucan*, «Helios», 27, pp. 63-74.
- Faber, Riemer A. (2005), *The Adaptation of Apostrophe in Lucan's Bellum ciuile*, in *Studies in Latin literature and Roman history XII*, ed. by Deroux C., Bruxelles, Latomus, pp. 334-343.
- Kitchell Jr., Kenneth (2014), *Animals in the Ancient World, from A to Z*, New York, Routledge.
- Lapidge, Michael (2010), *Lucan's Imagery of cosmic dissolution*, in *Lucan, Oxford Readings in Classical Studies*, ed. by Tesoriero Ch., Oxford, Oxford University Press, pp. 289-323.
- Leigh, Matthew (1997), *Lucan: spectacle and engagement*, Oxford, Clarendon Press.
- Leigh, Matthew (2000), *Lucan and the Libyan tale*, «JRS», 90, pp. 95-109.
- Malamud, Martha (2003), *Pompey's Head and Cato's Snakes*, «CPh», 98, pp. 31-44.
- Morford, Mark P.O. (1967), *The Purpose of Lucan's Ninth book*, «Latomus», 26, pp. 123-129.
- Moura, Alessandro Rolim de (2010), *Cato in Libya (Lucan 9)*, «Letras Clássicas», 14, pp. 63-91.
- Raschle, Christian R. (2001), *Pestes Harenae: die Schlangenepisode in Lucans Pharsalia (IX 578-949)*, Einleitung, Text, Übersetzung, Kommentar, Frankfurt am Main, Peter Lang.
- Saylor, Charles (2002), *Vana species leti: Cato's march in Lucan, Pharsalia IX*, in *Hommages à Carl Deroux*, par Defosse P., I - Poésie, Bruxelles, Latomus, pp. 458-463.
- Seewald, Martin (2008), *Studien zum 9. Buch von Lucans Bellum Ciuile. Mit einem Kommentar zu den Versen 1-733*, Berlin, De Gruyter.
- Serban, Gheorghe (1973), *Les fonctions du fantastique dans la Pharsale*, Bucarest, Ovidianum.
- Venuti, Martina (2017), *Lucano e Isidoro di Siviglia: storia di una corrispondenza di velenosi sensi*, «Incontri di filologia classica», 15 (2015-2016), pp. 181-209.
- Viarre, Simone (1982), *Caton en Lybie: l'histoire et la métaphore (Lucain, Pharsale, IX, 294-949)*, in *Neronia 1977. Actes du 2ème colloque de la Société Internationale d'Études Néroniennes*, par Croisille J.-M., Fauchère P.-M., Clermont Ferrand, Adosa, pp. 103-110.
- von Albrecht, Michael (1970), *Der Dichter Lucan und die epische Tradition*, in *Lucain: sept exposés suivis de discussions, Entretiens sur l'Antiquité Classique 15 (Vandoeuvres-Genève, 26-31 août 1968)*, par Durry M., Genève, Fondation Hardt, pp. 267-308.
- Wick, Claudia (2004), *M. Annaeus Lucanus, Bellum ciuile Liber IX. Kommentar*, München-Leipzig, Saur.

Centre et périphérie: pour une lecture politique de Pline l’Ancien

VALÉRIE NAAS*

Pliny the Elder’s *Naturalis historia* corresponds in many ways to the center-periphery pattern: some fit the Encyclopaedia, others challenge it. This center-periphery scheme informs Pliny’s project, the vocabulary, the choice and the organisation of information. This appears when one follows the thematic outline of the *Naturalis historia*: everything is viewed from and for Rome; its superiority over the periphery is constantly stated, which coincides with the whole world. However, the *mirabilia* seem to express the fascination of the center for the periphery. By the same token, though, the *mirabilia* also contribute to Rome’s majesty, and are in competition with the *Urbs*. It’s a world unified by and around Rome that eventually replaces the periphery.

Keywords: Center-periphery, Pliny the Elder, imperialism, *mirabilia*

Dans un article intitulé «Centers and Peripheries», publié en 2016 dans le *Companion to the Flavian Age of Imperial Rome*, Randall Pogorzelski estime que la mort de Néron et le début de l’époque flavienne marquent un changement dans la relation centre-périphérie.¹ La proclamation de l’empereur en dehors de Rome fait apparaître deux centres, Rome et l’empereur. «La culture flavienne décentralise Rome et problématise le concept même de centre».² Pour Pogorzelski, dans la littérature flavienne la relation centre-périphérie s’avère instable, confuse voire inversée: Silius Italicus décrit le passage des Alpes du point de vue d’Hannibal; dans des *Epigrammes* de Martial, Domitien est absent de Rome alors que le poète s’y trouve. On observe le même phénomène chez Stace et Juvénal, et le constat est identique en prose: Tacite fait de la périphérie le lieu de la vraie romanité par la préservation des valeurs morales. Pline l’Ancien «challenges the center/periphery model», et Pogorzelski parle à son propos de «global centers and peripheries».³ Cette lecture de l’époque flavienne va contre la conception, communément admise, d’une réaffirmation de l’autorité centrale par ces empereurs pour réagir au règne néronien et consolider une nouvelle dynastie, dont le fondateur a été proclamé hors de Rome. On se propose d’approfondir l’enquête pour l’*Histoire naturelle* et de montrer que

* Sorbonne Université, E.A. 4081 «Rome et ses renaissances», valerie.naas@sorbonne-universite.fr

1. Pogorzelski (2016).

2. Pogorzelski (2016, p. 223).

3. Pogorzelski (2016, p. 235).

cette œuvre offre plusieurs modalités à ce schéma centre-périphérie, certaines en parfaite adéquation avec lui, mais d'autres qui le bouleversent au point, peut-être, de le faire éclater ou de le rendre inopérant.

Le couple centre-périphérie a fait l'objet de nombreux travaux à partir des années 1970, manifestant l'intérêt des sciences sociales pour les liens de dépendance entre pays sous-développés et pays riches. Ce schéma a aussi été appliqué à l'Antiquité, même si sa pertinence dans ce cadre a été contestée pour son anachronisme.⁴ Néanmoins, il nous paraît possible et intéressant d'utiliser ces notions de centre et de périphérie pour réfléchir à des œuvres antiques d'un point de vue de l'histoire culturelle, sans pour autant plaquer des schémas de pensées contemporains sur l'Antiquité.⁵

En quoi la *Naturalis historia*, «enquête sur la nature», peut-elle correspondre au schéma centre-périphérie? La centralité et la suprématie de Rome sont affirmées dans toute l'œuvre. En cela, l'encyclopédie plinienne correspond au topos du *terrarum caput*,⁶ qui s'y déploie sur les plans structurel, géographique, politique, culturel et épistémologique. La définition de la périphérie est moins évidente – car elle n'est pas aussi explicite –, et elle se décline en plusieurs expressions. L'amplitude de cette notion peut varier, pour notre propos, depuis ce qui est extérieur à Rome jusqu'à ce qui se situe aux confins du monde romain. De plus, on envisagera ici la périphérie moins dans sa réalité que dans sa représentation, selon la notion, désormais bien admise, de «géographie subjective».⁷

On peut définir l'*Histoire naturelle* comme un «inventaire du monde», pour reprendre l'expression de Gian Biagio Conte appliquée à cette œuvre.⁸ C'est aussi, et le rapprochement est significatif, le titre donné par Claude Nicolet à son livre sur la réorganisation, à l'époque augustéenne, de Rome et de son empire.⁹ Pline, en parcourant les différents domaines de la nature (selon le plan thématique de l'œuvre: cosmos, géographie, hommes, animaux, plantes, minéraux), constitue un inventaire des ressources naturelles et de leur utilisation par l'homme (sous la forme des remèdes notamment, puisque la pharmacopée constitue la partie la plus importante de l'*Histoire naturelle*). Cette encyclopédie, loin de placer tous ses éléments sur le même plan, obéit à une vision impérialiste du monde qui se retrouve dans l'expression «centre et périphérie». Au niveau le plus évident, ce schéma structure le projet de Pline et

4. Voir Isaac (2017, pp. 99-121).

5. Voir Rowlands (2009², pp. 1-11).

6. *Nat.* 3,38; sur ce topos et l'emploi du mot *caput*, voir Royo (2014, en particulier p. 54) et L'Huilier (2002, pp. 7-94).

7. Voir Bekker-Nielsen (1988); Geus (2014, pp. 5-15).

8. *L'inventario del mondo, Forma della natura e progetto enciclopedico nell'opera di Plinio il Vecchio*, préface de l'édition Einaudi de l'*Histoire naturelle*, voir Conte (1991).

9. Nicolet (1988).

la construction de son œuvre. Le point de vue centralisateur apparaît dans la mention de son destinataire, dès l'épître dédicatoire:¹⁰ *Libros Naturalis Historiae [...] narrare constitui tibi, iucundissime Imperator.*¹¹ C'est à son ami, le futur empereur Titus, déjà très occupé par ses fonctions, que Pline s'adresse: soucieux de ne pas lui faire perdre son temps, il lui offre une somme du savoir pratique et utile. Et il définit le point de vue centralisateur par lequel est effectué l'inventaire des savoirs: les connaissances sont apportées à la famille impériale, et plus largement aux Romains. Il est bien établi qu'à l'époque impériale, le prince se confond pour ainsi dire avec la Ville; cependant, cette relation est réaffirmée par les Flaviens: sur des monnaies frappées de *Roma resurgens* ou *Roma restitua*, la restauration flavienne est personnifiée par la capitale de l'empire.¹²

Dans l'*Histoire naturelle*, ce point de vue centralisateur apparaît aussi lorsque Pline distingue différents types de langage: dans la préface, il s'excuse, en se justifiant par sa matière, de devoir employer des *rusticis uocabulis aut externis, immo barbaris*.¹³ On observe une gradation comme autant de cercles qui s'élargissent à partir de Rome. Et c'est l'éloignement par rapport au centre qui explique la différence entre ces termes: l'intelligibilité du vocabulaire employé est définie dans un cadre géopolitique. Le plus lointain et incompréhensible, ce sont les mots *barbari*. Quant au registre *externum*, il désigne surtout des termes grecs. De fait, les sources, indiquées au début de chaque livre, sont réparties en deux catégories: *auctores* et *externi*. Or il est facile de constater que les premiers s'expriment en latin et les seconds, en majorité, en grec. De plus, le terme *auctor* prend évidemment sa valeur morale et méliorative de garant et d'autorité (la racine est la même que celle d'*Augustus*). Les sources obéissent à une vision binaire, centrée sur Rome. Cette motivation idéologique explique aussi le souci de traduire en *lingua latina* les mots étrangers,¹⁴ alors même que l'élite romaine était bilingue.

10. Voir Sinclair (2003) pour une lecture politique de la préface.

11. *Nat. praef.* 1. Pourquoi dédier l'œuvre au fils de l'empereur plutôt qu'à ce dernier? Ce choix fait de cette dédicace plus qu'un passage obligé, de pure forme: en effet, s'il a exercé des responsabilités au service de Vespasien, c'est de Titus que Pline est proche, il a noué avec lui des liens lors de leur camaraderie de camp (*praef.* 3: *in castrensi contubernio*), probablement lors de la guerre de Judée.

12. Royo (2014, p. 55).

13. *Nat. praef.* 3: *Rerum natura, hoc est uita, narratur, et haec sordidissima sui parte, ut plurimarum rerum rusticis uocabulis aut externis, immo barbaris etiam cum honoris praefatione ponendis.* «Il s'agit de la nature, c'est-à-dire de la vie, et dans ce qu'elle a de plus bas, exigeant pour une foule d'objets l'emploi de termes campagnards ou étrangers, et même jusqu'à des noms barbares, qu'il faut faire précéder d'une excuse». Les traductions sont empruntées aux Belles lettres, Collection des universités de France.

14. *Nat.* 29,1, à propos de la médecine.

L'*Histoire Naturelle* est un inventaire, à partir et au service de Rome, de toutes les ressources présentes dans la nature, c'est-à-dire, selon Pline, dans l'empire dont Rome est le maître. Comment ce rapport centre-périphérie se retrouve-t-il dans le choix et l'organisation des informations? Dans sa structure globale, l'encyclopédie suit un schéma qui va du macrocosme au microcosme: la nature est observée depuis son amplitude maximale (le cosmos, livre 2) jusqu'à ses ressources les plus petites et internes (les pierres précieuses, au livre 37), en passant successivement par les terres, les hommes, les animaux, les plantes et les remèdes fabriqués à partir de substances animales et végétales. Mais au sein de cette superstructure, on peut repérer des principes de sélection et d'organisation plus limités qui, eux, suivent le schéma centre-périphérie: or ce sont eux qui donnent à l'œuvre ses lignes directrices. Nous allons le montrer en suivant l'ordre des sections thématiques, et en nous arrêtant plus particulièrement sur la géographie.

La cosmologie (livre 2) débute par un exposé sur la sphère céleste et les éléments, et sur la présence d'un principe divin. Or les considérations sur ce *deus* donnent immédiatement lieu à une analogie avec Vespasien, puisque l'organisation du cosmos est mise en parallèle, sur la Terre, avec une structure présidée par l'empereur romain: *Deus est mortali iuuare mortalem, et haec ad aeternam gloriam uia. Hac proceres iere Romani, hac nunc caelesti passu cum liberis suis uadit maximus omnis aeui rector Vespasianus Augustus fessis rebus subueniens*.¹⁵

Suivent les quatre livres de géographie (livres 3 à 6). Précisons que Pline a de ce domaine une connaissance livresque et de terrain, puisque ses fonctions l'ont amené dans diverses parties de l'Empire, en Germanie, en Judée, en Espagne et probablement ailleurs encore.¹⁶ La géographie plinienne prend la forme d'un périple d'ouest en est:¹⁷ c'est l'exemple que donne Pogorzelski pour montrer que Pline ne suit pas une structure centre-périphérie, contrairement à Strabon qui, lui, organise sa description du monde en un cercle autour de la Méditerranée¹⁸. En réalité, Pline superpose plusieurs principes d'organisation. Son exposé se fait certes selon un trajet d'ouest en est, mais il reçoit une justification politique. En effet, il commence par le centre – l'Europe –, car s'y trouve le vainqueur de toutes les nations: *Primum ergo de Europa, altrice uictoris omnium gentium populi longaeque terrarum pulcherrima*.¹⁹

15. *Nat.* 2,18: «Dieu, c'est, pour un mortel, aider les mortels, et voilà le chemin de la gloire éternelle! Chemin qu'ont suivi les plus grands des Romains et par où s'avance aujourd'hui d'un pas céleste, avec ses enfants, le plus grand souverain de tous les temps, l'empereur Vespasien, qui donne ses soins à l'Empire épuisé».

16. Sur la carrière de Pline, voir Syme (1969) et Syme (1987). Sur la vie de Pline, voir notamment Citroni Marchetti (2011).

17. Sur les livres pliniens de géographie, voir Brodersen (2015).

18. Pogorzelski (2016, pp. 235-236).

19. *Nat.* 3,5: «Commençons donc par l'Europe, la nourrice du peuple qui a vaincu toutes les nations,

Et l'auteur met en relief des régions selon leur proximité avec Rome: parmi les provinces, la Narbonnaise est citée en premier pour cette raison, et Pline dit à son sujet *breuiterque Italia uerius quam prouincia*.²⁰ La romanisation se définit par la relation de la périphérie au centre.²¹ Les longues listes de toponymes, qui abondent dans les livres de géographie, obéissent aussi à cette logique, où le catalogage se comprend par rapport au centre; le fait même de mettre par écrit des noms de lieux parfois imprononçables vise à les faire entrer dans la représentation du monde des Romains et constitue une forme d'appropriation organisée de façon systématique par le centre.²² Ainsi, Rome est présentée dans une relation binaire avec le reste du monde, sur lequel est affirmée sa supériorité, par exemple pour les dimensions de la ville: *Quo si quis altitudinem tectorum addat, dignam profecto aestimationem concipiat fateaturque nullius urbis magnitudinem in toto orbe potuisse ei comparari*.²³ Pline procède exactement à la même comparaison entre les merveilles du monde et celle de Rome, on le verra plus loin, et dans le même but d'affirmer la supériorité de l'*Vrbs*.

Le livre sur l'homme (7), qui tient parfois de l'exposé ethnographique, culmine dans l'inventaire des génies de l'humanité. Or ce classement s'avère un palmarès où les Romains occupent la première place: *Gentium in toto orbe praestantissima una omnium uirtute haud dubie Romana exstitit*.²⁴

La zoologie plinienne (8-11) doit beaucoup à Aristote, que Pline se vante de compléter²⁵. Mais pour certains animaux, ce qui justifie leur mention dans l'*Histoire naturelle*, c'est leur première apparition à Rome, qui se fait à l'occasion des triomphes et de jeux du cirque donnés par les généraux vainqueurs,²⁶ par exemple la girafe pour César: *Dictatoris Caesaris circensibus ludis primum uisa Romae*.²⁷

Une logique impérialiste se mêle ainsi à des considérations plus scientifiques. Il en va de même pour les plantes (12-18): si Pline suit Théophraste, le livre 18 sur l'agriculture offre aussi l'occasion de vanter le *mos maiorum* à travers des figures comme Caton l'Ancien.

et de loin le plus beau des continents».

20. *Nat.* 3,31: «Bref, c'est l'Italie plutôt qu'une province».

21. Voir Naas (2002, pp. 426-432) et de Oliveira (1992, pp. 242-245). Pour la notion de périphérie dans la géographie antique, voir Podossinov (2014) et Arnaud (2014).

22. Voir Traina (2007, p. 101).

23. *Nat.* 3,65: «Pour peu que l'on y ajoute la hauteur des immeubles, on concevra à coup sûr une estimation valable et on avouera qu'aucune ville dans le monde entier n'est de taille à pouvoir lui être comparée».

24. *Nat.* 7,130: «De tous les peuples au monde, le plus remarquable par sa valeur morale a été sans conteste le peuple romain». Voir Naas (2011a).

25. Voir par exemple *nat.* 8,44.

26. Voir Murphy (2004, pp. 160-164).

27. *Nat.* 8,69: «C'est aux jeux du cirque donnés par le dictateur César que la girafe a paru à Rome pour la première fois».

Les livres de remèdes (20-32) permettent d'opposer la médecine romaine, simple et peu coûteuse, aux praticiens étrangers dénoncés comme des charlatans : dans ce cas, le couple centre-périphérie prend une valeur morale, où les remèdes importés sont fortement critiqués et opposés aux préparations indigènes, simples et données par la Nature: *Non fecit parens illa ac diuina rerum artifex. Officinarum haec, immo uerius auaritiae commenta sunt. Naturae quidem opera absoluta atque perfecta gignuntur, paucis adsumptis [...] Non placent remediis tam longe nascentia.*²⁸

Dans la minéralogie (livres 33-37) figurent plusieurs passages consacrés aux artistes de la Grèce classique: or ce qui intéresse en priorité Pline – et ses lecteurs –, ce sont leurs œuvres qui se trouvent encore à son époque à Rome, et il ne manque pas de préciser où ses contemporains peuvent les admirer.²⁹ Enfin, l'*Histoire naturelle* se termine par une conclusion qui réaffirme la supériorité de l'Italie sur le reste du monde: *Ergo, in toto orbe, quacumque caeli conuexitas uergit, pulcherrima omnium est iis rebus quae merito principatum naturae optinent, Italia, rectrix parensque mundi altera.*³⁰ Pour Pline, cette domination est justifiée par toutes les ressources romaines et légitimée par la volonté des dieux eux-mêmes: l'Italie est une *terra numine deum electa*.³¹ De plus, la circulation, en toute sécurité, des personnes et des ressources est explicitement attribuée à la *pax romana*: *Quis enim non communicato orbe terrarum maiestate Romani imperii profecisse uitam putet commercio rerum ac societate festae pacis, omniaque, etiam quae antea occulta fuerant, in promiscuo usu facta?*³² Le domaine de la médecine bénéficie particulièrement de ces échanges:

28. *Nat.* 22,117-118: Ces préparations «n'ont pas été créées par la divine Mère, créatrice de l'univers. Ce sont le produit des officines, plus exactement de la cupidité. En vérité, les œuvres de la nature naissent, achevées et parfaites, ne réunissant que peu d'éléments [...]. Je n'aime pas les drogues qui naissent si loin pour servir de remèdes».

29. Par exemple, *nat.* 35,59: un porteur de bouclier de Polygnote *in porticu Pompei*; 35,69: un Thésée de Parrhasius *Romae in Capitolio*; 35,74: un héros de Timanthe *Romae in templo Pacis*.

30. *Nat.* 37,201: «Dans tout le monde, partout où s'étend la voûte céleste, la contrée qui est entre toutes la plus parée des avantages qui méritent la première place dans la nature, c'est l'Italie, reine et seconde mère de l'univers».

31. *Nat.* 3,39: [...] *terra omnium terrarum alumna eadem et parens, numine deum electa quae caelum ipsum clarius faceret, sparsa congregaret imperia ritusque molliret et tot populorum discordes ferasque linguas sermonis commercio contraheret ad conloquia et humanitatem homini daret breuiterque una cunctarum gentium in toto orbe patria fieret*; [...] «[L'Italie] terre qui est à la fois l'enfant et la mère de toutes les autres, choisie par la volonté des dieux pour donner au ciel même plus d'éclat, rassembler des empires dispersés, adoucir les mœurs, rapprocher par la pratique d'une langue commune les idiomes discordants et sauvages de tant de peuples et faire naître le dialogue, donner aux hommes la civilisation, en un mot, devenir l'unique patrie de toutes les nations du monde entier».

32. *Nat.* 14,2: «Qui, en effet, ne pense pas que, en unissant l'univers, la majesté de l'empire romain a fait progresser l'existence, grâce aux relations commerciales et à la communauté d'une heureuse paix, et que toutes les ressources, même celles qui étaient auparavant cachées, sont devenues d'un usage répandu!».

[...] *alias praeterea aliunde ultro citroque humanae salutis in toto orbe portari, immensa Romanae pacis maiestate non homines modo diuersis inter se terris gentibusque, uerum etiam montis et excedentia in nubis iuga partusque eorum et herbas quoque inuicem ostentante ! Aeternum, quaeso, deorum sit munus istud ! adeo Romanos uelut alteram lucem dedisse rebus humanis uidentur.*³³

Les Romains définissent l'espace avant tout par les routes, les itinéraires, qui sont aussi les instruments de la conquête et de la domination.³⁴ Pline s'émerveille de la diffusion des plantes médicinales, qui convergent des endroits les plus lointains vers Rome, le centre, et qui circulent aussi (*in toto orbe portari*), pour soigner les hommes (*humanae salutis*) grâce à la paix romaine (*immensa Romanae pacis maiestate*), entre ces différents lieux éloignés les uns des autres. Pour Pline, ces remèdes sont nés d'un principe divin créateur, la Nature, mais sont répandus par des hommes – les Romains, eux aussi choisis par les dieux –, qui en offrent le présent à l'humanité (*munus deorum*). Ainsi l'organisation du monde autour de ce centre est légitimée par un principe supérieur. Il ne s'agit plus ici, il faut le noter, de la périphérie, mais bien du monde entier (jusqu'aux cimes des montagnes, *montis et excedentia in nubis iuga*): la représentation mentale de la géographie plinienne est celle d'un monde unifié, gouverné par un pouvoir central. L'*Histoire naturelle* a totalement intégré la confusion, favorisée par les Romains à partir du premier siècle avant notre ère, entre *orbis terrarum* et *orbis romanus*, avec sa variante *orbis/Vrbs* où Rome incarne la puissance impériale: le monde romain y est constitué d'un centre et d'un domaine impérial (sa périphérie, organisée en plusieurs cercles), le tout recouvrant, dans une représentation mentale, le monde entier.³⁵ Il est tout à fait significatif que cette vision du monde soit affirmée aussi dans les livres de géographie: l'Italie a été choisie par les dieux pour «devenir l'unique patrie de toutes les nations du monde entier», *una cunctarum gentium in toto orbe patria fieret*.³⁶ C'est donc bien une conception du monde centrée sur Rome qui préside au choix et à l'organisation des données encyclopédiques, dans un inventaire composé de listes centripètes.

33. *Nat.* 27,2-3: «[N'est-il pas merveilleux] de voir en outre cet échange continu de plantes transportées de tous les points du globe pour sauver la vie humaine ; cela, grâce à la majesté sans limite de la paix romaine, qui fait connaître mutuellement non seulement les hommes appartenant aux terres et aux nations les plus éloignées les unes des autres, mais aussi les montagnes et leurs cimes qui vont se perdre dans les nuages, et leur faune et leur flore. Puisse être éternel, telle est ma prière, ce présent des dieux ! Ne semble-t-il pas en effet qu'ils aient donné les Romains à l'humanité comme une seconde lumière du jour?».

34. Voir Arnaud (2014).

35. Voir Talbert (2012), Royo (2014), Arnaud (2014).

36. *Nat.* 3,39.

Le point de vue qui part de Rome est celui d'une ouverture sur le monde, où Pline sélectionne ce qui intéresse plus particulièrement les Romains, tout en rappelant maintes fois leur supériorité. Mais dans ce schéma binaire, le centre et la périphérie ne sont pas dépourvus d'interactions ; le thème des *mirabilia* permet de le montrer. Par un double mouvement de réciprocité, non seulement la Ville se substitue au monde (*Romanae spatium est Urbis et orbis idem*, écrit Ovide³⁷), mais le monde est absorbé dans la Ville.³⁸ Ainsi Nicolet qualifie la Rome plinienne de «ville-monde».³⁹ Le regard de l'encyclopédiste opère une appropriation qui ramène à Rome ce qui lui est extérieur; et parfois, l'existence même de cet extérieur, aux yeux des Romains, est liée à sa présence à Rome: c'est le cas des animaux montrés lors de triomphes, ou des œuvres d'art rapportées comme butin, on l'a vu. Ainsi, centre et périphérie ne sont pas hermétiques, puisque des éléments de la périphérie sont absorbés par le centre. Inversement, Pline insiste sur le fait que le centre apporte à la périphérie des avantages comme la paix et la libre circulation des biens et des personnes.

Il reste cependant un domaine où la périphérie semble exercer une fascination sur le centre: il s'agit des *mirabilia*, les curiosités de la nature qui se définissent d'abord par leur exotisme. Elles trouvent leur pleine place dans l'*Histoire naturelle*,⁴⁰ car elles s'accordent avec le projet plinien de célébrer la nature en décrivant sa diversité et sa richesse, et elles satisfont aux exigences pliniennes d'exhaustivité et de divertissement. On peut alors se demander s'il y a, à travers les *mirabilia*, une valorisation de la périphérie dans l'*Histoire naturelle*. En réalité, la nature étant possession de Rome (puisque l'*orbis terrarum* coïncide avec l'*orbis romanus*), ses merveilles sont aussi à porter au crédit de la puissance de l'*Urbs*.⁴¹ Comme le remarque Alessandro Barchiesi dans un article précisément intitulé *Centre and Periphery*,⁴² il est tout à fait significatif que les auteurs qui collectent des *mirabilia* comme Pline ou Licinius Mucianus soient des fonctionnaires impériaux: ces sujets ont de fortes implications politiques et morales, car c'est la *pax romana* qui permet la découverte de ces curiosités, la connaissance de la nature et la diffusion de l'*humanitas*. Mais Pline s'emploie dans certains cas à démystifier ces *mirabilia*, en expliquant que leur essence même tient à leur nouveauté et à leur exotisme, fruit de la puissance créatrice de la nature. Ainsi, à propos des particularités incroyables du genre humain: *Aut quid non miraculo est, cum primum in notitiam uenit? Quam multa fieri non posse prius quam sunt facta iudicantur? Naturae uero rerum uis atque maiestas in omnibus momentis fide ca-*

37. *Fast.* 2,684.

38. Voir Bréguet (1969), Hope (2000), Gros (2005).

39. Nicolet (2000).

40. Voir Murphy (2003).

41. Voir Naas (2011b).

42. Barchiesi (2005, p. 402).

*ret, si quis modo partes eius ac non totam complectatur animo.*⁴³ Pour se faire comprendre, Pline cite alors des faits analogues connus de ses lecteurs. Par exemple, il accrédite l'existence de serpents de taille fabuleuse, en Asie, par des cas comparables, attestés en Italie.⁴⁴ C'est là un procédé habituel, analysé par François Hartog, de l'écriture périégétique, consistant à «rapporter l'inconnu au connu», au «savoir partagé» pour le rendre intelligible.⁴⁵ Mais cela a aussi pour effet d'affaiblir – voire de supprimer – le merveilleux.

Ce procédé acquiert chez Pline une dimension nouvelle. Il ne s'agit plus seulement de rapporter l'inconnu au connu, mais de mettre au premier plan ce dernier: tout est vu à partir de et pour Rome, point de départ et d'arrivée du regard. L'enquête ethnographique et encyclopédique vise à valoriser l'*Vrbs*, référence politique et épistémologique.⁴⁶ Bien plus, c'est Rome qui devient le lieu du merveilleux. Ainsi, alors que Pline vient de parler des merveilles du monde, louées pour des prodiges de technique, il opère un recentrage sur Rome, pour vanter ses merveilles, dans une logique explicite de comparaison et même d'affirmation de la supériorité romaine:

*Verum et ad urbis nostrae miracula transire conueniat DCCCque annorum dociles scrutari uires et sic quoque terrarum orbem uictum ostendere. Quod accidisse totiens paene, quot referentur miracula, apparebit ; uniuersitate uero aceruata et in quendam cumulum coiecta non alia magnitudo exurget quam si mundus alius in uno loco narretur.*⁴⁷

Rome, devenant un *mundus alius in uno loco*, remplace le reste du monde, qu'elle a vaincu (*uictum*). Le centre se substitue à la périphérie et au reste du monde par ce qui faisait la spécificité du lointain, les *mirabilia*. C'est en ce sens seulement que nous comprenons le propos de Pogorzelski, pour qui Pline problématise la relation centre-périphérie et y introduit la notion de globalité. Rome rassemble en elle le monde entier, ce que manifeste aussi le cosmopolitisme de l'*Vrbs*.⁴⁸

43. *Nat.* 7,6: «Qu'est-ce qui ne nous paraît pas merveilleux, quand on en prend connaissance pour la première fois ? Combien de choses n'a-t-on pas déclarées impossibles avant leur réalisation ! C'est que la nature, dans sa force et dans sa majesté, dépasse à chaque instant nos prévisions, si, du moins, nous la scrutons en détail, sans nous contenter d'une vue d'ensemble».

44. *Nat.* 8,37.

45. Voir Hartog (1980, pp. 237-238).

46. Voir Barchiesi (2005, pp. 394-405).

47. *Nat.* 36,101: «Mais il conviendrait aussi d'en venir aux merveilles de notre Ville, d'examiner la force docile manifestée au cours de ses huit cents ans d'existence, et de montrer que, dans ce domaine aussi, elle a vaincu le monde entier. Autant presque de victoires, on le verra, que de merveilles citées ; mais quand on les rassemble toutes et qu'on les réunit comme en un seul bloc, leur hauteur se dressera comme si on parlait d'un autre monde en un seul lieu».

48. Voir Edwards (2004, en particulier pp. 1-20).

Mais que reste-t-il de la structure centre-périphérie, si le centre absorbe la périphérie ou se substitue à elle? Autrement dit, quelle vision du monde peut-on déceler dans l'*Histoire naturelle*? Dans un monde unifié et gouverné par un chef unique, les liens entre centre et périphérie sont constamment affirmés (dans le traitement des *mirabilia* par exemple), et la notion de lointain semble effacée : un élément essentiel à cet égard est le triomphe, qui entérine en quelque sorte le lien entre deux espaces, et ramène le lointain dans l'*Vrbs*. Ainsi le plus grand titre de gloire de Pompée fut de faire de l'Asie, province frontière, une province intérieure: *Summa summarum in illa gloria fuit (ut ipse in contione dixit, cum de rebus suis dissereret) Asiam ultimam prouinciarum accepisse eandemque mediam patriae redidisse*.⁴⁹ Les frontières de la périphérie s'étendent jusqu'au monde entier. Ce schéma est opposé à celui de petits Etats indépendants, «au temps où la terre était en proie à la discorde et divisée en royaumes comme en autant de membres». ⁵⁰ Ce qui est intéressant, c'est que Pline a recours à ces deux modèles pour réfléchir au rapport des hommes au savoir, au développement de la connaissance (dont son encyclopédie est un élément): or il s'étonne et s'indigne de constater qu'un monde unifié dans la *pax romana* détourne les hommes de la connaissance, alors qu'ils s'y consacrent dans une structure plus instable et peu sûre. Et son œuvre se veut précisément une réaction à cette situation. ⁵¹

Ainsi, le cadre centre-périphérie a-t-il dans l'*Histoire naturelle* une fonction structurante, une valeur politique et une finalité épistémologique. Mais loin d'avoir des limites bien définies et imperméables, le centre et la périphérie connaissent des interactions et même des bouleversements: les *mirabilia* semblent sortir de ce schéma tout en lui donnant une nouvelle signification. La périphérie s'avère constituée de plusieurs cercles autour de Rome, jusqu'à englober le monde entier; il semble n'y avoir plus de frontière extérieure, comme si l'empire romain était, selon l'expression de Pogorzelski, une «périphérie globale» dont Rome serait le «centre global». Et c'est ce monde entier qui est donné à voir aux Romains dans l'*Histoire naturelle*, tout comme dans la carte d'Agrippa, *orbem terrarum orbi spectandum propositurus*.⁵² L'encyclopédie plinienne comme les cartes monumentales ont une valeur scientifique mais aussi politique: œuvres de connaissance et de propagande, elles font connaître les lieux et montrent la domination romaine. Claude Nicolet l'a parfaitement analysé: pour Pline, «la cosmologie et la géographie sont l'introduction, le

49. *Nat.* 7,99: «Son titre de gloire suprême a été (comme il l'a dit lui-même dans le discours qu'il prononça sur ses faits d'armes) de recevoir l'Asie comme une province frontière pour la rendre à sa patrie comme une province intérieure». L'Asie est maintenant associée aux provinces de Pont, Bithynie, Cilicie et Syrie, ce qui constitue, selon Beagon (2005, p. 33), «a translocation, modification of Nature itself».

50. *Nat.* 2,117: *orbe discordi et in regna, hoc est in membra diuiso*.

51. *Nat.* 2,117-118.

52. *Nat.* 3,17: «il s'apprêtait à offrir le monde entier aux regards du monde».

‘cadre mental’ (à la fois géométrique et politique) qui permettra de saisir et de classer un inventaire de la nature entière. Inventaire merveilleux en soi, mais d’autant plus merveilleux que cette Nature, aux yeux de Pline, est désormais universellement accessible à partir d’un centre unique, à la fois lieu de gouvernement et matrice de la civilisation, ‘qui donne son sens à l’humanité’, et vers lequel convergent à la fois, pour sa grandeur et son bonheur, les ressources et les connaissances d’un monde presque clos». ⁵³

Bibliographie

- Arnaud, Pascal (2014), *Mapping the Edges of the Earth. Approaches and Cartographical Problems*, in *The Periphery of the Classical World in Ancient Geography and Cartography*, ed. by Podossinov A., Louvain-Paris-Walpole MA, Peeters, pp. 31-57.
- Barchiesi, Alessandro (2005), *Centre and Periphery*, in *A Companion to Latin Literature*, ed. by Harrison S.J., Oxford, Malden, pp. 394-405.
- Beagon, Mary (2005), *The Elder Pliny on the Human Animal. ‘Natural History’ Book 7*, Oxford, Oxford University Press.
- Bekker-Nielsen, Tonnes (1988), *Terra Incognita. The Subjective Geography of the Roman Empire*, in *Studies in Ancient History and Numismatics, presented to Rudi Thomsen*, ed. by Christiansen E., Damsgaard-Madsen A., Hallager E., Aarhus, Aarhus University Press, pp. 148-161.
- Bréguet, Esther (1969), *Urbi et Orbi, un cliché et un thème*, in *Hommages à M. Renard, I*, par Bibauw J., Bruxelles, Latomus, pp. 140-152.
- Brodersen, Kai (2015), *The Geographies of Pliny and his ‘Ape’ Solinus*, in *Ancient Geography. The inhabited World in Greek and Roman Tradition*, ed. by Bianchetti S., Cataudella M., Gehrke H.-J., Leiden, Brill, pp. 298-310.
- Citroni Marchetti, Sandra (2011), *La scienza della natura per un intellettuale romano. Studi su Plinio il Vecchio*, Pisa, F. Serra.
- Conte, Gian Biagio (1991), *L’inventario del mondo. Forma della natura e progetto enciclopedico nell’opera di Plinio il Vecchio*, in Conte, G.B., *Generi e lettori, Lucrezio, l’elegia d’amore, l’enciclopedia di Plinio*, Milano, Mondadori, pp. 95-144.
- Edwards, Catharine – Woolf, Greg [eds.] (2004), *Rome the Cosmopolis*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Geus, Klaus – Thiering, Martin [eds.] (2014), *Features of Common Sense Geography. Implicit Knowledge Structures in ancient geographical Texts*, Berlin, Lit Verlag.
- Gros, Pierre (2005), *La ville comme symbole. Le modèle central et ses limites*, in *Histoire de la civilisation romaine*, par Inglebert H., Gros P., Sauron G., Paris, Presses Universitaires de France, pp. 154-232.

53. Nicolet (1988, pp. 94-95).

- Hartog, François (1980), *Le miroir d'Hérodote. Essai sur la représentation de l'autre*, Paris, Gallimard.
- Hope, Valerie M. (2000), *The City of Rome. Capital and Symbol*, in *Experiencing Rome. Culture, Identity and Power in the Roman Empire*, ed. by Huskinson J., London, Routledge, pp. 63-94.
- Isaac, Benjamin (2017), *Empire and Ideology in the Graeco-Roman World. Selected Papers*, Cambridge, Cambridge University Press.
- L'Huillier, Marie-Claude *et al.* (2002), *Rome, ville et capitale. De César aux Antonins*, Paris, Belin.
- Murphy, Trevor (2003), *Pliny's Naturalis Historia. The Prodigious Text*, in *Flavian Rome. Culture, Image, Text*, ed. by Boyle A.J., Dominik W.J., Leiden, Brill, pp. 301-322.
- Murphy, Trevor (2004), *Pliny the Elder's Natural History. The Empire in the Encyclopedia*, Oxford, Oxford University Press.
- Naas, Valérie (2002), *Le Projet encyclopédique de Pline l'Ancien*, Rome, École française de Rome.
- Naas, Valérie (2011a), *Philhellénisme et identité romaine chez Pline l'Ancien* (nat. VII, 81-130), in *Filellenismo e identità romana in età flavia. Atti della VIII Giornata ghisleriana di Filologia classica* (Pavia, 10-11 novembre 2009), a cura di Bonadeo A., Canobbio A., Gasti F., Pavia, Ibis, pp. 35-58.
- Naas, Valérie (2011b), *Imperialism, Mirabilia and Knowledge. Some Paradoxes in the Naturalis Historia*, in *Pliny the Elder Visions and Context*, ed. by Gibson R.K., Morello R., Leiden, Brill, pp. 57-70.
- Nicolet, Claude (1988), *L'Inventaire du monde. Géographie et politique aux origines de l'Empire romain*, Paris, Fayard.
- Nicolet, Claude (2000), *De la ville à la 'mégapole', l'inversion des signes. Le cas de Rome*, in *Mégapoles méditerranéennes. Géographie urbaine rétrospective*, par Nicolet Cl., Ilbert R., Depaule J.-Ch., Rome, École française de Rome, pp. 888-897.
- de Oliveira, Francisco (1992), *Les idées politiques et morales de Pline l'Ancien*, Coimbra, Instituto Nacional de Investigação Científica, 1992.
- Podossinov, Alexander V. [ed.] (2014), *The Periphery of the Classical World in Ancient Geography and Cartography*, Louvain-Paris-Walpole MA, Peeters.
- Pogorzelski, Randall (2016), *Centers and Peripheries*, in *A Companion to the Flavian Age of Imperial Rome*, ed. by Zissos A., Chichester UK, Wiley-Blackwell, pp. 223-238.
- Rowlands, Michael *et al.* [ed.] (2009²), *Centre and Periphery in the Ancient World*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009 (1^e éd. 1987).
- Royo, Manuel (2014), *Domicilium Orbis Terrarum ou comment Rome devient capitale*, «Pallas», 96, pp. 53-74.
- Sinclair, Patrick (2003), *Rhetoric of Writing and Reading in the Preface to Pliny's Naturalis Historia*, in *Flavian Rome. Culture, Image, Text*, ed. by Boyle A.J., Dominik W.J., Leiden, Brill, pp. 277-299.
- Syme, Ronald (1969), *Pliny the Procurator*, «HSP», 73, pp. 201-236.
- Syme, Ronald (1987), *Carrière et amis consulaires de Pline*, «Helmantica», 38, pp. 223-231.

- Talbert, Richard J.A. (2012), *Vrbs Roma to Orbis Romanus. Roman Mapping on the Grand Scale*, in *Ancient Perspectives. Maps and their Place in Mesopotamia, Egypt, Greece and Rome*, ed. by Talbert R.J.A., Chicago-London, The University of Chicago Press, pp. 163-191.
- Traina, Giusto (2007), *La géographie entre érudition et politique. Pline l'Ancien et les frontières de la connaissance du monde*, in *La invención de una geografía de la Península Ibérica = L'invention d'une géographie de la péninsule Ibérique. 2. La época imperial = L'époque impériale*, par Andreotti G. C., Le Roux P., Moret P., Madrid, Casa de Velázquez, pp. 95-114.
- Vial-Logeay, Anne (2014), *La topographie de Rome chez Cicéron. Quelques remarques sur l'invention d'un paysage politique*, in *Lire la Ville. Fragments d'une archéologie littéraire de Rome antique*, par Nelis D., Royo M., Bordeaux, De Boccard, pp. 65-84.

Centro e periferia, ma in che senso?

La dialettica Roma-Napoli in Stat. *silv.* 3,5

ALESSIA BONADEO*

The categories of center and periphery, declinable in several senses besides the diatopic one, are affected by wide margins of relativism and subjectivity. In the Flavian age their intrinsic instability, together with a series of contingent historical and social factors, 'puts under attack' the Republican and Augustan Romanocentric 'myth' of the *Urbs* center of the *orbis*. A possible challenge to this 'myth' comes from the verses of Stat. *silv.* 3,5, a personal intonation piece addressed by the poet to his wife to urge her to follow him in his choice to leave Rome for Naples. The Rome/Naples relationship outlined by Stazio undermines the traditional categories and the polar opposition of center and periphery, weakening the very idea of the absolute primacy of Rome. In a metapoetic interpretation of the text, then, it can be observed how the dialectic between the two cities becomes a figure of some dynamics internal to Statius' poetry (in particular those relating to the different eidographic sides of his production and to his relationship with the canon models) which actually, as it happens in the case of center and periphery, come to the overcoming of traditional and defined polarities and taxonomies.

Keywords: Center and periphery; Rome and Naples; Statius' metapoetic reflection.

Affrontare il tema di centro e periferia impone la necessità di alcune considerazioni preliminari circa tali categorie che in apparenza, nella loro concretezza spaziale, sembrerebbero oggettive e universali, mentre in realtà forse non lo sono affatto.

- a. Conformemente alla loro origine geometrica, queste nozioni presuppongono una rappresentazione circolare dello spazio: κέντρον e περιφέρεια, infatti, sono il centro e la circonferenza del cerchio.¹ La contiguità tra geometria, intesa nell'accezione originaria di misurazione della terra, e geografia ne attiva, almeno nel nostro immaginario, il transito all'ambito geografico, dove il centro si configura quindi come il punto medio equidistante dai punti periferici disposti intorno ad esso. Il quadro non è altrettanto chiaro nell'orizzonte culturale antico, dove non soltanto κέντρον e περιφέρεια, al pari dei corrispettivi prestiti latini *centrum* e *peripheria*, non conoscono attestazioni geografiche,² ma neppure la rappresentazione circolare dello spazio è così scontata. Si pensi a un'immagine apparentemente 'cano-

* Università di Pavia, alessia.bonadeo@unipv.it

1. Cfr. Mugler (1958 s.vv.).

2. Cfr. *TbGL* e *TbLL* s.vv.

nica' come quella dell'Urbe centro dell'Orbe. L'espressione che la designa non è *centrum*, ma *caput orbis (terrarum)*³ ed esibisce un'evidente contaminazione tra una rappresentazione circolare dello spazio ed una, invece, lineare/piramidale al cui interno il *caput* rappresenta un punto notevole, identificabile non con il punto medio ma con un'estremità o un vertice, che tuttavia in senso astratto acquisisce una centralità di tipo ideologico.

- b. La potenziale scissione tra le categorie di centralità e medietà spaziale determina la possibilità di declinare l'opposizione centro-periferia in numerosi altri sensi oltre a quello diatopico:⁴ politico, giuridico, amministrativo, militare, economico, commerciale... ed anche diastratico e socio-culturale con la conseguente convergenza con l'antinomia *urbanitas-rusticitas* interpretabile di volta in volta come una dialettica tra raffinatezza e rozzezza, ricchezza e povertà, *negotium* e *otium*.
- c. Per quanto teoricamente disgiungibile dalla centralità, il requisito della medietà viene, però, spesso recuperato anche per motivazioni ideologiche connesse con un'inveterata definizione della positività in termini di μεσότης. Si torna alla retorica dell'Urbe centro dell'Orbe alimentata da una forma di determinismo geoclimatico che trova le cause del 'naturale' primato di Roma nella sua collocazione intermedia tra la zona glaciale e quella torrida, garante non solo di un clima temperato e di un terreno fertile, ma anche, in virtù dell'influsso ambientale sulla natura umana, di un temperamento equilibrato della popolazione alieno tanto dalla rude ferocia nordica quanto dalla enerve mollezza sud-orientale.⁵
- d. Si tratta di categorie decisamente instabili in quanto sottoposte a un ampio margine di relativismo e soggettività.⁶ La percezione e la valutazione del centro e della periferia variano in rapporto al contesto spazio-temporale in cui gli individui vivono (ciò che è centro per un Greco di età periclea non è lo stesso di ciò che è centro per un Greco di età ellenistica né tantomeno per un Romano), alle loro

3. Cfr., es., Liv. 1,16,7: '*abi, nuntia' inquit 'Romanis caelestes ita velle ut mea Roma caput orbis terrarum sit'*'; Liv. 21,30,10: *Romam, caput orbis terrarum...*; Ov. *am.* 1,15,25 s.: *Tityrus et segetes Aeneidae arma legentur, / Roma triumphati dum caput orbis erit.*

4. Per una ricognizione a tutto tondo della dialettica centro-periferia, cui molte delle considerazioni qui esposte sono debitorie, cfr. Pogorzelski (2016).

5. La primazia di Roma su basi di determinismo geo-climatico conosce la sua più compiuta teorizzazione in Vitruv. 6,1,3 ss., un passo, sulle cui possibili fonti greche e/o latine il dibattito è tuttora aperto, che sostanzialmente sposta su Roma l'asse di quell'etnocentrismo da Aristotele (*Pol.* 1327b20 ss.) fissato ovviamente in Grecia sempre sulla scorta di argomentazioni deterministiche che trovano per noi la loro prima formalizzazione nel trattato ippocratico *Arie, acque e luoghi* (24). Su questi temi cfr., es., Romano (1987, pp. 26 ss.); Oniga (1998, pp. 93 ss.); Li Causi (2008, pp. 11 ss.) con ricca bibliografia.

6. Interessanti considerazioni in proposito si leggono in Newlands (2012a) – saggio al quale, più in generale, unitamente a Newlands (2012b, pp. 136 ss.), si rimanda per un'analisi di *Stat. silv.* 3,5 in relazione anche alla dialettica centro/periferia – che per connotare appunto la mobilità e la potenziale reversibilità di tali categorie ricorre alla pregnante definizione di *shifting notion*.

personali inclinazioni (basti pensare al celebre apologo esopico e poi oraziano del topo di città e di campagna, che si legge, rispettivamente, in *fab. Dos.* 16 H. e *fab. Aphth.* 26 H. e in *sat.* 2,6,79 ss.) ed anche al loro stato d'animo transitorio (si veda ad esempio Prop. 2,32 in cui la fine di un amore che aveva avuto come teatro Roma determina in Cinzia repulsione per la stessa città).

In età flavia proprio questa instabilità intrinseca alla nozione di centro, unitamente a una serie di fattori contingenti, tra cui lo scardinamento dell'opposizione *domi bellique* attuato dalla guerra civile del 68, i ripetuti soggiorni dell'imperatore fuori Roma, le politiche di urbanizzazione delle province e di annessione di stati clienti con la creazione di un *network* di città satelliti ma potenzialmente concorrenti e l'ascesa economico-sociale a Roma di figure di provinciali, mettono 'sotto attacco' il più volte citato 'mito' romanocentrico, repubblicano ed augusteo, dell'Urbe centro dell'orbe.⁷

Una sfida in tal senso credo possa provenire anche dal testo di Stat. *silv.* 3,5, un componimento di intonazione personale rivolto dal poeta alla moglie Claudia per esortarla, vincendone le resistenze, a seguirlo nella sua scelta di abbandonare Roma per trasferirsi nella natia Napoli, di cui vengono celebrate le mille bellezze (v. 105: *mille tibi nostrae referam telluris amores*).

I versi di quella che talora è stata inquadrata come un *protreptikon* o una *suasoria*⁸ schiudono un serrato confronto tra le due località che di fatto travalica i confini dell'opposizione centro-periferia. Napoli, infatti, nella connotazione staziana compendia paradossalmente i tratti della città e della campagna e si relaziona con la capitale ora per somiglianza ora per differenza, ora per vicinanza ora per lontananza, ponendosi, a tratti, in una posizione di più o meno imitativa secondarietà nel riconoscimento del primato dell'Urbe e, a tratti invece, in un rapporto di emulativa comprimarietà che sfocia talvolta in una 'periferizzazione' di Roma parallela e inversa alla 'centralizzazione' di Napoli stessa.

Così, ad esempio, in apertura del componimento (vv. 14 ss.) la terra napoletana, affrancata dalla connotazione edonistica connessa con gli ormai proverbiali ozi di Capua (cfr., es., Liv. 23,2,1; 23,4,4; 23,18,10, Sil. 11,29 ss.) e i soggiorni balneari di Baia (cfr., es., Sen. *epist.* 51,1 ss., Mart. 4,57; 11,80), si configura come un luogo adatto alle esigenze di Claudia, donna incline all'onestà, a una quiete ritirata e umbratile e a piaceri mai volgari (v. 17 s.: *probitas et opaca quies et sordida numquam / gaudia*), indenne da sfrenate bramosie e non allettata dalle gare del Circo Massimo o dalla ressa del teatro vociante (vv. 14 ss.: *lascivia corde / nulla nec aut trepidi mul-*

7. Al riguardo cfr. le osservazioni di Evans (2003, pp. 262 ss.) e di Pogorzelski (2016, pp. 224 ss.).

8. Cfr., es., Vessey (1976-1977, pp. 134 ss.); Hardie (1983, p. 182) e Laguna (1992, pp. 339 ss.).

cent te proelia Circi / aut intrat sensus clamosi turba theatri), insomma dalla vita palpitante di una città, Roma, che al confronto appare connotata da passioni perturbanti e un fascino non privo di note volgari. Se l'essere sede di un λάθη βίωσας, non scevro forse di risonanze politiche e filosofiche, in una certa ottica costituisce un valore aggiunto, in un'altra – in omaggio al più volte citato relativismo delle categorie di centro e periferia – può configurarsi come un fattore penalizzante e 'periferizzante' nel senso deteriore del termine. Ne scaturisce la preoccupazione staziana, dopo un esordio orgogliosamente filopartenopeo, di riscattare invece la propria terra natale da una taccia di secondarietà rispetto al 'mito' imperante dell'Urbe. Napoli non è una landa sperduta e – si legge ai vv. 18 ss. – Claudia non è trascinata ai confini del mondo (alle gelide Orse, a Tule o alle sorgenti del Nilo), ma condotta non lontano da Roma attraverso un *propinquum* [...] *iter* (vv. 42 s.). Napoli non è nemmeno una landa deserta. L'eruzione del Vesuvio – si legge ancora ai vv. 72 ss. – non ha spopolato le città campane che sono tuttora in piedi e fiorenti di uomini (v. 74: *stant populisque vigent*).⁹ Partenope è presentata come ricca di cittadini autoctoni e di coloni (v. 78: *nec propriis tenuis nec rara colonis*).¹⁰ Pozzuoli, nel suo vivace cosmopolitismo, è indicata (vv. 75 s.) come *litora mundi / hospita*, con un'espressione che, memore forse della menzione lucanea dell'Urbe quale *caput mundi*,¹¹ la pone in un rapporto emulativo con Roma. Capua (v. 76) è detta avere mura *magnae tractus imitantia Romae*, con una definizione in cui l'idea di pedissequa riproduzione insita nell'*imitari* è controbilanciata in equilibrio dinamico dal ricordo della fondazione della città ad opera del compagno di Enea, Capi (v. 77: *quae Capys advectis implevit moenia Teucris*), che ne sancisce la priorità rispetto alla capitale almeno sul piano cronologico suggerendo, però, di fatto una possibilità di competizione anche sul piano assiologico.

L'impressione che si ricava da questo elenco di località, come pure da un altro analogo presente ai vv. 95-104, è che Napoli per Stazio non significhi la realtà urbana di Partenope, ma l'intera 'area metropolitana' di Napoli che include non soltanto una periferia rurale costellata di *villae*, come quella dell'*amicus* Pollio Felice sui colli sorrentini ricordata ai vv. 102 s., ma una serie di centri minori che si coagulano

9. Per una lettura della presentazione staziana di Napoli come orientata a dissipare una preoccupazione serpeggiante nell'opinione pubblica circa la decadenza della Campania dopo la catastrofe del 79, timore che la corte imperiale stessa aveva tutto l'interesse a fugare, cfr. Esposito (2019, pp. 103 ss.). Sulla prevalenza, nella presentazione staziana della tragedia del Vesuvio, di immagini positive di rinascita e ricostruzione, imputate a reale ottimismo o, per contro, a volontà di rimozione cfr. Lójo (2019, pp. 158 ss.) e Sacerdoti (2019).

10. Per una difesa dell'emendamento *nec* [...] *tenuis* in luogo del tràdito *tenuis*, condotta sulla base di informazioni demografiche circa l'entità e la composizione della popolazione napoletana nel I sec. d.C., cfr. Leivo (1994, pp. 38 s.).

11. Cfr. 2,655 s.: *Ipsa, caput mundi, bellorum maxima merces, / Roma, capi facilis*.

intorno a quello principale arrecando ciascuno le proprie particolarità identitarie.¹² A differenza di Roma che si situa rispetto alla sua fascia suburbana in un rapporto di opposizione polare in cui le *villae* rappresentano un rifugio di *quies* rispetto alla realtà palpitante dell'Urbe (cfr., es., *silv.* 1,3 sulla villa tiburtina di Manilio Vopisco), Napoli intrattiene con il suo *interland* una relazione di interscambio che consente un flusso bidirezionale di connotazioni per cui la città può paradossalmente accogliere una quiete arcadica e la periferia – si veda il caso di Pozzuoli – una folla cosmopolita. Questo le conferisce un'identità composita che, permettendole di assommare tratti urbani e campestri in apparenza inconciliabili, la pone, come si diceva, in una dialettica di relazione con Roma che scardina le tradizionali polarità di centro e periferia.

Napoli – torna a dire Stazio ai vv. 81 ss. con un tono che da apologetico si fa via via eulogistico – non è la barbara Tracia o la Libia, ma una terra dalla conformazione geo-morfologica e dal clima favorevoli (vv. 83 s.: *quas et mollis hiems et frigida temperat aestas, / quas imbelles fretum torpentibus adluit undis*) o, potremmo forse dire, 'mediterranea' in senso etimologico al pari di Roma. Abbattendo di fatto la distanza spaziale e ideologica tra la capitale e una periferia che a questo punto non è più tale,¹³ per Napoli si recupera la retorica deterministica che aveva costruito il più volte ricordato 'mito' dell'Urbe centro dell'orbe. La positività geo-climatica del luogo è detta (vv. 85 s.), infatti, riverberarsi sulla condizione biotica delle sue popolazioni, dotate di una pace sicura, degli ozi di una vita tranquilla, di una quiete mai turbata e di sonni prolungati (*pax securae locis et desidis otia vitae / et numquam turbata quies somnique peracti*), sonni che non possono non ricordare – questa volta però *e contrario* – le notti insonni di Claudia a Roma (vv. 33 ss.), che vegliava pronta a cogliere ogni sussurro del marito intento alla composizione della *Tebaide* (vv. 32 s.: *totas [...] in murmure noctes / aure rapis vigili*).¹⁴ A questo si aggiungono (vv. 87 s.), a marcare ulteriormente lo scarto tra due località omologhe eppure diverse, l'assenza a Partenope di scontri nel foro e di leggi brandite a mo' di armi per suscitare contese e, per contro, la presenza di un diritto naturale e di una giustizia che non necessita di mezzi di coercizione e punizione (*nulla foro rabies aut strictae in iurgia leges: / morum iura viris solum et sine fascibus aequum*). Sono tratti di fatto da età dell'oro¹⁵

12. L'impressione è confermata anche da un ulteriore elenco, simile a quelli del nostro testo, che si legge in *silv.* 4,8,6 ss. in cui i centri vicini sono invitati a gioire insieme a Partenope per la nascita di un suo illustre cittadino, figlio di Giulio Menecrate.

13. Sull'abbattimento della distanza ideologica tra Roma e Napoli, cui la costruzione di un *link* fisico come la via Domiziana fa da volano, cfr. Klause (2016).

14. Su questa immagine cfr. Lesueur (2003) che pensa che Claudia, nel condividere le fatiche del marito, abbia con le sue virtù uxorie ispirato il libro XII della *Tebaide* in cui un ruolo chiave è appunto giocato dalle donne e dalle mogli.

15. Sulla trasposizione staziana nell'*hic et nunc* di una realtà spazio-temporale reale, per quanto idealizzata, dell'utopia cantata in Verg. *ecl.* 4; *georg.* 1 e *Ov. met.* 1 nonché sulle precise reminiscenze in *silv.* 3,5 di

che ci si aspetterebbe si abbinassero a una collocazione arcadica e *country*, ma che invece si situano in una realtà cittadina che – si sottolinea ai vv. 90 ss. – non ha nulla da invidiare alla capitale in fatto di emblemi di civiltà urbana¹⁶ come templi e portici (v. 90: *templa [...] et innumeris spatia interstincta columnis*), un teatro e un circo (v. 91: *geminam molem nudi tectique theatri*)¹⁷ ed anche gli agoni poetici ossia i giochi albanici paralleli a quelli capitolini (v. 92: *Capitolinis quinquennia proxima lustris*). Tornano, rivisitate in una luce positiva, le medesime attrattive che in sede incipientaria (vv. 14 ss.) erano connotate come i *sordida [...] / gaudia* (vv. 17 s.) della vita perturbante di Roma e che ora invece non collidono affatto con la *numquam turbata quies* (v. 86) partenopea. Questa improbabile conciliazione si regge sul peculiare *ethos* di Napoli e della sua gente la cui positività, come e ancor più che quella dell'Urbe, si definisce per via di *μεσότης* ossia – si legge ai vv. 93 s. – per una proporzionata miscela di gravità romana e licenza greca (v. 94: *quam Romanus honos et Graia licentia miscent*), un delicato equilibrio che forse nell'Urbe stessa, ritratta con una *facies* ormai un po' involgarita, si è rotto per effetto, come si accennava, di influenze sempre più orientali legate al crescente peso delle province e dei provinciali.¹⁸

Napoli, in definitiva, la cui identità consta di una matrice romana senza però esaurirsi in essa, costituisce non un antipolo ma un polo alternativo a Roma con la quale si rapporta in una relazione che C.E. Newlands¹⁹ ha opportunamente definito di 'heterotopia' ad indicare – potremmo dire – la presenza non di una periferia, ma di un altro centro decentrato, reale per quanto un po' idealizzato (penso all'asser-

questi testi, così come delle *laudes Italiae* di *georg.* 2, cfr. Newlands (2012b, pp. 119 s.) e Laguna (1992, pp. 381 ss.) che in particolare – con una notazione a mio avviso interessante sotto il profilo dell'abbattimento delle distanze tra Roma e Napoli – osserva come in Verg. *Aen.* 7,200 ss. il mantenimento di una prerogativa 'aurea' come il diritto naturale sia attribuito ai Latini, antenati dei Romani.

16. Sulla commistione di elementi di civiltà e cultura con altri che rimandano alla tradizionale ambientazione agreste del *locus amoenus* cfr. Rosati (2019, pp. 113 ss.).

17. Per una discussione circa il problema della presenza di due edifici, uno al chiuso e uno all'aperto, oppure di un unico edificio polifunzionale che ospitava al contempo competizioni atletiche (*nudum theatrum*) e rappresentazioni sceniche (*tectum theatrum*) cfr. Laguna (1992, p. 385).

18. L'ascesa economico-sociale a Roma di figure di provinciali è ben documentata da Stazio: si pensi, solamente a titolo di esempio, al funzionario statale Claudio Etrusco *senior* o al favorito di Domiziano Flavio Earino, cantati, rispettivamente, in *silv.* 3,3 e 3,4. Ovviamente in questi contesti è il *format* celebrativo a prevalere, ma tracce di una valutazione chiaroscurale di tali influenze socio-culturali si possono forse cogliere proprio in un componimento di intonazione più personale quale è 3,5 in questa visione un po' decadente della capitale. È una visione che, seppur con toni molto più smorzati, si lascia forse accostare a quella quasi disgustata della degenerazione di Roma offerta in tempi molto vicini, da un lato, da Tacito nell'*Agricola* (cfr., es., 16,3 e 21,1), che crea una contrapposizione con l'incontaminata genuinità di un popolo, seppur barbaro, come quello dei Britanni, e, dall'altro, da Iuv. 3 che predilige la pace di una Sora o di una Frosinone alla confusione della capitale, brulicante di immigrati forieri di costumi viziosi, la cui unica attrattiva ormai, per chi se ne lascia sedurre, sono gli spettacoli circensi.

19. Newlands (2012b, pp. 140 ss.) con bibliografia.

ta presenza di tratti dell'età aurea), che dal suo 'altrove ma non troppo' sfida in una partita sempre aperta la centralità assoluta dell'Urbe.

Il sorpasso definitivo sembrerebbe compiersi nel finale del componimento (vv. 109 ss.), dove con movimento circolare si torna all'immagine incipitaria del *sordere* di Roma (vv. 17 s.) allorché Stazio afferma di essere convinto – una convinzione non aliena da una sottile forma di coercizione psicologica – che la moglie, di cui più e più volte ha esaltato la devozione (vv. 3 ss.; 19 ss.), sarà prontissima a seguirlo, anzi lo precederà (vv. 110 s.: *venies, carissima coniunx, / praeveniesque etiam*)²⁰ nel trasferimento verso Napoli in quanto senza di lui la grandezza di Roma, simboleggiata dal Tevere e dagli edifici del bellicoso Quirino, impallidirà o addirittura apparirà squalida (vv. 111 s.: *sine me tibi ductor aquarum / Thybris et armiferi sordebunt tecta Quirini*). È un'affermazione in apparenza molto forte la cui portata, però, si ridimensiona alla luce del già ricordato carattere soggettivo della relazione centro-periferia ad essa sottesa, sulla quale possono incidere fattori affettivi legati anche a stati d'animo transitori. Per Claudia, che ha sempre satellitarmente orbitato attorno al marito vegliando la notte per cogliere le prime parole dei suoi carmi, il centro è di fatto Stazio e, senza di lui, Roma non è più centro. Per Stazio, invece, la 'periferizzazione' di Roma può essere in parte determinata dalla cocente delusione per la sconfitta all'agone capitolino ricordata ai vv. 31 ss. (*Capitolia nostrae / infitiata lyrae, saevum ingratumque [...] / [...] Iovem*).²¹ Si tratta di una delusione, infertagli dalla città nella persona del suo dominatore Domiziano (a lui e al *templum gentis Flaviae* alludono forse i *tecta Quirini* del v. 112),²² che lo spinge verso una sede dove un diverso *patronage* può garantire un'accoglienza più favorevole e senza incerti alla sua poesia: la *pax securura* di Napoli citata al v. 85 non può non ricordare l'espressione con cui in 3 *praef.* 5 ss. l'intero terzo libro delle *Silvae* viene dedicato all'*amicus* napoletano Pollio Felice: *securus [...] tertius hic Silvarum nostrarum liber ad te mittitur*.²³

Ciò induce a riflettere su quello che credo essere un nodo teorico importante del componimento ovvero il fatto che Claudia e le sue remore da vincere siano in realtà un pretesto di Stazio per parlare di sé²⁴ e della sua poesia e che dunque dietro

20. Giustamente Henderson (2007, p. 276), nel sottolineare l'intento psicagogico-coercitivo delle parole staziane, mette in luce la valenza imperativale dei futuri *venies* e *praevenies*.

21. Insistono molto sul desiderio di rivalsa Garthwaite (1989) e Klodt (2005, p. 205) le cui tesi di fatto avanzano dubbi sulla sincerità dell'encomio staziano per la sua terra natale.

22. *Sic* Newlands (2012b, pp. 157 s.).

23. Sui possibili risvolti politici del trasferimento staziano e della contrapposizione tra la capitale e l'ambiente partenopeo, permeato di cultura epicurea (la cultura di cui lo stesso Pollio è insigne rappresentante), che si configurerebbe come un'alternativa alla guida imperialistica del nazionalismo romano, cfr. Newlands (2002, p. 170) e Newlands (2012b, pp. 139 s.).

24. Su posizioni di questo tipo si attestano Klodt (2005, pp. 202 ss.); Fögen (2007, pp. 263 ss.); Rosati (2013, p. 95) e Bessone (2019, pp. 132 s.).

alla *suasoria* ‘di superficie’ si sviluppi un retropensiero di carattere metapoetico. È un’ipotesi che appare tanto più probabile alla luce della collocazione del componimento stesso, per sua natura deputata ai bilanci: si tratta, infatti, dell’*explicit* del terzo libro della silloge e, per chi accetta l’idea della pubblicazione in blocco dei primi tre libri,²⁵ anche della prima raccolta delle *Silvae* al termine della quale l’autore direbbe addio alla sua stessa produzione che in quel momento considera conclusa, almeno nella sua fase romana.²⁶ Napoli, infatti, come apprendiamo da notizie interne alla silloge medesima, è incubatrice di un quarto e metricamente più ambizioso libro di *Silvae* che di lì viene spedito al dedicatario Vitorio Marcello (4 *praef.* 8 ss.) oltre che naturalmente di un nuovo *epos* (4,4,93 ss.), l’*Achilleide*, in cui note elegiache prendono il posto dei toni marziali della ‘romana’ *Tebaide*, una produzione che forse sarebbe già lumeggiata da Stazio nel nostro testo se del suo auspicio (v. 13) di poter *senium componere* nella terra natale è lecito dare una lettura anfibologica che veda l’idea di una più matura composizione poetica fare interferenza con quella del rimettere ordine in un’esistenza lunga e travagliata.²⁷

In quest’ottica di speculazione poetologica la dialettica Roma-Napoli – nella tensione mai risolta tra identità e alterità che come abbiamo visto si sottrae a un inquadramento entro categorie definite e antipolari come quelle di centro e periferia e che anche nel *bios* staziano non trova una definitiva composizione in quanto dopo il trasferimento a Napoli Stazio tornerà a scrivere a Roma e per *patroni* romani – credo si faccia figura di una dialettica parimenti irrisolta tutta interna alla produzione staziana come quella tra i versanti epico e anepico.²⁸ Tra questi poli, infatti, a tratti, in omaggio a canoni di valutazione estetica tradizionali, si istituiscono una netta distinzione e una *gradatio* non cronologica ma gerarchica che assegna alle *Silvae*, sebbene pubblicate dopo la *Tebaide*, lo *status* di *praelusio* o esercizio preparatorio rispetto all’*epos*.²⁹ A tratti, invece, nel superamento delle rigide opposizioni alessandrine

25. Per una rassegna delle posizioni degli unitaristi e dei separatisti cfr. Bonadeo (2010, p. 52 e nota 130).

26. Per la tesi dell’indisponibilità staziana a proseguire le *Silvae* a Roma, ma non altrove *id est* in terra napoletana cfr. Nauta (2008, pp. 164 s.).

27. *Sic* Newlands (2012a, p. 127) e Newlands (2012b, p. 145).

28. Sui differenti aspetti di questa dialettica, che opera a livello sia pragmatico sia teorico investendo anche l’autocoscienza e l’autodefinizione di genere delle *Silvae* in rapporto all’*epos*, cfr. Bonadeo (2012, pp. 122 ss.); Bonadeo (2013, pp. 39 ss.); Bonadeo (2015, pp. 96 ss.); Bonadeo (2016, pp. 944 ss.) e Bonadeo (2017, pp. 157 ss.) con la bibliografia ivi citata.

29. Cfr. *Stat. silv.* 1 *praef.* 5 ss.: *quid enim oportebat hos quoque auctoritate editionis onerari, quando ad huc pro Thebaide mea, quamvis me reliquerit, timeo? Sed et Culicem legimus et Batrachomachiam etiam agnoscimus, nec quisquam est inlustrum poetarum qui non aliquid operibus suis stilo remissiore praeluserit*; *Stat. silv.* 4 *praef.* 24 ss.: *quare ergo plura in quarto silvarum quam in prioribus? Ne se putent aliquid egisse, qui reprehenderunt, ut audio, quod hoc stili genus edidissem. Primum supervacuum est dissuadere rem factam; deinde multa ex illis iam domino Caesari dederam et quanto hoc plus est quam edere? Exercere autem ioco non licet? ‘Secretor’ inquit. Sed et sphaeromachias spectamus et palaris lusio admittit.* Per l’interpretazione in chiave assiologica e non tempora-

tra *carmen breve* e *poema longum*, si crea un setto permeabile che consente un transito di connotazioni tra versi usciti in fondo da un'identica fucina per cui si generano i paradossi di un'epica 'callimachista' come la *Tebaide* frutto di *labor limae* (*silv.* 3,2,143: *laboratas* [...] *Thebas*; 4,7,26: *Thebais multa cruciata lima*) e *agrypnia* (*Theb.* 12,811 s.: *o mihi bisseos multum vigilata per annos / Thebai*) oppure 'elegiaca' come l'*Achilleide* o, per contro, di *Silvae* che, nel loro configurarsi come un'epica in tono minore che eleva il quotidiano a una grandezza eroica, sono riconosciute come prodotto di un *calor* (*silv.* 1 *praef.* 3: *libellos, qui mihi subito calore* [...] *fluxerunt*) che, seppur anfibologicamente in bilico tra le idee di improvvisazione e ispirazione,³⁰ le avvicina alla *Tebaide* ispirata appunto da un *Pierius* [...] *calor* (*Theb.* 1,3).

Questo abbattimento delle barriere eidografiche sancisce *de facto*³¹ il superamento del modello di ascesa dei generi proposto dal finale delle *Georgiche*,³² un 'sigillo' sicuramente ben presente a Stazio nella stesura di un componimento di chiusura che ne inverte o, forse meglio, ne rimescola la topografia. Per Virgilio, che scrive i suoi versi anepici a Partenope per poi trasferirsi nella capitale dove diviene *auctor* epico e cantore delle glorie 'nazionali', Napoli è punto di partenza e Roma punto di arrivo sul piano non soltanto geografico, ma anche e soprattutto professionale in un percorso lineare che dai *minora* lo porta al suo *opus magnum* e all'acquisizione di un'identità poetica interamente romana. Per Stazio, che si forma a Napoli, va a Roma dove compone sia il suo 'poema nazionale' sia le grecizzanti *Silvae* per poi trasferirsi (peraltro in via non definitiva) a Napoli da poeta già 'provato' e continuare a produrre lì sia altre *Silvae* sia un nuovo *epos*, la non linearità dell'itinerario si riflette tanto nella indefinibilità della tassonomia dei generi quanto nell'acquisizione da parte del poeta di una fisionomia non schiettamente romana, ma mista – potremmo dire – di *Romanus honos* e *Graia licentia* compenetrati grazie all'elemento epicorico partenopeo.³³ In tal senso, allora, la dialettica Roma/Napoli sembra farsi figura anche del rapporto Stazio/Virgilio, una dinamica di relazione complessa in cui il senso di affiliazione si affianca a quello di alternatività al predecessore³⁴ e alla sua 'centralità' assoluta, come suggerisce anche l'*explicit* della *Tebaide*³⁵ dove l'orgogliosa consape-

le del primato dell'*epos* sul *carmen breve* sancito in questi passi cfr. Aricò (1972, pp. 41 ss.) e Aricò (2008, pp. 1 ss.).

30. Sulla semantica di *calor* cfr. Markus (2003, pp. 437 ss.).

31. *Sic* Newlands (2012a, p. 127).

32. 4,563 ss.: *Illo Vergilium me tempore dulcis alebat / Parthenope studiis florentem ignobilis oti, / carmina qui lusi pastorum audaxque iuventa, / Tityre, te patulae cecini sub tegmine fagi.*

33. Sull'importanza del *tertium cor* partenopeo nella definizione dell'identità greco-romana di Stazio cfr. Rosati (2011).

34. Al riguardo cfr. Henderson (1993, pp. 188 s.) e Dominik (2003).

35. *Iam te magnanimus dignatur noscere Caesar, / Itala iam studio discit memoratque iuventus. / Vive, precor; nec tu divinam Aeneida tempta, / sed longe sequere et vestigia semper adora, / mox, tibi si quis adbus praetendit nubila livor, / occidet, et meriti post me referentur honores* (12,814 ss.).

volezza di aver dato vita al nuovo poema appunto 'nazionale', oggetto del *placet* del Cesare e strumento di formazione della gioventù, si unisce a un'ossequiosa dichiarazione di secondarietà rispetto all'*Eneide*.

Sovvengono le parole di Ov. *am.* 1,15,25 s.³⁶ a proposito della retorica di Roma *caput orbis*: «Titiro e le messi e le armi di Enea continueranno ad essere letti finché Roma sarà il centro del mondo sottomesso». Stazio in *silv.* 3,5, memore forse di quest'affermazione, nel mostrare come la centralità di Roma non sia più indiscussa, ma ci sia un polo alternativo che ormai la sfida da una 'periferia vieppiù centralizzata', parrebbe suggerire che proprio da quella periferia centralizzata, o centro periferico che dir si voglia, provenga un nuovo *auctor* pronto a sfidare la centralità assoluta del seppur imperituro Virgilio.

Bibliografia

- Aricò, Giuseppe (1972), *Ricerche staziane*, Palermo, Grafiche Cappugi.
- Aricò, Giuseppe (2008), Leves libelli. *Su alcuni aspetti della poetica dei generi minori da Stazio a Plinio il Giovane*, «Cento pagine», 2, pp. 1-11.
- Bessone, Federica (2019), Quam Romanus honos et Graia licentia miscent. *Cultural Fusion, Ethical Temper, and Poetic Blend in Statius' Ideal Campania*, in *Campania in the Flavian Poetic Imagination*, ed. by Augoustakis A., Littlewood R.J., Oxford, Oxford University Press, pp. 131-148.
- Bonadeo, Alessia (2010), *L'Hercules Epitrapezios Novi Vindicis. Introduzione e commento a Stat. silv. 4,6*, Napoli, Loffredo (= *Studi latini* 72).
- Bonadeo, Alessia (2012), Martem... aequare canendo (*Stat. silv. 5,3,11*): *divagazioni sulla concezione della poesia nelle Silvae*, «MD», 68, pp. 111-152.
- Bonadeo, Alessia (2013), *Nella 'biblioteca' di Stazio: spigolature dalle Silvae*, «BStudLat», 43, pp. 37-86.
- Bonadeo, Alessia (2015), *Il Culex e la Batrachomachia in Stazio e in Marziale. Modelli canonici e coscienza di genere di una 'poesia minore'*, «Sileno», 41, pp. 95-124.
- Bonadeo, Alessia (2016), *A Iove principium (Silv. 1, praef. 19): Stazio si presenta*, «Latomus», 75, pp. 943-959.
- Bonadeo, Alessia (2017), *Scattered Remarks about the 'Non-Genre' of Statius' Silvae. The Construction of a Minor Canon?*, in *The Literary Genres in the Flavian Age. Canons, Transformations, Reception*, ed. by Bessone F., Fucecchi M., Berlin-Boston, De Gruyter (= *Trends in Classics - Supplementary Volumes* 51), pp. 157-166.
- Dominik, William J. (2003), *Following in Whose Footsteps? The Epilogue to Statius' 'Thebaid'*, in *Literature, Art, History: Studies on Classical Antiquity and Tradition in Hon-*

36. Cfr. nota 3.

- our of W.J. Henderson, ed. by Basson A.F., Dominik W.J., Bern-Frankfurt am Main, Peter Lang, pp. 91-109.
- Esposito, Paolo (2019), *Campanian Geography in Statius' Silvae*, in *Campania in the Flavian Poetic Imagination*, ed. by Augoustakis A., Littlewood R.J., Oxford, Oxford University Press, pp. 101-111.
- Evans, Rhiannon (2003), *Containment and Corruption: the Discourse of Flavian Empire*, in *Flavian Rome. Culture, Image, Text*, ed. by Boyle A.J., Dominik W.J., Leiden-Boston, Brill, pp. 255-276.
- Fögen, Thorsten (2007), *Statius' Roman Penelope: Exemplarity, Praise and Gender in Silvae 3.5*, «Philologus», 151, pp. 256-272.
- Garthwaite, John (1989), *Statius' Retirement from Rome: Silvae 3.5*, «Antichthon», 23, pp. 81-91.
- Hardie, Alex (1983), *Statius and the Silvae. Poets, Patrons and Epideixis in the Greek-Roman World*, Liverpool, F. Cairns (= *ARCA Classical and Medieval Texts, Papers and Monographs* 9).
- Henderson, John (1993), *Form Remade / Statius' Thebaid*, in *Roman Epic*, ed. by Boyle A.J., London-New-York, Routledge, pp. 162-191.
- Henderson, John (2007), *Bringing It All Back Home: Togetherness in Statius' "Silvae" 3.5*, «Arethusa», 40,2, pp. 245-277.
- Klause, Amanda (2016), *Rome Reproduced: Campania and the Imperial City in Statius' Silvae 3.5 and 5.3*, «CO», 91, pp. 37-41.
- Klodt, Claudia (2005), *Ad uxorem in eigener Sache. Das Abschlußgedicht der ersten drei Silvenbücher des Statius vor dem Hintergrund von Ovids 'Autobiographie' (trist. 4.10) und seinen Briefen an die Gattin*, in *Antike Autobiographien. Werke-Epochen-Gattungen*, hrsg. von Reichel M., Köln-Weimer-Wien, Böhlau (= *Europäische Geschichtsdarstellungen* 5), pp. 185-222.
- Laguna, Gabriel [ed.] (1992), *Estacio, Silvas III*. Introducción, edición, crítica, traducción y comentario, Sevilla, Universidad de Sevilla.
- Leiwo, Martti (1994), *Neapolitana. A Study of Population and Language in Graeco-Roman Naples*, Helsinki, Societas Scientiarum Fennica (= *Commentationes Humanarum Litterarum* 102).
- Lesueur, Roger (2003), *Claudia et la composition du livre XII de la Thébaïde de Stace*, «REL», 81, pp. 190-199.
- Li Causi, Pietro (2008), *Le immagini dell'altro a Roma e il determinismo climatico ambientale*, Trapani, Arti grafiche Corrao.
- Lójo, Ana (2019), *Through the Past to the Future of Naples. Text and History in Silvae 4.8*, in *Campania in the Flavian Poetic Imagination*, ed. by Augoustakis A., Littlewood R.J., Oxford, Oxford University Press, pp. 149-165.
- Markus, Donka D. (2003), *The Politics of Epic Performance in Statius*, in *Flavian Rome. Culture, Image, Text*, ed. by Boyle A.J., Dominik W.J., Leiden-Boston, Brill, pp. 431-467.
- Mugler, Charles (1958), *Dictionnaire historique de la terminologie géométrique des Grecs*, Paris, Klincksieck (= *Études et commentaires* XXVIII).
- Nauta, Ruurd R. (2008), *Statius in the Silvae*, in *The Poetry of Statius*, ed. by Smolenaars

- J.J.L., van Dam H.-J., Nauta R.R., Leiden-Boston, Brill (= «Mnemosyne», *suppl.* CCCVI), pp. 143-174.
- Newlands, Carole E. (2002), *Statius' Silvae and the Poetics of Empire*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Newlands, Carole E. (2012a), *Sordida rura? Pastoral Dynamics in the *Sphragis* to Statius' Silvae*, «Trends in Classics», 4, pp. 111-131.
- Newlands, Carole E. (2012b), *Statius, Poet between Rome and Naples*, London, Bristol Classical Press.
- Oniga, Renato (1998), *I paradigmi della conoscenza etnografica nella cultura antica*, «I quaderni del ramo d'oro», 2, pp. 93-121.
- Pogorzelski, Randall (2016), *Centers and Peripheries*, in *A Companion to the Flavian Age of Imperial Rome*, ed. by Zissos A., Chichester, Wiley Blackwell, pp. 223-238.
- Romano, Elisa (1987), *La capanna e il tempio: Vitruvio o dell'architettura*, Palermo, Palumbo.
- Rosati, Gianpiero (2011), *I tria corda di Stazio, poeta greco, romano e napoletano*, in *Filellenismo e identità romana in età flavia. Atti della VIII Giornata ghisleriana di Filologia classica (Pavia, 10-11 novembre 2009)*, a cura di Bonadeo A., Canobbio A., Gasti F., Pavia, Ibis, pp. 15-34.
- Rosati, Gianpiero (2013), *Un aedo in posa. Stazio e la coscienza di un poeta professionista*, in *Le poète au miroir de ses vers: études sur la représentation du poète dans ses oeuvres*, par Casanova-Robin H., Billault A., Grenoble, Millon, pp. 81-100.
- Rosati, Gianpiero (2019), *Laudes Campaniae. Myth and Fantasies of Power in Statius' Silvae*, in *Campania in the Flavian Poetic Imagination*, ed. by Augoustakis A., Littlewood R.J., Oxford, Oxford University Press, pp. 113-130.
- Sacerdoti, Arianna (2019), *Semirutos... de pulvere vultus. Vesuvius, Statius and Trauma*, in *Campania in the Flavian Poetic Imagination*, ed. by Augoustakis A., Littlewood R.J., Oxford, Oxford University Press, pp. 167-179.
- Vessey, David W.T. (1976-1977), *Statius to His Wife: Silvae III.5*, «CJ», 72, pp. 134-140.

Periferie dei patroni nell'epigramma di Marziale

ELENA MERLI*

My paper focuses on Martial's epigrams dedicated to patrons out of Rome, either on holidays or on business. The texts do not follow a regular pattern through the *corpus*: specifically, the 'periphery of work'-theme is only discussed starting from the sixth book, while in the tenth book the 'peripheries of the patrons'-themes are much more frequently encountered, also in relation to the announcement of Martial's return to Celtiberia. Overall, the resulting portrait is that of an upper class divided between *otium* and *negotium*, who want both these issues treated in the homage texts. The representation of his patrons, on vacation or at work, allows Martial to focus on his intellectual and social position in the Flavian world.

Keywords: Patronage, villa poems, self-fashioning, *otium-negotium*, Flavian age

L'epigramma di Marziale mette in scena diversi luoghi definibili 'periferia', spesso legati al depositarsi nel testo di vicende presentate come autobiografiche: la Cispadana nel terzo libro, la natia Celtiberia specialmente nel decimo e nel dodicesimo, il *rus* di Nomento attraverso l'intero *corpus*.¹ Il presente contributo si propone di seguire un filo rosso in qualche modo complementare ai temi, e ai luoghi, ora elencati: quello degli epigrammi di omaggio rivolti ad amici e patroni che si trovano lontano da Roma o sono in procinto di lasciarla o vi sono appena rientrati. Due le domande di fondo. La prima si interroga sulla distribuzione di questi testi nel corso dei libri e dunque su eventuali collegamenti sia al loro interno che con le diverse fasi della carriera e del *self-fashioning* di Marziale. La seconda, di ordine più largamente ideologico, riguarda il loro rapporto con la mentalità della *upper class* più alla moda, che si muoveva fra gli impegni a Roma e l'*otium* nelle ville *maritimae* o *rusticae* di cui amava ostentare la raffinatezza e il pregio, ma che conosceva anche la periferia del fronte, dell'amministrazione pubblica e degli *officia* privati: una periferia 'del lavoro' che, come vedremo, riveste un ruolo nel ritratto del bel mondo flavio tracciato dai versi encomiastici sia di Marziale che di Stazio.

Dal punto di vista del metodo, mi preme in via preliminare sottolineare la serietà e la sostanziale coerenza della rappresentazione di queste tematiche seppure all'in-

* Università Statale di Milano, elena.merli@unimi.it

1. Una carrellata dei testi 'autobiografici' di Marziale fra città e campagna in Merli (2006a), cui il presente lavoro in parte si riallaccia. Sul polo opposto e complementare, Roma come centro, da vedere Roman (2010); Canobbio (2020). Una suggestiva lettura dello spazio dell'epigramma in Rimell (2008, pp. 181-206).

terno di un genere letterario esplicitamente minore e giocoso. Frammentazione, giustapposizione, miniaturizzazione, alla base di un approccio oggi fortunato alla poesia di Marziale, rischiano infatti di destabilizzare ogni depositarsi di senso in nome del principio di *varietas* e del rapporto del componimento con il contesto immediato del *Gedichtbuch*: elementi importanti ma da non assolutizzare, in quanto il loro utilizzo privo di correttivi finisce talvolta, a mio parere, con l'offrire una rassicurante ed elegante via di fuga rispetto alle necessità e responsabilità dell'interpretazione.

Gli epigrammi seri e di omaggio dedicati alla periferia, o meglio alle periferie, dei patroni saranno perciò qui passati in rassegna tenendo conto del fatto, evidente ma mai posto abbastanza in rilievo, che i vari libri del *corpus* non sono da considerarsi alla stregua di unità omogenee e interscambiabili fra loro e costruiscono invece un percorso sensato lungo il quale si individuano fasi diverse nella carriera del poeta, in relazione al legame con la corte, al dialogo coi patroni, alla coscienza orgogliosa del successo e della diffusione della propria opera. Il dato ben noto relativo all'intensificarsi del rapporto con l'imperatore e la corte a partire dal quarto e fino al nono libro costituisce infatti solo la più esposta di una serie di componenti che realizzano una complessa strategia di cauto e parziale inserimento dell'epigrammista nel mondo dorato delle classi alte: proprio in questa sezione del *corpus* si concentra fra l'altro la maggior parte degli epigrammi in cui la vita dei patroni privati e dello stesso Marziale viene presentata in modo esemplare, sostanzialmente privo di toni di lamento o polemic, così da fornire un quadro della Roma e dell'impero di Domiziano come del 'migliore dei mondi possibili'.²

Una sommaria mappatura consente di suddividere amici e patroni lontani da Roma in due grandi gruppi, a seconda che la loro assenza sia dovuta a ragioni di vacanza e svago o, all'opposto, a impegni di lavoro. Nel primo caso, la periferia si colloca di solito in prossimità della capitale, sul suolo italico (Tivoli, Terracina, Formia, Baia) o, tutt'al più, in Cisalpina (Vercelli).³ Fa eccezione il ritiro di alcuni 'pensionati', personaggi ormai anziani ritornati nella loro terra di origine (Marco Antonio Pri-

2. L'espressione riprende il titolo del saggio di Fabbrini (2007). Le linee di sviluppo nel rapporto con Domiziano sono messe in evidenza fin da Citroni (1988); i libri dal quarto al nono costituiscono un gruppo con specifiche caratteristiche anche per Sullivan (1991, pp. 33-44). Più in generale, condivisibili osservazioni sulla scarsità di tratti polemic e satirici nella Roma di Marziale in Cucchiarelli (2016, pp. 69-71).

3. Tivoli: Regolo (1,12) e Faustino (4,57; 7,80,12); Formia: Apollinare (10,30, dove sono elencate anche altre località, in alcune delle quali Apollinare o la moglie possedevano ville); Baia: Faustino (3,58), Castrico (6,43 e 68); Flacco (11,80 – cfr. anche lo scherzoso 1,59); Vercelli: Apollinare (10,12). Inoltre: 5,71 (villa di Faustino a Trebula); Anxur, l'odierna Terracina: Faustino (10,51, dove viene nominata anche Ravenna ma testo e interpretazione sono dubbi) e Frontino (10,58). In 7,93 l'amico Quinto Ovidio si trova a Narni, non è chiaro se in una sua proprietà o in quanto ospite di un patrono (quest'ultima ipotesi è preferita da Nauta [2002, p. 71]).

mo a Tolosa, 9,99) o sul punto di farlo (Liciniano a Bilbili, 1,49).⁴ Gli impegni di tipo commerciale, amministrativo o militare si situano invece a una distanza ragguardevole dal centro: in particolare, un certo numero di epigrammi si rivolge a personaggi impegnati sul fronte danubiano, mentre altri menzionano la Sicilia e Cipro, l'Egitto, la Britannia, la Dalmazia.⁵ Anche in questo caso può essere isolato uno specifico sottogruppo di testi: sono quelli che ricordano personaggi deceduti in terre lontane.⁶

La distribuzione dei materiali nel corso del *corpus* risulta alquanto diseguale. Nei primi cinque libri di epigrammi vari si incontra un numero limitato di testi relativi alla periferia come luogo di relax e di vacanza; solo a partire dal sesto si osserva l'ingresso di componimenti rivolti a personaggi che si trovano (o stanno per recarsi o sono stati per un certo periodo) lontano da Roma, in prevalenza per svolgere attività amministrative o di guerra, e in particolare il decimo libro contiene alcuni testi in forte rilievo dedicati sia alla periferia delle ville che a quella del lavoro; scarsissima, infine, è la presenza del motivo della periferia di patroni e amici negli ultimi due libri del *corpus*.

Nello spazio concesso a questo contributo illustreremo gli epigrammi raccolti collocandoli sull'asse diacronico. Ne usciranno nel complesso il ritratto di un'alta società attratta dall'*otium* e dal lusso ma al tempo stesso chiamata a gestire un vasto impero e a contribuire in prima persona al funzionamento di un articolato sistema di controllo e di potere, e quello di un poeta che 'sfrutta' la collocazione degli amici lontano da Roma anche al fine di delineare nel testo la propria identità sociale e il proprio ruolo intellettuale. Verrà posta in rilievo una serie di differenze fra i libri dal quarto al nono, da una parte, e il decimo, dall'altra: in particolare, per finire, vedremo come nel decimo libro l'imminente ritorno in Celtiberia susciti un'attenzione peculiare verso le periferie dei patroni e un orientamento almeno in parte nuovo della loro rappresentazione letteraria.

4. Alla categoria dei 'pensionati' appartiene anche Silio Italico, che si era ritirato in Campania e possedeva numerose ville: tuttavia i tanti epigrammi che lo riguardano non valorizzano questi aspetti, presenti indirettamente solo in 11,48 e 50.

5. Marcellino: 6,25, 7,80 e 9,45; Aulo Pudente: 6,58 (ma già 13,69 presuppone un suo soggiorno in Pannonia); Cecilio Secondo: 7,84; mentre altri, tutti in libri successivi al settimo, riguardano la Sicilia e Cipro (Terenzio Prisco e Flacco rispettivamente: 8,45; su Flacco a Cipro anche 9,90), l'Egitto (il giovane scudiero Spendoforo: 9,56), la Britannia (Quinto Ovidio: 10,44), la Dalmazia (Macro: 10,78). Inoltre, 9,84 fa riferimento ai sei anni della permanenza (ora conclusa) di Norbano in Rezia. Gli amici di Marziale conoscono anche la periferia dell'esilio: cfr. 6,83, sul padre di Claudio Etrusco; 7,44-45, per Quinto Ovidio, che vi aveva accompagnato l'amico Cesonio Massimo; 8,32, un augurio ad Aretulla per il ritorno del fratello dall'esilio.

6. Cfr. 6,18: Salonino sepolto in Spagna; 6,76: Cornelio Fusco caduto in Dacia; 6,85: il giovane Camonio Rufo morto in Cappadocia; 9,30: il governatore Antistio Rustico morto in Cappadocia; 10,26: il centurione Varo morto in Egitto.

La periferia della vacanza: le ville di Faustino (e il rus di Marziale)

Dal primo al quinto libro sono presenti alcuni testi dedicati a patroni che si intrattengono in vacanza fuori Roma. Nel primo libro Regolo è vittima di un incidente nella sua villa sulla strada per Tivoli (1,12) e un *propempticon* è rivolto all'eminente Liciniano che, ormai anziano, lascia la capitale e la vita politica per tornare alla natia Bilbili (1,49);⁷ nel secondo libro il tema non è presente, mentre nel terzo la distanza da Roma è quella di Marziale, in vacanza nella Gallia Cisalpina da dove invia il libro nella capitale, con l'eccezione dell'epigramma lungo per la villa di Faustino a Baia (3,58);⁸ nel quarto e quinto libro incontriamo altre ville di Faustino, a Tivoli (4,57) e a Trebula (5,71), mentre 4,25 elogia il litorale veneto, definito fra l'altro (*litora*) *aemula Baianis villis*, senza menzionare specifici amici.⁹

Sullo sfondo di un contesto che riserva attenzione solo episodica ad amici e patroni in quanto collegati a località fuori Roma, acquistano grande risalto i tre epigrammi dedicati alle ville di Faustino: 3,58; 4,57; 5,71.¹⁰ Se l'epigramma lungo in coliambi del terzo libro sulla *villa rustica* di Baia è un 'pezzo forte' a sé, i due successivi, di misura standard (rispettivamente cinque e tre distici) e complessivamente ben meno appariscenti, guadagnano molto a venir letti come una sorta di *Gedichtpaar*, sebbene collocati in raccolte contigue. Vediamoli perciò più da vicino, iniziando con 4,57:

*Dum nos blanda tenent lascivi stagna Lucrini
et quae pumiceis fontibus antra calent,
tu colis Argei regnum, Faustine, coloni,
quo te bis decimus ducit ab urbe lapis.
horrida sed fervent Nemeaei pectora monstri, 5
nec satis est Baias igne calere suo.
ergo sacri fontes et litora grata valete,
Nympharum pariter Nereidumque domus.
Herculeos colles gelida vos vincite bruma,
nunc Tiburtinis cedite frigoribus. 10*

7. Inoltre 1,59 implica che Marziale sia ospite di Flacco a Baia; 1,105 introduce il *rus Nomentanum* di Quinto Ovidio, vicino a quello di Marziale; 1,114 e 116 ricordano la giovane Antulla, probabilmente figlia di un vicino di Faustino a Tivoli.

8. Per l'epigramma 3,58 da vedere Fabbrini (2007, pp. 59-116). Nel terzo libro, in contesto non scommatico, cfr. ancora il riferimento a Baia e al Lucrino ai vv. 19-20 dello scherzoso epigramma 20 sull'amico Canio Rufo.

9. Il quarto libro contiene alcuni epigrammi non di omaggio ambientati in Campania (30; 44; 63) o a Tivoli (60; 62; 79). Le molteplici suggestioni di Baia in Marziale sono messe in evidenza da Wolff (2019).

10. Su Faustino: Nauta (2002, pp. 67-68); Canobbio (2011 *ad* Mart. 5,32,1); Moreno Soldevila (2019, pp. 231-232).

Il caldo insopportabile di Baia, rimarcato dalla ripetizione *calent* (v. 2) [...] *calere* (v. 6), dal verbo *fervent* e dal riferimento al leone Nemeo (v. 5), viene contrapposto nel distico conclusivo ai *Tiburtinis frigoribus* (v. 10). Il poeta, che si trova appunto a Baia (*dum nos blanda tenent lascivi stagna Lucrini*, v. 1), decide di raggiungere l'amico Faustino a Tivoli (*tu colis Argei regnum, Faustine, coloni*, v. 3) e prende congedo dalle acque sia delle fonti che del mare (vv. 7-8) sollecitando in tal modo nemmeno troppo velatamente un invito.

Il contrasto fra le due località è reso esplicito nell'ultimo distico: Baia è maggiormente adatta all'inverno (*gelida bruma*) che all'estate, quando risulta inferiore al più gradevole clima tiburtino; si prospetta perciò un'alternanza di sedi di vacanza a seconda della stagione, alternanza espressa fra l'altro dall'antitesi fra gli imperativi *vincite / cedite* disposti con equilibrio sui due versi finali. Il motivo è oraziano: nell'apertura di *epist.* 1,7 il poeta sta trascorrendo in campagna l'estate (*Sextilem totum*, v. 2) e anticipa che d'inverno si trasferirà sulla costa (*quodsi bruma nives Albanis inlinet agris, / ad mare descendet vates tuus*, vv. 10-11); in altri passi dichiara una preferenza per gli inverni al mare (*epist.* 1,15,1-2) e le estati in campagna (*epist.* 1,10,14-17 e 16,15-16).¹¹ A sottolineare la differenza fra le due località di villeggiatura contribuiscono anche i riferimenti mitologici che punteggiano l'epigramma, certo inseriti al fine di suggerire distinzione e pregio delle ville e dei luoghi ma non solo: in relazione a Tivoli si fa menzione al v. 3 del colono argivo, con riferimento alla fondazione da parte di Catillo esule da Argo o dei suoi figli (si noti che qui all'erudizione mitologica si somma la ripresa di Hor. *carm.* 2,6,5: *Tibur Argeo positum colono*), mentre nel prendere congedo da Baia il testo apostrofa Ninfe e Nereidi. Seducenti divinità femminili popolano la località campana, la suburbana Tivoli è collegata a figure maschili che incarnano un *labor* arcaico (oltre al *colonus* del v. 3, si noti il riferimento a Ercole al v. 9: *Herculeos colles*).

Nel libro quinto la villa tiburtina di Faustino e la frescura che essa garantisce sono di nuovo presenti, ma ci attendono un rincaro e una sorpresa: Tivoli viene battuta sul suo stesso terreno dalla ben meno nota Trebula, anch'essa lungo la valle dell'Aniene (5,71). Se nel quarto libro è Marziale a trasferirsi da Baia a Tivoli alla ricerca di refrigerio, qui il movimento viene attribuito a Faustino, che si sposta fra due sue ville entrambe vicine a Roma:

*Umida qua gelidas summittit Trebula valles
et viridis cancri mensibus alget ager,*

11. I miti inverni campani vengono elogiati anche da Stazio, *silv.* 2,2,28 (*bic [...] minus audet hiems*) e 3,5,83 (*mollis hiems*) non però in opposizione al caldo estivo: Napoli e la Campania sono per Stazio amene in ogni stagione. Più simile al nostro epigramma è la situazione che apre Ps.Tib. 3,5: i destinatari si trovano in Etruria, presso una *unda sub aestivum non adeunda Canem* (v. 2) ma gradevole in primavera (v. 4).

*rura Cleonaeo numquam temerata leone
 et domus Aeolio semper amica Noto
 te, Faustine, vocant: longas his exige messes 5
 collibus; hibernum iam tibi Tibur erit.*

La località protagonista dell'epigramma è caratterizzata da *gelidas valles* (v. 1) e da un *ager* verdeggiante dove 'si gela' (*alget*, v. 2) anche nei mesi estivi: le scelte lessicali del primo distico sottolineano non il fresco ma proprio il freddo, in modo da preparare il superamento della frescura Tiburtina nella conclusione.¹² A Trebula Faustina possiede *rura* che non conoscono il solleone e una *domus* sempre ventilata (vv. 3-4), luoghi che lo chiamano a sé durante l'estate, così che la villa di Tivoli appare ora adatta come residenza invernale (vv. 5-6). La chiusa ci apparirà ancor più paradossale se ricorderemo che la poesia flavia, riprendendo e rincarando espressioni oraziane che elogiano ricchezza di ombre e di acque di Tivoli (*carm.* 1,7,20-21; 4,2,30-31 e 3,10-11), suole tratteggiarne la frescura in termini iperbolici: cfr. Mart. 1,12,1 (*gelidi [...] Tiburis*) e 4,64,32 (*gelidum [...] Tibur*); Stat. *silv.* 1,3,1 (*Tibur glaciale*) e 4,4,17 (*Tiburis [...] lucos Anienaque frigora*).

I distici finali dei due epigrammi, incentrati sull'antitesi fra località in base alla ricerca del fresco durante i mesi più caldi, realizzano uno spostamento progressivo, per cui Baia è prima considerata adatta all'inverno per poi scomparire dal gioco, mentre Tivoli è prima dimora estiva e poi invernale, superata dall'umile Trebula. I due testi in esame traggono evidente vantaggio da una lettura che li colleghi consentendo di apprezzarne l'accorta strategia di variazione per via di aggiunte e 'scivolamenti' successivi. Per parte sua l'epigramma 3,58, sebbene autonomo e peculiare nelle proprie scelte espressive e formali, potrà entrare come primo elemento in una sequenza articolata in modo sensato su una climax della frescura estiva e in cui si realizza nel complesso una sorta di ribaltamento, mediato passando per la fresca Tivoli, fra la prestigiosa e soffocante Baia e la semi-sconosciuta e gelida Trebula.

Osserviamo a margine che la scelta fra più ville o fra più località di villeggiatura e la preferenza accordata a una di esse è motivo diffuso a cavallo fra primo e secondo secolo e contribuisce all'idea di distinzione che la classe alta voleva costruire e propagare: secondo Marziale, Apollinare preferisce la villa di Formia a tutte le al-

12. Entrambi i termini compaiono di rado usati in senso positivo. *Algeo* indica il tremare per il freddo (*TLL* I 2,1543s.); *gelidus* di luoghi è di solito riferito al freddo intenso di regioni lontane, come Arcadia, Illiria o Tracia (*TLL* VI 2,1728), mentre è piuttosto raro in relazione a località italiche: oltre a Marziale (1,12,1 e 4,64,32: Tivoli; 5,71,1: Trebula), lo usano Ovidio per Sulmona (*fast.* 4,81, di cui si ricorderà Silio 8,510) e Giovenale per Aquino e Preneste rispettivamente in 3,190 e 322; l'aggettivo è invece comune in relazione alle acque (*TLL* VI 2,1727s.), rispetto alle quali ha spesso connotazione positiva (cfr. Hor. *carm.* 3,13,6-7, i *gelidos rivus* del *fons Bandusiae*; Ov. *ars* 3,385, dell'*Aqua Virgo*).

tre (il catalogo si articola da Tivoli a Baia, passando per i colli del Lazio e poi per la costa a partire da Anzio, 10,30,5-10); Stazio sottolinea la superiorità di Tivoli, dove si trova la villa di Vopisco, su località del Lazio e della Campania, elencate in un ampio slargo scandito da un quadruplici *cedant* (*silv.* 1,3,83-89);¹³ in un'epistola proprio ad Apollinare, Plinio descrive in dettaglio la propria villa in Toscana, in modo da spiegargli *cur ego Tuscos meos Tusculanis Tiburtinis Praenestinisque praeponam* (*epist.* 5,6,45).¹⁴ Il commento di Sherwin-White al passo pliniano osserva opportunamente che in esso la preferenza va a una villa che si trova in una località meno rinomata rispetto alle altre portate a confronto: lo stesso accade negli epigrammi esaminati, dove la preferenza viene alla fine accordata a Trebula, meno nota e prestigiosa delle protagoniste dei testi precedenti. Marziale costruisce in questo caso il motivo dislocandolo su più epigrammi e celebrando così ricchezza, buon gusto e ospitalità dell'amico per ben tre libri in successione: un omaggio notevole che disegna una linea autonoma e privilegiata all'interno del più ampio gruppo di testi dedicati a Faustino nelle raccolte poetiche in questione.¹⁵

La possibilità di scelta fra località di villeggiatura si affaccia ancora nell'epigramma 6,43, il cui incipit ricalca nella struttura quello di 4,57. I vv. 1-4 recitano infatti:

*Dum tibi felices indulgent, Castrice, Baiae
canaque sulphureis nympha natatur aquis,
me Nomentani confirmant otia ruris
et casa iugeribus non onerosa suis.*

In entrambi i casi il primo distico, aperto da *dum* seguito da un pronome personale (*nos; tibi*), è relativo a un soggiorno a Baia; il secondo, aperto da un pronome personale contrapposto a quello del v. 1 (*tu; me*), vi contrappone la vacanza in una località del Lazio (Tivoli; Nomento). In entrambi i casi uno dei protagonisti è Marziale:

13. Su Stat. *silv.* 1,3,83-89 da tener presente Cucchiarelli (2019), che propone la convincente congettura *Baia* al v. 89 e rileva la somiglianza fra la dichiarazione staziana in tal modo sanata (*Baia nimboza revocabunt te litora bruma*), secondo cui Baia è adatta all'inverno e non ai mesi caldi, e Mart. 4,57. Più in generale sul modulo dell'elenco di località (e/o di ville) da vedere Fabbrini (2007, pp. 124-131), alla cui trattazione potremo aggiungere che esso può trovare un nucleo generativo, come del resto tanta poesia di omaggio di età imperiale, in un testo oraziano: *vester, Camenae, vester in arduos / tollor Sabinos, seu mihi frigidum / Praeneste seu Tibur supinum / seu liquidae placuere Baiae* (Hor. *carmin.* 3,4,21-24). Località di villeggiatura sono elencate anche in Mart. 4,64,13-14; 6,42,4-7; 9,60; Stat. *silv.* 4,4,15-17.

14. Cfr. Sherwin-White (1966 *ad loc.*). Plinio ricorda anche che Silio Italico amava acquistare ville e abbandonava le vecchie in favore delle nuove, cfr. *epist.* 3,7,8: *plures isdem in locis villas possidebat adamatisque novis priores neglegebat*.

15. Spiccano in particolare 3,2 e 4,10, entrambi di invio del libro; il patrono viene inoltre nominato in 3,47 e 5,36; ancora, in 3,25 e 39 e 5,32 il vocativo *Faustine* compare come *Anrede* isolata (un fenomeno studiato da Nauta [2002, pp. 45-47]).

in 4,57 abbandona Baia per Tivoli, mentre in 6,43 preferisce rimanere a Nomento piuttosto che raggiungere Castrico, che lo aveva verisimilmente invitato in Campania. Il poeta costruisce un ritratto di sé come desideroso di un tranquillo relax e ormai non più allettato dalla prestigiosa località costiera: il *rus Nomentanum* equivale per lui al sole di Baia, allo stagno Lucrino e alle ricchezze di chi ne fruisce (6,43,5-6); un tempo (*quondam*) lo attraevano quelle acque rinomate (*laudatas undas*, 6,43,7) ma ora (*nunc*) preferisce evitare i viaggi impegnativi, rimanendo vicino a Roma in *faciles recessus* e godendosi pigramente gli *otia* nel suo umile podere (6,43,9-10).

Nel componimento in esame, Marziale dà forma alla rustica ‘periferia’ del *Nomentanum*, e dunque alla propria figura di proprietario, anche per contrasto rispetto a quella di Baia e alle ville dei patroni. Bastano i quattro versi citati sopra a mostrare la contrapposizione fra l’uso dell’armamentario mitologico, funzionale a conferire prestigio al contesto in cui si muovono gli amici (in 6,43 ritroviamo in particolare la ninfa di Baia, *cana* per effetto delle acque sulfuree), e il lessico più realistico e basso relativo alla proprietà di Marziale, qui definita *casa*. La tendenza a una modestia persino eccessiva è elemento pressoché costante negli epigrammi dedicati al *Nomentanum*: la periferia del *rus* di Marziale non si caratterizza mai in termini di ‘mitizzazione del quotidiano’;¹⁶ la proprietà viene definita, oltre che *casa*, *agellus* (7,31,8; 91,1; 93,5; 10,61,3; 92,13: *agelli parvuli*); mentre altri termini di per sé non connotati nel senso della modestia (*rus*, *hortus*, *villa*) vengono relativizzati tramite l’aggettivazione (il *rus* è *minimum* e i *rura parva* in 9,18,2 e 12,57,1 rispettivamente) o tramite il contesto (i nesi *parva munuscula*, cioè i prodotti del *suburbanum* inviati a Severo in 7,49,1, e *sordidus lar*, 12,57,2) o la situazione (la richiesta di una toga da parte del poeta, che si stilizza così come cliente bisognoso, ad Arrunzio Stella in 7,36); inoltre, 9,18 ricorda che la dimora è sprovvista di acqua corrente – un elemento di prestigio, oltre che una comodità, che trova spesso rilievo nelle descrizioni di ville;¹⁷ unici casi in cui non viene esibito il lessico della modestia e della riduzione sono la menzione del *rus aestivum* che il poeta possiede *sub urbe* (8,61,6) e ancora del *rus dulce sub urbe* (9,97,7): entrambi gli epigrammi si rivolgono a un invidioso e l’atteggiamento di modestia vi risulterebbe fuori luogo.

Complessivamente Marziale si rappresenta dunque da una parte come ben inserito nel sistema del patronato e nel bel mondo flavio, dai cui esponenti si sente libero di sollecitare o rifiutare inviti, dall’altra sottolinea la propria condizione di *inaequalitas* collocandosi quasi con ostentazione su un gradino più basso (non però infimo, si badi), coerentemente con il ritratto letterario di un poeta realistico e giocoso. Un ritratto che (ma non è qui luogo di approfondire questo spunto) riprende, traducen-

16. Secondo la felice definizione di Rosati (2006).

17. Merli (2013, pp. 68-69), con cenni bibliografici.

doli in termini epigrammatici e trasponendoli all'interno del patronato letterario di età flavia, alcuni tratti dell'Orazio indipendente rispetto alle richieste di Mecenate (che secondo *epist.* 1,7 lo reclama invano a Roma), in vacanza alternando *rus* e litorale, e *satis beatus unicus Sabinis* (*carm.* 2,18,14).

La periferia del lavoro: gestione dell'impero e diffusione del libro

Mentre fino al libro quinto degli epigrammi la periferia di patroni e amici è quella delle ville e dell'*otium*, il motivo viene declinato in forme più varie a partire dal sesto: in esso compaiono sedi di relax e vacanza (sia come protagoniste del testo: Castrico a Baia in 6,43 e 68; sia come elemento in testi in cui si parla anche di altro: i possedimenti suburbani di Nepote ricordati in 6,27,2), e fa il suo ingresso nel *corpus* la lontananza da Roma per impegni di lavoro. L'epigramma 6,25 è rivolto al giovane Marcellino al fronte (probabilmente sul Danubio durante il primo conflitto sarmatico)¹⁸, dove si trova anche l'esperto militare Aulo Pudente (6,58); nello stesso libro si incontra, in ben tre epigrammi, il motivo della morte in terra lontana: Saloino, sepolto in Spagna (6,18), Cornelio Fusco caduto in Dacia nell'86 (6,76), il giovane Camonio Rufo, un amico emiliano morto in Cappadocia (6,85). La compresenza dei due tipi di periferia permane nella successiva raccolta: Quinto Ovidio si trova a Narni (7,93) e viene menzionato un possedimento di Fusco a Tivoli (7,28,1-2), mentre il fronte danubiano acquista ora straordinaria evidenza in ragione della permanenza dello stesso imperatore in Dacia dal maggio al dicembre del 92, quando viene pubblicato il libro settimo. Le notizie della vittoria nel secondo conflitto sarmatico e l'attesa per il ritorno di Domiziano dominano l'apertura del settimo libro, che inizia nel nome della corazza indossata dall'imperatore: quella di questo libro è una Roma che guarda verso l'esterno, prova *desiderium* per l'imperatore lontano e prega per il suo *reditus* (così in 7,5 e 6, ma è importante l'intera sequenza degli epigrammi 5-8). Nella sezione conclusiva del libro l'apertura nel nome del *princeps* al fronte viene in parte richiamata e bilanciata dai testi che si rivolgono a patroni privati coinvolti nelle operazioni militari ormai terminate: a Marcellino (7,80) e a Cecilio Secondo (7,84) viene inviato il libro di epigrammi, *munus* per più versi adeguato al tempo di pace.

18. Così Grewing (1997, p. 193); Moreno Soldevila (2019, p. 368). Dovremo considerare che il sesto libro fa riferimento al trionfo celebrato su Daci e Germani nel novembre dell'89 (cfr. 6,4,2 e 10,7-8), dunque esce dopo la conclusione di quel conflitto (di cui poco si sa, cfr. Jones [1992, pp. 150-152]): ciò non esclude tuttavia che un pezzo di omaggio sebbene non più attualissimo possa esservi stato inserito; ritroviamo Marcellino sul fronte danubiano in 7,80, in concomitanza con la felice conclusione del secondo conflitto sarmatico (iniziato nella primavera del 92), mentre successivamente fu trasferito in Cappadocia (9,45).

Nell'epigramma 7,80 il fronte danubiano si affianca curiosamente alla suburbana Tivoli. Faustino invierà a Marcellino il libro di Marziale facendolo recapitare da un affascinante efebo di origine greca e ricevendone in cambio uno schiavo danubiano da impiegare come pastore (vv. 6-12):

... *ferat carmina nostra puer,*
non qualis Geticae satiatus lacte iuvencae
Sarmatica rigido ludit in amne rota,
sed Mitylenaei roseus mangonis ephebus
uel non caesus adhuc matre iubente Lacon. 10
at tibi captivo famulus mittetur ab Histro,
qui Tiburtinas pascere possit oves.

Si genera un contrasto malizioso fra il bel ragazzo inviato a rallegrare il soldato al fronte e il *famulus* senza aggettivi spedito nel Lazio come preda di guerra.¹⁹ Tale contrasto non produce stridori forti fra i contesti della guerra e del *rus*, 'periferie' che si avvicendavano abbastanza naturalmente nella vita dei membri della classe dirigente. Questo avvicinarsi trova fra l'altro efficace sintesi in un esametro di Giovenale sullo sventurato Cornelio Fusco, generale di Domiziano caduto in Dacia nell'86 e a cui Marziale dedica un epitaffio nel sesto libro (6,76). La quarta satira lo presenta infatti *marmorea meditatus proelia villa* (v. 112): al di là del ritratto impietoso di uno *Schreibtischgeneral* dal tragico destino,²⁰ potremo riconoscere nel verso una complessa declinazione del concetto di 'periferia' e la possibile interazioni fra le sue varianti.

La periferia del lavoro entra dunque nella poesia di Marziale specificamente in quanto scenario di guerra. Il fatto che ciò accada solo a partire dal sesto libro fa sospettare, io credo, una qualche resistenza a parlare di un tema legato alla fatica e al *negotium* nel libro di epigrammi, per sua natura leggero e situato in spazi e contesti di relax quali il banchetto o i Saturnali;²¹ e credo anche che un ruolo nella decisione di inserire il motivo nel libro si possa attribuire alle vicende contemporanee sul fronte danubiano e all'esempio dello stesso Domiziano, che fu, è bene ricordarlo, il primo imperatore a trascorrere una parte significativa del proprio regno fuori Roma, impegnato personalmente in azioni militari.²² La presenza dell'imperatore sul fron-

19. La diversa avvenenza degli schiavi, anche in relazione alla loro provenienza, sarà declinata in termini satirici dal Giovenale della quinta satira, vv. 52-59; qui ne abbiamo una lettura scherzosa del tutto priva di polemica. – Se Faustino fosse il padre di Marcellino è questione aperta: a favore dell'ipotesi Nauta (2002, p. 66) e Fusi (2006, p. 145), scetticismo in Moreno Soldevila (2019, p. 369).

20. Questa la definizione che di Fusco dà Grewing (1997, p. 489); cfr. Santorelli (2012 *ad loc.*), che ricorda il giudizio non negativo di Tacito sullo sfortunato generale.

21. Cfr. e.g. 2,1,9-10; 4,8,7-10; 5,16,9; 10,20,18-20; 11,6,1-4.

22. Jones (1992, pp. 126-159).

te settentrionale potrebbe cioè aver incentivato, a partire da questa precisa fase della produzione di Marziale, poeta provvisto di un ottimo 'fiuto' per i temi d'attualità, un'attenzione rivolta verso ambienti esterni all'area italica: se l'imperatore stesso 'lavora all'estero', a maggior ragione anche gli esponenti dell'*upper class* saranno portati a valorizzare un loro eventuale *officium* periferico, in quanto l'*exemplum* rappresentato dall'imperatore valorizza il loro lavoro e il mondo periferico in cui si trovano a dover temporaneamente vivere e a operare.

Una volta che vi ha fatto ingresso, la periferia del lavoro rimane nelle raccolte di Marziale come componente marginale ma stabile: nel libro ottavo, Terenzio Prisco è appena rientrato dalla Sicilia e Flacco si trova a Cipro (8,45) – non si evince dal testo se per ragioni di servizio o per curare interessi propri;²³ Arcano si reca a Narbona per assumervi un incarico amministrativo (8,72);²⁴ nel libro nono l'affascinante scudiero Spendoforo parte per l'Egitto (9,56); Norbano è rientrato infine a Roma dopo sei anni di servizio (9,84); Flacco si trova ancora a Cipro (9,90).

La periferia del lavoro, e specialmente delle zone di guerra, è presente anche nelle *silvae* di Stazio: *silv.* 3,2 è un *propempticon* per Mecio Celere, in partenza per la Siria (vv. 104-105) per prendervi il comando di una legione e che fin da giovanissimo si era distinto in quella provincia (vv. 123-126); *silv.* 4,7 è un'epistola a Vibio Massimo, ora in Dalmazia probabilmente per curare affari privati e di cui si ricorda il servizio prestato in passato in Oriente come *praefectus alae* (vv. 45-48). Inoltre, sono passati in rassegna i luoghi delle gesta belliche di Rutilio Gallico (*silv.* 1,4,72-93); di Vitorio Marcello, rappresentato come *vir negotiosus*, si anticipa che in futuro, proseguendo nel *cursus honorum*, ricoprirà incarichi militari in regioni di confine, sul Reno o sul Mare del Nord, sul Danubio o in Oriente (*silv.* 4,4,61-64); ancora, un ampio segmento è dedicato alla campagna in Armenia di Vettio Bolano al fianco di Corbulone e a suoi successivi incarichi del governatorato in Britannia e del prestigioso proconsolato nella provincia d'Asia (*silv.* 5,2,31-58), mentre il figlio di Bolano, Crispino, è ora all'inizio della carriera militare così che Domiziano potrà a breve inviarlo a governare o pacificare terre lontane (elencate ai vv. 132-149).²⁵

Negli epigrammi di Marziale e nelle *silvae* di Stazio a chi viene rappresentato come 'gaudente' si affiancano personaggi 'impegnati', verosimilmente in linea con l'immagine pubblica che i diversi amici e patroni dei due poeti avevano e propone-

23. Flacco ricoprì forse un incarico senatorio a Cipro, cfr. da ultimo Moreno Soldevila (2019, pp. 236-237); lo stesso è stato ipotizzato per Prisco da Eck (1983, p. 193 nota 522), cfr. però Moreno Soldevila (2019, pp. 508-509). Secondo Nauta (2002, p. 69), è altrettanto possibile che entrambi i patroni viaggiassero per affari.

24. È discusso se si tratti del duovirato (una magistratura locale) o del proconsolato, cfr. Schöffel (2001, p. 607); Moreno Soldevila (2019, p. 56) è senz'altro a favore della prima ipotesi.

25. Per questi destinatari, le loro carriere e il loro rapporto con Stazio si rimanda a Nauta (2002).

vano di sé: la poesia di omaggio è molto attenta a rispecchiare nei propri testi desideri, gusti, attitudini dei destinatari, fra i quali c'era, evidentemente, chi preferiva farsi ritrarre in villa e chi invece sul 'posto di lavoro'. La disponibilità a servire lo stato e, se necessario, ad allontanarsi a tale scopo da Roma e dall'Italia è dunque da ricordare, al fianco della più nota e studiata ricerca di distinzione tramite la raffinatezza della cultura letteraria e il lusso dell'abitare, quando si ricostruisce l'immagine che l'alta società di fine primo secolo amava proiettare di sé.

Presente in entrambi i poeti che celebrano il bel mondo flavio, il motivo assume caratteri in parte diversi in ciascuno di essi: in particolare, specifico di Marziale è l'aggancio fra i destinatari lontani e il libro di epigrammi. In quattro casi la presenza dell'amico all'estero viene infatti collegata esplicitamente alla poesia epigrammatica, che lo raggiunge (7,80 e 84; 9,84) o lo accompagna (8,72): i luoghi periferici, una volta che li vediamo popolati di patroni di Marziale, diventano luoghi di poesia (sia in quanto soggetto poetico sia in quanto luoghi di fruizione degli epigrammi). Si tratta di una variazione peculiare sul noto motivo del *liber* che se ne va, o viene inviato, per il mondo, presente in Orazio *epist.* 1,20 e poi ampiamente sfruttato dall'Ovidio di Tomi.²⁶ Questa declinazione del motivo (assente in Stazio, per il quale l'estero è teatro di azione e non di poesia)²⁷ compare per la prima volta nella sezione conclusiva del libro settimo, dove la diffusione degli epigrammi al confine dell'impero è conseguenza della vittoria militare di Domiziano, celebrata in apertura.²⁸ Si tratta di un punto nevralgico del *corpus*, caratterizzato da una inusuale concentrazione di componimenti di tono orgoglioso e talvolta polemico a proposito dell'oggetto libro (81; 85; 90), del suo successo di pubblico (97) anche in regioni fuori dall'Italia (88) e della qualità di una poesia destinata a durare (99). I due testi di invio a Marcellino e a Cecilio Secondo si inseriscono dunque in una più larga strategia che evidenzia la diffusione dell'epigramma nello spazio e nel tempo. Da notare che qui Marziale non ricorre alle frequenti formule generiche e iperboliche di ascendenza ovidiana (la notorietà *toto orbe*)²⁹, ma fa specifico riferimento al fronte danubiano (80 e 84) e alla città di Vienna

26. Sul topos dell'invio del libro: Citroni (1986). L'importanza di Hor. *epist.* 1,20 per la poesia flavia d'occasione è rimarcata da Rosati (2013, pp. 88-89).

27. La poesia di Stazio verrà invece fruita dai patroni al loro ritorno a Roma: cfr. spec. *silv.* 3,2,142-143 in relazione alla *Tebaide*.

28. Così Rimell (2008, p. 183).

29. Cfr. Ov. *am.* 1,15,8, *in toto semper ut orbe canar*, e 29-30, sulla fama di Cornelio Gallo; *trist.* 4,9,19-24, *qua patet orbis [...] ad occasum [...] ab ortu*; 10,128, *et in toto plurimus orbe legor*. Espressioni iperboliche si incontrano anche in Virg. *ecl.* 8,9, *totum [...] per orbem*, e Prop. 2,7,18, *gloria ad hibernos lata Borysthenidas*. Marziale si collega spesso a questa linea 'generalista': cfr. 1,1,2, *toto notus in orbe*; 3,95,7, *ore legor multo notumque per oppida nomen*; 5,13,3, *toto legor orbe*; 6,64,25; 8,61,3; 10,9,3-4, *notus gentibus ille Martialis / et notus populis*. Degli Augustei, il solo Orazio menziona specifiche località dell'impero, fra cui la Dacia e i fiumi Ebro e Rodano, in *carm.* 2,20,14-20; cfr. anche *epist.* 1,20,13 (Utica e Ilerda).

nella Gallia Narbonese (88), e così continuerà nelle raccolte successive, dove il libro viene inviato a Narbona insieme all'amico Arcano in partenza (8,72) e si ricorda che Norbano si faceva leggere gli epigrammi in Rezia, negli anni in cui era governatore di quella regione (9,84,5-6: *me tibi Vindelicis Raetus narrabat in oris / nescia nec nostri nominis Arctos erat*). Anche la periferia 'del lavoro' dei patroni viene in tal modo piegata a costruire nel testo la figura del poeta: il cliente ospite di prestigiose ville, il proprietario di un modesto *agellus* suburbano è al tempo stesso un autore noto nelle Gallie e sul Danubio, secondo un caratteristico alternarsi e combinarsi di modestia di ordine sociale ed economico e di orgoglio intellettuale.³⁰

Il libro decimo: l'equilibrio si incrina

Gli epigrammi passati in rassegna finora, per quanto molto diversi fra loro, presentano un elemento comune: l'assenza di riferimenti a Roma e alla vita nella capitale. In uno stesso testo si incontrano talvolta più periferie: due località di vacanza contrapposte negli epigrammi 4,57 (Baia e Tivoli), 5,71 (Tivoli e Trebula), 6,43 (Baia e Nomento), e aggiungiamo ora 7,93 (dove Narni viene scherzosamente accusata da Marziale di sottrargli l'amico Quinto Ovidio, suo vicino a Nomento); ancora, in 7,80 si affiancano periferia della guerra (fronte danubiano) e della vacanza (il *Tiburinum* di Faustino). Fino al libro nono incluso la periferia, della vacanza o del lavoro, non viene invece di solito posta in relazione all'*urbs* e, in particolare, non è mai attribuito ai patroni il motivo della stanchezza e dello stress per la vita nella capitale e il senso di frustrazione e insoddisfazione che consegue dal non poter fruire adeguatamente delle splendide ville e del relax che queste garantiscono.³¹ Questo complesso e sensibile motivo si cala invece all'interno dei *villa poems* del libro decimo, su cui è opportuno soffermarci per concludere la nostra carrellata dedicata alle periferie dei patroni.

Torniamo perciò a Faustino. Nel *corpus* degli epigrammi si incontra un ulteriore testo che menziona una sua villa; si tratta di 10,51 sulla villa di Anxur:³²

30. L'equilibrio fra modestia sociale e gloria poetica si incrina, come è noto, a partire dal libro undecimo, dove il successo in lontane province (qui senza chiamare in causa patroni specifici) viene posto a contrasto con la povertà di Marziale: *sed meus in Geticis ad Martia signa pruinis / a rigido teritur centurione liber, / dicitur et nostros cantare Britannia versus. / quid prodest? nescit sacculus ista meus* (11,3,3-6). Lo stesso contrasto, ma espresso in termini più generici, in 10,9.

31. Il quadretto della *vita occupata* in 1,49,31-36, e quello del caos cittadino in 4,64,18-24, costituiscono eccezioni solo apparenti, in quanto non comportano un dissidio del protagonista combattuto fra *otium* e *negotium*: in 1,49, Liciniano, ormai in pensione, può astenersi senza rimorsi dagli *officia*, mentre il segmento di 4,64 non riguarda i *negotia* ma il rumore della città, da cui la dimora di Giulio Marziale è perfettamente al riparo.

32. Secondo Damon (1997, p. 162 nota 37) l'epigramma sarebbe in realtà rivolto a Frontino, come il successivo 10,58 che menziona una villa ad Anxur. Questo in base al fatto che Faustino non è più

*Sidera iam Tyrius Phrixei respicit agni
 taurus et alternum Castora fugit hiems;
 ridet ager, vestitur humus, vestitur et arbor,
 Ismarium paelex Attica plorat Ityn.
 quos, Faustine, dies, qualem tibi Roma + Ravennam + 5
 abstulit! o soles, o tunicata quies!
 o nemus, o fontes solidumque madentis harenae
 litus et aequoreis splendidus Anxur aquis,
 et non unius spectator lectulus undae,
 qui videt hinc puppes fluminis, inde maris! 10
 sed nec Marcelli Pompeianumque, nec illic
 sunt triplices thermae, nec fora iuncta quater
 nec Capitolini summum penetrale Tonantis
 quaeque nitent caelo proxima templa suo.
 dicere te lassum quotiens ego credo Quirino: 15
 'Quae tua sunt, tibi habe: quae mea, redde mihi'.*

Il componimento bilancia due distici ricchi di riferimenti mitologici (vv. 1-4) con due di elogio della collocazione e della ricchezza di acque della villa (vv. 7-10); ognuno di questi piccoli blocchi contrasta con aspetti della vita nella capitale (vv. 5-6; 11-14). Non viene specificato per quali impegni Faustino debba soggiornare a Roma, tuttavia egli appare *lassus* (v. 15) e desideroso di riappropriarsi del proprio tempo e dell'*otium* in villa, come esprime l'antitesi fra *abstulit* (v. 6) e *redde* (v. 16) che incornicia il componimento. In questo caso dunque la villa di Anxur non viene preferita a un'altra dello stesso patrono né affiancata alla periferia del fronte (come accadeva negli epigrammi per le ville di Faustino nei libri precedenti) ma si pone in antitesi rispetto a Roma, ai suoi *negotia* e in generale alla vita stressante che vi si conduce.³³

Una contrapposizione in termini affini si realizza nei due epigrammi del libro per Domizio Apollinare: rientrato a Roma, egli perderà ben presto l'abbronzatura dovuta al soggiorno a Vercelli dove si è recato concedendo al collo riposo dall'*urbanum iugum* (10,12), mentre il lungo elogio della villa a Formia si apre con l'immagine del protagonista *fessus* a causa delle *inquietae curae* cittadine e si chiude con l'amara considerazione che Roma concede solo pochi giorni di vacanza, così che non sono i proprietari ma gli schiavi a godere dei *comforts* delle ville (10,30,25-29)³⁴. In-

stato nominato dopo l'ottavo libro e che non abbiamo altre testimonianze di una sua villa ad Anxur. L'ipotesi viene per lo più rifiutata: cfr. Nauta (2002, 68 nota 98) e da ultimo König in König – Whitton (2018, p. 253).

33. Fabbrini (2007, pp. 166-180).

34. Su Apollinare: Syme (1991, pp. 588-602); Moreno Soldevila (2019, pp. 52-53); per la sua presenza nel libro decimo cfr. Mratschet in König – Whitton (2018, pp. 208-232).

fine, nell'ultimo epigramma del libro in cui si incontra la villa di un patrono (10,58), Marziale lamenta di aver dovuto lasciare l'ospitalità di Frontino ad Anxur per rientrare nella *maxima Roma*, agganciando così la serie dei *villa poems* alla propria personale situazione di disagio, che sfocerà a breve nel rientro in Celtiberia.

Il cambio di rotta che stiamo illustrando sarà ancora più evidente se osserveremo che i due patroni presentati nel decimo libro come stanchi a causa degli impegni cittadini erano finora ritratti ponendo in evidenza tratti alquanto diversi. Di Faustino gli studiosi si chiedono addirittura se fosse un uomo politico o piuttosto un facoltoso privato, affine al Manilio Vopisco e al Pollio Felice di Stazio: Marziale, a parte appunto nell'epigramma 10,51, non lo rappresenta come *vir negotiosus* e non ci fornisce elementi a sostegno dell'identificazione, non improbabile, con il Minucio Frontino *consul suffectus* nel 91.³⁵ Quanto a Domizio Apollinare, nei restanti libri viene ritratto come un raffinato esperto di poesia (4,86 e 7,89; più scanzonato 11,15), riceve l'omaggio di una rosa (probabilmente in occasione del matrimonio, 7,26): sulla base della sola testimonianza di Marziale al di fuori dal libro decimo, non avremmo elementi per identificarlo con il noto uomo politico attivo a Roma e fuori (fra l'altro come governatore di Lycia e Pamphylia dal 93 al 96, il che spiega la sua assenza dopo il settimo libro, e come *consul suffectus* nel 97); unico spunto a suggerire che si tratti di un personaggio impegnato è l'invio di 7,26, dove allo scanzote, verso in cui è composto l'epigramma, viene raccomandato di non voler risultare molesto al destinatario e di rivolgersi a lui solo se avrà un po' di tempo libero (v. 2: *et si vacabit – ne molestus accedas –*): questa raccomandazione presuppone che il testo sia indirizzato a un personaggio caratterizzato da *industria* ma nulla dice di specifico sul suo rango e sulla tipologia dei suoi *negotia*. Il termine *vacare* in relazione al trovare tempo da dedicare alla poesia di Marziale compare infatti negli epigrammi riferito sia a personaggi in vista, quali Macro (10,18,5) e Partenio (11,1,6; 12,11,5), sia a patroni privati certo *occupati* ma di minore prestigio, come Severo (5,80,1), Marcellino (7,80,4), Cesio Sabino (7,97,6).

La rappresentazione della periferia dei patroni in relazione oppositiva rispetto agli impegni cittadini e la caratterizzazione dei patroni stessi in quanto *negotiosi* e combattuti fra senso del dovere e desiderio di godere delle vacanze in villa che emerge negli epigrammi 10,30 e 51 viene interpretata da Delphina Fabbrini come il tentativo di conciliare il tradizionale e accettato modello etico basato sul valore dell'*industria* con la fruizione della confortevole e persino lussuosa realtà flavia.³⁶ Un ulteriore testo potrà contribuire a mettere a fuoco lo specifico orienta-

35. Discussione in Fabbrini (2007, pp. 175-176); ulteriore bibliografia *supra*, nota 10.

36. Fabbrini (2007, pp. 123, 132-136, 161-166 e 176-177). La questione della gestione del tempo fra *otium* e *negotium* è centrale nell'epistolario di Plinio il Giovane, che presenta numerosi punti di contatto con gli epigrammi che stiamo trattando: non è possibile occuparcene nell'ambito di questo la-

mento degli epigrammi in esame: alla categoria dei *virī negotiosi* appartiene anche, come osserva giustamente Fabbrini, il Vitorio Marcello cui Stazio rivolge l'epistola di *silv.* 4,4, inviata in piena estate da Napoli a Roma. Si noti tuttavia che Marcello non presenta nessuna traccia della stanchezza e del desiderio di *otium* che Marziale attribuisce a Faustino e ad Apollinare: è anzi Stazio che lo esorta (vv. 27-29) a prendersi una pausa dalle *curae* e dall'*adsiduus labor* durante il periodo più afoso, quando la città si va spopolando (v. 14) e le attività del foro si interrompono (vv. 39-45), in modo da tornare in breve al lavoro con rinnovato vigore, in quanto *maior post otia virtus* (vv. 34; 37-38). I testi di Marziale declinano insomma il motivo in modo peculiare rispetto a Stazio e concentrandolo nel decimo libro: un dato su cui torneremo fra poco.

All'interno del decimo libro anche la periferia dei *negotia* viene, in un caso, presentata in termini problematici: i due personaggi ai quali è collegato il tema stanno partendo l'uno verso la Britannia al seguito di un amico verisimilmente inviato ad amministrare quella provincia lontana (Quinto Ovidio, 10,44), l'altro verso la Dalmazia, dove assumerà l'incarico di governatore (Macro, 10,78). L'epigramma per Quinto sottolinea l'impegno e la fatica del viaggio, tanto più per chi è ormai *senex*, esortando il protagonista a godersi maggiormente gli *otia* del suo potere nomentano e a essere infine amico anche di se stesso. L'apertura del componimento è giocata su una serie di antitesi fra il primo e il secondo distico (vv. 1-4):

*Quinte Caledonios Ovidi visure Britannos
et viridem Tethyn Oceanumque patrem,
ergo Numae colles et Nomentana relinquis
otia nec retinet rusque focusque senem?*

All'imminente partenza (*visure*, v. 1) verso una terra proverbialmente lontana (la Caledonia, corrispondente all'attuale Scozia) ed esotica (da notare i riferimenti mitologici nel pentametro), corrisponde il gesto del lasciare (*relinquis*, v. 3) luoghi consueti; alle distese del mare (v. 2) si contrappongono termini che evocano terra e calore (*colles, rus, focus*); i *Nomentana otia* pongono implicitamente in risalto le difficili condizioni del viaggio e del soggiorno. La periferia della vacanza, qui il *rus Nomentanum* dell'amico, non si contrappone in questo caso agli impegni in città ma alla periferia dell'impero e del lavoro, o forse meglio dire dell'*officium* (ai vv. 7-8 e 10 si parla di *fides* e di *amicitia*, riconducendo la vicenda in ambito clientelare): per la prima volta il viaggio di lavoro nella periferia da amministrare e colonizzare viene presen-

voro; per orientarsi si può vedere Gibson – Morello (2012, pp. 169-199), e diversi contributi contenuti in Eickhoff (2016).

tato anche in termini di rinuncia e di costo individuale.³⁷ Si osservi che il protagonista dell'epigramma è un *aequalis* del poeta e non un patrono membro della classe dirigente,³⁸ che non avrebbe apprezzato di essere collegato a espressioni di lamento e rammarico per l'assegnazione di una carica in terra lontana.

Nel libro decimo si incontrano quattro epigrammi sulla periferia della vacanza dei patroni (12; 30; 51; 58) e due sulla periferia del lavoro (44, dove compare per contrasto anche il *rus Nomentanum* del protagonista; 78): in totale ben sei componimenti (una quantità che non trova confronto nei libri precedenti) che per la maggior parte declinano il motivo in modo peculiare, mettendo cioè in rilievo la difficoltà di fruire adeguatamente di ville e *rura* a causa di *negotia* e *officia*. Si tratta di impegni da assolvere nel contesto urbano, con l'eccezione dell'epigramma 44. L'ultimo degli epigrammi sulle ville (10,58) e il secondo e ultimo di quelli sulla periferia del lavoro (10,78) collegano il motivo alla situazione di Marziale, stanco per la vita nella capitale (10,58) e in procinto di lasciare Roma alla volta della Celtiberia (10,78). Complessivamente mi pare che concentrazione e orientamento di questi testi siano bene in linea con la seconda edizione del decimo libro, risalente al 98 e strettamente collegata al rientro di Marziale in patria: del resto, almeno gli epigrammi 12, 30, 58, 78 appartengono certamente alla seconda edizione, e per il solo epigramma 51 vi sono al contrario forti indizi di una composizione in età domiziana.³⁹

Passando in rassegna gli epigrammi sulla periferia dei patroni si ricava l'immagine letteraria di una *upper class* che realizza una vita improntata a lusso e distinzione, ma che deve conciliare questi elementi con la partecipazione impegnativa e rischiosa all'amministrazione dell'impero, fra l'altro secondo il modello incarnato dallo stesso *princeps*, e che vuole veder ricordati nel testo entrambi questi aspetti della propria attività. Il primo risulta nel complesso più in rilievo: sia perché, come

37. Ben diverso il tono con cui Marziale aveva presentato il viaggio intrapreso da Quinto Ovidio in gioventù, al seguito di un amico esiliato da Nerone, cfr. 7,44 e 45.

38. Ovidio era il vicino di casa di Marziale a Nomento. Concordo con Nauta (2002, pp. 70-71), che definisce Quinto Ovidio un *social equal*, probabilmente legato in origine come il poeta all'ambiente dei Seneca; Moreno Soldevila (2019, p. 437) ritiene invece verosimile che si tratti di un patrono di Marziale (non è specificato in base a quali elementi). – Il Macro di 10,78 è un amico in vista (*curator* della via Appia in 10,18; governatore della Betica in 12,98): la sua 'periferia del lavoro' è presentata in termini del tutto positivi e fornisce lo spunto per sottolineare l'onestà del personaggio come amministratore.

39. Domizio Apollinare era assente da Roma nel 95, quando esce la prima edizione del libro decimo; Frontino è personaggio eminente del dopo-Domiziano. In 10,51,14 il riferimento al tempio della *gens Flavia* fa invece supporre una datazione domiziana, cfr. la discussione in Fabbrini (2007, pp. 177-179). Per orientarsi sulla spinosa questione degli epigrammi della seconda edizione si può partire da Buongiovanni (2012, pp. 19-23); il lavoro più recente in materia è Russotti (2019). Letture del motivo città-campagna nel decimo libro in Spisak (2002) e Merli (2006b).

hanno ben mostrato studi recenti,⁴⁰ ostentazione di lusso materiale e prestigio intellettuale costituivano uno specifico elemento di distinzione all'interno dell'élite flavia sia perché, possiamo ipotizzare, maggiormente in linea con toni e contesti del genere epigrammatico; non dovremo tuttavia dimenticare il secondo, osservando che in Marziale esso si introduce solo a partire dal sesto libro, e che una volta insediatosi permane spesso agganciandosi al motivo del largo successo dell'epigrammista. Colpisce infine la peculiarità della rappresentazione della periferia nel decimo libro: se fino ad allora Marziale aveva modellato la propria figura nel testo adeguandosi ai modelli proposti dai patroni e ritraendosi come proprietario di un modesto *rus* e gradito ospite di ville al mare e ai colli, dunque come sostanzialmente integrato nel sistema del patronato letterario, ora è la rappresentazione dei patroni a prendere su di sé alcuni tratti che caratterizzano un Marziale stanco, deluso e in procinto di lasciare per sempre la capitale. Il 'migliore dei mondi possibili' getta la maschera e presenta il conto sia al suo cantore sia ad alcuni fra i suoi più prestigiosi protagonisti.

Bibliografia

- Buongiovanni, Claudio (2012), *Gli epigrammata longa del decimo libro di Marziale*, Pisa, ETS.
- Canobbio, Alberto [a cura di] (2011), *M. Valerii Martialis. Epigrammaton liber quintus*, Napoli, Loffredo.
- Canobbio, Alberto (2020), *La città di Roma e il lettore romano di Marziale*, in *La città e le sue metamorfosi. Dal mondo antico all'età moderna. Atti del Convegno (Parma 7 maggio 2019)*, a cura di Voce S., Bologna, Patron, pp. 39-56.
- Citroni, Mario (1986), *Le raccomandazioni del poeta. Apostrofe al libro e contatto col destinatario*, «Maia», 38, pp. 111-146.
- Citroni, Mario (1988), *Pubblicazioni e dediche dei libri in Marziale*, «Maia», 40, pp. 3-39.
- Cucchiarelli, Andrea (2016), *La Roma di Giovenale (e il nido della Concordia in 1, 116)*, in Stramaglia A., Grazzini S., Dimatteo G. (a cura di), *Giovenale tra storia, poesia e ideologia*, Berlin-Boston, De Gruyter, pp. 65-104.
- Cucchiarelli, Andrea (2019), *Quali ludi per Vopisco? Nota testuale a Stat. silv. 1, 3, 89*, «MD», 82, pp. 207-216.
- Damon, Cynthia (1997), *The Mask of the Parasite. A Pathology of Roman Patronage*, Ann Arbor (Mich), University of Michigan Press.
- Eck, Werner (1983), *Jahres- und Provinzialfasten der senatorischen Statthalter von 69/70 bis 138/39 (part II)*, «Chiron», 13, pp. 147-237.

40. Oltre a Fabbrini (2007) su Marziale, da ricordare almeno Zeiner (2005) e Rühl (2006) su Stazio.

- Eickhoff, Franziska C. (2016), *Muße und Rekursivität in der antiken Briefliteratur. Mit einem Ausblick in andere Gattungen*, Tübingen, Mohr Siebeck.
- Fabbrini, Delphina (2007), *Il migliore dei mondi possibili. Gli epigrammi efrastici di Marziale per amici e protettori*, Firenze, Università degli Studi, Dipartimento di Scienze dell'Antichità 'Giorgio Pasquali'.
- Gibson, Roy K. – Morello, Ruth (2012), *Reading the Letters of Pliny the Younger: an Introduction*, Cambridge-New York, Cambridge University Press.
- Grewing, Farouk (1997), *Martial, Buch VI (Ein Kommentar)*, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht.
- Jones, Brian W. (1992), *The Emperor Domitian*, London-New York, Routledge.
- König, Alice – Whitton, Christopher (2018), *Roman Literature under Nerva, Trajan and Hadrian. Literary Interactions AD 96-138*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Merli, Elena (2006a), *Martial between Rome and Bilbilis*, in Rosen R., Sluiter I. (eds.), *City and Countryside and the Spatial Organization of Value in Classical Antiquity*, Leiden-Boston, Brill, pp. 327-347.
- Merli, Elena (2006b), *Identity and Irony: Martial and the Tradition of Roman Satire*, in Nauta R.R., Van Dam H.-J., Smolenaars J.J.L. (eds.), *Flavian Poetry*, Leiden-Boston, Brill, pp. 257-270.
- Merli, Elena (2013), *Dall'Elicon a Roma. Acque ispiratrici e lima poetica nell'Ovidio dell'esilio e nella poesia flavia di omaggio*, Berlin-Boston, De Gruyter.
- Moreno Soldevila, Rosario (2019), *A Prosopography to Martial's Epigrams*, in Moreno Soldevila R., Marina Castillo A., Fernández Valverde J. (eds.), Berlin, De Gruyter.
- Nauta, Ruurd R. (2002), *Poetry for Patrons. Literary Communication in the Age of Domitian*, Leiden-Boston-Köln, Brill.
- Rimell, Victoria (2008), *Martial's Rome. Empire and the Ideology of Epigram*, Cambridge-New York, Cambridge University Press.
- Roman, Luke (2010) *Martial and the City of Rome*, «JRS», 100, pp. 88-117.
- Rosati, Gianpiero (2006), *Luxury and Love: the Encomium as Aestheticisation of Power in Flavian Poetry*, in Nauta R.R., Van Dam H.-J., Smolenaars J.J.L. (eds.), *Flavian Poetry*, Leiden-Boston, Brill, pp. 41-58.
- Rosati, Gianpiero (2013), *Un aedo in posa. Stazio e la coscienza di un poeta professionista*, in Casanova-Robin H., Billault H. (par), *Le poète au miroir de ses vers. Études sur la représentation du poète dans ses oeuvres*, Grenoble, Millon, pp. 81-100.
- Rühl, Meike (2006), *Literatur gewordener Augenblick. Die Silven des Statius im Kontext literarischer und sozialer Bedingungen*, Berlin-New York, De Gruyter.
- Russotti, Ambra (2019), *Martialis liber decimus. Strategies for a Second Edition*, in Berardi R., Bruno N., Fizzarotti L. (eds.), *On the Track of the Books: Scribes, Libraries and Textual Transmission*, Berlin-Boston, De Gruyter, pp. 59-72.
- Santorelli, Biagio (2012), *Giovenale. Satira IV. Introduzione, traduzione e commento*, Berlin-Boston, De Gruyter.
- Schöffel, Christian (2002), *C. Martial, Buch 8. Einleitung, Text, Übersetzung, Kommentar*, Stuttgart, Steiner.

- Sherwin-White, Adrian Nicholas (1966), *The Letters of Pliny. A Historical and Social Commentary*, Oxford, Clarendon Press.
- Spisak, Art L. (2002), *The Pastoral Ideal in Martial, Book 10*, «CW», 95, pp. 127-141.
- Sullivan, Jean Paul (1991), *Martial: the Unexpected Classic. A Literary and Historical Study*, Cambridge-New York, Cambridge University Press.
- Syme, Ronald (1958), *Tacitus*, Oxford, Clarendon Press.
- Syme, Ronald (1991), *Roman Papers VII*, ed. by Birley A.R., Oxford, Clarendon Press.
- Wolff, Étienne (2019), *Martial and Campania*, in Augoustakis A., Littlewood R.J. (eds.), *Campania in the Flavian Poetic Imagination*, Oxford, Oxford University Press, pp. 75-82.
- Zeiner, Noelle K. (2005), *Nothing Ordinary Here. Statius as Creator of Distinction in the Silvae*, New York-London, Routledge.

La periferia come valore: le ville di Plinio il Giovane tra realtà, retorica e metaletteratura

ALBERTO CANOBBIO*

In the epistles of Pliny the Younger describing his villas it is possible to recognize a rhetorical movement of comprehensive polarization aimed at presenting the villas as Edenic places where a wonderful *coincidentia oppositorum* is realized. Pliny's descriptions of his suburban residences tend to take on a metaliterary character and an autobiographical value: the villas, indeed, translate in literary terms Pliny's desire for a totality divided between public commitment and private life, between *otium* and *negotium*; on the other hand, these extremely wide and detailed descriptions allow a reader of any age to take a virtual tour of the places where Pliny's texts were composed and to imagine the author busy with his favorite activities.

Keywords: Pliny the Younger, Roman villa, rhetoric, metaliterature, autobiography

L'autore oggetto della mia ricerca¹ ha molto a che fare con le dinamiche relative al rapporto tra centro e periferia a cui è dedicato il nostro convegno.² Plinio il Giovane, infatti, non dimentica mai Como, la sua piccola patria lombarda, e quando si trova a governare la Bitinia ricerca un assiduo contatto con il centro del potere. Esiste poi un terzo aspetto del periferico pliniano: la rappresentazione della villa e della vita in villa, un tema sul quale già molto è stato scritto,³ ma che a mio avviso può prestarsi ancora a qualche osservazione scaturita, come vedremo, da una lettura in chiave retorica delle epistole in cui Plinio parla delle sue residenze extraurbane.

Anticipo la mia tesi: in Plinio le descrizioni delle ville sono caratterizzate da un'insistita ricerca di antitesi, le quali prontamente si annullano in altrettanti ossimori; la compresenza in villa di una cosa e del suo contrario genera una polarizzazione omnicomprendiva, che si risolve in una somma dei contrari, la cosiddetta *coincidentia*

* Università di Pavia, alberto.canobbio@unipv.it

1. In queste pagine rielaboro e sintetizzo il mio articolo *Polarizzazione e coincidentia oppositorum nelle ville di Plinio il Giovane*, «Athenaeum», 108, 2020, pp. 89-113.

2. Per uno studio complessivo sul tema cfr. es. Barchiesi (2005).

3. Cfr. es. Bergmann (1995); Gibson – Morello (2012, pp. 200-233), che prendono in esame tutte le ville di Plinio, quelle sul lago di Como (*epist.* 9,7), la villa laurentina (*epist.* 2,17) e la villa toscana (*epist.* 5,6), e forniscono altresì una scelta bibliografica sull'argomento (pp. 306 s.). Aggiungerei almeno Maselli (1995), il quale studia i moduli descrittivi utilizzati da Plinio, e Hoffer (1999, pp. 29-44), su *epist.* 1,3 e il rapporto *villa/litterae*. Altri contributi importanti sono: Whitton (2013, pp. 218-255), commento a *epist.* 2,17; Marchesi (2015, pp. 226-238), su *epist.* 1,3; 2,17; 5,6 con bibliografia a p. 231 nota 4; Jacquier (2019), analisi di *epist.* 5,6.

oppositorum. Mediante questa retorica della dualità Plinio comunica un'idea di villa come luogo in cui è possibile fare tutto senza rinunciare a nulla, una sorta di *Eden* dove si intrecciano natura e cultura e di cui beneficiano tanto lo spirito quanto il corpo. Una 'villa paradiso' insomma, la quale trova il suo contraltare in una Roma percepita in prima battuta soprattutto come luogo dei *negotia*.

1. Il confronto con l'Urbe è presente già nella prima lettera in cui Plinio parla di una sua villa; si tratta dell'epistola 1,9, dedicata alla residenza situata sul litorale di Laurento (parr. 1-4):

Mirum est quam singulis diebus in urbe ratio aut constet aut constare videatur, pluribus iunctisque non constet. [2] Nam si quem interrogas 'Hodie quid egisti?', respondeat: 'Officio togae virilis interfui, sponsalia aut nuptias frequentavi, ille me ad signandum testamentum, ille in advocacionem, ille in consilium rogavit'. [3] Haec quo die feceris, necessaria, eadem, si cotidie fecisse te reputes, inania videntur, multo magis cum secesseris. Tunc enim subit recordatio: 'Quot dies quam frigidis rebus absumpsi!' [4] Quod evenit mihi, postquam in Laurentino meo aut lego aliquid aut scribo aut etiam corpori vaco, cuius fulturis animus sustinetur.

È sorprendente come il conto dei singoli giorni trascorsi in città o torni o sembri tornare e invece non torni più se si uniscono più giorni insieme. Infatti se tu chiedessi a qualcuno "Che cosa hai fatto oggi?", quello risponderebbe: "Sono stato presente all'assegnazione di una toga virile, ho partecipato a un fidanzamento o a un matrimonio, quello mi ha chiesto di firmare un testamento, quell'altro un'assistenza in tribunale, un altro ancora di fare parte di un consiglio". Queste attività, necessarie il giorno in cui le hai fatte, se pensi di averle ripetute identiche ogni giorno, ti sembrano prive d'importanza, a maggior ragione quando ti sei allontanato da esse. Allora infatti, ripensandoci, viene da dire: "Quanti giorni ho sprecato in cose tanto futili!" E questo mi capita quando nella mia villa di Laurento o leggo o scrivo qualcosa o anche mi dedico al mio corpo, sul cui sostegno lo spirito si regge.

L'abbinamento *lego/scribo* presente al termine del paragrafo 4 sottolinea i due aspetti, antitetici ma complementari, dell'attività intellettuale svolta da Plinio, il quale si dimostra consapevole che l'*animus* non può fare a meno del corpo (*corpori vaco, cuius fulturis animus sustinetur*); la salute dell'uno dipende da quella dell'altro: la topica antitesi tra la dimensione spirituale e quella fisica si risolve in una sintesi evocativa dell'unità inscindibile della persona.

Come apprendiamo dal séguito della lettera (par. 5), nella pace e nell'isolamento del litorale laziale Plinio conversa soltanto con sé stesso e con i suoi *libelli*. La bellezza del luogo è fonte di piacere e d'ispirazione (par. 6). Gli impegni romani vengono presentati invece con parole che ricordano l'inconcludente *officiosa per urbem discurs-*

satio attribuita da Seneca (*brev.* 3,2) a chi non è padrone del proprio tempo (par. 7 *strepitum istum inanemque discursum et multum ineptos labores*).

La villa consente dunque un *relax* totale della persona, come risulta anche da una lettera indirizzata a Caninio Rufo, proprietario di una villa sul lago di Como, al quale Plinio domanda (*epist.* 2,8,1): *Studes an piscaris an venaris an simul omnia? Possunt enim omnia simul fieri ad Larium nostrum. Nam lacus piscem, feras silvae quibus lacus cingitur, studia altissimus iste secessus adfatim suggerunt*. L'espressione *omnia simul*, ripetuta una terza volta al paragrafo successivo, attesta la volontà di Plinio di operare una *reductio ad unum* della doppia antitesi nascosta all'interno della triade *studes, piscaris, venaris*: la pesca si contrappone infatti alla caccia, mentre entrambe – in quanto svaghi legati ad attività fisiche – sono altra cosa rispetto alle attività intellettuali, qui rappresentate dallo *studium*.

I piacevoli svaghi offerti dal lago di Como sono però preclusi a Plinio, il quale, con parole che anche in questo caso ricordano Seneca,⁴ si autorappresenta incatenato a Roma dagli strettissimi lacci di *negotia* che è impossibile sciogliere e che non diminuiscono mai di numero.⁵

2. La retorica dell'antitesi e la contestuale ricerca di una polarizzazione omnicomprensiva risultano molto evidenti in un dittico contenuto nell'ultimo libro dell'epistolario *ad familiares* (9,36 e 9,40) e dedicato alla descrizione delle giornate che Plinio trascorre nelle sue ville.

Nella lettera 9,36, quintultima della raccolta, Plinio illustra all'amico Fusco Salinatore una giornata-tipo nella sua villa toscana, dove egli si reca durante l'estate. La giornata di Plinio inizia presto, intorno alle sei, spesso anche prima, quando si sveglia per poi però rimanere a letto a riflettere e a dare forma ai suoi pensieri che detta al *notarius* (parr. 1-2). L'attività mentale continua nella seconda parte della mattinata: in terrazza, nel criptoportico o anche durante una passeggiata in carrozza; è la volta quindi di un sonnellino, seguono una passeggiata a piedi, la lettura di un'orazione, un'altra passeggiata, massaggio, ginnastica, bagno (par. 3). A cena, se non ci sono ospiti, si legge un libro, quindi si ascolta un comico o un musicista. Conclude piacevolmente la giornata la passeggiata serale arricchita dalle conversazioni con gli schiavi, alcuni dei quali colti (par. 4). Talvolta il programma subisce delle modifiche: quando non c'è tempo per la carrozza, Plinio monta a cavallo; possono arrivare amici dalle ville vicine; alcune volte Plinio va a caccia, ma porta con sé le tavolette

4. Cfr. Sen. *tranq.* 10,1 *at in aliquod genus vitae difficile incidisti et tibi ignoranti vel publica fortuna vel privata laqueum inpegit, quem nec solvere possis nec rumpere* con Plin. *epist.* 2,8,2 *numquamne hos artissimos laqueos, si solvere negatur, abrumpam? Numquam, puto*.

5. Cfr. Plin. *epist.* 2,8,3 *nam veteribus negotiis nova accrescunt, nec tamen priora peraguntur: tot nexibus, tot quasi catenis manus in dies occupationum agmen extenditur*.

per scrivere; altre volte dirimere le noiose controversie tra coloni gli fa rimpiangere i suoi impegni in città (parr. 5-6).

Plinio organizza e rappresenta il suo soggiorno in villa come una combinazione ottimale di attività fisiche e attività intellettuali. Consideriamo alcuni dei verbi di cui l'ego pliniano è soggetto: da una parte abbiamo *cogito* (par. 2, due volte), *quae formarum dicto* (par. 2), *meditor et dicto* (par. 3), *lego* (par. 3); dall'altra troviamo *vehiculum ascendo* (par. 3), *ambulo* (parr. 3, tre volte; 4; 5), *iaceo* (parr. 3 e 5), *redormio* (par. 3), *ungor*, *exerceor*, *labor* (in sequenza asindetica con *ambulo* al termine del par. 3), *ceno* (par. 4), *equo gestor* (par. 5), *venor* (par. 6).

La mente trae beneficio dall'isolamento rispetto al mondo esterno; Plinio a proposito del suo risveglio 'differito' scrive (par. 1): *clausae fenestrae manent; mire enim silentio et tenebris ab iis quae avocant abductus et liber et mihi relictus, non oculos animo sed animum oculis sequor, qui eadem quae mens vident, quotiens non vident alia*. Una volta azzerata la percezione, gli occhi del capo diventano gli occhi della mente, il *corpus* collabora con l'*animus*. Quest'ultimo si giova anche degli spostamenti che il corpo gli consente di effettuare (par. 3 *ut dies suasit, in xystum me vel cryptoporticum confero, reliqua meditor et dicto. Vehiculum ascendo. Ibi quoque idem quod ambulans aut iacens; durat intentio mutatione ipsa refecta*); significativo, infine, è l'abbinamento tra attività venatoria e attività scrittoria, tra caccia alla selvaggina e caccia alle parole (par. 6): *venor aliquando, sed non sine pugillaribus, ut quamvis nihil ceperim non nihil referam*. Qualora lo svago dipendente dal mondo fisico deluda, la mente è pronta a venire in soccorso. Spirito e corpo sono edenici alleati nel periferico 'mondo a parte' rappresentato dalla villa extraurbana di Plinio.

Dalla descrizione della giornata in Toscana contenuta nell'epistola 9,36 prende le mosse l'ultima lettera dell'epistolario, indirizzata sempre a Fusco (*epist.* 9,40,1-2):

Scribis pergratas tibi fuisse litteras meas [= 9,36], quibus cognovisti quemadmodum in Tuscis otium aetatis exigere; requiris quid ex hoc in Laurentino hieme permittam. [2] Nihil, nisi quod meridianus somnus eximitur multumque de nocte vel ante vel post diem sumitur, et, si agendi necessitas instat, quae frequens hieme, non iam comedo vel lyristae post cenam locus, sed illa, quae dictavi, identidem retractantur, ac simul memoriae frequenti emendatione proficitur.

Scrivi di aver gradito molto la mia lettera da cui hai appreso come io trascorro il riposo estivo nella mia villa toscana; chiedi che cosa di questo cambi d'inverno nella mia villa di Laurento. Nulla, se non che il sonnellino di mezzogiorno è abolito e viene utilizzata gran parte della notte, o prima o dopo le ore di luce, e, se incalza l'obbligo di preparare una causa, cosa che d'inverno è frequente, non c'è più spazio dopo cena per il comico o il suonatore di lira, ma vengono riesaminati ripetutamente i testi che ho dettato e nel contempo la memoria si giova delle correzioni frequenti.

Come risulta chiaramente dal par. 1, il dittico 9,36 e 9,40 sulle giornate in villa intende trasmettere al lettore l'idea di un palazzo d'inverno (*in Laurentino hieme*) e di un palazzo d'estate (*in Tuscis otium aestatis*) e suggerisce, in tal modo, una polarizzazione del tempo dell'*otium*: la villa sul litorale laurentino era ottima per i mesi invernali, sia per il clima sia perché in quel periodo, fitto di attività, Plinio non poteva certo stare lontano da Roma troppo a lungo; la villa sui colli toscani, situata presso *Tifer-num Tiberinum* (*epist.* 4,1,4), l'attuale Città di Castello,⁶ distava invece da Roma centocinquanta miglia (*epist.* 10,8,6): era quindi una residenza adatta per soggiorni prolungati durante i mesi estivi, quando gli impegni romani si facevano più rarefatti.⁷

Nell'ultimo paragrafo della lettera 9,40 la polarizzazione diventa un'indicazione di totalità (par. 3):

Habes aestate hieme consuetudinem; addas huc licet ver et autumnum, quae inter biemem aestatemque media, ut nihil de die perdunt, de nocte parvolum adquirunt. Vale.

Tu conosci ora le mie abitudini estive e invernali; aggiungi pure a queste quelle della primavera e dell'autunno, che, essendo stagioni intermedie tra l'inverno e l'estate, come niente perdono in termini di ore di luce, poco acquistano per quanto riguarda la durata della notte. Stammi bene.

Mentre l'utilizzo stagionale delle due ville è ovviamente collegato alla loro ubicazione, la presentazione dell'*otium* in esse vissuto come sempre uguale nel corso dell'anno equivale a collocare le attività svolte da Plinio in villa al di fuori dal tempo ed essere fuori dal tempo è una caratteristica tipica delle opere letterarie.

Incentrare il finale dell'epistolario sull'*otium* in villa è una scelta da leggere, a mio avviso, come un gesto metaletterario. La villa, infatti, è il luogo in cui Plinio pensa, riflette, emenda e ottimizza i suoi testi: la parola *Laurentinum* per lui significa libri, tavolette e studi (*epist.* 1,22,11); quando si trova in Toscana non coltiva i campi, ma sé stesso e si preoccupa che sia pieno non il granaio, ma lo scrigno contenente i libri (*epist.* 4,6,2).

Al termine dell'epistolario, con il dittico sulle giornate in villa, l'autore ci porta per un'ultima volta nei luoghi in cui sono venuti alla luce molti dei suoi testi, tra cui, verosimilmente, anche buona parte delle epistole di cui si compone la raccolta stessa. Si tratta di luoghi soprattutto dello spirito, l'espansione – invernale o estiva non importa – della mente dell'autore, che è uguale in tutte le stagioni. La descrizio-

6. Cittadina appartenente, allora come ora, all'Umbria; Plinio però parla sempre di una villa toscana (cfr. es. *epist.* 5,6,1 *Tuscos meos*), verosimilmente perché sorgeva in una zona secoli prima occupata dagli Etruschi, cfr. Gibson – Morello (2012, p. 228 nota 89).

7. Sull'esatta localizzazione delle due ville pliniane e sugli scavi compiuti *in loco* cfr. Gibson – Morello (2012, pp. 228-233).

ne momento per momento delle giornate in villa è assimilabile a un video sulla vita dell'autore, che consente al lettore di ogni epoca di riportare virtualmente in vita Plinio mentre è intento alle sue attività preferite.

L'epistolario pliniano, come è noto, ha una forte vocazione autobiografica ed è stato scritto per eternare la memoria del suo autore,⁸ il quale trasferisce la sua identità in un luogo senza tempo (e quindi anche senza morte e senza corruzione) che è lo spazio letterario. E l'ultima immagine che Plinio ci consegna di sé, nella lettera che conclude la raccolta, è quella di un uomo della villa (e non dell'Urbe),⁹ il quale in ogni stagione dell'anno cura lo spirito insieme con il corpo dedicandosi a ciò che di lui effettivamente sopravviverà, vale a dire i suoi scritti.

3. A livello di macrotesto, il dittico a Fusco Salinatore sulle giornate in villa rappresenta la seconda parte di un gruppo tematicamente omogeneo formato da quattro epistole in cui la categoria dello spazio, ossia posizione e ambienti delle ville, viene trattata prima di quella del tempo, come abbiamo visto illustrata (e infine annullata) mediante l'esposizione di una giornata-tipo in ampia misura sempre uguale a sé stessa nonostante il variare delle stagioni:

epist. 2,17: spazio (descrizione della villa laurentina = 1106 parole)

epist. 5,6 : spazio (descrizione della villa toscana = 1523 parole)

epist. 9,36: tempo (presentazione della giornata toscana = 265 parole)

epist. 9,40: tempo (presentazione della giornata laurentina = 90 parole)¹⁰

La lettera 2,17 descrive la villa laurentina, la 5,6 la villa toscana; delle due residenze si torna a parlare in ordine inverso nel libro nono, definendo così un chiasmo.¹¹

8. Sulla raccolta *ad familiares* come autoritratto di Plinio rimando alla sintetica presentazione dei principali studi sull'argomento reperibile in Marchesi (2008, pp. 2-4); Lefèvre (2009, pp. 14-16).

9. Ai fini dell'analisi del rapporto centro/periferia in Plinio, è significativo sia il fatto che l'autore si congedi dai suoi lettori con un testo in cui non si parla di Roma sia che, a fronte del consistente spazio che egli riserva alle ville, non esista in tutto l'epistolario una descrizione della sua casa romana, situata peraltro nel prestigioso quartiere residenziale dell'Esquilino. Della *domus* pliniana si parla soltanto nei versi di Marziale citati in Plin. *epist.* 3,21,5 – la lettera-necrologio dell'amico poeta – nei quali ritroviamo tratti presenti anche nelle descrizioni delle ville pliniane: la compresenza di *otium* e *negotium*, a cui sono dedicati momenti diversi della giornata (il giorno è dedicato alla composizione di discorsi giudiziari, l'ora delle lucerne al banchetto), e la presentazione della dimora in cui Plinio trascorre il suo tempo come luogo deputato alla produzione letteraria e alla conquista dell'immortalità.

10. I dati relativi al numero delle parole provengono da Carlon (2009, pp. 227-239).

11. Dal punto di vista della ricezione del testo, il legame esistente tra le epistole 2,17 e 5,6 da una parte e il dittico 9,36 e 9,40 dall'altra viene colto quando il lettore arriva all'ultimo libro della raccolta, quello contenente il dittico indirizzato a Fusco Salinatore; tale dittico invita, come si legge in Gibson – Morello (2012, p. 205), «to re-read the Laurentine and Tuscan properties and epi-

Le prime due lettere, quelle in cui Plinio parla delle sue residenze dal punto di vista spaziale, si impongono all'attenzione già solo per le loro dimensioni: la 2,17 è la quarta per estensione dell'intera raccolta; la 5,6, che conta più di 1500 parole, supera tutte le altre *familiares* pliniane.

Nella descrizione di entrambe le ville è frequente la movenza retorica della polarizzazione omnicomprensiva, la quale riguarda sia singoli ambienti sia il paesaggio circostante e porta a unità le tradizionali coppie polari arte/natura, città/campagna, spirito/corpo nonché quella, più tipicamente pliniana, che abbina realtà fisica e universo letterario. Vediamo qualche esempio.

Molti ambienti della villa laurentina (*epist.* 2,17) si possono definire ossimorici, in quanto consentono di godere di una cosa e del suo contrario: al par. 6 si accenna a un *cubiculum* con due finestre, di cui l'una fa entrare il Sole che sorge, l'altra cerca di trattenerlo quando tramonta; un'altra stanza (par. 10) è adatta all'estate per la sua altezza, all'inverno perché ben protetta, mentre una camera da letto situata su una torre (par. 13) offre la stessa vista della volta celeste: in essa infatti *sol nascitur conditurque*; una stanza *double face* è la *zotheca* (par. 21), un'alcova per il giorno la quale mediante vetri e tendaggi, che vengono aperti oppure chiusi, può essere unita o separata rispetto all'ambiente adiacente: *modo adicitur cubiculo, modo aufertur*.

Nella villa è presente (par. 11) una *calida piscina mirifica, ex qua natantes mare adspiciunt*; si tratta di un esempio di felice integrazione tra arte e natura: nella piscina di Plinio, infatti, è possibile nuotare guardando il mare ma senza essere in mare, godendosi quindi sia il panorama e la brezza del Tirreno sia la comodità e la sicurezza di un bagno in una struttura costruita dall'uomo, dove l'acqua, per di più, viene riscaldata artificialmente.

La spiaggia (par. 27), punteggiata da altre ville, conferisce al luogo, per quanto prettamente extraurbano, l'aspetto di una serie di piccole città (*multarum urbium faciem*) e, a seconda del comportamento del mare, mostra anch'essa una sua polarità: infatti dopo una lunga bonaccia *mollit*, ma se c'è tempesta *indurat*.

La *coincidentia oppositorum* che si realizza nel *Laurentinum* caratterizza anche la residenza toscana (*epist.* 5,6); lo dimostra bene il par. 7: *regionis forma pulcherrima. Imaginare amphitheatrum aliquod immensum, et quale sola rerum natura possit effingere*. Utilizzando il verbo *effingere*, Plinio assimila la natura, personificata, a un'artista capace di plasmare l'ambiente in modo tale da riproporre l'unificazione di due coppie concettuali presenti anche nella descrizione della villa laurentina: la metafora dell'anfiteatro naturale evoca infatti un elemento architettonico tipicamente ur-

stles – though apparently built and composed separately – as an artistically conjoined and contrasting pair».

bano e fa passare in tal modo dall'antitesi alla sintesi il binomio città/campagna così come quello arte/natura.

La villa toscana, per le sue dimensioni e per la visibilità degli interventi dell'uomo, può in effetti ricordare una città: la *gestatio* per le carrozze (par. 17) è tracciata alla maniera di un *circus*; gli alberi da frutto (par. 35) introducono *in opere urbanissimo* un elemento agreste, che tuttavia fra tante raffinatezze sembra, paradossalmente, più che schietto *rus* una *ruris imitatio*.

Ciò che è naturale e ciò che è artificiale si fondono e si confondono nella villa toscana,¹² generando effetti illusionistici: vista dall'alto, la regione ha la bellezza di un dipinto (par. 13); abili giardinieri danno alle siepi la forma ora di animali feroci (par. 16) ora di lettere dell'alfabeto (par. 35), le quali compongono il nome del proprietario della villa o del giardiniere stesso; uno *stibadium* in marmo emette dell'acqua che si raccoglie in un bacino alimentato a sfioro e utilizzato per pranzi all'aperto: sul bordo del bacino vengono sistemati il vassoio degli antipasti e le portate più pesanti, mentre sull'acqua galleggiano i piatti più leggeri, sagomati a forma di barchette e uccelli acquatici (parr. 36-37); sembra di stare in un bosco, ma con il vantaggio che non si è esposti alla pioggia, quando ci si rifugia nella *zothecula*, una piccola alcova diurna ricoperta da una vite rigogliosa (parr. 38-39). La *zothecula*, definita da Plinio al par. 38 *idem atque aliud* rispetto al *cubiculum* adiacente e illuminata dalla penombra di un *lumen obscurum*, rientra a pieno titolo fra gli ambienti ossimorici, presenti nella villa toscana come già in quella laurentina: al par. 31 si accenna infatti prima a una *porticus ante medium diem hiberna, inclinatio die aestiva* quindi a due appartamenti che, a seconda delle ore del giorno, *aut sole utuntur aut umbra*.

Nel paragrafo finale un'ultima polarizzazione omnicomprensiva sancisce l'eccellenza della villa toscana, dove Plinio si trova ottimamente dal punto di vista sia fisico che mentale (par. 46): *ibi animo, ibi corpore maxime valeo. Nam studiis animum, venatu corpus exerceo*.

Prima della chiusa, la lettera ospita una sezione metaletteraria (parr. 41-44), nella quale Plinio discute i termini del rapporto tra l'oggetto descritto, in questo caso la villa, e il testo che lo descrive (par. 41):

Vitassem iam dudum ne viderer argutior, nisi proposuissem omnes angulos tecum epistula circumire. Neque enim verebar ne laboriosum esset legenti tibi, quod visenti non fuisset, praesertim cum interquiescere, si liberet, depositaque epistula quasi residere saepius posses.

12. La coppia polare *natura/ars* viene cursoriamente esplicitata al par. 18: Plinio accenna a un prato *non minus natura quam superiora arte visendum*, dove i *superiora* sono le piante modellate dai giardinieri (par. 16) e la *gestatio in modum circi* (par. 17).

Avrei evitato già da un pezzo il rischio di sembrare troppo meticoloso, se non mi fossi proposto con questa lettera di fare un giro insieme a te per tutti gli angoli della mia proprietà. Non temevo infatti che fosse faticoso per te alla lettura ciò che non lo sarebbe stato alla vista, soprattutto perché hai piuttosto spesso la possibilità di fare una pausa, se ti va, e, mettendo giù la lettera, quasi di sederti.

L'epistola di Plinio non si può considerare lunga, perché è adeguata alla *materia* (par. 42), al pari di due esempi canonici di *ekphrasis* – lo scudo di Achille e quello di Enea – ai quali Plinio aggiunge il poema di Arato (par. 43), che, pur enumerando tantissime stelle, non eccede comunque la misura, dal momento che la sua descrizione non è un *excursus* ma coincide con l'opera stessa. Anche Plinio è impegnato in un'*ekphrasis* – come appare al par. 44 l'espressione *oculis tuis subicere* («mettere dinanzi ai tuoi occhi») – e lui pure è chiamato a sviluppare un testo di ampie dimensioni perché (par. 44) *non epistula quae describit sed villa quae describitur magna est*.¹³

L'asserita coerenza tra oggetto descritto e testo descrittivo genera dapprima un'equivalenza e quindi una sovrapposizione tra mondo reale e universo letterario: leggere l'epistola è come visitare la villa (par. 41 *omnes angulos tecum epistula circumire*); sospendere la lettura equivale a un momento di riposo fisico (par. 41 *residere*).¹⁴ Come prevede lo statuto letterario dell'*ekphrasis*, le *res* si traducono in *verba* e, in ossequio alla *coincidentia oppositorum* cara a Plinio, ancora una volta l'*animus* viene in soccorso del *corpus* costruendo una realtà mentale che, in quanto astratta e immateriale, è sempre a disposizione del lettore, ovunque egli si trovi. L'epistola sostituisce dunque con vantaggio una visita fatta di persona alla residenza di Plinio e consente a ogni lettore, presente e futuro, di compiere una sorta di *virtual tour*.¹⁵ Una vol-

13. La sezione metaletteraria dell'epistola 5,6 e in particolare le modalità con cui Plinio interpreta il genere retorico dell'*ekphrasis* sono state studiate, anche in chiave teoretica, da Chinn (2007).

14. La 'lettura' delle residenze pliniane, alle quali viene dunque implicitamente riconosciuta una semantica, è un'azione incentivata da Plinio stesso mediante riferimenti alle lettere dell'alfabeto, cfr. *epist.* 2,17,4 *porticus in D litterae similitudinem circumactae* con Drummer in Bergmann (1995, p. 410), che considera la *porticus* 'leggibile' come una «of Pliny's many witty allusions to his fictional villa as a text to be 'read'»; 5,6,35 s. [*buxus*] *in formas mille descripta, litteras interdum, quae modo nomen domini dicunt modo artificis... deinde plures figurae pluraque nomina* con Chinn (2007, pp. 271 s.); per parte mia, mi chiedo se l'assimilazione della *porticus* laurentina alla lettera D, iniziale della parola *dominus*, non sia intesa anch'essa a richiamare alla mente del visitatore/lettore la figura del proprietario della villa.

15. Marchesi (2015, p. 231) definisce le descrizioni pliniane una «mental map»: non forniscono infatti la planimetria delle ville. Come segnala Riggsby in Gibson – Morello (2012, p. 214), Plinio passa in rassegna un ambiente dopo l'altro utilizzando indicatori di direzione e di sequenza, cfr. es. *epist.* 2,17,4-6 dove troviamo, nell'ordine: *in prima parte, deinde, contra, mox, undique, a fronte, a tergo, mox, a laeva, deinde*. Si produce così un'enumerazione, che, alla maniera di una *cumulatio* retorica, punta a impressionare il lettore, il quale si fa l'idea di un edificio quanto mai articolato, ricco di stan-

ta entrata nello spazio letterario, la villa viene sottratta alla contingenza e preservata per l'eternità.

Sia in questa lettera sia in quella dedicata al *Laurentinum*, vi sono minimi accenni alle persone – sicuramente non poche – addette a gestione e manutenzione delle ville;¹⁶ non si parla nemmeno degli arredi¹⁷ e degli oggetti d'uso. In descrizioni tanto particolareggiate queste assenze balzano all'occhio e fanno parte, a mio avviso, di una strategia intesa a trasportare le residenze possedute da Plinio al di fuori della temporalità: tutto ciò che è 'databile' e corruttibile (uomo o manufatto che sia) e che potrebbe quindi consentire di attribuire un'età alle ville non trova spazio nell'*ekphrasis* pliniana.¹⁸

Come è noto, il portiere ormai decrepito e sdentato che Seneca, il quale l'aveva visto bambino, incontra nella sua residenza suburbana fa capire al filosofo che il suo possedimento è invecchiato insieme con lui (*epist.* 12,1-4). Le ville di Plinio non corrono invece questo rischio e continuano ad apparirci nel pieno della loro atemporale bellezza. Come ha osservato Whitton, Plinio si è pienamente calato nel ruolo di architetto testuale delle sue residenze,¹⁹ da lui non solamente descritte, ma ricreate – *sine die* – nello spazio letterario.

4. L'intreccio tra realtà fisica e trascrizione letteraria si coglie molto bene nel testo pliniano più famoso in fatto di ville, vale a dire l'epistola 9,7, dalla quale apprendiamo che Plinio era solito chiamare due sue residenze situate sul lago di Como, l'una al livello dell'acqua, l'altra invece più in alto, rispettivamente Commedia e Tragedia²⁰ (parr. 1-3):

ze e che offre molteplici possibilità di fruizione. Tale modalità descrittiva crea invece problemi a chi intende tracciare la pianta delle ville pliniane, come dimostra la grande varietà di ricostruzioni che sono state proposte nel corso dei secoli a partire dalla medesima base testuale, cfr. Du Prey (1994).

16. In *epist.* 2,17 cfr. i parr. 7, 9, 22, 24; in *epist.* 5,6 i parr. 27, 35 e 46.

17. Fanno eccezione nel *Laurentinum* un armadio che, in *bybliothecae speciem*, contiene i testi che Plinio consulta più di frequente (*epist.* 2,17,8) e quindi il letto e le due sedie presenti nella *zotheca* (par. 21); tra gli arredi della villa toscana viene citato solamente il letto della *zothecula* (*epist.* 5,6,38).

18. Interpretazioni differenti di queste assenze impreviste, che creano uno stacco tra la realtà effettiva della villa e la rappresentazione letteraria della medesima, sono state avanzate, in riferimento a *epist.* 1,3, da Hoffer (1999, p. 29), per il quale Plinio «minimizes both the luxury materials... and the slave labor» per sottrarsi alle critiche di natura moralistica spesso rivolte contro le ville di lusso, e da Gibson – Morello (2012, p. 216), secondo cui «the virtual absence of other human figures is one clue to the fact that 2.17 and 5.6 are self-portraits» (in altri termini, un *focus* costantemente centrato sull'autore-proprietario toglierebbe spazio ad altri soggetti).

19. Cfr. Whitton (2013, p. 220) «letter and villa have merged into an indivisible work of art, with P[liny] as master textual architect».

20. Risale al Rinascimento una tradizione che immagina 'Villa Commedia' sul lungolago di Lenno, 'Villa Tragedia' invece sul promontorio di Bellagio, nei pressi dell'attuale Villa Serbelloni, cfr. Gibson – Morello (2012, pp. 200 s. e 210 s.).

Aedificare te scribis. Bene est, inveni patrocinium; aedifico enim iam ratione quia tecum. Nam hoc quoque non dissimile quod ad mare tu, ego ad Larium lacum. [2] Huius in litore plures meae villae, sed duae maxime ut delectant ita exercent. [3] Altera imposita saxi more Baiano lacum prospicit, altera aequae more Baiano lacum tangit. Itaque illam tragoediam, hanc adpellare comoediam soleo, illam quod quasi cothurnis, hanc quod quasi socculis sustinetur. Sua utrique amoenitas, et utraque possidenti ipsa diversitate iucundior.

Mi scrivi che stai costruendo, bene! Ho trovato un avvocato difensore; infatti ormai ho una giustificazione per costruire, perché sono in tua compagnia.²¹ Anche questo infatti non fa differenza, che tu costruisci vicino al mare, io invece vicino al lago di Como. Sulle rive di questo ci sono parecchie mie ville, ma due soprattutto tanto mi diletano quanto mi danno da fare. L'una, posta sulle rocce, alla maniera delle ville di Baia, si affaccia sul lago; l'altra invece, sempre come a Baia, è a contatto con l'acqua. Pertanto sono solito chiamare quella Tragedia, questa Commedia; quella perché sembra quasi che si regga su dei coturni, questa invece su dei sandaletti. Ambedue hanno una loro piacevolezza e ambedue sono particolarmente care al proprietario proprio per la loro diversità.

Le caratteristiche delle due ville vengono illustrate in dettaglio nel paragrafo successivo, interamente strutturato secondo la correlazione oppositiva 'questa/quella' (par. 4):

Haec lacu propius, illa latius utitur; haec unum sinum molli curvamine amplectitur, illa editissimo dorso duos dirimit; illic recta gestatio longo limite super litus extenditur, hic spatiosissimo xysto leviter inflectitur; illa fluctus non sentit haec frangit; ex illa possis despiciere piscantes, ex hac ipse piscari, hamumque de cubiculo ac paene etiam de lectulo ut e naucula iacere.

Questa si gode il lago più da vicino, quella per un tratto più ampio; questa abbraccia un solo golfo che si incurva dolcemente, quella ne divide due con il suo altissimo dorso; in quella la passeggiata si sviluppa dritta con un lungo percorso che sovrasta la spiaggia, in questa si piega leggermente in un porticato molto ampio; quella non avverte i flutti, questa li infrange; da quella puoi vedere in basso i pescatori, da questa puoi pescare tu stesso e gettare l'amo dalla stanza, quasi addirittura dal letto, come da una barchetta.

Al termine del par. 4 Plinio rivela la ragione per cui ha deciso di *aedificare*: dotare ognuna delle due ville di quello che le manca e che abbonda invece nell'altra (*haec mihi causae utriusque quae desunt adstruendi ob ea quae supersunt*).

La reiterata movenza di polarizzazione incentrata sulle due residenze è un effetto retorico voluto dall'autore: Plinio infatti, come leggiamo al par. 2, possiede *plures*

21. Cfr. nota seguente.

villae sul lago di Como, ma concentra la sua attenzione soltanto su due, quelle che, siccome *ut delectant ita exercent*, danno luogo, una volta di più, alla compresenza di elementi contrari: il piacere e l'impegno. Le due ville prescelte – e selezionate per competere con quelle della celeberrima Baia²² – hanno inoltre dei *cognomina* letterari giustificati dalla loro posizione (ora bassa, ora alta rispetto al lago) e fra tutti i generi considerati 'bassi' oppure 'alti' Plinio sceglie proprio gli unici due reciprocamente antitetici, tragedia e commedia per l'appunto, riequilibrando in tal modo la duplice prosopopea di *Amores* 3,1, dove Ovidio contrappone invece alla Tragedia fatta persona non Commedia, ma Elegia.²³

In questa lettera, dunque, come già abbiamo visto accadere nelle descrizioni del *Laurentinum* e della villa toscana, Plinio ricerca e costruisce un'antitesi (reale e al tempo stesso letteraria) per poi trasformare la contrapposizione iniziale tra 'Villa Commedia' e 'Villa Tragedia' in una sintesi omnicomprensiva: secondo le sue intenzioni, infatti, ognuna delle due ville dovrà avere gli stessi pregi dell'altra, i quali andranno a compensare i loro punti deboli di partenza. Tuttavia, siccome qualità e limiti delle due residenze, ossia *quae desunt* e *quae supersunt*, dipendono anche dalla loro posizione, non si vede in che modo il progetto di Plinio possa tradursi in pratica: nel par. 4 cit. *supra*, ad esempio, l'ultimo pregio menzionato di 'Villa Commedia' è pescare dalla finestra del *cubiculum*, un lusso che invece 'Villa Tragedia', costruita sulle pendici che circondano il lago di Como, ben difficilmente potrà mai garantire ai suoi occupanti.

Viene da pensare allora che Plinio non intenda comunicare ai posteri un progetto edilizio, ma che la sua retorica veicoli un discorso metaletterario dalla valenza autobiografica: *aedificare*, prima parola di questa lettera, appartiene allo stesso campo semantico del *monumentum* oraziano (*carmin.* 3,30) e, insieme ai soprannomi delle due ville, suggerisce la possibilità che Plinio stia parlando non solo di edifici ma anche di letteratura e, nella fattispecie, proprio di quell'epistolario che per noi rappresenta la 'casa', l'*aedificium* appunto, in cui possiamo sempre ritrovare l'autore.

Il messaggio di fondo trasmesso da questa lettera attraverso la 'maschera' delle due ville 'teatrali' è che il loro proprietario, nonché autore del testo, ama la completezza: egli infatti punta a trasformare due residenze dalle caratteristiche opposte (e che potrebbe comunque sfruttare alternativamente) in due residenze gemelle, in modo tale da poter disporre di ogni comodità nel medesimo tempo; ma un progetto del genere è possibile solo sulla carta, vale a dire nell'universo letterario.

22. Sherwin-White (1966, p. 487) ipotizza che Voconio Romano, destinatario dell'epistola 9,7, fosse intento a costruire una villa nei pressi di Baia, cfr. par. 1 *ad mare tu [aedificas], ego ad Larium lacum.*
23. Secondo Gibson – Morello (2012, p. 208) «Pliny's more immediate model is *Amores* 3.1».

5. Un'ultima riflessione: in letteratura la *domus* viene spesso considerata la manifestazione fisica del carattere del *dominus*; pare pertanto legittimo ricavare dall'analisi di come Plinio descrive le sue ville delle informazioni sulla personalità dell'autore.

Nel nostro caso, la polarizzazione omnicomprensiva che abbiamo visto operare nelle epistole dedicate alle ville mostra un'interessante analogia con quanto sappiamo dell'uomo Plinio, il quale divide il suo tempo tra ruolo pubblico e vita privata, tra contingenza dell'attività politico-giudiziaria e atemporalità della cultura, tra impegni romani e *otium* in villa: all'interno di queste antitesi Plinio non può e non vuole rinunciare a nulla, in quanto ognuno di questi momenti è portatore di un valore non negoziabile; il solo modo per cercare di tenere insieme tutto questo è alternare, a seconda dei giorni e delle stagioni, *otium* e *negotium*, villa e Roma.

La totalità a cui Plinio aspira non è monolitica ma plurale: è la sintesi di un'antitesi. Plinio punta a raccordare un centro, di cui conosce i disagi, con una periferia di cui coglie invece i vantaggi; si delinea in tal modo un progetto (e un ideale) di vita che il lettore trova rispecchiato nella retorica della dualità che percorre le descrizioni delle ville. Tali descrizioni, infatti, risultano innervate di polarizzazioni non *ad excludendum* bensì pronte a mutarsi in una mirabile compresenza dei contrari: una positiva pienezza che non certo nell'Urbe, ricettacolo di *negotia* senza fine, ma almeno nella rappresentazione, retorica e letteraria, delle sue residenze extraurbane Plinio poteva, con soddisfazione, vedere realizzata.

Bibliografia

- Barchiesi, Alessandro (2005), *Center and Periphery*, in *A Companion to Latin literature*, ed. by Harrison S., Malden, Blackwell, pp. 394-405.
- Bergmann, Bettina (1995), *Visualizing Pliny's Villas*, «JRA», 8, pp. 406-420 = Gibson – Whitton (2016, pp. 201-224).
- Carlson, Jacqueline M. (2009), *Pliny's Women. Constructing Virtue and Creating Identity in the Roman World*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Chinn, Christopher M. (2007), *Before Your Very Eyes: Pliny Epistulae 5.6 and the Ancient Theory of Ekphrasis*, «CPh», 102, pp. 265-280.
- Du Prey, Pierre de la Ruffinière (1994), *The Villas of Pliny from Antiquity to Posterity*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Gibson, Roy K. – Morello, Ruth (2012), *Reading the Letters of Pliny the Younger. An Introduction*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Gibson, Roy K. – Whitton, Christopher [eds.] (2016), *The Epistles of Pliny, Oxford Readings in Classical Studies*, Oxford, Oxford University Press.
- Hoffer, Stanley E. (1999), *The Anxieties of Pliny the Younger*, Atlanta, Scholars Press.
- Jacquier, Joséphine (2019), *Leere Räume – die Kunst der Beschreibung in Plinius' epistu-*

la 5, 6, in *Luoghi dell'abitare, immaginazione letteraria e identità romana. Da Augusto ai Flavi*, a cura di Citroni M., Labate M., Rosati G., Pisa, Edizioni della Normale, pp. 289-300.

Lefèvre, Eckard (2009), *Vom Römertum zum Ästhetizismus. Studien zu den Briefen des jüngeren Plinius*, Berlin-New York, De Gruyter.

Marchesi, Iliaria (2008), *The Art of Pliny's Letters. A Poetics of Allusion in the Private Correspondence*, Cambridge, Cambridge University Press.

Marchesi, Iliaria (2015), *Uncluttered Spaces, Unlittered Texts*, in *Pliny the Book-Maker. Betting on Posterity in the Epistles*, ed. by Marchesi I., Oxford, Oxford University Press, pp. 223-251.

Maselli, Giorgio (1995), *Moduli descrittivi nelle ville pliniane: percezione, animazione, concezione dello spazio*, «BStudLat», 25, pp. 90-104.

Sherwin-White, Adrian N. [ed.] (1966), *The Letters of Pliny. A Historical and Social Commentary*, Oxford, Clarendon Press.

Whitton, Christopher [ed.] (2013), *Pliny the Younger, Epistles, Book II*, Cambridge, Cambridge University Press.

Le retour de l'exilé: variations sur un thème déclamatoire

DANIELLE VAN MAL-MAEDER*

This paper deals with a recurring character in latin declamations: the exile. In spite of repeated appearances and a wealth of legislation surrounding it, this character has remained relegated *extra fines*, beyond the field of interest of criticism. However, his return home provokes a variety of public and private conflicts, relevant to the comprehension of the mechanisms of this school exercise.

Keywords: exile, declamation, fiction, law, ethics, traitor, homicide

Parmi les personnages types de l'univers déclamatoire, on rencontre l'exilé. Bien qu'il apparaisse dans plusieurs controverses chez Sénèque le Père, Calpurnius Flaccus et Pseudo-Quintilien, et malgré la riche législation qui l'entoure, ce personnage est resté relégué *extra fines*, hors du champ d'intérêt de la critique. Pourtant, son retour au pays suscite divers conflits d'ordre public et privé, intéressants pour la compréhension du fonctionnement de la déclamation.

Pour rappel, la déclamation est un exercice de rhétorique, qui se présente sous deux formes: la suasoire et la controverse. La première relève du genre délibératif, la deuxième du genre judiciaire. C'est dans la controverse que l'exilé fait son apparition. L'exercice consiste à composer et à déclamer un discours *in utramque partem* autour d'un cas judiciaire fictif, en endossant un rôle, que ce soit un personnage type ou son avocat. Les personnages des controverses sont le plus souvent anonymes: un père, un fils, une mère ou une belle-mère, un riche et son ennemi, le pauvre, un tyran et son justicier, le tyrannicide, un traître, un héros de guerre. Parmi ces figures, certaines sont 'neutres', c'est-à-dire qu'elles ne sont ni bonnes, ni mauvaises en soi. Il revient au déclamateur de les colorer en fonction du cas donné, en les rendant sympathiques ou antipathiques. Par exemple, selon les situations, un père peut apparaître comme un *senex mitis* ou comme un *senex durus*. D'autres personnages sont d'emblée empreints d'une nuance positive ou négative que le déclamateur doit, selon les circonstances, renforcer ou effacer. Ainsi le tyran est foncièrement cruel; il passe son temps à torturer les gens et à violer les jeunes filles. Si l'élève doit plaider la cause d'un tyran, il lui faudra atténuer ces traits génériques. Le héros de guerre est une figure essentielle-

* Université de Lausanne, danielle.vanmal-maeder@unil.ch

ment positive; ses exploits lui donnent droit à la récompense de son choix.¹ Mais ses prétentions se révèlent parfois discutables, comme lorsqu'il veut épouser une riche veuve, qu'il affirmait précédemment être sa mère.² Le riche est généralement arrogant, enclin à la tyrannie, tandis que le pauvre est un brave homme dénué d'ambition, heureux de sa condition. Mais il arrive aussi qu'un pauvre débute les hostilités.³ Concernant l'exilé, ce personnage possède une pré-histoire, qui l'a amené à être chassé de son pays et le pénalise forcément. Si en plus il revient au pays avant d'avoir purgé sa peine, il aggrave son cas. Comme le tyran ou le traître – mais dans une moindre mesure – il menace l'équilibre de la cité. Ajoutons qu'à chaque personnage type correspond un environnement type. Le pirate vit dans une caverne au bord d'une falaise abrupte, le tyran fait régner la terreur du haut d'une citadelle, le paysan cultive son champ dans une aimable campagne. Mais la plupart des personnages vivent en ville, une ville dont les contours demeurent imprécis. Elle est entourée de frontières, au-delà desquelles les exilés sont relégués dans un lieu qui n'est jamais spécifié.⁴

Dans les recueils de déclamations que nous avons conservés, les controverses sont introduites par un résumé de l'affaire à traiter (le thème), accompagné d'une ou plusieurs lois. Tantôt ces lois font référence à la législation grecque ou romaine, tantôt elles sont un mélange des deux; parfois, elles n'existent que dans l'univers déclamatoire. C'est que la controverse est un exercice rhétorique: il ne s'agit pas de débattre de lois existantes, mais d'apprendre à développer une argumentation de type juridique. Très souvent, un cas de controverse se fonde sur deux lois (ou plus) qui entrent en conflit: la question est alors de savoir laquelle l'emporte. Il arrive également que les discussions portent sur la lettre de la loi et son esprit, ou confrontent loi et éthique.⁵ Voici une liste de lois déclamatoires qui concernent les exilés:

- a. *Imprudentis caedis damnatus quinquennio exulet.*
- b. *Cum damnato proditiōnis patronus exulet.*

1. En fonction d'une loi déclamatoire qui se présente sous différentes formes (Quint. *decl.* 258; 371: *Vir fortis optet quod volet*; Sen. *contr.* 10,2: *Vir fortis quod volet praemium optet*; Quint. *decl.* 293; 304: *Viro forti praemium*); cfr. Quint. *inst.* 7,1,24; 7,5,4; 7,7,4, etc.; voir Bonner (1949, p. 88); Lanfranchi (1938, pp. 389-390); Langer (2007, pp. 98-101); Wycisk (2008, pp. 215-291). Sur la figure du *vir fortis*, Lentano 1998.

2. Quint. *decl.* 306.

3. Santorelli (2014, pp. 16-26) relève ce renversement de rôle en particulier à propos du thème de la cité trahie.

4. Le monde des déclamations est décrit par Russell (1983, pp. 21-39), qui l'a efficacement baptisé «Sophistopolis». Pour le fonctionnement de cet univers fictionnel, voir aussi Berti (2007, pp. 99-110); van Mal-Maeder (2007, pp. 1-39).

5. Les lois déclamatoires ne cessent de susciter l'intérêt de la critique: voir Sprenger (1911); Lanfranchi (1938); Bonner (1949, pp. 84-132); Langer (2007); Wycisk (2008); Lentano (2011; 2014); Amato *et al.* (2015); Rizzelli (2015).

- c. *Proditor cum liberis exulet.*
 d. *Exulem intra fines (deprehensum) liceat occidere.*
 e. *Exulem tecto et cibo iuvare ne liceat.*
 f. *Exul qui secretum ad rem publicam pertinens indicare voluerit habeat in civitatem redeundi potestatem, et si indicaverit, maneat in civitate.*

Ces lois, nous le verrons, reflètent plus ou moins librement des pratiques de différentes époques. Leur formulation dépend des cas judiciaires qu'elles gouvernent. Comme il ressort des lois a), b) et c), les crimes entraînant une condamnation à l'exil sont soit l'homicide involontaire (*imprudens caedes*), soit la trahison (*proditio*).⁶ On trouve aussi deux proscrits ayant fui leur patrie pour échapper à la mort durant la guerre civile,⁷ et deux citoyens ayant préféré s'exiler plutôt que de supporter un tyran.⁸ Les lois d), e) et f) envisagent la situation du retour de l'exilé, retour qui se produit le plus souvent avant l'heure. On relèvera encore que les lois b) et c) fusionnent deux personnages types, l'exilé (*exul*) et le traître à la patrie (*proditor*). D'autres combinaisons sont possibles. Ainsi chez Calpurnius Flaccus, un violeur (*raptor*) s'enfuit pour éviter la condamnation à mort que sa victime est en droit d'exiger en fonction de la loi sur les femmes violées – et qu'elle exige en effet lorsqu'il rentre au pays.⁹ Dans la *Petite déclamation* 305, le thème de l'exil se décline autour de deux autres personnages types:

Exules a divite pugnare inter se coacti. Exulem intra fines deprehensum liceat occidere. Duos pauperes dives, inimicos suos, imprudentis caedis quinquennii exilio damnatos, intra fines deprehensos dimicare inter se datis gladiis coegit. Commortui sunt. Accusatur iniusti supplicii.

6. La sanction d'exil est encore proposée dans une affaire *de vi* chez Quint. *decl.* 365: *Duo ignominiam statuerunt, duo exilium, tres mortem*; cfr. aussi Ps.-Quint. *decl.* 12,1, où le déclamateur balance entre la mort et l'exil pour punir un homme chargé de ramener du blé à ses concitoyens affamés; comme il n'avait pas fait suffisamment diligence, les habitants de la ville avaient été contraints de se nourrir de cadavres.

7. Sen. *contr.* 4,8 et 6,4. Il n'est pas question là d'une loi spécifique; le litige naît au moment où le proscrit est rétabli dans ses droits. Dans le premier cas, l'homme est en conflit avec son affranchi qui l'avait recueilli dans sa fuite; dans le deuxième, il est accusé d'avoir empoisonné sa femme pour hériter de ses biens, alors que celle-ci l'avait suivi dans son exil. L'exil volontaire correspond à une pratique romaine en vigueur à l'époque républicaine: cfr. e.g. Cic. *Caecin.* 34,100; Polyb. 6,14,7-8; Sen. *contr.* 9,1,4 (dans une affaire d'adultère); Kelly (2006, pp. 1-67); Rivière (2008, p. 53; 2013); Stini (2011, pp. 31-32 et *passim*).

8. Sen. *contr.* 7,6 *th.*; 7,6,6 et 15; Quint. *decl.* 269 *th.*; 269,10.

9. Calp. *decl.* 46: le violeur estime avoir expié sa faute par son départ volontaire (*voluntaria profectio*); cfr. aussi Quint. *decl.* 280 *th.*; 280,9. Le thème de cette controverse mentionne la *lex raptarum* (i.e. *Rapta raptoris aut mortem aut nuptias optet*): sur ce sujet, voir Bonner (1949, pp. 89-91); Langer (2007, pp. 65-70); Wycisk (2008, pp. 269-276); van Mal-Maeder (2007, pp. 24-29); Brescia (2012); Pasetti *et al.* (2019, pp. 211-212) *ad* Quint. *decl.* 247.

On reconnaît ici un conflit typique de l'univers déclamatoire, qui met aux prises un riche et un pauvre – deux pauvres dans le cas présent. Le thème de la controverse fait état d'un combat à mort entre pairs, un motif que l'on rencontre ailleurs dans les déclamations.¹⁰ L'enjeu de ce cas judiciaire est de déterminer si le châtement imposé par le riche tombe sous la loi sur les exilés citée en exergue (loi d]). Cette loi apparaît plusieurs fois dans le corpus des *Petites déclamations*.¹¹ S'il est probable qu'elle correspond à une certaine réalité,¹² elle permet surtout de déclencher une affaire judiciaire lorsqu'un exilé s'en revient au pays. Sans doute est-elle à mettre en relation avec l'*aqua et igni interdictio*, sur laquelle je reviendrai. Quant à la mention d'un exil de cinq ans (*pauperes [...] imprudentis caedis quinquennii exilio damnatos*), elle fait référence à la loi a), qui se retrouve également dans plusieurs déclamations.¹³ Ses fondements réels sont sujets à discussion. Le commentaire aux *Petites déclamations* de Lucia Pasetti *et alii* signale l'existence de cette sanction à l'époque d'Hadrien, tout au moins pour les membres des classes supérieures.¹⁴ Quoi qu'il en soit, la mention d'un exil limité dans le temps a pour effet d'atténuer l'aura négative du personnage: il a été jugé coupable, certes, mais la peine est relativement clémentine.¹⁵ Dans l'affaire en question, il s'agit d'un homicide involontaire; les deux pauvres n'avaient pas l'intention de commettre un meurtre. Si cela avait été le cas, ils auraient été exilés à vie, comme on peut le déduire d'un passage de l'*Institution oratoire*.¹⁶ Voilà donc deux pauvres hères condamnés, d'une part, à l'exil pour avoir commis un homicide involontaire, coupables, d'autre part, d'être rentrés au pays avant d'avoir purgé leur peine. Pour accuser le riche, le déclamateur se sert quelque peu paradoxalement de leur statut d'exilés temporaires. Il soutient avec insistance que les deux hommes –

10. Sen. *contr.* 5,3; pour un Romain, il s'agit là d'un acte de cruauté extrême: cfr. *e.g.* Val. Max. 9,2 *ext.* 2 (à propos d'Hannibal).

11. Quint. *decl.* 248; 296; 305; 351.

12. Ainsi Lanfranchi (1938, 477 note 4); Bonner (1949, 111); Langer (2006, pp. 121-123).

13. Sen. *contr.* 4,3; 6,2; Quint. *decl.* 244; 248; 296; 305; *inst.* 7,4,43.

14. Pasetti *et al.* (2019, p. 196) *ad* Quint. *decl.* 244, avec références. Il est possible que cette loi corresponde à une certaine réalité; néanmoins, je n'exclurais pas que la durée de la sanction (*quinquennium*) soit 'normative', tant il est vrai que les thèmes de controverses mentionnent de façon récurrente certains nombres. Le délai de cinq années se retrouve dans la loi déclamatoire autorisant les hommes à divorcer de leur femme si elles n'ont pas mis d'enfant au monde après cinq ans de mariage: cfr. Sen. *contr.* 2,5; Quint. *decl.* 251, avec Pasetti *et al.* (2019, p. 243) *ad loc.*

15. Cfr. Quint. *decl.* 248,13: *Imprudentis caedis damnari genus absolutionis est*. Cette peine est comparable à la *relegatio*, moins sévère que la *deportatio*, qui entraînait une perte de l'existence civique: Rivière (2008, pp. 48 et 81); Stini (2011, pp. 36-42); Pasetti *et al.* (2019, p. 198) *ad* Quint. *decl.* 244,2. Dans le corpus déclamatoire, seul le mot *exilium* est employé; cfr. quand même Ps.-Quint. *decl.* 1,14, où on trouve le verbe *relegare* à propos d'un père reléguant son fils dans une partie retirée de la maison.

16. Quint. *inst.* 7,4,43: *In coniecturam quoque eadem species cadit, cum perpetuo an quinquennali sit exilio multandus in controversiam venerit: nam an prudens caedem commiserit quaeritur*; voir Pasetti *et al.* (2019, p. 198) *ad* Quint. *decl.* 244,2, où il est question de *perpetuum exilium*.

des citoyens, précise-t-il (305,1) – furent les innocentes victimes de la haine du riche (305,2; 305,4-5; 305,8-9; 305,16; 305,19). Alors que les raisons ayant conduit à leur exil sont prudemment laissées dans le vague, le déclamateur laisse entendre que le riche, leur ennemi, un monstre de cruauté au comportement de tyran (305,7), a joué de son influence pour les faire condamner. Leur exil est une *calamitas* (305,2). Et s'ils sont rentrés au pays, c'est que le riche leur a tendu un guet-apens; leur amour pour leur patrie était si fort qu'ils n'ont pas résisté à la tentation de fouler le sol (305,5-6):

Incredibile est, iudices, quanto difficilius finibus careant qui exilium non meruerunt. Amplectebantur miseri pio furto¹⁷ extremum patriae solum, non mehercule scio an alicuius insidiis perducti, an aliqua humanitatis facie impulsus; nihil probare possum: ambo perierunt. Si tamen intueri naturam volueritis, apparebit profecto non casu eos in eum locum potissimum venisse in quo ab inimico deprehenderentur. Deprehendit enim tamquam expectasset.

Après avoir relaté les faits sur le mode pathétique, le déclamateur développe une argumentation de type juridique, en niant que l'action du riche corresponde aux termes de la loi d) *Exulem intra fines deprehensum liceat occidere*. Car le riche n'a pas tué les deux exilés de sa main, il les a seulement armés et regardés se battre jusqu'à la mort dans un spectacle indécent (305,17-18). S'il avait agi conformément à la loi, il les aurait exécutés lui-même sans attendre.¹⁸ Le déclamateur ne manque pas de souligner la cruauté de la loi derrière laquelle l'accusé se réfugie, en relevant qu'elle permet de devenir un meurtrier (305,11-12). Les deux pauvres exilés ne s'y étaient d'ailleurs pas trompés, qui s'étaient volontairement entretués pour ne pas survivre à l'autre (305,19).

L'idée d'un piège tendu à l'exilé pour le faire rentrer au pays apparaît également dans la *Petite déclamation* 296, où un parasite, personnage foncièrement négatif, tue un exilé venu rendre visite à son frère. Le thème s'appuie sur les deux lois mentionnées précédemment:

Exul, tace. Exulem intra fines deprehensum liceat occidere. Inprudens caedis damnatus ex lege in exilium quinquennium missus est. Intra fines a fratre ad cenam vocatus cum parasito fratris litem fratre iam dormiente conseruit, et a parasito clamante «exul, tace» ex lege interfectus est. Quo comperto parasitum abiicit adulescens. A patre abdicatur.

17. Un oxymore très expressif. Pour cet emploi de *furtum* à propos d'un retour illégal, cfr. Quint. *decl.* 248,2; comparer pour le contexte 296,4 (*furtum pietatis*).

18. L'accusateur relève donc deux points liés aux états de cause: 1) l'action du riche ne correspond pas à la définition d'*occidere* (*status finitivus*) 2) le riche a prolongé le tourment des deux pauvres, alors que la loi (d'après lui) réclame une exécution immédiate (*status qualitatis*): voir Dingel (1988, pp. 125-126); sur la théorie des *status*, Calboli Montefusco (1986); Berti (2014); Calboli (2016).

Comme le relève le commentaire de Lucia Pasetti *et alii*, l'invitation au banquet, suivie d'un fratricide, évoque la *cena Thyesti*.¹⁹ Le conflit est ici d'ordre privé: un jeune homme est soupçonné d'avoir fait venir son frère exilé dans l'idée de le tuer et d'empocher sa part d'héritage (296,6). Le père reproche à son fils d'avoir poussé son frère au crime en l'invitant chez lui plutôt que d'aller lui rendre visite dans son lieu d'exil (296,3-4):

Obicio tibi quod fratrem intra fines invitasti [...]. Obici tibi potest quod tam impius es ut fratrem post illam miseram fortunam non videris nisi ad te descendentem. Nam illi ignosci potest vel cum periculo venienti: tibi vero quis ignoscat qui, cum sine periculo ad illum ire posses, in id discrimen adduxeris fratrem tuum ut eum etiam parasitus posset occidere? Obicio tibi quod adhibueris cenae tertium. Si hoc furtum pietatis est, opus est secreto. Obicio quod parasitum potissimum adhibueris: hoc enim vacabat misero, hoc exuli? – cenabat cum parasito!

La présence du parasite induit la caractérisation négative du fils (s'il a un parasite, c'est qu'il est un débauché) et le soupçon qu'il s'agissait d'un meurtre commandité.²⁰ Par ricochet, l'exilé se retrouve blanchi: son désir de retrouver les siens le temps d'un dîner justifie qu'il ait bravé l'interdiction de rentrer au pays.

L'insulte lancée par le parasite témoigne du mépris que l'exilé suscite. Il est considéré comme un ennemi public et son statut juridique est sujet à discussion. Dans la *Petite déclamation* 244, un homme condamné à l'exil pour homicide involontaire s'ennuyait de sa femme; il revient chez lui avant les cinq ans prescrits par la loi, la surprend en flagrant délit d'adultère et la tue. Il est accusé d'homicide. Le texte est très lacunaire, mais un passage de l'*Institution oratoire* (7,1,6-8) sur lequel cette déclamation paraît se fonder,²¹ permet d'en saisir l'essence. Deux lois encadrent l'affaire, celle bannissant un homme condamné pour homicide involontaire (loi a), et celle accordant à un mari le droit de tuer son épouse adultère (*Adulterum cum adultera liceat occidere*).²² La discussion est centrée sur la condition juridique de l'exilé: une fois condamné, même pour une durée déterminée, conserve-t-il ses droits de citoyen? L'homme peut-il se défendre derrière la loi sur les adultères? Selon l'accusé, la réponse est oui, car seule une condamnation à l'exil perpétuel entraîne la perte de

19. Pasetti *et al.*, à paraître, établit également un parallèle entre les deux frères de cette déclamation et Étéocle et Polynice (je remercie Lucia Pasetti d'avoir mis ce matériel inédit à ma disposition); sur ces paradigmes tragiques et d'autres, voir Casamento (2002); Berti (2007, pp. 311-325); Brescia (2015); Nocchi (2015, pp. 119-206); pour la dimension intertextuelle des déclamations, cfr. aussi Pingoud – Rolle (2020).

20. Sur la figure du parasite dans la déclamation latine, voir van Mal-Maeder (2016).

21. Pasetti *et al.* (2019, p. XXI et p. 195).

22. Sur cette loi déclamatoire et l'évolution du droit du mari à l'époque impériale, voir Pasetti *et al.* (2019, pp. 196-197 et p. 400) *ad Quint. decl.* 244 et 277,1.

ses droits.²³ Dans l'*Institution oratoire*, en revanche, la partie adverse soutient que le mari était déchu de ses droits.²⁴

Chez Sénèque le Père (*contr.* 6,2), le retour d'un homme exilé déclenche un autre conflit familial. Ici, l'exilé n'est pas mis à mort, car c'est la loi e) qui régit le thème en question:

Exul pater fundo prohibitus. Exulem tecto et cibo iuvare ne liceat. Imprudentis caedis damnatus quinquennio exulet. Quidam, cum filium et filiam haberet, imprudentis caedis damnatus in exilium profectus, solebat venire in possessionem vicinam finibus. Resciit hoc filius, cecidit vilicum; vilicus exclusit patrem. Coepit ire ad filiam. Accusata illa, quod exulem recepisset, advocato fratre absoluta est. Post quinquennium pater abdicat filium.

La loi *Exulem tecto et cibo iuvare ne liceat* fait référence à la formule de bannissement qui, dans la Rome antique, entérinait une condamnation à l'exil (*aqua et igni interdictio* ou *aquae et ignis interdictio*). Attestée depuis l'époque médio-républicaine, cette mesure, qui impliquait la perte de la citoyenneté et une confiscation des biens, fut remplacée au début de l'époque sévérienne par le terme *deportatio*. Comme l'a montré Rivière, un troisième élément, lié aux guerres civiles, vint s'ajouter à l'interdiction de l'eau et du feu, à savoir l'interdiction du toit mentionnée pour la première fois par Cicéron.²⁵ Accueillir un exilé sous son toit (c'est-à-dire lui fournir l'hospitalité, un asile), était considéré comme un acte séditieux.²⁶ La variante déclamatoire, où *tectum* et *cibus* ont remplacé *ignis* et *aqua*, met l'accent sur la dimension privée et familiale de l'affaire, et engage une réflexion d'ordre éthique: les lois édictées par les hommes priment-elles sur les relations familiales? Pour le déclamateur qui défend la cause du père, les devoirs des enfants envers leurs parents sont prioritaires, ce qu'il exprime à l'aide de sentences pathétiques construites sur des oppositions:

Accusator civium me fecit exulem, filius etiam meorum. [...] Filia me patrem iudicavit, servi dominum; uni filio exul fui. [...] Alii exul est, tibi pater est.

23. Quint. *decl.* 244,2: *Si in perpetuum exilium missus essem, forsitan posset de hoc quaeri, an ad leges pertinuerim, cum illud ex lege fieret quod exulare:* voir Pasetti *et al.* (2019, pp. 195-200). La *Petite déclamation* 248 traite pareillement de l'exil sous un angle technique: Pasetti *et al.* (2019, pp. 218-223).

24. Quint. *inst.* 7,1,8: *Sed tibi, inquit accusator, illos non licuit occidere: exul enim eras.*

25. Cic. *dom.* 78: *Tecti et aquae et ignis interdictione*; cfr. aussi App. *B.C.* 1,31; Plut. *Cic.* 42,1; Rivière (2008 et 2013, en part. pp. 146-155); Kelly (2006, pp. 25-39); Stini (2011, pp. 32-36, 42-44 et *passim*). Cfr. Sen. *Oed.* 257-259, où Œdipe décrète: *Cuius Laius dextra occidit, / hunc non quieta tecta, non fidi lares, / non hospitalis exulem tellus ferat.*

26. Rivière (2008, pp. 60-61) et (2013, pp. 151-154), qui cite à ce propos la *lex Iulia de vi* d'Auguste (Paul. *sent.* 5,26,3).

Selon lui, le fils s'est montré trop zélé dans son application de la loi:

Lex eum tenet, qui iuvat exulem, non qui patitur iuari. Ignora, dissimula: lex te innocentem esse, non curiosum iubet.

Quant au fils, il affirme avoir voulu protéger son père. Car s'il a obéi à la loi interdisant d'accueillir un exilé, c'est pour éviter qu'il ne soit tué:²⁷

Facere lege prohibente non potui. [...] Non pro me timui, sed pro te: res in notitiam hominum pervenerat; captabar; timui ne occidereris. Vis scire notum fuisse? Soror est accusata. Malui servum frugalissimum caedere quam patrem optimum amittere.

Le discours du fils demeure, comme il se doit, respectueux. Mais ce qui est en jeu, ce sont bel et bien les effets de la peine d'exil infligée au père de famille sur son autorité familiale.²⁸

On trouve une situation comparable dans la *Petite déclamation* 285. Le cas oppose un général victorieux à son père, qui est en exil pour une durée de cinq ans (il a donc commis un homicide par imprudence). Le thème est flanqué d'une loi autorisant le général à réclamer la récompense de son choix (*Praemium victor imperator accipiat*).²⁹ L'homme pourrait demander que son père soit gracié, mais il ne le fait pas. À son retour, son père le renie. Au cœur de ce litige qui possède à la fois une composante privée et publique (puisque le fils est *imperator*), c'est à nouveau la question de la *patria potestas* qui se pose: un fils doit-il obéissance à son père en toutes circonstances, même si ce dernier a été exilé et alors que lui-même occupe une fonction honorable?

La *Petite déclamation* 288 confronte à son tour les intérêts de la famille et ceux de l'État autour du thème de l'exil. Un père y tue ses deux fils devenus tyrans, et exige comme récompense (car les tyrannicides aussi ont droit à leur récompense)³⁰ que son troisième enfant soit exilé. Il craint en effet que ce dernier ne succombe à son tour

27. Probablement en fonction de la loi d) autorisant une telle mesure (même si cette loi n'est pas attestée chez Sénèque le Père); voir *supra*, notes 11 et 12.

28. Cfr. aussi Sen. *contr.* 4,3, où l'autorité d'un père exilé se mesure à celle de son fils (à propos d'une affaire de viol). Un homme condamné à l'*aqua et igni interdictio* perdait ses droits et son patrimoine: voir Rivière (2008, pp. 57-58 et p. 67), qui cite notamment Gaius, *inst.* 1,128: *Cum autem is, qui [...] aqua et igni interdicatur, civitatem romanam amittat, sequitur ut, quia eo modo ex numero civium Romanorum tollitur, proinde ac mortuo eo desinant liberi in potestate eius esse*, ainsi que les *Regulae* du Pseudo-Ulpien (début du III^{ème} siècle de notre ère), un manuel scolaire mentionnant également les effets de l'*interdictio* sur la *patria potestas* (10,3,3).

29. Sur cette loi déclamatoire (cfr. aussi Calp. *decl.* 15), voir Pasetti *et al.* (2019, pp. 445-446).

30. Quint. *decl.* 288,1: *Tyrannicida optet quod volet*; 282: *Tyrannicidae praemium*, voir Pasetti *et al.* (2019, p. 431 note 1); (Lanfranchi 1938, pp. 381-384); Bonner (1949, p. 104); Langer (2007, pp. 109-111); Wycisk (2008, pp. 200-208). Sur la figure du tyran et la législation qui l'entoure, voir encore Pasetti *et al.* (2019, p. 262 et p. 345) *ad* Quint. *decl.* 254 et 267; Tabacco (1985).

à cette malédiction familiale, dont Lucia Pasetti a relevé la dimension tragique: «in combinazione con i motivi della cruenta lotta per il potere all'interno di una stessa famiglia e della "maledizione" che grava su un'intera stirpe, il riferimento all'esilio contribuisce a evocare uno scenario tragico: tutti questi mitemi sono compresenti, ad esempio, nelle vicende dei Labdacidi, spesso evocate dalla tragedia. Il tema sembra quindi costruito in modo da invitare lo studente di retorica a mettere a frutto le letture dei tragici per introdurre certi *colores* [...] e per dare vita alle *personae* coinvolte». ³¹ Dans ce cas, le litige n'est pas lié au retour d'un exilé. Il s'agit plutôt d'examiner l'*aequitas* de la demande du tyrannicide: son fils n'ayant pas commis de crime, une sentence d'exil se justifie-t-elle? Car l'exil est une sanction qui punit, on l'a vu, soit un homicide involontaire (loi a)], soit la trahison (lois b] et c]). À moins que la mesure d'éloignement réclamée par le père ne paraisse insuffisante face au danger que représente un homme susceptible de succomber à une attirance quasi 'génétique' pour la tyrannie? ³²

Mais passons à un autre ennemi public, le traître à la patrie (*proditor*), qui est également une figure récurrente de l'univers déclamatoire. L'accusation de trahison recouvre différents comportements mettant en péril la communauté, des comportements sanctionnés tantôt par la peine capitale, tantôt par l'exil. ³³ Cette dernière sanction, plus douce, présente l'avantage de permettre le retour de l'exilé, condition nécessaire pour déclencher la controverse. Voici le thème de la *Petite déclamation* 266:

Ex proditore exule fortis. Bis de eadem re agere ne liceat. In quadam civitate proditionis damnatus missus est in exilium. Bello eadem civitate laborante revocati sunt exules. Is qui proditionis damnatus fuerat fortiter fecit. Petit ut iterum causam suam agat. Accusator praescribit quod bis eadem re agere non liceat.

Cette controverse réunit trois personnages types en un: le traître, l'exilé et le héros de guerre (*vir fortis*) qui, pour prix de sa bravoure, peut lui aussi réclamer la récompense de son choix en fonction d'une loi de l'univers déclamatoire. ³⁴ Voilà donc un

31. Pasetti *et al.* (2019, p. 459); le commentaire relève par ailleurs que notre tyrannicide a de toute façon l'autorité, en tant que *pater familias*, de bannir son fils: cfr. 288,2: *Quod mihi et citra praemium licebat*. Le sujet de cette controverse se retrouve chez Sop. *quaest. div.*, pp. 211-213 Weissenberger (= VIII 331-335 Walz).

32. Auquel cas le troisième fils pourrait être accusé de viser à la tyrannie (*actio adfectatae tyrannidis*): Pasetti *et al.* (2019, p. 458), avec références.

33. Pasetti *et al.* (2019, p. 339 et pp. 372-373) *ad* Ps.-Quint. *decl. min.* 266 et 272; Lanfranchi (1938, pp. 432-436); Bonner (1949, pp. 109-110); Langer (2007, pp. 112-114); Wycisk (2008, pp. 319-325). La sanction d'exil à l'encontre d'un traître est décrite dans un passage illustrant le style élevé en *Rhet. Her.* 4,12: *Vester enim vos animus amantissimus rei publicae facile edocet ut eum qui fortunas omnium voluerit prodere praecipitem proturbetis ex ea civitate, quam iste hostium spurcissimorum dominatu nefario voluerit obruere*; cfr. aussi 4,51.

34. Voir note 1. Pasetti *per litt.* remarque: «Il *proditor/exul fortis* è una di quelle figure paradossali

personnage doublement négatif (un traître exilé), que les circonstances de son retour transforment en un type positif (un héros de guerre). Si l'homme avait été condamné à mort, un tel renversement de situation n'aurait évidemment pas pu se produire. Le fait qu'il demande que son cas soit réexaminé suggère son innocence et oriente vers une couleur: il a été injustement exilé.³⁵ La controverse porte ici sur un conflit entre deux lois: celle qui interdit d'engager un nouveau procès sur un sujet déjà débattu (*Bis de eadem re agere ne liceat*) et sur lequel un jugement a été rendu puisque l'homme a été exilé, et celle sur le héros de guerre, qui n'est pas citée mais qui est évidemment sous-entendue.³⁶

Ainsi l'exilé, considéré d'ordinaire comme une menace pour la communauté, a la possibilité de se racheter en œuvrant pour son bien. C'est ce qui se produit encore dans la *Petite déclamation* 351, où un exilé veut avertir les citoyens de la ville dont il a été banni d'un coup d'état fomenté par un riche:³⁷

Exul index tyrannidis. Exulem intra fines deprehensum liceat occidere. Ex suspicionem tyrannidis sit actio. Exul, apud quem dives fuerat hospitatus, scripsit senatui se facturum indicium tyrannidis si reditus sibi decerneretur. In curia cum ageretur solus dives contradixit. Decreto tamen reditu exul ille intra fines est occisus. Dives tyrannidis reus est.

Le thème ne précise pas la raison pour laquelle l'homme avait été exilé, mais le contexte permet de supposer qu'il est un *proditor* désireux de se racheter. Le personnage du riche soupçonné d'aspirer à la tyrannie apparaît ailleurs dans le corpus déclamatoire.³⁸ Ici, le 'Maître' du recueil recommande de donner de l'accusé l'image d'un homme intègre, entièrement dévoué à sa patrie.³⁹ À l'inverse, l'exilé (même s'il est mort) sert de faire-valoir à l'accusé. Il est donc dépeint comme un homme aigri, avide de vengeance, lui-même un tyran en puissance (351,1). Pour se défendre contre l'accusation de viser à la tyrannie, le riche doit écarter de lui le soupçon qu'il a voulu faire taire un témoin. Et comme l'interdiction de revenir au pays avait été officiellement levée (*decreto reditu*), il ne peut pas se protéger derrière la loi d) permet-

che ricorrono nella declamazione (*rusticus parasitus, sacerdos prostituta*): concentra in sé due stereotipi di segno opposto sfidando il declamatore a giocare con i cliché associati ai tipi opposti che confliscono nella figura paradossale».

35. Cette couleur traverse aussi la *Petite déclamation* 305 (*supra*).

36. Pasetti *et al.* (2019, pp. 338-339); le développement, qui implique une comparaison des lois (266,1), suit de près les instructions de Quint. *inst.* 7,7 sur les lois contradictoires (*leges contrariae*).

37. Ce thème se retrouve chez Calp. *decl.* 6 dans une formulation légèrement différente; *infra*, note 40.

38. Cfr. Quint. *decl.* 260; 352 (les deux fois, il s'agit d'un *adulescens*); *supra*, note 30.

39. Le recueil des *Petites déclamations* est un manuel pratique où s'exprime la voix d'un 'Maître': Oppliger (2016); Winterbottom (2018); Pasetti (2019, pp. XI-XXI et *passim*).

tant de tuer un exilé surpris à l'intérieur des frontières. Cela ne l'empêche pas pour autant de la mentionner, en la reformulant de manière à en faire non pas un droit, mais une obligation (351,7):

Hoc decretum senatus non omnibus fuisse notum (etenim festinatione quoque in eiusmodi metu praecipitari solere omnia), legem illam quae exulem intra fines iuberet occidi nemini fuisse ignotam. Eum igitur qui multos inimicos haberet, non omnibus decreto senatus, omnibus iure exulis noto, intra fines occisum non esse mirandum.

La représentation négative de l'exilé dans cette controverse contraste avec celle de la *Petite déclamation* 254, dont le sujet est proche. Il y est également question d'un exilé qui rentre au pays pour y faire des révélations sur un homme qu'il soupçonne d'aspirer à la tyrannie. Cette fois, l'exilé n'est pas tué. Il s'agit de savoir s'il peut rester, l'homme qu'il a accusé ayant été absous à voix égales. Le débat est technique et il porte principalement sur l'interprétation de la loi (f)], une loi fictionnelle taillée à la mesure du thème.⁴⁰

Une autre loi adaptée aux acteurs de la controverse est celle qui propose d'exiler, en même temps qu'un homme jugé coupable de trahison, son avocat (loi b)]. Elle gouverne la *Petite déclamation* 334, où un litige survient entre un *patronus* et son client accusé de trahison. Ce dernier, bien qu'acquitté, avait refusé de payer son défenseur. Celui-ci se mua alors en accusateur et fit condamner son ancien client, encourant ainsi lui-même l'exil. Cette loi se retrouve (avec une formulation légèrement différente) dans l'*Institution oratoire*; Quintilien y cite un thème d'école, où l'accusation de trahison débouche sur un conflit familial. Le cas est celui d'un *proditor*, défendu par un de ses fils doué d'éloquence (*disertus filius*). Malgré tout, il avait été condamné à l'exil, et son fils avec lui, en fonction de la loi *Proditionis damnatus cum advocato exulet* (cfr. loi b)].⁴¹ Or l'homme avait un deuxième fils, inculte (*rusticus*) mais valeureux. Ce dernier accomplit une action de gloire et réclama comme récompense le retour de son père et de son frère.⁴² Plus tard, les deux frères se disputent l'héritage.

40. Pasetti *et al.* (2019, pp. 260-261 note 1) cite *Dig.* 48,19,4 (Marc.): *Nemo potest commeatum remeatumve dare exuli, nisi imperator, ex aliqua causa*; sur la question de la levée de la sanction, voir Rivière (2008, pp. 105-111); Stini (2011, pp. 135-155). On a rapproché le sujet de cette déclamation (toute comme Quint. *decl.* 351 et Calp. *decl.* 6) d'un épisode relaté par Tac. *ann.* 14,48-49 et 16,14 à propos d'Antistius Sosianus. Exilé par Néron en 62, il revint à Rome en 66 sous la promesse de révéler un complot menaçant le prince: voir Pasetti *et al.* l.c. avec références.

41. Quint. *inst.* 7,1,42; cette loi est encore citée en 5,10,107.

42. En fonction de la loi sur le *vir fortis* (*supra*, note 1), qui n'est pas explicitement mentionnée. Une autre norme régit le thème en question: *Qui reo proditionis patri non adfuerit, exberes sit*. Cette controverse met donc en concurrence trois lois différentes.

Dans la *Petite déclamation* 366, enfin, c'est le retour du fils d'un exilé qui provoque un litige:

*Legatus filius proditoris occisus. Legatus sacrosanctus sit. Proditor cum liberis exulet.
Cuius filius legatus erat proditoris damnatus est. Revertentem legatum quidam occidit.
Caedis reus est.*

Cette controverse est bâtie sur les deux lois explicitement mentionnées dans le thème et sur celle, sous-entendue, permettant de tuer un exilé qui aurait franchi les frontières du pays (loi dJ).⁴³ L'affirmation du caractère sacré d'un ambassadeur – et donc de son immunité – correspond à la réalité romaine où, selon le *ius gentium*, l'ambassadeur était considéré comme *sanctus inviolatusque*.⁴⁴ En revanche, la loi ordonnant que les enfants d'un traître condamné à l'exil subissent la même sanction (loi cJ) contredit la pratique romaine, réfractaire à la transmissibilité d'une peine.⁴⁵ Mais sa formulation sert le cas en question. De fait, la juxtaposition de ces deux normes dans le thème amène à débattre de la primauté de l'une ou de l'autre. L'accusé appuie sa défense sur la deuxième: d'après lui, le fils était un exilé, comme son père; il avait donc le droit de le tuer dès le moment où il était rentré au pays. De son côté, l'accusateur invoque la loi garantissant l'immunité d'un ambassadeur. Mais il soulève également un point de définition à propos de celle qui concerne le traître exilé (*status finitivus*).⁴⁶ Car selon lui, le fils n'était pas un exilé: absent au moment du jugement de son père, il n'a pas été, au sens propre du terme, chassé hors du sol de la patrie. L'argument est de nature étymologique:

*Exul ille quando factus est? Quis illum accusavit, quis damnavit, quis expulit? Atqui sic fieri exulem pater illius exemplo est, et inde exul quoque dictus est, quasi ex solo patrio expulsus.*⁴⁷

Le déclamateur conteste en outre que la loi soit universelle: selon son interprétation, elle ne vise que le condamné et ses éventuels complices. Or le fils n'a pas pris part

43. Shackleton Bailey (2006) l'imprime dans son édition.

44. Cfr. e.g. Liv. 39,25,10; Quint. *decl.* 252,2: *Si legatus erit (sc. pulsatus) bello vindicabitur et iure gentium*; Kaser (1993, pp. 33-34); Langer (2007, pp. 123-125); Wycsik (2008, p. 210).

45. Sprenger (1911, p. 235); Lanfranchi (1938, pp. 433-435) avec références, pour qui cette norme déclamatoire a une origine grecque; de même, Wycsik (2008, pp. 322-323) note que cette loi apparaît chez un rhéteur grec tardif.

46. *Supra*, note 18.

47. Winterbottom (1984, p. 567) *ad loc.* cite e.g. Isid. *etym.* 5,27,28: *Exul dicitur qui extra solum est*; cfr. Cic. *parad.* 31: *Omnes scelerati atque impii, quorum tu te duces esse profiteris, quos leges exilio adfici volunt, exules sunt, etiamsi solum non mutarunt*; Stini 2011, p. 30; *TbLL* s.v. *exilium* 1484,26-31 et s.v. *exul* 2097,83-2098,7.

au crime de son père, il est innocent, il n'a même pas été jugé. Qui plus est, au moment des faits, il était *legatus*, donc sacrosaint. Par conséquent, l'accusé est doublement fautif: il a porté la main sur un ambassadeur en fonction et tué un homme qui n'était pas un exilé.⁴⁸

L'examen des différents cas mettant en scène la figure de l'exilé montre que ce sont essentiellement des points légaux qui font l'objet d'un débat. L'exilé des déclamations – en tant que repris de justice – suscite principalement des discussions d'ordre juridique et éthique dans des affaires publiques et privées. Dans la majorité des cas, c'est son retour au pays qui active la controverse, qu'il ait ou non l'autorisation de rentrer. Bien qu'il appartienne originellement à la catégorie des personnages type négatifs, il peut se racheter et passer dans les camp des 'gentils', soit en rendant service à son pays, soit en prouvant qu'il a été injustement condamné. Les déclamations latines (d'après ce que nous avons conservé tout au moins) ne s'intéressent pas au lieu d'exil ou à l'état d'esprit de l'exilé, si ce n'est en passant, lorsqu'il faut susciter la pitié en décrivant l'éloignement de la patrie comme une calamité. En cela, elles diffèrent de la riche production littéraire et philosophique que le thème de l'exil a suscitée dans l'Antiquité.

Bibliographie

- Amato, Eugenio – Citti, Francesco – Huelsenbeck, Bart [eds.] (2015), *Law and Ethics in Greek and Roman Declamation*, Berlin-Münich-Boston, De Gruyter.
- Berti, Emanuele (2007), *Scholasticorum Studia. Seneca il Vecchio e la cultura retorica e letteraria della prima età imperiale*, Pisa, Giardini.
- Berti, Emanuele (2014), *Le controversiae della raccolta di Seneca il Vecchio e la dottrina degli status*, «Rhetorica», 32, pp. 99-147.
- Bonner, Stanley F. (1949), *Roman Declamation in the Late Republic and Early Empire*, Liverpool, University of California Press.
- Brescia, Graziana (2012), *La donna violata. Casi di stuprum e raptus nella declamazione latina*, Lecce, Grifo.
- Brescia, Graziana (2015), *Declamazione e mito*, in *La declamazione latina. Prospettive a confronto sulla retorica di scuola a Roma antica*, a cura di Lentano M., Napoli, Liguori, pp. 59-88.
- Calboli, Gualtiero (2016), *Les status et les petites déclamations du Pseudo-Quintilien*, in

⁴⁸. Langer (2007, pp. 124-125) analyse ce cas en tentant d'y repérer des éléments correspondant à la réalité romaine. Selon elle, le fils de l'exilé était devenu *legatus* dans sa nouvelle patrie; revenu à Rome (*sic*) en tant qu'ambassadeur, il avait été tué en sa qualité d'exilé. Cependant, le discours de l'accusateur mentionne bien le fait que l'homme était en mission au moment de la condamnation de son père et qu'il n'avait pas été informé de son exil (366,3-4; 366,6; 366,8).

- Fabrique de la déclamation antique*, par Schneider C., Poignault R., Lyon, Collection de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, pp. 227-239.
- Calboli Montefusco, Lucia (1986), *La dottrina degli "status" nella retorica greca e romana*, Hildesheim-Zürich-New York, Olms-Weidmann (Bologna 1984¹).
- Casamento, Alfredo (2002), *Finitimus oratori poeta: declamazioni retoriche e tragedie senecane*, Palermo, Flaccovio.
- Casamento, Alfredo – van Mal-Maeder, Danielle – Pasetti, Lucia [a cura di] (2016), *Le Declamazioni minori dello Pseudo-Quintiliano. Discorsi immaginari tra letteratura e diritto*, Berlin-Boston, De Gruyter.
- Casamento, Alfredo – van Mal-Maeder, Danielle – Pasetti, Lucia [a cura di] (2018), *Eloquentiae itinera. Declamazione e cultura letteraria a Roma in età imperiale*, Napoli (= «Maia», 70,2).
- Dingel, Joachim (1988), *Scholastica materia. Untersuchungen zu den Declamationes minores und der Institutio oratoria Quintilianus*, Berlin-New York, De Gruyter.
- Håkanson, Lennart (1989), *L. Annaeus Seneca Maior. Oratorum et rhetorum sententiae, divisiones, colores*, Leipzig, Teubner.
- Kaser, Max (1993), *Ius gentium*, Köln-Weimar-Wien, Böhlau.
- Kelly, Gordon P. (2006), *A History of Exile in the Roman Republic*, Cambridge-New York-Melbourne, etc., Cambridge University Press.
- Lanfranchi, Fabio (1938), *Il diritto nei retori romani*, Milano, Giuffrè.
- Langer, Vera I. (2007), *Declamatio Romanorum. Dokument juristischer Argumentationstechnik, Fenster in die Gesellschaft ihrer Zeit und Quelle des Rechts?*, Frankfurt am Main-Berlin-Bern, etc., Peter Lang.
- Lentano, Mario (1998), *L'eroe va a scuola, La figura del vir fortis nella declamazione latina*, Napoli, Loffredo.
- Lentano, Mario (2011), *Die Stadt der Gerichte. Das Öffentliche und das Private in der römischen Deklamation*, in *Römische Werte und römische Literatur im frühen Prinzipat*, hrsg. von Haltenhoff A., Heil A., Mutschler F.H., Berlin-New York, De Gruyter, pp. 209-232.
- Lentano, Mario (2014), *Retorica e diritto. Per una lettura giuridica della declamazione latina*, Lecce, Grifo.
- Lentano, Mario [a cura di] (2015), *La declamazione latina. Prospettive a confronto sulla retorica di scuola a Roma antica*, Napoli, Liguori.
- Mal-Maeder van, Danielle (2007), *La fiction des déclamations*, Leiden-Boston, Brill.
- Mal-Maeder van, Danielle (2016), *Tisser des lieux communs. Quelques réflexions autour de la figure du parasite dans les Petites déclamations*, in *Le <Declamazioni minori> dello Pseudo-Quintiliano: Discorsi immaginari tra letteratura e diritto*, a cura di Casamento A., van Mal-Maeder D., Pasetti L., Berlin-Boston, De Gruyter, pp. 137-156.
- Nocchi, Francesca R. (2015), *Declamazione e teatro*, in *La declamazione latina. Prospettive a confronto sulla retorica di scuola a Roma antica*, a cura di Lentano M., Napoli, Liguori, pp. 175-209.
- Oppliger, Claire (2016), *Quelques réflexions sur la méthode (ou les méthodes?) du Maître des*

- Petites déclamations, in *Le <Declamazioni minori> dello Pseudo-Quintiliano: Discorsi immaginari tra letteratura e diritto*, a cura di Casamento A., van Mal-Maeder D., Pasetti L., Berlin-Boston, De Gruyter, pp. 103-116.
- Pasetti, Lucia – Casamento, Alfredo – Dimatteo, Giuseppe – Krapinger, Gernot – Santorelli, Biagio – Valenzano, Chiara [a cura di] (2019), *Le Declamazioni minori attribuite a Quintiliano I (244-299)*, Bologna, Pàtron.
- Pingoud, Julien – Rolle, Alessandra (2020), *Déclamations et intertextualité. Discours d'école en dialogue*, Berne, Peter Lang.
- Rivière, Yann (2008), *L'interdictio aqua et igni et la deportatio sous le Haut Empire romain (Étude juridique et lexicale)*, in *Exil et relégation. Les tribulations du sage et du saint durant l'Antiquité romaine et chrétienne (Ier-VIe s. ap. J.-C.)*, par Blaudeau Ph., Paris, De Boccard, pp. 47-113.
- Rivière, Yann (2013), *L'interdiction de l'eau, du feu... et du toit (sens et origine de la désignation du bannissement chez les Romains)*, «RPh», 87, pp. 125-175.
- Rizzelli, Giunio (2015), *Declamazioni e diritto*, in *La declamazione latina. Prospettive a confronto sulla retorica di scuola a Roma antica*, a cura di Lentano M., Napoli, Liguori, pp. 211-270.
- Russell, Donald A. (1983), *Greek Declamation*, Cambridge-London-New York-Sidney, Cambridge University Press.
- Santorelli, Biagio (2014), *[Quintiliano]. Il ricco accusato di tradimento (Declamazioni maggiori, 11) – Gli amici garanti (Declamazioni maggiori, 16)*, Cassino, Edizioni Università di Cassino.
- Shackleton Bailey, David R. (2006), *[Quintilian], The Lesser Declamations, I-II*, Cambridge (Mass.)-London, Loeb.
- Stini, Frank (2011), *Plenum exiliis mare. Untersuchungen zum Exil in der römischen Kaiserzeit*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag.
- Tabacco, Raffaella (1985), *Il tiranno nelle declamazioni di scuola in lingua latina*, Torino, Accademia delle Scienze (= «MAT», 9).
- Winterbottom, Michael (1974), *The Elder Seneca. Controversiae, Books 1-6, Controversiae, Books 7-10, Suasoriae, I-II*, Cambridge (Mass.)-London, Loeb.
- Winterbottom, Michael [ed. by] (1984), *The Minor Declamations Ascribed to Quintilian*, Berlin-New York, De Gruyter.
- Winterbottom, Michael (2018), *The Words of the Master*, in *Eloquentiae itinera. Declamazione e cultura letteraria a Roma in età imperiale*, a cura di Casamento A., van Mal-Maeder D., Pasetti L., Napoli (= «Maia», 70,2), pp. 73-83.
- Wycisk, Tonia (2008), *Quidquid in foro fieri potest. Studien zum römischen Recht bei Quintilian*, Berlin, Duncker & Humblot.

Les *Bithyniaka* et la question des identités d'Arrien

SÉBASTIEN BARBARA*

Arrian who has long been considered 'between two worlds' seems to be an interesting case to study when examining topics of center and periphery in the Roman Empire during the second century A.D. The paper criticizes the idea of an in-between author and questions Arrian's identities focusing on the fragmentary *Bithyniaka*. This lost work shows the importance of Nicomedia as a cultural and emotional center: as an important and privileged man, Arrian must promote the visibility of his hometown as if he were his son.

Keywords: Arrian, *Bithyniaka*, provincial identity, Bithynia, Nicomedia, hometown, center, biographic, cultural euergetism, virtues

Arrien écrit en grec dans un empire contrôlé par Rome, comme Appien ou comme cet autre 'Bithynien' qu'est Dion Cassius, mais ses centres d'intérêt *semblent* nous empêcher de l'envisager exactement sur le même plan que ces auteurs hellénophones qui écrivent surtout l'histoire de Rome: en effet, paradoxalement, les œuvres d'Arrien sont très peu tournées vers l'*Vrbs* et vers l'époque récente. Faut-il réellement s'en étonner et voir là un premier symptôme d'un *décentrement* vers l'Orient annonçant la *bipolarité* du Bas-Empire? Cela semble bien risqué.

Si l'on se limite à observer les centres d'intérêt d'Arrien, ce serait donc, en quelque sorte, un auteur *centrifuge*, mais, parallèlement, sa carrière et ses liens étroits avec Rome et ses élites prouvent qu'il ne cherche pas du tout à échapper à l'orbite de la capitale de l'Empire ni à l'actualité, mais qu'il se fonde au contraire dans cet Empire et qu'il est bien, à sa façon, un Romain. D'ailleurs, pour un syrien hellénophone comme Lucien, qui est son contemporain, Arrien est 'romain': ἀνήρ Ῥωμαίων ἐν τοῖς πρώτοις.¹ Arrien est donc plutôt un faux paradigme centrifuge; il ne cherche pas non plus à échapper à la 'périphérie': on va voir qu'il cherche plutôt à renforcer le caractère hellénique d'une culture jadis périphérique pour l'intégrer dans un réseau culturel plus vaste, avec pour but ultime de dire en quelque sorte «La Bithynie compte aussi... d'ailleurs j'en viens!»... et derrière 'Bithynie', il faut surtout comprendre 'Nicomédie' car, – on le verra ensuite –, les *Bithyniaka* d'Arrien sont avant tout un hommage à sa ville natale.

* Université de Lille / HALMA – UMR8164 du CNRS, sebastien.barbara@univ-lille.fr

1. Luc. *Alex.* 2; voir Madsen (2009, p. 122).

Il n'y a donc pas lieu de surévaluer ce caractère 'hellénocentré' de la plupart des œuvres d'Arrien et d'en tirer des conclusions inappropriées. Les *Parthika*, que l'on cite rarement dans ce dossier, sortaient par exemple du lot en racontant surtout la guerre menée par Trajan contre les Parthes (τοὺς πολέμους οὓς ἐπολέμησαν Ῥωμαῖοι καὶ Πάρθοι Ῥωμαίων αὐτοκράτορος ὄντος Τραιανοῦ).² Il serait d'ailleurs aussi risqué de croire que les *Bithyniaka* ne parlaient absolument pas de Rome: d'abord les origines troyennes des Romains autorisaient des considérations en relation avec une vaste zone allant de la Troade à la Bithynie et, ensuite, il y avait à écrire une histoire des rapports entre Rome et les rois de Bithynie. Même si, parmi les fragments conservés, il en est peu qui témoignent de la présence de Rome, celle-ci apparaissait nécessairement, par exemple à propos de la mort d'Hannibal et de son dernier lieu de villégiature.³

Arrien comme figure de l'entre-deux, critique d'une vue hâtive

La question de l'identité propre d'Arrien a évidemment intéressé les spécialistes de cet auteur. H. Tonnet se demandait en 1988 dans quelle mesure Arrien était 'Romain'⁴ et plus récemment J.M. Madsen en fait un «Roman Greek»,⁵ plus précisément «a prominent Roman of Greek origin». ⁶ À cause de sa situation apparemment contradictoire, on a, pendant plusieurs décennies, envisagé Arrien à travers un prisme spatio-culturel et on a communément véhiculé l'idée d'un homme «between two worlds». C'est P.A. Stadter qui, en 1980, choisit de mettre l'accent sur un auteur placé «between two cultures» – c'est le titre de son chapitre 9 – et qui affirme, dès la première page de sa monographie: «He stands firmly between two worlds, Greek and Roman, and must be seen as part of each». ⁷ Puis en 1984, Pierre Vidal-Naquet emprunte l'idée et l'expression de Stadter dans une préface intitulée «Flavius Arrien entre deux mondes»: le succès de cette formule impose durablement l'image d'un Arrien figure de l'intermédiaire.⁸

Mais cette vision repose sur un paradigme, sinon périmé, du moins obsolète, et dévoyé, comme cela a été justement souligné par J.M. Madsen⁹ et par les travaux

2. Arr. *Fr. Parth.* 1R.-W. = Phot. *Bibl.* 58, 17a.

3. Arr. *Fr. Bith.* 65R.-W. D'ailleurs Arrien arrive même à placer des allusions aux Romains dans l'*Anabase*: voir Carlsen (2014, pp. 213-217).

4. Tonnet (1988, I, pp. 54-59).

5. Madsen (2009, p. 79).

6. Madsen (2009, p. 123).

7. Stadter (1980, p. 1).

8. Pour d'autres tenants de cette théorie, voir les références fournies par Dana & Dana (2014, p. 19 note 2).

9. Madsen (2009, p. 122): «The question of identity in terms of Roman and Greek self-perception is

de la journée d'étude de l'«INHA» de 2012 publiées en 2016.¹⁰ Bithynien, Nicomédien, Grec d'Asie, Athénien et même 'nouveau Xénophon',¹¹ sénateur romain, magistrat, gouverneur, proche du *princeps*... Arrien est tout cela à la fois. C'est la conclusion à laquelle arrivent plusieurs historiens après avoir soumis cette question à une approche critique, notamment A. Hostein¹² dans son article au titre volontairement provocateur: «À chacun son Arrien?». Il s'agirait donc, aujourd'hui, de savoir plutôt comment Arrien organise et conçoit l'imbrication de ses différentes *identités* (locale, régionale, provinciale, 'impériale') dans une perspective un peu plus diachronique.

Arrien se révèle aussi une figure idéale pour revenir aux fondamentaux du «Réseau»,¹³ notamment l'idée qu'il faut se méfier des *clivages* surtout lorsqu'ils sont hérités, répétés, et à travailler sur les *représentations*. En l'occurrence juxtaposer deux langues et deux cultures, opposer des identités tranchées, trop bâtir sur cette polarité, ne permet pas toujours de saisir ce qui se passe à l'époque impériale, d'où l'intérêt effectivement d'une perspective 'holiste'. Les paradigmes anthropologiques sont assurément des outils importants pour penser, mais ils conduisent parfois à plaquer des concepts qui ne sont pas toujours opérants: ici la notion de *polarité* reste au fond bien imparfaite pour saisir les subtilités d'un monde plus complexe où les identités sont hiérarchisées ou organisées selon le cœur, la raison, l'administration et la politique.

J'ai donc voulu plus précisément examiner les questions de centre et de périphérie autour d'Arrien à la lumière des *Bithyniaka*. Il s'agit de voir, si cela est possible, comment la production de cette œuvre cristallise finalement les questions d'identités locale et régionale d'Arrien. Pour H. Tonnet, par exemple, «Malgré son désir évident de s'enraciner ailleurs que dans sa patrie pour devenir un Romain puis un Athénien illustre, Arrien n'a pas voulu ni sans doute pu se dégager des influences subies dans sa jeunesse». ¹⁴ Cette vue discutable résulte en fait d'une chronologie sous-jacente où les *Bithyniaka* sont perçues comme une œuvre tardive et, par conséquent, un inévitable retour aux sources. Il vaut donc la peine de bien voir ce que l'on sait de l'œuvre avant d'en tirer des réflexions.

an artificial way to approach the concept of collective identity, at least in terms of the empire's cosmopolitan elite».

10. Hostein & Lalanne (2014).

11. Phot. *Bibl.* 58, 17b.

12. Hostein (2014, pp. 15-16).

13. Posés par J. Boulogne dans son texte programmatique (<https://phenomenelitteraire-recherche.univ-lille.fr/historique>) qui met l'accent sur la production des discours mais vaut aussi plus largement pour les identités et les systèmes de représentation.

14. Tonnet (1988, I, p. 16).

Les Bithyniaka, nature et fonctions d'une monographie régionale

Arrien est un Romain de province attaché à sa 'patrie' (πατρίς) c'est-à-dire sa ville natale, Nicomédie. Cet attachement personnel s'est concrétisé par la production des *Bithyniaka*. Que sait-on au juste de cette œuvre? Outre les fragments eux-mêmes, la principale source d'information sur cet ouvrage perdu est Photius.¹⁵

Ἀνεγνώσθη τοῦ αὐτοῦ τὰ Βιθυνιακὰ ἐν βιβλίοις ὀκτώ, ἐν οἷς τὰ τε μυθικὰ τὰ περὶ Βιθυνίας καὶ τᾶλλα ὅσα συνέστη περὶ αὐτὴν εἰς λεπτὸν ἀναγράφει, τῇ πατρίδι δῶρον ἀναφέρων τὰ πάτρια· Νικομήδειον γάρ τι τὸ γένος αὐτοῦ ἐν ταύτῃ τῇ συγγραφῇ διορίζει, ἐν αὐτῇ τε γεννηθῆναι καὶ τραφῆναι καὶ παιδευθῆναι καὶ ἱερέα τῆς Δήμητρος καὶ τῆς παιδὸς αὐτῆς, αἷς καὶ τὴν πόλιν ἀνακεῖσθαι φησι, χρηματίσαι [...]. Ἄρχεται μὲν οὖν, ὡσπερ εἴρηται, ἀπὸ τῶν μυθικῶν τῆς ἱστορίας, κάτεισι δὲ μέχρι τῆς τελευτῆς τοῦ ἐσχάτου Νικομήδους, ὃς τελευτῶν τὴν βασιλείαν Ῥωμαίοις κατὰ διαθήκας ἀπέλιπεν, οὐπω βασιλευομένοις μετὰ τὴν τοῦ Ταρκυνίου ἐξέλασιν.

Lu du même auteur l'*Histoire de Bithynie*, en huit livres, où il rapporte en détails les légendes de Bithynie et les autres faits qui la concernent; il offre en hommage à sa patrie l'histoire de ses ancêtres: il précise en effet dans cet ouvrage que sa famille est de Nicomédie et que c'est dans cette ville qu'il est né, qu'il a été élevé et instruit. Il a exercé, dit-il, la charge de prêtre de Déméter et de sa fille dans cette cité qui leur était consacrée. [...] Il commence donc son récit, comme on l'a dit, aux temps mythologiques et il le conduit jusqu'à la mort du dernier Nicomède, qui, en mourant, laissa par testament son royaume aux Romains, qui n'avaient plus de rois depuis l'expulsion de Tarquin.¹⁶

Il n'est pas utile de s'attarder sur les caractéristiques des monographies régionales de ce type; Arrien n'innove pas car elles existaient bien avant l'époque impériale. Photius montre que l'ouvrage d'Arrien est *double*, à la fois antiquaire et historique. Il racontait l'histoire de la Bithynie depuis les temps mythiques, en traitant les origines légendaires (τὰ τε μυθικά), c'est-à-dire qu'il compilait les légendes locales appartenant à un patrimoine commun comme avaient déjà pu le faire avant lui d'autres auteurs de *Bithyniaka* dont on connaît les noms: Asclépiade de Myrléa, Demosthènes¹⁷. De ce point de vue ce n'est donc pas original. Et il allait jusqu'au legs de Nicomède IV soit à sa mort en 74.¹⁸ Le livre s'arrêtait donc précisément au moment où la Bithynie entra dans le giron de Rome. On aurait tort, je crois, d'y lire une intention ma-

15. Arr. *Fr. Bith.* 1R.-W. = Phot. *Bibl.* 93, 73a-b.

16. Trad. Henry (1960).

17. Stadter (1980, p. 154); Dana (2016).

18. Will (2003, II, p. 491).

ligne d'Arrien¹⁹ ou bien la marque d'une nostalgie.²⁰ Il ne devait y avoir chez lui ni regret ni mépris du passé.²¹ La fin du royaume de Bithynie signifiait surtout la fin des rois et l'intégration dans une entité politique ne fonctionnant pas sur ce modèle royal, comme le souligne Photius (Arrien?) avec cet ajout déroutant évoquant les rois de Rome: οὔπω βασιλευομένοις μετὰ τὴν τοῦ Ταρκυνίου ἐξέλασιν («Les Romains qui n'avaient plus été des sujets après l'expulsion de Tarquin»). Vue ainsi la période royale de Bithynie n'est pas plus infâmante que celle de Rome.

La question politique des rapports avec Rome n'est d'ailleurs pas si fondamentale: Arrien écrit 150 ans après ce *terminus* de 74, dans un monde profondément transformé comme on le voit, par exemple, dans un passage du *Périple du Pont-Euxin* où il distingue le passé lointain des royautés lydienne et perse et l'*epikrateia* romaine du présent.²² La matière mythique et royale des *Bithyniaka* était en fait très éloignée des réalités de la province *Pontus et Bithynia*. D'ailleurs, un siècle avant Arrien, Strabon avait déjà formulé l'idée que les antiquités de la Bithynie n'étaient guère utiles pour comprendre la géographie humaine de la région à son époque.²³ Dès lors cette matière constituait un patrimoine certes propre et original, mais lointain et révolu. Arrien voulait surtout faire l'histoire du royaume de Bithynie ce qui revenait à montrer comment la Bithynie avait trouvé une cohérence géographique, ethnique, politique sous la direction des monarques de Bithynie.²⁴ C'était donc une œuvre d'historien même si c'est surtout la tendance antiquaire qui est aujourd'hui perceptible dans les fragments conservés.

De fait deux questions préalables sont cruciales pour bien appréhender ce dossier: d'un côté la date à laquelle a été écrit cet ouvrage et de l'autre la nature des in-

19. Tonnet (1988, I, p. 13).

20. De ce point de vue Vidal-Naquet (1984, p. 328: «Rien ne permet de penser qu'Arrien manifestait un quelconque regret devant la conquête romaine») et Tonnet ont raison (1988, I, p. 12): «Pour notre auteur, il n'y avait plus à partir de ce moment d'histoire de Bithynie, puisqu'il n'y avait plus d'indépendance bithynienne. Mais rien ne permet d'en conclure qu'il le regrettait»; Madsen (2009, p. 119) parle plus généralement d'Arrien comme d'un «nostalgic Greek» sans vraiment éclairer la formule.

21. Cfr. Tonnet (1988, I, p. 12): «Arrien se sentait probablement plus citoyen d'une cité grecque que descendant de sujets d'une dynastie barbare».

22. Arr. *Peripl. M. Eux.* 15: οὗτος ὁ ποταμὸς πάλαι μὲν ὄρος ἦν τῆς Κροΐσου βασιλείας καὶ τῆς Περσῶν, νῦν δὲ ὑπὸ τῇ Ῥωμαίων ἐπικρατείᾳ ρεῖ, οὐκ ἀπὸ μεσημβρίας, ὡς λέγει Ἡρόδοτος, ἀλλ' ἀπὸ ἀνίσχοντος ἡλίου; «Ce fleuve [l'Halys] était autrefois la frontière entre le royaume de Crésus et celui des Perses; aujourd'hui il coule en pays soumis à la souveraineté romaine, et non pas en provenance du sud, comme le dit Hérodote, mais du levant» trad. Silberman (1995).

23. Strabo 12,4,6 (C565): «Enfin les Romains, au temps desquels la plupart des anciennes populations ont perdu désormais leurs langues et leurs noms du fait d'un partage du pays obéissant à d'autres considérations. Or c'est au résultat de celui-ci que nous devons prêter attention en décrivant la situation d'aujourd'hui, l'histoire des origines (τῆ ἀρχαιολογία) n'ayant pour nous d'intérêt que dans une mesure limitée» trad. Lasserre (1981).

24. Sur cette dynastie, voir par exemple Michels (2009, pp. 54-87).

formations qu'il contenait. Il s'agit naturellement de deux questions difficiles quand on enquête sur un ouvrage perdu! Un examen rapide des 72 fragments réunis par l'édition Roos-Wirth²⁵ montre que la tradition a favorisé la conservation des données topographiques, étymologiques et mythologiques ce qui, bien sûr, reflète imparfaitement le livre. Cet ouvrage devait faire de l'identité régionale un héritage de la politique des souverains bithyniens et une conséquence de l'arrivée des populations thraces en Asie, de la fusion des Thraco-bithyniens et des Grecs.²⁶ Mais Arrien n'innovait pas puisque cette idée, qui se trouvait déjà chez Strabon,²⁷ ne fait au fond que refléter l'histoire de la zone.²⁸ On trouve aussi beaucoup de fragments où le lien avec la Bithynie est si peu perceptible que l'on pourrait se demander ce qu'ils pouvaient bien faire là – il est en effet question d'autres régions comme la Troade, la Lycie, la Cilicie, la Syrie, la Phénicie, la Mésopotamie, la Scythie: l'explication est qu'Arrien tissait des liens mythologiques très larges pour rattacher la Bithynie à un ensemble de traditions déjà connues et l'intégrer ainsi aux représentations existantes.²⁹

La date des Bithyniaka: conséquence sur l'appréciation du projet d'Arrien

D. et M. Dana ont bien vu que la question de la date était fondamentale et que cela changeait beaucoup de choses si Arrien était célèbre ou pas, au moment de la publication de cet ouvrage.³⁰ De fait un auteur sans gloire ne peut honorer efficacement sa cité en produisant une œuvre de ce type.³¹ Mais alors que la carrière d'Arrien est relativement bien connue, il n'y a aucun consensus sur la chronologie de ses œuvres ni sur la date précise des *Bithyniaka*. On ne peut faire l'économie du témoignage de

25. Roos & Wirth (1968, pp. 196-223).

26. On trouvait déjà chez Vidal-Naquet (1984, pp. 328-329) l'idée qu'il y avait un projet 'identitaire' assez spécifique dans les *Bithyniaka*: «Le peu que l'on sait de cette histoire montre qu'elle était centrée sur l'intégration des diverses communautés barbares, Bébryces, Thraces, Bithyniens, proprement dits, dans l'ensemble plus vaste et civilisé de l'hellénisme, préfiguration, peut-être, de l'intégration du monde grec dans le monde romain». Voir aussi Stadter (1980, p. 160); Dana (2016, p. 183).

27. Strabo 12,4,4 (C564).

28. Fernoux (2013, pp. 62-63).

29. Un fragment récemment découvert montre aussi qu'Arrien listait les Stoïciens de Nicée: voir Dana (2016, p. 179 note 36).

30. Dana & Dana (2014, p. 28).

31. Cfr. Luc. *Patr. Enc.* 8: καὶ τοὺς κατὰ τὸν τῆς ἀποδημίας χρόνον λαμπροὺς γενομένους ἢ διὰ χρημάτων κτήσιν ἢ διὰ τιμῆς δόξαν ἢ διὰ παιδείας μαρτυρίαν ἢ δι' ἀνδρείας ἔπαινον ἔστιν ἰδεῖν εἰς τὴν πατρίδα πάντας ἐπειγομένους, ὡς οὐκ ἂν ἐν ἄλλοις βελτίοσιν ἐπιδειξαμένους τὰ αὐτῶν καλά; «Même ceux qui sont devenus illustres pendant qu'ils étaient hors de leur pays, soit en acquérant des richesses, soit en remplissant une charge qui les a mis en réputation, soit en montrant leur savoir, ou en faisant louer leur courage, laissent voir la hâte qu'ils ont tous de retourner dans leur patrie, comme s'ils ne pouvaient trouver ailleurs de meilleurs juges pour étaler leur bonheur» trad. Chambry (2015).

Photius³² qui utilise d'assez près la préface des *Bithyniaka* et, en même temps, il pose des problèmes spécifiques:

Μέμνηται δὲ ἐν ταύτῃ τῇ συγγραφῇ καὶ ἐτέρων πραγματειῶν ὧν ἡ μὲν ὅσα Τιμολέοντι τῷ Κορινθίῳ κατὰ Σικελίαν ἐπράχθη διαλαμβάνει, ἡ δὲ τὰ Δίῳσι τῷ Συρακουσίῳ ὅσα ἀξιοφήγητα ἔργα ἐπετελέσθη, ἡνίκα τὰς Συρακούσας καὶ πᾶσαν Σικελίαν ἀπὸ τοῦ δευτέρου Διονυσίου, ὃς ἦν παῖς τοῦ προτέρου, ἡλευθέρου, καὶ τῶν βαρβάρων, οὓς ὑπὲρ τοῦ βεβαίως τυραννεῖν Διονύσιος ἐπηγάγετο. Φαίνεται δὲ τετάρτην γράφων τὴν τῆς πατρίδος ἀφήγησιν· μετὰ τε γὰρ τὰ περὶ Ἀλέξανδρον καὶ Τιμολέοντα καὶ Δίωνα, μετὰ τὰς περὶ αὐτοὺς ἱστορίας ἥδε αὐτῷ ἡ συγγραφὴ ἐξεπονήθη, ἐξ ἀρχῆς μὲν, ἀφ' οὗ γράφειν ἴσχυσε, ταύτην ἐνστήσασθαι καὶ συντάξαι τὴν ὑπόθεσιν βουλευθέντι, τῆς δὲ παρασκευῆς τῷ ἐνδεῶς αὐτὸν ἔχειν παρατεινάσῃ τὸν χρόνον· ταύτην γὰρ αὐτὸς τῆς ἐπὶ τούτῳ βραδυτήτος ἀποδίδωσιν αἰτίαν.

Il rappelle dans le présent livre d'autres œuvres; l'une d'elles rapporte les faits et gestes du Corinthien Timoléon en Sicile, une autre les actes dignes de mémoire accomplis par Dion de Syracuse quand il délivra cette avec toute la Sicile de Denys II, fils de Denys I^{er}, et des Barbares que Denys avait amenés pour exercer sa dictature en sécurité. Il est évident que cette histoire de sa patrie est le quatrième ouvrage qu'il a écrit, car c'est après les récits des histoires d'Alexandre, de Timoléon et de Dion que ce traité a été composé. C'est d'emblée, dès qu'il fut capable d'écrire, qu'il avait voulu mettre sur pied ce sujet et le traiter, mais le travail préparatoire nécessité par son information incomplète avait allongé les délais. Telle est, en effet, la raison qu'il donne lui-même de sa lenteur.³³

Photius croit donc savoir que les *Bithyniaka* sont la quatrième œuvre d'Arrien (φαίνεται δὲ τετάρτην γράφων τὴν τῆς πατρίδος ἀφήγησιν), après les ouvrages historiques sur Alexandre et la période suivant sa mort puis les biographies. Le patriarche est constant dans ce point de vue exprimé clairement dans la fiche 93 et plus explicitement dans la 58. Enfin l'enchaînement des fiches 91, 92 et 93 consacrées à ces œuvres d'Arrien semble aussi aller dans ce sens. Pourtant cette vue est plus une idée, une *croissance* de Photius, qu'une réalité ou un point de vue objectivement fondé: il semble que celui-ci, peu sensible aux questions de genre, considère que l'*Anabase* et les *bioi* présentent des matières similaires (τὰ περὶ Ἀλέξανδρον καὶ Τιμολέοντα καὶ Δίωνα) alors que on fond les unes relèvent du biographique, l'autre de l'histoire.

Et puis un passage fameux, mais très discuté, la 'seconde préface' de l'*Anabase*,³⁴ peut laisser penser que les *Bithyniaka* sont antérieurs à l'*Anabase*:

32. Arr. *Fr. Bith.* 1 R.-W. = Phot. *Bibl.* 93,73 a-b.

33. Trad. Henry (1960).

34. Arr. *An.* 1,12,5.

ὅστις δὲ ὦν ταῦτα ὑπὲρ ἑμαυτοῦ γινώσκω, τὸ μὲν ὄνομα οὐδὲν δέομαι ἀναγράψαι, οὐδὲ γὰρ οὐδὲ ἀγνωστον ἐς ἀνθρώπους ἐστίν, οὐδὲ πατρίδα ἥτις μοί ἐστιν οὐδὲ γένος τὸ ἐμόν, οὐδὲ εἰ δὴ τινα ἀρχὴν ἐν τῇ ἑμαυτοῦ ἦρξα. ἀλλ' ἐκείνο ἀναγράφω, ὅτι ἐμοὶ πατρίς τε καὶ γένος καὶ ἀρχαὶ οἶδε οἱ λόγοι εἰσὶ τε καὶ ἀπὸ νέου ἔτι ἐγένοντο...

Qui que je sois pour porter ce jugement sur moi-même, je n'ai aucun besoin d'inscrire mon nom, car il est loin d'être ignoré des hommes, ni de dire quelle est ma patrie, ma famille, ni les magistratures que j'ai pu exercer dans mon pays; il me suffit de dire que mes ouvrages sont et ont été, depuis mon enfance, ma patrie, ma famille et mes magistratures.³⁵

Cette digression est au fond une 'anti-préface', voire une palinodie, qui s'oppose à ce qu'Arrien avait pu dire dans la préface des *Bithyniaka* où il insistait justement sur sa patrie³⁶ et sa famille.³⁷ Les mots ἀπὸ νέου pourraient faire écho à l'ancienneté du projet évoquée par Photius (ἐξ ἀρχῆς μὲν, ἀφ' οὗ γράφειν ἔσχυσε). Il y a plusieurs façons d'envisager la fin obscure du passage:³⁸ soit c'est une posture philosophique et Arrien veut dire ici que ses livres (quel que soit le sens de οἶδε οἱ λόγοι) sont sa patrie mais ce serait alors un renoncement à sa patrie véritable; soit il veut dire qu'il a écrit un livre qui est sa patrie car il porte sur elle... Mais quelle que soit l'interprétation profonde de cette pétition de principe, il semble assuré qu'Arrien, par le système d'allusions à la πατρίς, au γένος et aux ἀρχαί, invite ses lecteurs à voir en lui avant tout l'auteur des *Bithyniaka*.

Stadter faisait des *Bithyniaka* une œuvre de jeunesse d'Arrien (vers 105-110), antérieure à sa carrière sénatoriale³⁹ tandis que d'autres savants penchent pour une œuvre tardive: ainsi, pour H. Tonnet, elle serait postérieure à l'*Anabase* qui, elle-même, serait une œuvre de la maturité.⁴⁰ Dernièrement D. et M. Dana ont opté pour une date médiane comprise entre 117 et 120 qui paraît plus appropriée.⁴¹ C'est la période pour laquelle B. Rémy avait émis l'hypothèse qu'Arrien était revenu séjourner à Nicomédie.⁴²

35. Trad. Savinel (1984).

36. Il n'est pas envisageable que *patris* puisse ici renvoyer à Rome (en ce sens Carlsen 2014, pp. 212-213 à la suite de Brunt), il s'agit bien de la cité où l'on est né.

37. Swain (1996, pp. 244-245).

38. Pour Madsen (2009, pp. 120-121) le passage est trop obscur pour qu'on puisse en tirer quelque chose pour savoir si Arrien se voyait grec ou romain. Marincola (1989, p. 188) explique cette surprenante différence d'approche par des conventions différentes liées aux genres («Arrian's procedure in the *Bithyniaca* may be part of a different set of conventions»); pour Stadter (1980, pp. 64-65) c'est l'influence d'Épictète qui se ferait ici sentir. On peut aussi considérer que cela résulte d'une évolution significative d'Arrien qui a pris de la hauteur, qui est connu et n'a plus besoin de refaire ici ce qu'il avait fait dans la préface des *Bithyniaka*.

39. Stadter (1980, pp. 182-183).

40. Tonnet (1988, I, p. 69).

41. Dana & Dana (2014, p. 29)

42. Voir Fernoux (2004, p. 457).

Les *Bithyniaka* se rapprocheraient donc des *Parthika*, chronologiquement (produites après 117), mais aussi extérieurement par la forme du titre qui implique un type de monographie géographico-historique. Cependant ces deux ouvrages diffèrent parce que l'un porte surtout sur des antiquités révolues, tandis que l'autre, même s'il fait l'ethnogenèse des Parthes, devait aborder en détails un épisode d'actualité dont l'auteur avait été le témoin et l'acteur:⁴³ la guerre parthique (114-117). En tout cas les deux ouvrages ont ceci en commun que, par le recours à l'histoire et par l'écriture, ils contribuent fortement à l'insertion d'Arrien dans un espace socio-politique bien délimité. Arrien était donc nécessairement un auteur déjà connu, ayant à cœur de faire profiter sa ville natale de sa célébrité en la valorisant. Il semblerait curieux qu'un jeune notable cultivé mais encore sans notoriété réelle puisse publier un ouvrage de ce type: pour honorer efficacement sa patrie il faut déjà être quelqu'un.

L'idée d'une œuvre de jeunesse va aussi à l'encontre d'un détail figurant chez Photius, le fait qu'il s'agissait certes d'un projet ancien, mais surtout d'une œuvre de longue haleine pour laquelle l'écrivain avait pris du retard: «C'est d'emblée, dès qu'il fut capable d'écrire, qu'il avait voulu mettre sur pied ce sujet et le traiter, mais le travail préparatoire nécessité par son information incomplète avait allongé les délais. Telle est, en effet, la raison qu'il donne lui-même de sa lenteur». Ce passage dit clairement qu'Arrien avait médité ce projet depuis sa tendre enfance, mais qu'il ne put l'accomplir que plus tard compte tenu notamment de la difficulté des travaux de recherche. Ces 'travaux préparatoires' concernaient sans doute moins la compilation des *Bithyniaka* antérieurs que la réunion des sources historiques portant sur les rois de Bithynie.

Comme le laisse entendre Photius, Arrien devait donc citer dans la préface ce qui le rattachait à Nicomédie: son *genos*, sa naissance, son éducation et la charge religieuse qu'il avait exercée sur place,⁴⁴ la prêtrise de Déméter et Corè, fonction de la plus haute importance à Nicomédie⁴⁵ dont il est difficile aussi de fixer la date.⁴⁶ Mais là encore on voit mal un jeune homme assumer une telle tâche: n'est-ce pas plutôt d'un honneur récemment concédé par Nicomédie pour honorer un citoyen important, un citoyen récemment élevé au rang sénatorial?

Par ailleurs le témoignage de Photius nous apprend aussi qu'Arrien a dû commencer par écrire des biographies: il est à peu près certain que dans sa préface Arrien déclarait qu'il avait déjà écrit les vies de Dion et de Timoléon. Il n'est pas évident

43. Fernoux (2004, pp. 424 et 457).

44. Voir *supra*.

45. Pour l'importance de Déméter à Nicomédie, voir Dana & Dana (2014, p. 25) et, par exemple, un bronze pour Commode célébrant la deuxième néocorie, avec la déesse au revers entre les deux temples (*RPC IV/1*, n° 5631, temporaire).

46. Koulakiotis (2014). Depuis, sur cette question, est aussi paru Koulakiotis (2019).

de voir comment tirer parti de cette information, Dion et Timoléon étant des figures très éloignées d'Arrien dans le temps et l'espace. Mais Dion, le philosophe et l'homme d'action, et Timoléon, le bienfaiteur de Syracuse, sont des modèles aussi pour Plutarque qui écrit ses *Vies parallèles* à peu près à la même époque, pense-t-on, dans le premier quart du II^e siècle. Même si Arrien avait aussi écrit la vie atypique du brigand Tilloborus,⁴⁷ les deux modèles que sont Dion et Timoléon orientent vers une littérature *édifiante*: au fond il y a des liens entre les vies des grands hommes, la *paideia* philosophique, les valeurs, l'exemplarité et la patrie. C'est sous cet angle qu'il faut sans doute envisager cet intérêt du 'philosophe Arrien' pour le genre biographique et pour une figure comme Dion qui en tant qu'intellectuel et homme de guerre lui ressemble. Il faut aussi rappeler combien la 'question biographique' est intéressante pour les rapports d'Arrien avec Xénophon dont il se considérait l'héritier sinon le double. Enfin il y eut aussi, dans la tradition biographique, des biographies des peuples et des États⁴⁸ et les *Bithyniaka* pourraient presque être envisagés sous cet angle.

Arrien et Nicomédie, un échange de notoriété

La notice de Photius montre aussi qu'Arrien concevait son œuvre comme un cadeau fait à sa cité natale et un juste retour des choses: τῆ πατρίδι δῶρον ἀναφέρων τὰ πάτρια («Accordant comme cadeau à sa patrie les traditions ancestrales/le patrimoine local»). Le jeu sur πατρίς/πάτρια doit venir d'Arrien lui-même qui soulignait ainsi qu'il ne faisait que restituer quelque chose qui, au fond, appartenait déjà à la cité. Il s'agissait surtout de ne pas laisser disparaître des antiquités qui relevaient du patrimoine commun (τὰ πάτρια) dans le but de remercier et d'honorer Nicomédie. Le terme πάτρια revient d'ailleurs dans la notice de Photius⁴⁹ à propos des *Parthika*, mais étendu à toute la région: τὰ πάτρια τῆς Βιθυνίας, ἐξ ἧς καὶ αὐτὸς ἔφω, ἐπιγράψας τὸ βιβλίον Βιθυνιακά.

La mention d'un 'cadeau' (δῶρον) montre par ailleurs qu'Arrien entendait pratiquer ainsi une sorte d'*évergétisme* intellectuel et littéraire: au lieu d'offrir un monument, il offrait une œuvre à la gloire de Nicomédie. Il faudrait citer ici presque la totalité d'un texte comme l'*Éloge de la patrie* de Lucien (Πατρίδος ἐγκώμιον) qui synthétise tous les lieux communs sur ce thème et fait apparaître l'importance de la

47. Luc. *Alex.* 2. Lucien laisse entendre qu'il était actif en Mysie et du côté de l'Ida, mais il n'est pas exclu que les méfaits de ce bandit aient aussi eu pour cadre la Bithynie: cfr. ce que dit Strabon 12,8,8 (C574) à propos de l'Olympe mysien (ἔχων καὶ ληστήρια δυναμένους ἐκτρέφειν τόπους εὐερκεῖς). Voir Stadter (1980, p. 162).

48. Momigliano (1991, p. 27).

49. Arr. *Fr. Parth.* 1R.-W. = Phot. *Bibl.* 58,17a.

ville natale et l'impérieuse nécessité, pour un provincial, d'être *philopatris*:⁵⁰ καὶ μὴν ὅσα σεμνὰ καὶ θεῖα νομίζουσιν ἄνθρωποι, τούτων πατρις αἰτία καὶ διδάσκαλος, γεννησαμένη καὶ ἀναθρεψαμένη καὶ παιδευσαμένη: «Effectivement, tout ce que les hommes respectent et vénèrent leur est procuré et enseigné par la patrie, qui leur a donné la naissance, la nourriture, l'éducation». Les trois participes utilisés ici par Lucien (γεννησαμένη καὶ ἀναθρεψαμένη καὶ παιδευσαμένη) peuvent être mis en parallèle avec ceux qui figurent chez Photius (γεννηθῆναι καὶ τραφῆναι καὶ παιδευθῆναι) et remontent sans doute à la préface des *Bithyniaka*. Ce sont donc des lieux communs associés à cette thématique.

Dans cet opuscule Lucien formule lui aussi la situation en termes d'évergétisme intellectuel en disant que l'on peut aider sa patrie par des connaissances (παιδεύματα καὶ μαθήματα) de même que l'on peut financer les dépenses publiques,⁵¹ que c'est là une forme d'échange' (ἀμείβεσθαι): ἐπειδὴν εὖ πάθη πρὸς τινος, πολὺ μᾶλλον προσήκει τὴν πατρίδα τοῖς καθήκουσιν ἀμείβεσθαι («Quand on a reçu quelque service, c'est un devoir plus obligatoire encore de rendre à sa patrie ce qu'on lui doit»). Cette dette que tout un chacun doit à sa cité implique des 'remerciements' (χαριστήρια):⁵² κοινὴν δὲ προσήκει πάντων μητέρα τὴν πατρίδα νομίζειν καὶ χαριστήρια τροφῶν ἀποδιδόναι καὶ τῆς τῶν νόμων αὐτῶν γνώσεως («Or il faut regarder la patrie comme la mère commune de tous les citoyens et lui payer le prix de notre éducation et la connaissance des lois qu'elle nous a donnée»).

Effectivement, dans ce genre de représentations, la ville natale est comme un père et une mère, ce qui implique des rapports de *piété* sur le modèle de ceux qui lient les hommes entre eux ou qui les lient aux dieux. Si l'on jette un coup d'œil du côté de l'épigraphie on constate que le terme *philopatris* (qui, du reste, n'est utilisé ni par Arrien ni par Lucien, mais correspond tout à fait à la valeur qui est sous-jacente) appartient à une sorte de 'kit' valorisant et affectif, qu'il voisine souvent dans certaines inscriptions avec des termes comme *philosebastos* ou *philokaisar*, *philoromaïos*, et qu'il est parfois associé à une formule comme υἱὸς τῆς πόλεως qui est le pendant de l'idée de patrie comme mère.⁵³ L'affection pour la ville natale s'articulait donc parfois avec des témoignages d'attachement à l'empereur ou à Rome ce qui est intéressant pour les questions d'identité. Les cultes de la patrie sont aussi assurément un élément essentiel de cette identité locale.

H. Fernoux a montré que ce sont les cités qui constituent une *identité première*

50. Luc. *Patr. Enc.* 1.

51. Luc. *Patr. Enc.* 7.

52. Luc. *Patr. Enc.* 7.

53. Voir par exemple l'inscription de Ti. Flavius Diomedes (*I. Stratonikeia*, n. 189) du sanctuaire de Panamara (Carie): Φλάβιος Διομήδη[ς,] / φιλόπατρις καὶ φιλο-/σέβαστος καὶ φιλο-/ρώματος, υἱὸς τῆς / πόλεως καὶ ε[—]. Depuis, sur le sujet, est paru Heller (2020, pp. 40-43).

où la strate de la culture hellénique qui se déploie dans l'éducation, la rhétorique, la connaissance des légendes locales, était plutôt de nature à alimenter des désaccords et des rivalités entre villes voisines.⁵⁴ Il y avait une course à la reconnaissance, personnelle et collective, qui passait par la culture. C'est dans ce contexte qu'Arrien avait écrit une histoire de la Bithynie faisant naturellement la part belle à Nicomédie; il avait produit une compilation qui mettait sa cité sur le devant de la scène parce qu'un 'fils de Nicomédie' se devait de favoriser la visibilité de la cité à laquelle son nom restait associé: c'était là un échange naturel de notoriété. L'importance de cette thématique de l'association du nom et de la cité natale, est particulièrement visible dans une œuvre de Philon de Byblos, un contemporain d'Arrien, qui avait écrit un ouvrage intitulé *Περὶ πόλεων καὶ οὐς ἐκάστη αὐτῶν ἐνδόξους ἤνεγκε βιβλία λ'* («Sur les cités et les personnages célèbres que chacune d'entre elles a produits en trente livres»),⁵⁵ ouvrage ensuite résumé par Aelius Serenus,⁵⁶ puis utilisé par Étienne de Byzance dans les *Ethnika*. La perspective d'un tel ouvrage n'était pas très éloignée des préoccupations des cités qui devaient lister les citoyens susceptibles d'accroître leur prestige.

La visibilité des cités de provinces – dont certaines n'étaient assurément pas des foyers mineurs de l'hellénisme – restait un enjeu important au II^e siècle et Arrien, en publiant des *Bithyniaka* s'acquittait donc d'une dette que, dans l'Antiquité, tout 'honnête homme' croyait avoir contracté vis-à-vis de sa ville natale. L'identité civique était un niveau fondamental de l'identité provinciale et, de ce point de vue, la 'patrie' constituait bien un *centre* inaliénable.⁵⁷ Finalement on voit revenir la notion de centre, mais plus en termes de valeurs, parce que la famille et la ville natale, en permettant l'accès à la langue, à la culture, fondaient la morale du citoyen autour de règles et de cultes, les lois divines et humaines.

Pour conclure en mettant en perspective ce dossier qui pourra peut-être sembler un peu maigre, il est possible d'en rappeler brièvement un autre qui s'impose quand on envisage les choses sous l'angle de la mémoire et de la visibilité, celui d'Antinoüs ou comment la patrie récompense la publicité pour la Bithynie. À peu près à la même époque les rapports posthumes d'Antinoüs avec les cités de Bithynie, et notamment avec sa patrie Bithynium-Claudiopolis, attestent de façon exemplaire les thématiques dont il vient d'être question.

Plusieurs cités de Bithynie, cinq précisément (avec une émission du *Koinon*) dont Nicomédie, ont émis à partir de 134 des monnaies pour Antinoüs:⁵⁸ c'est bien qu'elles voyaient en lui un 'garçon du pays' qu'il y avait lieu d'honorer et de reven-

54. Fernoux (2013, pp. 67-69). Sur les conflits de Nicomédie et Nicée, voir Heller (2006, pp. 100-104).

55. Suid. s.v. Φίλων.

56. Suid. s.v. Σερήνος.

57. Cfr. Fernoux (2013, p. 84).

58. Amandry & Küter (2015, p. 84).

diquer. Bithynium, sa ville natale, a frappé une dizaine de types, ce qui est beaucoup – autant qu'Alexandrie –, dont certains avec la légende spécifique Η ΠΑΤΡΙΚΑ ΑΝΤΙΝΟΟΝ ΘΕΟΝ («Sa ville natale [honore] le dieu Antinoös») qui montre qu'elle s'enorgueillissait plus particulièrement d'avoir donné le jour au jeune dieu⁵⁹ et qu'elle cherchait ainsi à se distinguer de ses voisines qui ne pouvaient se targuer de posséder ce titre-là. Bithynium est aussi la seule cité de Bithynie à appeler Antinoös 'dieu' là où les autres usent de 'héros'.

L'héroïsation-divinisation du jeune Bithynien était en effet une incroyable aubaine pour la cité de Bithynium et cela n'entraîne, par contre, dans aucun échange volontaire: Bithynium 'rentabilisait' ainsi la gloire d'Antinoös sans que celui-ci ait cherché à promouvoir la Bithynie autrement qu'en étant lui-même. C'est un exemple, certes extrême et isolé, mais caractéristique des stratégies de visibilité mises en place par les cités provinciales pour exister et s'affirmer.

Bibliographie

- Amandry, Michel – Küter, Alexa (2015), *Antinoös*, in *Marguerite Yourcenar et l'empereur Hadrien. Une réécriture de l'Antiquité*, Gand, Snoeck, pp. 80-93.
- Bowie, Ewen L. (2014), *Greek culture in Arrian's Bithynia*, «Ktëma», 39, pp. 37-49.
- Çetin Şahin, Mehmet [hrsg.] (1981), *Die Inschriften von Strattonikeia*, I: Panamara, Bonn, Habelt.
- Chambry, Émile (2015), *Lucien de Samosate, Œuvres complètes*, traduction révisée et annotée par Billault A., Marquis É., Paris, Robert Laffont.
- Dana, Dan – Dana, Madalina (2016), *Arrien avant Arrien: une jeunesse entre Bithynie, Grèce et Rome*, «Ktëma», 39, pp. 19-35.
- Dana, Madalina (2016), *Histoire et historiens de Propontide et de Bithynie: mythes, récits et identités*, in *Identité régionale, identités civiques autour des Détroits des Dardanelles et du Bosphore (V^e siècle av. J.-C. – II^e siècle apr. J.-C.)*, «DHA», Suppl. 15, pp. 171-240.
- Fernoux, Henri (2013), *Bithyniens et Grecs d'Asie: à propos de la notion d'identité provinciale en Asie Mineure sous le Haut-Empire*, in *Identités et dynamiques provinciales du II^e siècle avant notre ère à l'époque julio-claudienne*, par Lefebvre S., Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, pp. 61-86.
- Fernoux, Henri-Louis (2004), *Notables et élites des cités de Bithynie aux époques hellénistique et romaine (III^e siècle av. J.-C. – III^e siècle ap. J.-C.)*. *Essai d'histoire sociale*, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée.
- Heller, Anna (2020), *L'âge d'or des bienfaiteurs. Titres honorifiques et sociétés civiques dans l'Asie Mineure d'époque romaine (I^{er} s. av. J.-C.-III^e s. apr. J.-C.)*, Genève, Droz.

59. Amandry & Küter (2015, pp. 88-89).

- Heller, Anna (2006), "Les bêtises des Grecs". *Conflits et rivalités entre cités d'Asie et de Bithynie à l'époque romaine (129 a.C.-235 p.C.)*, Bordeaux, Ausonius.
- Henry, René [par] (1960), *Photius, Bibliothèque*, I, *Codices 1-83*, Paris, Les Belles Lettres.
- Hostein, Anthony (2014), *À chacun son Arrien? Observations sur la carrière et la trajectoire d'Arrien dans l'Orient romain d'époque antonine*, «Ktèma», 39, pp. 5-18.
- Hostein, Anthony – Lalanne, Sophie [par] (2014), *Le monde d'Arrien de Nicomédie, Actes de la journée d'études organisée le 7 décembre 2012*, «Ktèma», 39, pp. 1-113.
- Carlsen, Jesper (2014), *Greek History in a Roman Context: Arrian's Anabasis of Alexander*, in *Roman Rule in Greek and Latin Writing. Double Vision*, ed. by Madsen J.M., Rees R.D., Leiden-Boston, Brill, pp. 210-223.
- Koulakiotis, Elias (2019), *Arrian the Priest. Provincial Cultural Identity and Roman Imperial Policy*, in *Political Religions in the Greco-Roman World. Discourses, Practices and Images*, Cambridge Scholars Publishing, pp. 87-107.
- Koulakiotis, Elias (2014), *Arrien et la mémoire historique et religieuse de Nicomédie*, «Ktèma», 39, pp. 87-99.
- Lasserre, François [par] (1981), *Strabon, Géographie*, IX, *Livre XII*, Paris, Les Belles Lettres.
- Madsen, Jesper Majbom (2014), *Flavios Arrianos of Nicomedia: Ambitious Roman and a patriotic Greek*, «Ktèma», 39, pp. 101-113.
- Madsen, Jesper Majbom (2009), *Eager to be Roman. Greek Response to Roman Rule in Pontus and Bithynia*, London, Duckworth.
- Marincola, John M. (1989), *Some Suggestions on the Proem and 'Second Preface' of Arrian's Anabasis*, «JHS», 109, pp. 186-189.
- Michels, Christoph (2009), *Kulturtransfer und monarchischer "Philhellenismus": Bithynien, Pontos und Kappadokien in hellenistischer Zeit*, Göttingen, V&RUnipress.
- Momigliano, Arnaldo (1991), *Les origines de la biographie en Grèce ancienne*, trad. par Oudot E., Strasbourg, Circé.
- Roos, Anton Gerhard – Wirth, Gerhard [edd.] (1968), *Flavii Arriani quae extant omnia*, II, *Scripta minora et fragmenta*, Lipsiae, Teubner.
- Savinel, Pierre (1984), *Arrien, Histoire d'Alexandre: l'Anabase d'Alexandre le Grand et l'Inde*, Paris, Éditions de Minuit.
- Silberman, Alain [par] (1995), *Arrien, Périple du Pont-Euxin*, Paris, Les Belles Lettres.
- Stadter, Philip A. (1980), *Arrian of Nicomedia*, Chapel Hill, University of North Carolina Press.
- Swain, Simon (1996), *Hellenism and Empire. Language, Classicism, and Power in the Greek World, AD50-250*, Oxford, Clarendon Press.
- Tonnet, Henri (1988), *Recherches sur Arrien, sa personnalité et ses écrits atticistes*, I-II, Amsterdam, Hakkert.
- Vidal-Naquet, Pierre (1984), *Flavius Arrien entre deux mondes*, in Savinel (1984), pp. 309-394.
- Will, Édouard (2003), *Histoire politique du monde hellénistique (323-30 av. J.-C.)*, Paris, Seuil.

Gouverner l'empire depuis la périphérie: réflexion sur les Césars «centrifuges» dans l'*Histoire romaine* de Cassius Dio

MARIE PLATON*

This paper aims at exploring, on the basis of the historical work of Cassius Dio, Tiberius and Nero's attempts (foreshadowed by Marcus Antonius' sojourn in Egypt) to govern the Empire out of the Urbs, and the policy implications of this transfer of authority from the Center to the peripheric regions of the Roman world. Negative reactions by public opinion and Cassius Dio himself to this unusual situation reflect a broad acceptance of the Rome-centred monarchy introduced by Augustus. In this way, the historical account makes a close connection between being lastingly far from Rome and losing credibility, political influence or even mental balance.

Keywords: Cassius Dio, Roman empire, center, periphery, Rome, Tiberius, Nero

Le champ des études consacrées à l'*Histoire romaine* de Cassius Dio a été profondément renouvelé ces dernières années avec la publication en 2016 de la monographie collective *Cassius Dio: nouvelles lectures*. Plusieurs contributions tendaient à évaluer le point de vue critique de l'historien sévérien sur l'impérialisme romain et les risques d'instabilité politique liés aux ambitions expansionnistes des *imperatores* tardo-républicains ou des empereurs du II^e siècle comme Trajan ou Septime Sévère. Néanmoins, ces études n'abordaient la question des rapports entre Rome et les peuples soumis ou alliés qu'en termes d'expansion territoriale à partir d'un centre unique et n'envisageaient pas les problèmes liés à un éventuel déplacement du centre de gravité politique de l'Empire. La présente étude vise donc à combler une lacune en explorant les tentatives de Tibère,¹ puis de Néron,² de gouverner durablement le monde romain depuis sa périphérie et leurs conséquences politiques et institutionnelles. Nous leur adjoindrons le prototype tardo-républicain de Marc Antoine,³ afin de dégager, par-delà les différences dues à la singularité de leurs situations géographico-politiques respectives, des constantes dans les critiques qui sont formulées à l'endroit de ces dirigeants 'centrifuges' – critiques émanant tantôt de l'historien lui-

* Université Toulouse-2-Jean-Jaurès, platon.marie@orange.fr

1. Voir D.C. 58,1-13; 21; 24.

2. D.C. 63,8-19.

3. D.C. 63,8-19.

même, ménageant des pauses réflexives dans sa narration, tantôt de l'opinion publique dont le récit se fait l'écho. Nous montrerons tout d'abord que cette vision négative est largement tributaire d'une conception politique monarchiste et romano-centrée. Puis nous étudierons comment le récit historique établit un lien constant entre l'excentration du pouvoir impérial et l'excentricité de celui qui l'exerce, allant jusqu'à remettre en cause les fondements de son autorité, son *habitus* de citoyen Romain voire son équilibre moral et psychologique.

1. *Cassius Dion et l'idéal politique d'une monarchie centralisée*

La vie et la carrière de Cassius Dion semblent résumer à elles seules les rapports politico-culturels à la fois étroits et complexes unissant Rome aux provinces périphériques de l'Empire. Né en Bithynie au II^e siècle de notre ère, élevé dans un milieu hellénophone, il suivit parallèlement un *cursus honorum* qui le conduisit jusqu'au consulat en 229 d.C. en tant que collègue de l'Empereur Sévère Alexandre. Son origine micrasiatique ne doit toutefois pas nous abuser: si les références littéraires de Dion demeurent attiques, il épouse complètement la mentalité conservatrice des sénateurs romains de son temps: ainsi que l'a rappelé M.-L. Freyburger (2013, p. 81), il emploie volontiers la première personne du singulier pour parler des sénateurs et désigne l'Italie comme «la terre que nous habitons».⁴

D'une manière assez paradoxale, cette vision fortement romanocentriste ne s'appuie pas sur l'emploi d'un lexique spécifique pour désigner le siège du gouvernement de l'Empire, alors que Dion use par ailleurs d'un vocabulaire précis et cohérent pour décrire les différentes institutions romaines et leur fonctionnement. Peut-être est-ce dû au fait que ce statut de capitale relève plus d'un état de fait que d'une notion juridique ou politique à proprement parler. En effet, Rome est désignée tantôt par le terme générique ἄστυ qui renvoie à une réalité physique ayant un cadre spatial bien déterminé, l'espace intrapoméral,⁵ tantôt par le substantif πόλις, quelquefois employé comme synonyme du précédent⁶ mais plus couramment comme un équivalent du latin *Urbs*, recouvrant alors une signification plus étendue (la cité considérée non seulement comme un espace politico-religieux mais aussi comme une personne morale dont les habitants se gouvernent selon leurs propres lois, c'est-à-dire un État souverain). Ce nom est quelquefois renforcé par le déterminant démonstratif αὕτη ou le possessif ἡμετέρα voire l'adverbe ὄντως⁷ (la ville véritable, la ville par excellence, à la fois modèle et patrie commune pour tous les

4. τήνδε τὴν γῆν ἣν κατοικοῦμεν (frag. I 1).

5. Voir D.C. 37,31; 37,40; 37,58; 38,40; 39,13; 39,61; 40,17 etc.

6. Voir par exemple D.C. 39,63.

7. D.C. 52,19.

habitants de l'Empire). Le terme est régulièrement associé au participe substantivé οἰκουμένη⁸ désignant l'ensemble du monde connu contrôlé par les Romains, avec lequel il forme un couple à la fois antithétique et complémentaire reprenant la distinction classique *Urbs/orbis terrarum*.⁹ Ce syntagme résume la prétention des Romains à la domination universelle¹⁰ mais témoigne également d'une vision polarisée où l'on distingue clairement un centre objet de toutes les attentions politiques et une large périphérie dans laquelle sont confondus tous les peuples soumis ou alliés, ceux-ci subissant collatéralement les effets des événements heureux ou malheureux affectant le premier. En revanche, on ne relève dans les livres conservés de l'*Histoire romaine* aucune transposition en langue grecque de l'expression latine *caput mundi* (ou de ses synonymes *caput orbis terrarum* et *caput imperii*),¹¹ ni même de terme ayant le sens ordinairement donné à 'capitale', exception faite du titre ἀθάνατον εὐτυχῆ κολωνίαν οἰκουμένην τῆς γῆς «Immortelle Fortunée Colonie universelle de la terre» (D.C. 72,15), mais il s'agit là vraisemblablement d'une citation apparaissant dans un contexte polémique puisque Dion dénonce la mégalomanie de Commode qui prétend refonder et renommer Rome.

L'absence de termes précis exprimant la centralité de Rome n'exclut pas, loin s'en faut, le sentiment aigu de la part de Dion que l'*Urbs* est bien la capitale de l'empire mondial instauré par les Romains. Ce sentiment semble même d'autant plus vif à partir du livre 43 et l'avènement de Jules César après sa victoire dans la guerre civile, comme si la monarchisation du pouvoir – c'est-à-dire la concentration dans les mains d'un seul des fonctions d'initiative et de décision, même si techniquement les organes institutionnels républicains demeuraient – entraînait de fait l'identification du centre de l'empire au lieu où réside celui qui le dirige.¹² À ce titre, le fameux discours prêté à Mécène au livre 52 de l'*Histoire romaine* peut sembler programmatique. Il définit en effet une organisation idéale de l'Empire dans laquelle le pouvoir est exercé par un homme prééminent voire providentiel,¹³ aidé du sénat et de l'ordre équestre,¹⁴ et solidement arrimé à un centre de gravité unique. Véritable métropole, Rome doit, en faisant étalage de sa puissance à travers le faste de ses spectacles et la

8. Voir D.C. 44,2 et 44,28 où la séquence s'enrichit d'un élément intermédiaire faisant le lien entre πόλις et οἰκουμένην: τὴν λοιπὴν Ἰταλίαν.

9. Voir Bréguet (1969, pp. 140-152).

10. Les verbes ἄρχειν et ἔχειν associés au complément οἰκουμένη se trouvent en D.C. 44,2; 50,24; 53,6.

11. Ces expressions apparaissent pour la première fois chez des auteurs latins de la fin du I^{er} siècle a.C.: Tite-Live (1,16,7; 45,3; 54,7; 55,6; 21,30,10; 38,51,4), Varron (*ling.* 5,41-42), Ovide (*am.* 1,15,26; *met.* 15,736; *fast.* 5,93; *trist.* 3,5,46). Voir Royo (2014).

12. Voir D.C. 43,14,6 et 43,21,2 et surtout l'inauguration du *Forum Iulium* en 43,22.

13. Voir D.C. 52,16-18.

14. D.C. 52,19-20.

richesse de sa parure monumentale, attirer à elle toutes les élites provinciales,¹⁵ imposer le respect aux alliés et inspirer la terreur aux ennemis:

Cette ville, Rome (Τὸ μὲν ἄστυ τοῦτο), orne-la à grands frais et fais-la briller de mille feux en y organisant toutes sortes de fêtes (il est normal que nous, qui sommes à la tête d'un vaste empire, nous surpassions tout le monde dans tous les domaines; qui plus est, de telles dépenses, d'une certaine manière, suscitent tout autant le respect de nos alliés que la crainte de nos ennemis). Les autres villes, en revanche, gouvernent-les de la façon suivante. En premier lieu, les habitants de ces villes ne doivent avoir aucun pouvoir de décision [...]. Ensuite, ils ne doivent ni avoir des bâtiments dont le nombre et la magnificence seraient superflus ni se ruiner en dépenses pour organiser des jeux aussi nombreux que variés afin de ne pas gaspiller leurs ressources en de vaines émulations et être la proie de rivalités absurdes (D.C. 52,30,1-3).¹⁶

Une telle organisation géographico-politique devait permettre avant tout de répondre au besoin de sécurité et de stabilité qui se faisait sentir de manière pressante au lendemain des guerres civiles,¹⁷ et dont l'urgence s'était à nouveau rappelée aux Romains contemporains de Dion lors des troubles consécutifs à la mort de Commode en 192 p.C. C'est également le sens des reproches adressés par l'historien aux Césaricides:

Rome, qui commandait à la partie la plus belle et la plus grande du monde connu, qui avait conquis des peuples de mœurs si diverses, qui renfermait des trésors si nombreux, qui se distinguait, État et particuliers, par des hauts faits et des exploits de toute espèce, ne pouvait garder la modération sous un gouvernement républicain; elle pouvait bien moins encore, en s'écartant de la modération, conserver la concorde. Ainsi donc, si Marcus Brutus et Caius Cassius eussent fait ces réflexions, jamais ils n'auraient assassiné le chef et le tuteur de Rome (D.C. 44,2).

Du fait de son extension, l'empire romain ne peut se maintenir selon Dion que si le pouvoir est concentré en un seul lieu entre les mains d'une seule personne: ce lieu sera évidemment Rome, maîtresse de l'univers, et cette personne, figure autoritaire et protectrice à la fois (προστατής καὶ κηδεμών), sera le prince. Le partage de souveraineté entre plusieurs personnes ou cités ferait inutilement courir un risque d'instabilité, de sécession ou de guerre civile.

Mais le lien privilégié entre le *princeps* et la cité maîtresse du monde s'exprime aussi en termes quasi-religieux. Auguste installe en effet sa résidence principale sur

15. D.C. 52,19,4: «Les plus nobles, les meilleurs et les plus riches seront choisis dans l'Italie et aussi chez les alliés et peuples sujets [...] les dirigeants de tous les peuples auront de l'affection pour toi parce qu'ils auront été invités à partager le pouvoir avec toi [...] plus nombreuse sera cette élite, plus facile sera l'administration».

16. Traduction Bellissime (2013).

17. Voir D.C. 52,15.

le Palatin où il séjourne de manière permanente à partir de 8 a.C., année de sa dernière campagne en Germanie.¹⁸ C'est là, comme le rappelle Dion dans une parenthèse explicative au livre 53,16, l'origine de l'appellation générique *παλάτιον* donnée à toute résidence impériale, où qu'elle se trouve:

D'ailleurs, si on appelle la résidence impériale *Palatium* (καλεῖται δὲ τὰ βασιλεία παλάτιον), ce n'est pas parce qu'un jour quelqu'un en a décidé ainsi mais parce que César habitait sur le Palatin et que là se trouvait son quartier général; et la colline toute entière contribue à la renommée de sa maison car c'est le lieu où Romulus s'est d'abord installé: le lieu de résidence de l'empereur prend donc le nom de *Palatium* même quand il loge ailleurs qu'au Palatin (D.C. 53,16,5-6).

Cette antonomase illustre bien l'assimilation qui s'était faite depuis longtemps dans les esprits à l'époque de Dion entre le pouvoir impérial et le siège originel de son exercice, même si par la suite, les déplacements des Césars ont pu exiger un transfert temporaire du siège du gouvernement en dehors de l'*Urbs*. Mais surtout, le choix augustéen de cet emplacement était loin d'être neutre: le Palatin représentait non seulement la plus centrale des collines de Rome mais aussi la plus prestigieuse et la plus ancienne, qui passait pour être le siège de la *Roma Quadrata* fondée par Romulus.¹⁹ Ce lieu, qui permet d'associer la figure du *conditor* de Rome à celle de son *restitutor* et refondateur²⁰ est nimbé d'une aura de sacralité. Le rituel de fondation décrit par Dion au premier livre de l'*Histoire romaine* l'a en quelque sorte symboliquement prédestiné à la domination universelle:

Romulus, traçant sur le mont Palatin la figure de Rome qu'il allait fonder, attachait au même joug un taureau et une génisse: le taureau penchait hors de l'enceinte, du côté de la plaine; la génisse penchait du côté de la ville. Par ce symbole, Romulus exprimait le vœu que les hommes fussent redoutables aux étrangers, les femmes fécondes et vouées aux soins domestiques. Il prit ensuite, hors de l'enceinte, une motte de terre qu'il jeta en dedans, et il demanda aux dieux que Rome grandît aux dépens des autres peuples. (D.C. 1 frag. XII)

Auguste a donc établi sa demeure officielle dans le berceau même de la cité désignée par les dieux et l'histoire, et appelée dès sa fondation à dominer ses voisins et ses adversaires. Comme l'écrit Patrick Le Roux, «ce simple fait soulignait que là

18. Voir D.C. 55,6.

19. Voir aussi le fragment 12 du premier livre de l'*Histoire Romaine*.

20. Cassius Dion rapporte en 53,16,7-8 qu'Octavien était très désireux de prendre le surnom de *Romulus* mais y renonça finalement pour ne pas être suspecté d'aspirer à la royauté. Voir aussi Suétone Aug. 7,4 (*Romulum appellari [...] ipsum conditorem urbis*).

était le “centre du pouvoir”, que l’empereur, en recréant Rome, avait refondé la domination de l’*Urbs*, renouvelé le contrat passé avec les dieux protecteurs de la communauté». ²¹ Or, si Rome est, depuis l’origine, prédestinée par les dieux à occuper le centre de l’*οἰκουμένη*, lui préférer un autre lieu de gouvernement qui n’a pas reçu la sanction du héros fondateur, n’est pas en soi un acte neutre ni politiquement sans conséquences. Cela éclaire notamment le jugement négatif attaché aux Césars qui, tels Tibère ou Néron, ont tenté de gouverner l’Empire non depuis l’*Urbs* mais depuis les marges du monde romain.

2. Excentration *du pouvoir et excentricités du prince*

Si l’on part du principe que le bon gouvernement requiert la présence physique du prince en sa ville, le départ définitif de Tibère pour la Campanie puis Capri en 26 p.C. et la tournée grecque de Néron en 66-67, préfigurés par le séjour égyptien de Marc Antoine, ouvrent naturellement la porte à de vives critiques.

Certes, la situation d’Antoine n’est pas à proprement parler comparable à celles de Tibère et Néron, d’une part parce qu’il n’a pas le même statut politique: d’un point de vue institutionnel aussi bien que pratique, il n’est pas l’unique détenteur du pouvoir absolu, et même sa nomination au consulat reste suspendue au vote des comices. ²² D’autre part, parce que le choix de s’établir dans la capitale d’une puissance étrangère, située à l’extérieur de l’empire même si elle fait partie de sa sphère d’influence, constitue en soi un acte de haute-trahison ²³. Il s’agit là d’un argument que la propagande octavienne ne s’est évidemment pas privé pas d’exploiter, en laissant courir des rumeurs de transfert du siège du pouvoir de Rome vers Alexandrie:

Les Romains s’en indignèrent et crurent que tous les autres bruits étaient véridiques, à savoir que, si Antoine l’emportait, il ferait présent de leur cité à Cléopâtre et déplacerait en Égypte le centre du pouvoir (τὸ κράτος ἐς τὴν Αἴγυπτον μεταθήσει) (D.C. 50,4,1).

Ce transfert, qu’il ait été fantasmé (de semblables rumeurs avaient couru du temps de Jules César ²⁴) ou réellement envisagé, signifiait en tout cas aux yeux des Romains une inféodation de Rome à l’Égypte et le sacrifice de la *libertas* républicaine à la monarchie lagide. Rien de tel évidemment dans le cas de Tibère et Néron: patrie d’élection de Tibère, la petite île de Capri, peu densément peuplée, ne saurait faire jeu égal avec Rome comme Alexandrie. Dion confirme lui-même l’absence de ressources na-

²¹. Le Roux (2001, pp. 231-266).

²². Voir D.C. 50,4,3: «On retira à Antoine le consulat pour lequel il avait été désigné et tout le reste de ses attributions».

²³. Cfr. 50,6,1.

²⁴. Voir Ceausescu (1996, pp. 79-108).

turelles d'intérêt économique majeur lorsqu'il évoque l'échange de Capri avec les Napolitains à l'initiative d'Auguste; à cette occasion, l'historien précise dans une sorte de parenthèse proleptique que cette île «ne produit rien d'utile - χρηστὸν μὲν οὐδέν, mais est célèbre en raison du séjour de Tibère» (D.C. 52,43). En somme, c'est plus un site de villégiature qu'une capitale d'empire!²⁵ Quant à la Grèce de Néron, elle conserve une forme d'aura culturelle, raison pour laquelle le prince entendait y faire reconnaître ses talents poétiques et athlétiques en participant aux différents jeux panhelléniques, mais elle est politiquement et militairement soumise à Rome depuis plus de deux siècles, et la décision de Néron de rendre leur liberté aux Grecs²⁶ ne remettait pas fondamentalement en question ce rapport de force.

Malgré ces différences géographico-politiques, il est cependant possible de déceler des constantes dans l'attitude de ces trois dirigeants centrifuges et dans la façon dont elle a été perçue par les Romains d'une part et par Cassius Dion d'autre part. Cette 'excentration' du pouvoir met en jeu trois ordres distincts mais étroitement articulés les uns aux autres: l'ordre politique d'abord, social et moral ensuite.

Politiquement, ces départs semblent avoir été vécus par les Romains et sont présentés par l'historien sévérien comme des 'abandons de poste': ainsi, fidèle à la tradition historique hostile à Antoine incarnée entre autre par Plutarque et Florus,²⁷ Dion montre comment le *triumvir* oublie progressivement sa mission de maintien de l'ordre en Asie et l'expédition contre les Parthes (D.C. 48,5) au profit exclusif de sa passion pour la reine d'Égypte:

S'étant sur ces entrefaites épris de Cléopâtre, qu'il avait vue en Cilicie, il n'eut plus aucun souci de son honneur (οὐκέτ' οὐδεμίαν τοῦ καλοῦ φροντίδα ἐποιήσατο); il se fit l'esclave de l'Égyptienne (τῇ τε Αἰγυπτίᾳ ἐδοῦλεν) et ne s'occupa que de son amour pour elle (καὶ τῷ ἐκείνης ἔρωτι ἐσχόλαζε) (D.C. 48,24).

L'accent est ici mis sur le σχολή, le loisir personnel (*otium*), au détriment du *negotium*, la conduite des affaires publiques, ce que confirme la suite du texte:

25. Cfr. Tacite *ann.* 4,67,1-3: «Tibère [...] se cacha dans l'île de Capri, que sépare du promontoire sorrentin un canal de trois mille pas. Je suis porté à croire que cette solitude lui plut, parce que l'île, sans aucun port, offre à peine quelques lieux de refuge aux bâtiments légers, et qu'on ne peut y aborder sans être aperçu par les gardes. Une montagne, qui l'abrite des vents froids, y entretient pendant l'hiver une douce température; et l'aspect du couchant, la libre étendue de la mer, y rafraîchissent délicieusement les étés. L'œil découvrait du côté de la terre le plus bel horizon, avant que l'éruption du Vésuve changeât la face des lieux. Les Grecs possédèrent, dit-on, ces rivages, et des Téléboens habitèrent Capri. Tibère, maintenant, venait d'y bâtir douze maisons de plaisance, dont les noms et les constructions l'avaient envahie tout entière». Et Suétone, *Tib.* 40,1: «Il aimait cette île, parce qu'on n'y pouvait aborder que d'un côté, encore l'accès en était-il fort étroit. Partout ailleurs elle était entourée de rochers escarpés d'une immense hauteur et d'une mer profonde».

26. Voir D.C. 63,11,1.

27. Cfr. Florus 2,21.

À la fin, laissant Plancus dans la province d'Asie, et Saxa dans celle de Syrie, il partit pour l'Égypte. Ce fut là surtout l'occasion de troubles nombreux (ταραχώδη πολλὰ) [...]. Les Parthes, déjà révoltés, s'acharnèrent alors bien plus encore contre les Romains (τότε δὴ καὶ μᾶλλον τοῖς Ῥωμαίοις ἐπέθεντο).

La défaillance d'Antoine n'est donc pas seulement préjudiciable à lui-même, mais elle contribue de surcroît à affaiblir l'Empire. Ainsi, Labiénus, ancien partisan de Brutus et Cassius passé chez les Parthes après Philippes, profite de l'occasion pour lancer une contre-offensive:

Ce Labienus donc, aussitôt qu'il s'aperçut du relâchement (τήν τε ἔκλυσιν) d'Antoine, de sa passion et de son départ pour l'Égypte (καὶ τὸν ἔρωτα τήν τε ἐς τὴν Αἴγυπτον ὁδὸν), persuada les Parthes d'attaquer les Romains. Leurs armées, disait-il, étaient les unes complètement anéanties, les autres décimées; le reste était en révolte et en viendrait de nouveau à une guerre intestine. Ce fut pour ce motif qu'il conseilla au roi de subjuguier la Syrie et les contrées limitrophes tandis que César, en Italie, était occupé contre Sextus, et qu'Antoine, en Égypte, s'abandonnait à son amour (Ἀντώνιος δὲ ἐν τῇ Αἰγύπτῳ ἦρα) (D.C. 48,24).

L'imparfait duratif ἦρα qui fait écho à ἔρωτα un peu plus haut, place la passion amoureuse au centre des préoccupations d'Antoine et souligne corrélativement la vacance qui en résulte au sein du haut-commandement romain.

Le cas de Tibère, qui ne remit plus les pieds à Rome de 26 p.C. à sa mort en mars 37 et choisit alors de séjourner principalement à Capri,²⁸ est également présenté par Cassius Dion comme un refus de gouverner et de suivre les affaires de la *res publica* – c'est aussi le reproche que lui font Suétone²⁹ et Tacite, qui dénonce le *malum otium* du prince cloîtré sur son île.³⁰ Deux allusions à Tibère dans les livres 59-60 consacrés au principat de ses successeurs Caius et Claude semblent en effet pointer du doigt l'incurie dont il aurait fait preuve après son départ de Rome:

Il [= Caius] publia, à l'exemple d'Auguste, tous les comptes de finances qui ne l'avaient pas été depuis la retraite de Tibère (μὴ ἐκτεθειμένους ἐν τῷ χρόνῳ ᾧ ὁ Τιβέριος ἐξεδήμησε) (D.C. 59,9,4).

28. Voir D.C. 58,1 et Suétone *Tib.* 39,1-2; 40,1.

29. «Revenu dans son île, il abandonna tellement le soin de la république, qu'à dater de cette époque, il ne compléta jamais les décuries des chevaliers, et qu'il ne fit aucune mutation ni parmi les tribuns des soldats, ni parmi les commandants de province. Il laissa l'Espagne et la Syrie pendant quelques années sans lieutenants consulaires. Il permit aux Parthes d'envahir l'Arménie, aux Daces et aux Sarmates de ravager la Mésie, et aux Germains les Gaules, à la grande honte et au grand péril de l'empire» (*Tib.* 4).

30. Voir Tacite, *ann.* 4,67.

Il [= Claude] rétablit l'usage des assesseurs, usage tombé en désuétude depuis la retraite de Tibère dans son île (ἐκλειφθὲν ἐξ οὗ ὁ Τιβέριος ἐς τὴν νῆσον ἐξεχώρησεν) (D.C. 60,4,3).

Or *a contrario* certaines allusions, dans le livre 58 de l'*Histoire romaine*, montrent que même reclus à Capri, Tibère n'avait pas totalement renoncé à présider aux destinées du monde romain: ainsi Dion évoque en 58,21,5 des mesures qu'il prit pour modérer l'usure et combattre la rareté du numéraire, ce que corrobore par ailleurs le témoignage de Tacite (*ann.* 6,16-17). De même, la référence en 58,21,4 au suicide du jurisconsulte Nerva, en désaccord avec la décision de Tibère de remettre en vigueur les lois de César sur les emprunts, prouve à l'évidence qu'il existait bel et bien des débats politiques dans l'entourage du prince à Capri. Mais l'absence prolongée de l'empereur l'obligeait de fait à trouver un nouveau mode de relation avec Rome et le Sénat, dont témoigne en 58,21,2-3 l'allusion aux nombreuses missives adressées par Tibère aux sénateurs par le biais des consuls. Or ce fonctionnement institutionnel insolite a pu déplaire aux *patres* conservateurs (et l'on sait que Dion appartenait lui-même à cet ordre), d'où les accusations de négligence.

Néron n'échappe pas non plus à ces accusations lorsqu'il se rend en Grèce à l'automne 66:

Puis il passa en Grèce, non comme Flamininus, ni comme Memmius, ou bien comme Agrippa et Auguste, ses ancêtres, mais pour y conduire des chars, pour y jouer de la lyre, pour y lutter avec les hérauts et pour y jouer la tragédie. Il n'avait plus assez de Rome, ni du théâtre de Pompée, ni du grand cirque; il lui fallait sortir de l'Italie, afin, comme il le disait, de devenir périodonique³¹ (D.C. 63,8).

Les références à Flamininus, Memmius, Agrippa et Auguste sont éclairantes: la raison d'Etat pouvait en effet exiger qu'un prince (ou un consul) s'absente quelque temps de la capitale pour des motifs diplomatiques ou militaires. Mais dans le cas de Néron, l'objectif politique du voyage est peu évident, il semble avant tout poursuivre un but d'agrément et satisfaire des lubies personnelles. Ainsi, les soldats qui accompagnent ses déplacements, loin de remplir leur fonction militaire, «portaient, comme armes, des lyres, des archets, des masques et des cothurnes» (D.C. 63,8). Quant à la décision de faire percer l'isthme de Corinthe, qui pourrait relever d'un plan concerté d'aménagement et de développement économique de la province d'Achaïe, elle est présentée par Dion comme un simple 'passe-temps' entre deux exhibitions impériales, un 'caprice' parmi tant d'autres, entreprise hasardeuse, irréfléchie et dont la pérennité est compromise par l'absence de financement solide:³²

31. Cfr. aussi Suétone *Nero* 22,1-24.

32. Suétone est moins négatif que Dion à ce sujet: voir *Nero* 19,1.

Pendant son voyage de Grèce, il conçut, comme passe-temps (πάρεργον), le désir (ἐπιθυμία) de percer l'isthme du Péloponnèse, et mit la main à l'œuvre, quelque éloignement que tout le monde témoignât pour ce projet. [...] Comme il avait besoin de beaucoup d'argent pour cette entreprise et pour d'autres, qu'il était d'ailleurs également grand dans ses entreprises et dans ses dons, et qu'en même temps il craignait que les citoyens les plus puissants ne conspirassent contre lui à cause de cette conduite, il fit périr plusieurs hommes de bien (D.C. 63,16-17).

Étymologiquement, le πάρεργον désigne un objet accessoire, se trouvant à côté ou en marge de l'ἔργον, à savoir l'objet ou l'activité principale: on assiste donc, dans l'attitude de Néron, à une inversion des priorités entre *negotium* et *otium*, ἔργον et σχολή, affaires publiques et loisirs privés, comme pour Marc Antoine. Quant à la restitution de leur liberté aux Grecs, très brièvement évoquée (mais nous ne disposons pour ce livre que d'un épitomé byzantin), elle est immédiatement entachée par la mention du pillage de la province au cours de ce qui s'apparente à une parodie d'expédition militaire (D.C. 63,11,1). Loin de mener une politique provinciale cohérente qui justifierait son séjour prolongé hors de l'*Urbs*, Néron est donc représenté comme un véritable despote qui ne suit d'autre loi que celle de son désir (ἐπιθυμία) et fait passer ses caprices personnels avant ses responsabilités politiques.

Dans les trois cas, on observe donc une forte corrélation entre l'éloignement de Rome et le désengagement du *triumvir* ou du prince vis-à-vis de ses responsabilités politiques, même si ce désengagement semble exagéré à des fins polémiques par Cassius Dion, qui s'appuie vraisemblablement sur les témoignages d'adversaires politiques d'Antoine et sur des sources sénatoriales hostiles à Tibère et Néron. Parallèlement, prises loin de la ville et du contrôle des *Patres*, leurs décisions politiques se teignent d'autocratie. La dissociation qui s'opère entre exercice du pouvoir et présence du dirigeant dans l'*Urbs* apparaît en effet comme une preuve concrète du changement de régime et de sa personnalisation: Antoine se conduit ouvertement comme un souverain hellénistique, appelant βασιλειον son quartier général, se faisant transporter sur une litière dorée et représenter sous les traits d'Osiris et Dionysos (D.C. 50,5,2-3). Quant à Tibère et Néron, leur attitude met crûment à nu l'essence monarchique du principat, prudemment dissimulée par Auguste sous les dehors d'une *Respublica restituta*, et les exemples ne manquent pas pour illustrer les manifestations souvent sanglantes de l'arbitraire impérial.³³

Mais paradoxalement, loin de renforcer l'autorité personnelle du prince, l'éloignement géographique tend au contraire à l'affaiblir voire à le discréditer dans sa fonction. Loin de Rome, le *triumvir* Antoine se trouve exposé aux manœuvres de ses adversaires

33. Voir D.C. 58,3; 14; 18; 22; 24 et 63,11,18.

politiques et ses principaux soutiens vont l'abandonner après la divulgation de son testament par Octavien (D.C. 50,3-4). Mais même pour un héritier d'Auguste investi et reconnu par le Sénat et le peuple romain, désertier durablement le centre du pouvoir, c'est se rendre remplaçable et donc vulnérable. Ainsi le pouvoir de Séjan croît à mesure que l'absence de Tibère se fait sentir et érode son *auctoritas*, son crédit personnel, jusqu'à provoquer une quasi-inversion de leurs positions hiérarchiques respectives:

Séjan, quant à lui, était si puissant par l'excès de son orgueil et par l'étendue de son pouvoir (τῆ τε ὑπεροχῆ τοῦ φρονήματος καὶ τῷ μεγέθει τῆς ἐξουσίας) qu'en bref, il semblait être lui-même l'empereur et Tibère, de son côté, le gouverneur d'une île (αὐτὸν μὲν αὐτοκράτορα τὸν δὲ Τιβέριον νησίαρχόν τινα εἶναι δοκεῖν), du fait qu'il passait tout son temps sur l'île nommée Capri (D.C. 58,5,1).

C'est en effet le préfet du prétoire, resté dans l'*Urbs*, qui semble être le véritable détenteur de l'*imperium* aux yeux des Romains tandis que Tibère, évanescant et marginalisé, se contente de régner sur son îlot caprécien. En vertu de quoi Séjan se voit octroyer des honneurs dignes d'un *princeps*, tels que l'érection de statues à son effigie, l'inscription de son anniversaire au calendrier des fêtes publiques, la cérémonie de l'*adventus*, des sacrifices à son *genius*...³⁴ L'ascension du favori finit même par menacer la position du prince à tel point qu'elle rend nécessaire son élimination machiavélique et brutale.³⁵ Partant pour la Grèce, Néron remet entre les mains d'un tiers de confiance, le Césarien Hélius, l'administration de Rome et de l'Italie.³⁶ Comparant les deux hommes, qu'il enveloppe dans le même mépris, Dion insiste également sur l'inversion de leurs statuts respectifs:

Cet Hélius avait été investi d'un pouvoir si absolu qu'il confisquait, exilait et tuait, avant même d'en rien communiquer à Néron, simples particuliers, chevaliers et sénateurs. Ainsi l'empire romain était l'esclave de deux empereurs (ἡ τῶν Ῥωμαίων ἀρχὴ δύο αὐτοκράτορσιν ἅμα ἐδούλευσε), de Néron et d'Hélius. Je ne saurais dire lequel des deux était le pire; car leurs actions se ressemblaient en tout, et il n'y avait entre eux de différence qu'en un seul point, c'est que l'un, descendant d'Auguste, imitait les joueurs de lyre et les tragédiens (ὁ μὲν τοῦ Αὐγούστου ἀπόγονος κιθαρῳδοῦς καὶ τραγωδοῦς), et que l'autre, simple affranchi de Claude, imitait les Césars (ὁ δὲ τοῦ Κλαυδίου ἀπελευθέρως Καίσαρας ἐζήλου) (D.C. 63,12).

34. Voir D.C. 58,5,4: «On leur érigeait partout des statues de bronze à égalité, on les représentait ensemble dans les peintures, et l'on apportait pour les deux des sièges recouverts d'or dans les théâtres. Finalement, on les désigna tous les deux consuls pour cinq ans, et l'on vota qu'une escorte viendrait au devant d'eux lorsqu'ils entreraient dans Rome. Enfin, on sacrifiait aux images de Séjan aussi bien qu'à celles de Tibère».

35. Voir D.C. 58,9-11.

36. Voir D.C. 63,12,1: τοὺς μέντοι ἐν τῇ Ῥώμῃ καὶ τῇ Ἰταλίᾳ πάντας Ἡλίῳ τινὶ Καισαρείῳ ἐκδότους παρέδωκε.

Si Hélius, contrairement à Séjan, reste jusqu'au bout fidèle à son maître, il ne s'en trouve pas moins promu, à la faveur de l'absence du prince, à un niveau de responsabilité qui excède très largement (du point de vue assez conservateur du sénateur Cassius Dion) son statut social d'affranchi impérial. Il en résulte, comme dans le cas de Séjan et Tibère, un bouleversement de la chaîne de commandement, et pour l'empereur, une perte de crédit et le sentiment profond qu'il déroge à sa naissance et à son rang.

Enfin, la co-présence insolite de deux ἀντοκρότορες, l'un de fait et l'autre de droit, crée une situation de concurrence et d'instabilité qui prélude à des crises politiques, ressuscitant le spectre de la δυναστεία et de la guerre civile. La rivalité entre Octavien et Antoine débouche sur un affrontement militaire dont le récit occupe la majeure partie des livres 50 et 51 de l'*Histoire romaine*. La chute de Séjan en 31 p.C. déclenche des émeutes urbaines et des représailles sanglantes (D.C. 58,12). Quant à Néron, rappelé précipitamment par Hélius qui l'informe qu'une conjuration s'est formée contre lui à Rome (D.C. 63,19), il sera chassé du pouvoir moins d'un an plus tard. Le livre 63 de l'*Histoire romaine* fait d'ailleurs suivre presque immédiatement le retour triomphal de l'empereur à Rome, couronné de toutes ses victoires aux jeux panhelléniques (D.C. 63,20) et le récit de la révolte de Vindex (D.C. 63,22) qui conduira à son renversement. Le prince doit donc occuper le centre du pouvoir pour espérer s'y maintenir, et c'est sans doute conscient des risques inhérents à une absence trop prolongée que le roué Tibère crut bon d'entretenir jusqu'au bout l'idée (la fiction?) d'un retour possible à Rome,³⁷ comme le laisse entendre le résumé de Dion par Xiphilin: «il quitta Rome à ce moment-là et ne revient plus jamais dans la cité, quoiqu'il ne cessa de préparer son retour et de le faire proclamer» (D.C. 58,1).

De plus, la tradition républicaine avait fait de Rome le lieu obligatoire de toute activité politique et la politique augustéenne l'avait consacré comme le théâtre d'un échange institutionnalisé entre le *princeps* et le *populus*, à travers les fêtes religieuses, les jeux, les distributions de blé etc. Or le fait de quitter l'*Urbs* durablement libère en quelque sorte le prince d'une forme de contrôle social en le soustrayant aux regards et à l'attention des citoyens. Cela explique en particulier que ces départs soient toujours entourés d'un parfum de scandale, de rumeurs, et entachés par le soupçon que le prince centrifuge a quelque chose à cacher. Ce secret honteux touche généralement aux mœurs: à la passion honteuse d'Antoine pour Cléopâtre répondent les débauches sexuelles de Tibère³⁸ et les extravagances de Néron, qui profite entre autres de son séjour en Grèce pour épouser l'eunuque Sporus (D.C. 63,13). Si ces allégations re-

37. Il s'approcha même de la ville à plusieurs reprises, sans toutefois y pénétrer (D.C. 58,21 et 24).

38. Voir D.C. 58,22,1: «On lui reprochait ses amours licencieuses avec les gens de la meilleure société, aussi bien les hommes que les femmes».

lèvent parfois davantage du comméragage voire de la calomnie, le sentiment d'être affranchi du jugement de l'opinion publique peut effectivement s'accompagner d'une sorte de 'relâchement' des corps et des esprits – Dion utilise le terme d'ἔκλυσις qui signifie «dissolution, libération» (D.C. 48,24). L'éloignement devient alors synonyme d'excès en tous genres, bien à l'opposé d'un idéal moral de mesure qui semble s'imposer plus naturellement au centre de l'Empire. À trop s'attarder à la périphérie, les Césars risquent à terme de corrompre leur nature de citoyen romain, d'altérer leur identité et de se perdre socialement et moralement. Asservi à sa passion pour Cléopâtre, Antoine ne se conduit plus en homme libre³⁹ ni même en Romain, puisqu'il porte «des habits non conformes à la tradition» (ἐσθητί τε ἕξω τῶν πατρίων ἐχρήτο, D.C. 50,5,2) et adopte un mode de vie oriental: ainsi, après la conclusion de la 'paix de Brindes', alors que César lui donne un festin «à la manière d'un soldat et d'un Romain» (στρατιωτικῶς τε καὶ ῥωμαϊκῶς), Antoine reçoit ce dernier «à la manière d'un Asiatique et d'un Égyptien» (ἀσιανῶς τε καὶ αἰγυπτίως, D.C. 48,30).

Victime de son goût immodéré pour les spectacles, Néron finit quant à lui par oublier son véritable statut, diluant son identité dans celle tous les personnages dramatiques qu'il interprète:

Comment ne déplorer que ces extravagances de sa part, lorsque, montant sur les cothurnes, il tombait du pouvoir, lorsque, se couvrant du masque, il dépouillait la dignité du commandement, il était enchaîné comme un esclave fugitif, guidé comme un aveugle, il faisait le personnage d'une femme grosse, d'une femme qui accouche, celui d'un fou, d'un homme errant? (D.C. 63,9).

Ainsi, l'éloignement spatial des Césars crée les conditions matérielles, sociales et psychologiques favorables au développement de certains penchants qui existaient peut-être déjà à l'état de virtualités, mais étaient réfrénés par peur du jugement des autres ou par conscience de leurs obligations sociales. L'excentration agit comme catalyseur ou révélateur: le prince centrifuge cessant d'être 'en représentation' laisse sa nature profonde – et vicieuse – s'exprimer, comme le confirment également les exemples plus tardifs de Domitien⁴⁰ et Caracalla.⁴¹

Parvenus au terme de notre étude, nous pouvons donc observer une double corrélation:

39. D.C. 49,33: τῶ τε ἔρωτι καὶ τῇ γοητείᾳ τῇ τῆς Κλεοπάτρας ἐδοῦλε.

40. Voir D.C. 67,6,1-3: Parti combattre les Daces, Domitien demeure dans une ville de Mésie à l'arrière du front, se livrant sans retenue au commerce avec des jeunes gens des deux sexes.

41. Caracalla (Antonin), parti en expédition contre les Parthes, passe l'hiver à Nicomédie à festoyer, conduire des chars, combattre en gladiateur et s'énivrer (D.C. 77,17) et plonge ensuite sans retenue dans les plaisirs à Antioche (ἐν τῇ Ἀντιοχείᾳ τρυφῶν, D.C. 77,20).

- d'une part entre la centralité du pouvoir et l'équilibre moral et psychologique du prince. Certes la présence de ce dernier à Rome ne suffit pas à elle seule à garantir sa stabilité mentale, si l'on se réfère entre autres aux exemples donnés par Caligula ou Commode, mais un séjour prolongé hors de la ville accroît sensiblement les risques d'égarément, de perte de repères moraux et sociaux.
- d'autre part entre la présence du prince dans l'*Urbs* (qui n'exclut pas des absences temporaires, pour mener des opérations militaires par exemple) et la légitimité de son statut, la reconnaissance de son *auctoritas*. Si, là encore, la centralité n'est pas toujours un rempart suffisamment efficient face aux abus du pouvoir impérial, l'éloignement contribue à renforcer encore davantage l'arbitraire et la personnalisation de celui-ci tout en le fragilisant.

Pour Cassius Dion, la stabilité du pouvoir tient donc tout autant à l'espace géo-graphico-politique dans lequel il s'inscrit qu'à la personne qui l'incarne. Certes l'*imperium* peut parfois se conquérir aux marges de l'empire mais c'est bien au centre qu'il s'affirme et s'affiche, sous le contrôle actif du Sénat et du peuple romain, garants de sa légitimité et de son juste exercice.

Bibliographie

- Bellissime, Marion (2013), *Édition, traduction et commentaire de Cassius Dion, Histoire romaine, livres 52 et 53*, thèse de doctorat sous la direction de V. Fromentin.
- Bréguet, Esther (1969), *Urbi et Orbi, un cliché et un thème*, in *Hommages à M. Renard*, I, par Bibauw J., Bruxelles, Latomus, pp. 140-152.
- Ceausescu, Petre (1996), *Altera Roma: histoire d'une folie politique*, «Historia», 25, pp. 79-108.
- Freyburger, Marie-Laure (2013), *Dion Cassius, un Gréco-Romain du II^e siècle*, «DHA», Suppl. 9, pp. 77-90.
- Fromentin, Valérie et al. (2016), *Cassius Dion: nouvelles lectures*, Bordeaux, Ausonius Editions.
- Le Roux, Patrick (2001), *L'Urbs, les provinces et l'Empire de César à la mort de Commode. Autour de la notion de capitale*, in *Rome, les Césars et la ville*, par Belayche N., Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 231-266.
- Royo, Manuel (2014), *Domicilium Orbis Terrarum ou comment Rome devient capitale*, «Pallas», 96, pp. 53-74.